



Bulletin Officiel

N° 3589

Vendredi 30 Avril 2010

— 15^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF	
RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE	2-3
AVIS DES SOCIETES	
COMMUNIQUE DE PRESSE	
TUNISIE LEASING	4
SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS -SIMPAR-	4
UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE -UBCI-	5
GENERALE INDUSTRIELLE DE FILTRATION GIF FILTER SA	5
SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-	6
ASSERMBLEES GENERALES	
BANQUE NATIONALE AGRICOLE : AGO	7
BANQUE NATIONALE AGRICOLE : AGE	8
ARAB TUNISIAN LEASE « A.T.L » : AGO	9
ARAB TUNISIAN LEASE « A.T.L » : AGE	9
COURBE DES TAUX	10
VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM	11-12
ANNEXE I	
RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO	
- COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-	
EUROPEENNE -CARTE-	
ANNEXE II	
ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 MARS 2010	
- AL HIFADH SICAV	
ANNEXE III	
ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 MARS 2010	
- UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	
ANNEXE IV	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
ARAB TUNISIAN LEASE « A.T.L »	
ANNEXE V	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES	
-SOTRAPIL-	
ANNEXE VI	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
SOCIETE AL-KHOUTAF ONDULE -	
ANNEXE VII	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
SOCIETE TUNISIENNE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES	
-STAR-	
ANNEXE VIII	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES -SOTUVER-	
ANNEXE IX	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG	
ANNEXE X	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
SOCIETE MAGASIN GENERAL	
ANNEXE XI	
ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
TUNISIE LEASING	
ANNEXE XII	
ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009	
GRUPE TUNISIE LEASING	

COMMUNIQUÉ DU CMF

**RAPPEL AUX SOCIÉTÉS FAISANT
APPEL PUBLIC A L'ÉPARGNE**

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'elles sont tenues, en vertu **des articles 3 et 3 bis de la loi n°94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier (1) et de l'article 45 du règlement du conseil du marché financier relatif à l'appel public à l'épargne**, de :

1- Déposer ou d'adresser, sur supports papier et magnétique, au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis, dans un délai de quatre mois, au plus tard, de la clôture de l'exercice comptable et quinze jours, au moins, avant la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- l'ordre du jour et le projet de résolutions proposés par le conseil d'administration ou par le directoire;
- les documents et les rapports prévus, selon le cas, par les articles 201 et 235 du code des sociétés commerciales et l'article 471 dudit code,
- les rapports du ou des commissaires aux comptes visés, selon les cas, aux articles 200, 269 et 472 du code des sociétés commerciales ;
- un document d'information établi conformément à l'annexe 3 du règlement du CMF sus-mentionné.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis, leurs états financiers annuels accompagnés du texte intégral de l'opinion du commissaire aux comptes et ce, dans les délais sus-visés.

Ainsi, pour l'exercice comptable 2009, les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées et ce, au plus tard le 30 avril 2010.

Dans ce cadre, le conseil du marché financier attire l'attention des sociétés faisant appel public à l'épargne, soumises à des obligations sectorielles spécifiques, sur la nécessité de prendre les mesures nécessaires et les précautions qui s'imposent en vue de respecter les délais légaux sus-mentionnés.

Il est, également, rappelé aux sociétés faisant appel public à l'épargne, qu'en vertu des dispositions **des articles 3 ter et 3 quater de la loi sus-visée**, elles doivent :

1- Déposer ou adresser au conseil du marché financier et à la bourse des valeurs mobilières de Tunis dans un délai de quatre jours ouvrables qui suivent la date de la tenue de l'assemblée générale ordinaire :

- les documents visés à l'article 3 sus-visé, s'ils ont été modifiés,
- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de la décision d'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- la liste des actionnaires,
- la liste des titulaires des certificats de droits de vote,
- la liste des titulaires d'obligations convertibles en actions.

2- Publier au bulletin officiel du conseil du marché financier et dans un quotidien paraissant à Tunis dans un délai de trente jours après la tenue de l'assemblée générale ordinaire au plus tard :

- les résolutions adoptées par l'assemblée générale ordinaire,
- l'état d'évolution des capitaux propres en tenant compte de l'affectation du résultat comptable,
- le bilan après affectation du résultat comptable,
- les états financiers lorsqu'ils ont subi des modifications.

Les sociétés concernées doivent prendre les dispositions nécessaires à l'effet de respecter les obligations sus-indiquées.

(1) Telle que modifiée par la loi n°2005-96 du 18 octobre 2005 relative au renforcement de la sécurité des relations financières

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunisie Leasing

Siège social : Avenue Hédi KARRAY, Centre Urbain Nord, 1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing SA, réuni le 22 avril 2010, a arrêté les comptes de la société au 31 décembre 2009 et a décidé de proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, devant se tenir le 3 juin 2010, la distribution d'un dividende de 0,850 Dinar par action, soit 17% du nominal.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 377

COMMUNIQUE DE PRESSE

Société immobilière et de Participations -SIMPAR-

Siège social : 14, rue Masmouda, mutuelleville, 1082 Tunis.

Le conseil d'administration de la SIMPAR, réuni aujourd'hui 29 avril 2010 à 15h00, a décidé de :

- ❖ proposer à l'Assemblée Générale Ordinaire, devant statuer sur les comptes de l'exercice 2009, la distribution d'un dividende de 1,750 dinar par action, soit 35% du nominal,
- ❖ convoquer les actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui passera de 3 500 000 Dinars à 4 000 000 Dinars, par l'incorporation de réserves d'un montant de 500 000 Dinars et l'émission de 100 000 actions gratuites à raison d'une action nouvelle gratuite pour sept actions anciennes, avec jouissance à partir du 1^{er} juillet 2010.
L'Assemblée Générale Extraordinaire donnerait, par conséquence, tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à ces opérations d'augmentation de capital, en fixer les conditions, prendre toutes mesures qu'il avisera à cet effet et effectuer la modification corrélative des statuts.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 356

AVIS DES SOCIETES (suite)

COMMUNIQUE DE PRESSE

**UNION BANCAIRE POUR LE COMMERCE ET L'INDUSTRIE
-UBCI-**

Siège social : 139, Avenue de la Liberté-1002 Tunis

Le Conseil d'Administration de l'UBCI , réuni aujourd'hui le 28 avril 2010, a décidé la convocation des actionnaires en Assemblée Générale Extraordinaire le 25 juin 2010 à l'effet de délibérer sur le projet d'augmentation du capital, qui passera de 50 millions de dinars à 75 millions de dinars, par l'incorporation de réserves d'un montant de 25 millions de dinars et l'émission de 5 000 000 d'actions gratuites à raison d'une action nouvelle gratuite pour 2 actions anciennes avec une jouissance à partir du 1er Janvier 2010.

L'Assemblée Générale Extraordinaire donnera, par conséquence, tous pouvoirs au Conseil d'Administration pour procéder à ces opérations d'augmentation de capital, en fixer les conditions, prendre toutes mesures qu'il avisera à cet effet et effectuer la modification corrélative des statuts.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 347

COMMUNIQUE DE PRESSE

**Générale Industrielle de Filtration
GIF FILTER SA**

Siège social : GP1 km 35 – 8030 Grombalia.

Le Conseil d'Administration de la société Générale Industrielle de Filtration GIF FILTER SA réuni le 19 Avril 2010 a arrêté les comptes de la société au 31 Décembre 2009 et a décidé de proposer :

1 - La distribution d'un dividende de 17% du nominal soit 0,D170 millimes par action et d'affecter le reliquat au compte « Résultat reporté ».

2 - La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire le 04 Juin 2010 à onze heures au siège de IACE sis aux berges du Lac - Tunis.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2010 - AS - 357

AVIS DES SOCIETES (suite)

COMMUNIQUE DE PRESSE

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

Le conseil d'administration de la Société Tunisienne de Verreries SOTUVER, réuni le mardi 27 avril 2010, a arrêté les comptes de la société au 31 décembre 2009 et a décidé de proposer :

- 1- La distribution d'un dividende de deux (2) dinars par action contre un (1) dinar pour l'exercice 2008.
- 2- La réduction de la valeur nominale de l'action SOTUVER pour la ramener de dix (10) dinars à un (1) dinar l'action

Il a également décidé :

- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Ordinaire le mardi 8 juin 2010, à 10 heures à la Maison de l'Entreprise aux Berges du lac.
- La convocation des actionnaires pour l'Assemblée Générale Extraordinaire le mardi 8 juin 2010, à 11 heures à la Maison de l'Entreprise aux Berges du lac.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

AVIS DES SOCIETES (suite)ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**BANQUE NATIONALE AGRICOLE**

Siège social : rue Hédi Nourira, Tunis

La Banque Nationale Agricole convoque tous les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire le **vendredi 21 MAI 2010 à 16 heures 30** à l'hôtel ACROPOLE sis à la rue RODRIGO DE FREITAS Les Berges du Lac TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1-** Lecture des rapports du Conseil d'Administration, sur l'activité et les états financiers individuels de la B.N.A, sur l'activité du groupe B.N.A et sur les états financiers consolidés, relatifs à l'exercice 2009.
- 2-** Lecture des rapports des Commissaires aux Comptes sur les états financiers individuels de la B.N.A et sur les états financiers consolidés arrêtés au 31.12.2009, ainsi que du rapport spécial portant sur les conventions visées par les articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001- 65 telle que modifiée par la loi n° 2006 -19.
- 3-** Approbation des rapports du Conseil d'Administration ainsi que des états financiers individuels et consolidés de l'exercice 2009, et quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 4-** Affectation du résultat de l'exercice 2009.
- 5-** Fixation du montant des jetons de présence des membres du Conseil d'Administration.
- 6-** Autorisation d'émission d'emprunts obligataires.
- 7-** Nomination des Commissaires aux Comptes.
- 8-** Nomination d'administrateurs.

Les actionnaires peuvent assister à l'Assemblée ou s'y faire représenter au moyen d'un pouvoir (dont l'imprimé est disponible à la Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) à remettre à leur mandataire ou à déposer, dûment signé, cinq jours francs au moins avant la réunion, au siège de la Banque.

Il est à rappeler que conformément à l'article 40 des statuts, seuls les actionnaires propriétaires d'au moins dix actions sont habilités à assister à l'Assemblée sur simple justification de leur identité et que les propriétaires de moins de dix actions peuvent se réunir pour former ce nombre et se faire représenter par l'un d'eux.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Ordinaire seront tenus à la disposition des actionnaires au siège social, Rue Hédi Nourira Tunis (Direction Centrale des Affaires Juridiques et des Garanties) durant le délai légal.


AVIS DES SOCIETES (suite)

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

BANQUE NATIONALE AGRICOLE

Siège social : rue Hédi Nouria, Tunis

Messieurs les actionnaires de la Banque Nationale Agricole, sont convoqués en Assemblée Générale Extraordinaire le **vendredi 21 mai 2010 à 16 heures** à l'hôtel ACROPOLE sis à la rue RODRIGO DE FREITAS Les Berges du Lac TUNIS, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

 Approbation de la décision de Monsieur le Président Directeur Général du 02.04.2010 portant mise en conformité des statuts de la Banque Nationale Agricole à la loi n° 2009-16 du 16.03.2009 modifiant et complétant le code des sociétés commerciales.

Les actionnaires peuvent assister à cette assemblée ou s'y faire représenter par toute personne de leur choix au moyen d'un pouvoir à déposer au siège social de la Banque, cinq jours francs au moins avant la réunion.

Tous les documents destinés à l'Assemblée Générale Extraordinaire sont tenus à la disposition des actionnaires au siège social, (Direction des Affaires Juridiques) durant le délai légal.

AVIS DES SOCIETES (suite)ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE**Arab Tunisian Lease « A.T.L »**

Siège social : Ennour Building – Centre Urabin Nord- El Mahrajène –Tunis 1082

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Arab Tunisian Lease « A.T.L » sont invités à assister à l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 19 Mai 2010 à 11 Heures à l'Hôtel le DIPLOMAT Av. Hédi Chaker - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

- 1) Lecture et approbation des rapports de gestion du Conseil d'Administration et des états financiers arrêtés au 31-12-2009.
- 2) Lecture du rapport des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31-12-2009.
- 3) Quitus aux membres du Conseil d'Administration.
- 4) Nomination d'un conseiller auprès du conseil d'administration.
- 5) Autorisation d'émission d'Emprunt obligataire.
- 6) Affectation du résultat de l'exercice.

Les documents délivrés à l'Assemblée Générale sont à la disposition des actionnaires au siège de l'ATL dans les délais légaux.

2010 - AS - 380

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE**Arab Tunisian Lease « A.T.L »**

Siège social : Ennour Building – Centre Urabin Nord- El Mahrajène –Tunis 1082

Mesdames et Messieurs les actionnaires de la société Arab Tunisian Lease « A.T.L » sont invités à assister à l'Assemblée Générale Extraordinaire qui se tiendra le Mercredi **19 Mai 2010 à 12 Heures 30 à l'Hôtel le DIPLOMAT Av. Hédi Chaker - Tunis à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :**

- 1) Mise à jour des Statuts.

Les documents délivrés à l'Assemblée Générale sont à la disposition des actionnaires au siège de l'ATL dans les délais légaux.

2010 - AS - 381

AVIS

COURBE DES TAUX DU 30 AVRIL 2010

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,289%		
TN0008002354	BTCT 52 SEMAINES 11/05/2010		4,291%	
TN0008002362	BTCT 52 SEMAINES 08/07/2010		4,303%	
TN0008002370	BTCT 52 SEMAINES 10/08/2010		4,310%	
TN0008002388	BTCT 52 SEMAINES 07/09/2010		4,316%	
TN0008002396	BTC 52 SEMAINES 12/10/2010		4,323%	
TN0008002404	BTC 52 SEMAINES 16/11/2010		4,331%	
TN0008002420	BTC 52 SEMAINES 18/01/2011		4,344%	
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,353%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011	4,360%		
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,381%	998,841
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,420%	1 027,453
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"	4,482%		1 013,388
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,538%	1 048,416
TN0008000143	BTA 10 ans "7,5% 14 Avril 2014 "		4,586%	1 103,098
TN0008000127	BTA 12 ans "8,25% 9 juillet 2014 "		4,608%	1 135,583
TN0008000184	BTA 10 ans "7% 9 février 2015"		4,664%	1 097,683
TN0008000267	BTA 7 ans "5,25% mars 2016"	4,767%		1 023,838
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		4,853%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		4,963%	1 105,469
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,171%	
TN0008000275	BTA 10 ans "5,5% mars 2019"	5,208%		1 019,907
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,673%	1 104,455

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>		<i>TITRES OPCVM</i>	
<i>DESIGNATION DES OPCVM</i>	<i>GESTIONNAIRE</i>	<i>DATE DE DETACHEMENT</i>	<i>VALEUR</i>	<i>VALEUR</i>	<i>PLUS OU MOINS VALUE</i>		
		<i>DU DERNIER DIVIDENDE</i>	<i>LIQUIDATIVE</i>	<i>LIQUIDATIVE</i>	<i>DEPUIS LE 31/12/2009</i>		
			<i>Du 29/04/2010</i>	<i>Du 30/04/2010</i>	<i>EN DINARS</i>	<i>EN %</i>	
SICAV OBLIGATAIRES							
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	132,189	132,199		1,564	1,20%
SICAV RENDEMENT	SBT	31/03/2010	100,612	100,622	***	1,131	1,10%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	103,489	103,498		1,456	1,43%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	24/03/2010	102,011	102,020	***	1,265	1,21%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	27/04/2009	105,553	105,564		5,293	5,08%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	13/04/2010	101,352	101,362	***	1,330	1,27%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	25/05/2009	104,318	104,328		1,296	1,26%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	13/05/2009	103,953	103,963		1,301	1,27%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	08/04/2010	103,690	103,699	***	1,181	1,11%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	29/05/2009	105,843	105,853		1,359	1,30%
SANADETT SICAV	AFC	15/04/2010	105,523	105,533	***	1,259	1,16%
ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	07/05/2009	104,897	104,908		1,347	1,30%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	15/05/2009	104,486	104,497		1,231	1,19%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	27/05/2009	107,400	107,410		1,239	1,17%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	19/04/2010	101,632	101,643	***	1,409	1,35%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	07/04/2010	103,569	103,578	***	1,207	1,14%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	27/05/2009	108,304	108,314		1,177	1,10%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	29/05/2009	105,896	105,905		1,267	1,21%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	05/03/2010	102,475	102,487	***	1,332	1,27%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	13/04/2010	101,584	101,594	***	1,253	1,20%
TUNISIE EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	19/04/2010	101,051	101,061	***	1,429	1,39%
FINA O SICAV	FINACORP	04/05/2009	105,801	105,810		1,187	1,13%
MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART Asset Management	25/06/2009	105,299	105,309		1,171	1,12%
AL HIFADH SICAV	TSI	15/04/2009	105,785	105,792		1,235	1,18%
POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	-	103,918	103,928		1,091	1,06%
MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	-	100,801	100,808		0,808	0,81%
FCP OBLIGATAIRES							
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,190	1,190		0,010	0,85%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	11,422	11,423		0,125	1,11%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	29/04/2010	10,229	10,230	***	0,127	1,21%
AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	28/05/2009	** 103,456	103,530		1,278	1,25%
FCP SECURAS	STB Manager	05/04/2010	99,848	99,857	***	1,105	1,08%
FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	-	106,342	106,353		1,419	1,35%
SICAV MIXTES							
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	43,748	43,751		0,558	1,29%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	31,730	31,733		0,381	0,12%
SICAV BNA	BNA Capitaux	27/04/2009	101,496	102,077		10,934	0,12%
ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	150,263	150,636		14,241	10,44%
ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	29/05/2009	1 486,161	1 488,916		133,600	9,86%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	27/04/2010	77,018	77,267	***	4,629	6,20%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	13/04/2010	106,804	107,068	***	5,048	4,79%
ARABIA SICAV	AFC	22/04/2010	74,299	74,967	***	5,349	7,60%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	18/05/2009	50,710	50,842		2,147	4,34%
SICAV AVENIR	STB Manager	29/04/2010	57,785	57,816	***	2,075	3,63%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	103,061	103,278		2,250	2,23%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	111,242	111,563		4,579	4,28%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	19/04/2010	15,718	15,730	***	0,537	3,45%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	22/05/2009	107,184	107,706		8,015	8,04%
SICAV CROISSANCE	SBT	31/03/2010	274,263	274,377	***	24,149	9,49%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	13/04/2010	116,943	117,373	***	6,469	5,69%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	29/05/2009	2 163,770	2 176,481		285,880	15,12%
FCP MIXTES							
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 2 077,512	2 094,402		104,540	5,25%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 167,006	167,667		8,580	5,39%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 149,442	149,908		6,080	4,23%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	18/05/2009	** 133,813	133,985		4,090	3,15%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 2,222	2,254		0,236	11,69%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,777	1,796		0,128	7,67%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	18/05/2009	** 9 603,209	9 647,710		505,383	5,53%
FCP IRADETT 20	AFC	29/04/2010	11,717	11,754	***	0,503	4,36%
FCP IRADETT 50	AFC	29/04/2010	12,666	12,753	***	0,656	5,32%
FCP IRADETT 100	AFC	29/04/2010	16,526	16,672	***	1,010	6,39%
FCP IRADETT CEA	AFC	29/04/2010	17,036	17,161	***	1,850	11,89%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	13/04/2010	** 134,983	138,081	***	13,157	10,30%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	26/08/2009	** 126,175	127,664		7,957	6,65%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	26/08/2009	** 121,859	122,918		6,598	5,67%
FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	29/05/2009	19,522	19,629		1,958	11,08%
FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	Alliance Asset Management	-	** 1 197,957	1 202,783		43,337	3,74%
FCP VALEURS SERENITE 2013	Tunisie Valeurs	*S.C	** 6 328,749	6 346,576		178,184	2,89%
AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	28/05/2009	** 116,829	117,185		3,830	3,38%
AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	28/05/2009	** 121,842	122,441		7,342	6,38%
FCP FINA 60	FINACORP	*S.C	** 1 118,263	1 116,984		8,790	0,79%
FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	*S.C	154,560	155,054		12,500	8,77%
FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	*S.C	664,101	665,519		47,274	7,65%
FCP KOUNOUZ	TSI	*S.C	** 152,273	153,889		13,377	9,52%
FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB Manager	06/04/2010	126,938	126,992	***	8,130	6,77%
FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	*S.C	132,213	132,654		12,997	10,86%
FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	*S.C	123,829	124,153		9,478	8,27%
FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	*S.C	113,032	113,250		5,582	5,18%
FCP SECURITE	BNA Capitaux	*S.C	** 115,878	116,548		4,810	4,30%
FCP OPTIMA	BNA Capitaux	*S.C	** 115,238	115,898		3,421	3,04%
AIRLINES FCP VALEURS CEA	Tunisie Valeurs	*S.C	** 13,563	13,660		1,063	8,44%
FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	*S.C	** 115,591	115,870		10,564	10,03%
FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	-	110,523	110,731		6,847	6,59%
AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	-	** 10,649	10,714		0,329	3,17%
FCP VALEURS QUIETUDE 2014	Tunisie Valeurs	*S.C	** 5 397,611	5 425,517		197,608	3,78%
ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	-	11,593	11,628		0,782	7,21%
MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	-	** 157,136	158,369		24,201	18,04%
FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	-	** 1 351,376	1 380,901		214,237	18,36%
FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	-	1,152	1,163		0,057	5,15%
FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	-	103,407	103,636		3,899	3,91%
TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	-	** 10 042,730	10 080,198		90,462	0,91%
FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 101,574	101,891		1,891	1,89%
FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	-	** 100,405	100,480		0,480	0,48%
FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	-	** 102,801	103,112		3,112	3,11%
FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	-	** 102,013	103,151		3,151	3,15%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation ** V.L. Calculée hebdomadairement *** Plus ou moins value ajustée en fonction des dividendes distribués

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

Nouvelle présentation du tableau relatif aux OPCVM

LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION							
SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION							
1 TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	130,635	132,189	132,199		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE							
2 FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,298	11,422	11,423		
FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
3 FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,180	1,190	1,190		
SICAV MIXTES DE CAPITALISATION							
4 SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	31,352	31,730	31,733		
5 SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	43,193	43,748	43,751		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne							
6 FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	142,554	154,56	155,054		
7 FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	618,245	664,101	665,519		
8 FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	119,657	132,213	132,654		
9 FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	114,675	123,829	124,153		
10 FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	107,668	113,032	113,25		
11 FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	99,737	103,407	103,636		
FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE							
12 FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 159,446	1 197,897	1197,957		
13 FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	1 989,862	2 077,512	2 094,402		
14 FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	112,477	115,238	115,898		
15 FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	111,738	115,878	116,548		
16 FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 108,194	1 118,263	1 116,984		
17 FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	105,306	115,591	115,870		
18 FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	140,512	152,273	153,889		
19 AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	12,597	13,563	13,660		
20 FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 227,909	5 397,611	5 425,517		
21 FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 168,392	6 329,816	6 346,576		
22 FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,018	2,222	2,254		
23 FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,668	1,777	1,796		
24 FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,106	1,152	1,163		
OPCVM DE DISTRIBUTION							
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL
			Date de détachement du coupon	Montant			
SICAV OBLIGATAIRES							
25 SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,334	105,523	105,533
26 AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,705	102,011	102,020
27 AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,146	102,475	102,487
28 ATTILARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTILARI GESTION	01-nov-00	07/05/09	-	103,561	104,897	104,908
29 TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,057	101,051	101,061
30 SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/09	-	107,137	108,304	108,314
31 PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	27/04/09	-	104,221	105,553	105,564
32 SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	104,369	101,352	101,362
33 MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	27/05/09	-	106,171	107,400	107,410
34 GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	15/05/09	-	103,266	104,486	104,497
35 CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,345	101,632	101,643
36 FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	04/05/09	-	104,623	105,801	105,810
37 SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FGI	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,184	101,584	101,594
38 INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,288	103,690	103,699
39 FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,291	103,569	103,578
40 MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	100,000	100,801	100,808
41 SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	103,071	100,612	100,622
42 UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	29/05/09	-	104,494	105,843	105,853
43 SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	13/05/09	-	102,662	103,953	103,963
44 POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	102,837	103,918	103,928
45 MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	25/06/09	-	104,138	105,299	105,309
46 SICAV L'EPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	25/05/09	-	103,032	104,318	104,328
47 AL BIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	15/04/09	-	104,557	105,785	105,792
48 SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-nov-05	29/05/09	-	104,638	105,896	105,905
49 ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	22/05/09	-	102,442	103,489	103,498
FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE							
50 FCP SALAMETT PLUS	AFC	02-janv-07	21/4/2009	0,390	10,493	10,329	10,230
51 FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	-	-	104,934	106,341	106,353
52 FCP SECURAS	STB Manager	08-sept-08	5/4/2010	3,441	102,193	99,848	99,857
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE							
53 AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	28/5/09	-	102,252	103,456	103,530
SICAV MIXTES							
54 ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	70,388	74,299	74,967
55 ATTILARI VALEURS SICAV	ATTILARI GESTION	22-mars-94	29/05/09	-	136,395	150,263	150,636
56 ATTILARI PLACEMENTS SICAV	ATTILARI GESTION	22-mars-94	29/05/09	-	1 355,316	1 486,161	1 488,916
57 SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	105,405	106,804	107,068
58 SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	113,757	116,943	117,373
59 SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	27/04/09	-	91,143	101,496	102,077
60 SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	15,562	15,718	15,730
61 SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	254,450	274,263	274,377
62 SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	18/05/09	-	49,465	50,710	50,842
63 STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	29/05/09	-	1 890,601	2 163,770	2 176,481
64 SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	74,615	77,018	77,267
65 SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	57,159	57,785	57,816
66 UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	22/05/09	-	101,028	103,061	103,278
67 UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	22/05/09	-	106,984	111,242	111,563
68 UBCL-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	22/05/09	-	99,691	107,184	107,706
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE							
69 FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,280	11,531	11,717	11,754
70 FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,230	12,327	12,666	12,753
71 FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,135	15,797	16,526	16,672
72 FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	21/04/09	0,250	15,561	17,036	17,161
73 ATTILARI FCP CEA	ATTILARI GESTION	30-juin-09	-	-	10,846	11,593	11,628
74 FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	-	-	103,884	110,523	110,731
75 FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	120,055	126,938	126,992
76 FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	29/05/09	-	17,671	19,522	19,629
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE							
77 FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	100,405	100,480
78 FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	100,000	102,801	103,112
79 FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	127,788	134,983	138,081
80 BNAC CONFiance FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	116,320	121,859	122,918
81 BNAC PROGRES FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	119,707	126,175	127,664
82 AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	-	-	10,385	10,649	10,714
83 AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09	-	115,099	121,842	122,441
84 AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	28/05/09	-	113,355	116,965	116,829
85 MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09	-	129,895	133,813	133,985
86 MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	134,168	157,136	158,369
87 MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09	-	159,087	167,006	167,667
88 MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	18/05/09	-	143,828	149,442	149,908
89 MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	18/05/09	-	9 142,327	9 603,209	9 647,710
90 FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 166,664	1 351,376	1 380,901
91 FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	100,000	101,574	101,891
92 FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	100,000	102,013	103,151
93 TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	9 989,736	10 042,730	10 080,198

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

IMPRIMERIE

du
CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

AVIS DES SOCIETES

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE -CARTE-

Siège social : 12, Av Habib THAMEUR 1069 Tunis

Suite à la réunion de son Assemblée Générale Ordinaire en date du 27 avril 2010, La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne –CARTE- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

*** Première résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et les rapports des Commissaire aux Comptes sur les opérations effectuées au cours de l'exercice 2009, approuve les dits rapports ainsi que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*** Deuxième Résolution :**

Compte tenu du report de l'exercice précédent, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le résultat net de l'exercice de la manière suivante :

Bénéfice net exercice 2009 :	10 715 186,505
Report à nouveau exercice 2008 :	670 669,271
	<hr/>
Bénéfice distribuable	11 385 855,776
Réserve légale (5%) :	569 292,789
Réserve pour fonds social :	400 000,000
Réserve facultative :	7 000 000,000
Dividende (1,5 dinars/action) :	2 625 000,000
Report à nouveau	791 562,987

En conséquence, un dividende de 1,500 dinar par action ou certificat d'investissement sera mis en paiement à compter du 10 Mai 2010.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*** Troisième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre de l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*** Quatrième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'allouer un montant net de cent mille dinars au titre des jetons de présence aux administrateurs de la société. Ce montant est mis à la disposition du Conseil d'Administration qui en fixera la répartition entre ses membres.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*** Cinquième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire entérine le retard pris dans la tenue de l'assemblée générale relative aux comptes consolidés de la CARTE pour 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*** Sixième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire après avoir entendu les rapports du Conseil d'Administration et les rapports des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés relatifs à l'exercice 2008, approuve les dits rapports ainsi que les états financiers consolidés tels qu'ils lui ont été présentés.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

*** Septième Résolution :**

L'Assemblée Générale Ordinaire donne quitus entier et sans réserve aux administrateurs pour leur gestion au titre des comptes consolidés pour l'exercice 2008.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

***Huitième Résolution :**

Tous pouvoirs sont donnés au représentant légal de la société ou à son mandataire pour effectuer les dépôts et publications prévus par la loi.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

II. Le Bilan après affectation du résultat comptable

	ACTIF			2008
	SITUATION ARRETE AU 31/12/2009			NET
	BRUT	Amortissements et Provisions	NET	NET
AC1 Actifs incorporels				
AC12 Concessions, brevets, licences, marques	318 557,551	239 608,910	78 948,641	42 092,390
AC13 Fonds commercial	33 210,000		33 210,000	33 210,000
	351 767,551	239 608,910	112 158,641	75 302,390
AC2 Actifs corporels d'exploitation				
AC21 Installations techniques et machines	2 678 690,544	2 129 765,656	548 924,888	543 166,964
AC22 Autres installations, outillage et mobilier	245 930,722	216 718,305	29 212,417	31 064,208
	2 924 621,266	2 346 483,961	578 137,305	574 231,172
AC3 Placements				
AC31 Terrains et constructions				
AC311 Terrains et constructions d'exploitation	9 161 924,820	901 389,622	8 260 535,198	3 981 873,484
AC312 Terrains et constructions hors exploitation	10 420 527,590	747 794,316	9 672 733,274	10 003 257,969
AC32 Placements dans les entreprises liées et participations				
AC323 Parts dans les entreprises avec un lien de participation	28 333 194,059	100 000,000	28 233 194,059	18 976 863,000
AC33 Autres placements financiers				
AC331 Actions, autres titres à revenu variable et part dans les FCP	28 779 818,784	510 049,590	28 269 769,194	24 205 148,332
AC332 Obligations et autres titres à revenus fixe	58 342 000,000		58 342 000,000	60 776 200,000
AC334 Autres prêts	1 800 000,000		1 800 000,000	3 350 000,000
AC335 Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers				
	136 837 465,253	2 259 233,528	134 578 231,725	121 293 342,785
AC4 Placements représentant les provisions techniques afférentes aux contrats en unité de compte			0,000	7 923,314
AC5 Part des réassureurs dans les provisions techniques				
AC510 Provision pour primes non acquises	8 972 397,474		8 972 397,474	8 285 238,204
AC520 Provision d'assurance vie			0,000	8 572,570
AC530 Provision pour sinistres vie	5 100,815		5 100,815	0,000
AC531 Provision pour sinistres non vie	30 307 332,556		30 307 332,556	15 987 329,713
	39 284 830,845	0,000	39 284 830,845	24 281 140,487
AC6 Créances				
AC61 Créances nées d'opérations d'assurance directe				
AC611 Primes acquises et non émises	3 670 143,630		3 670 143,630	4 255 838,205
AC612 Autres créances nées d'opération d'assurance directe	16 650 476,761	3 619 741,321	13 030 735,440	7 805 471,316
AC62 Créances nées d'opérations de réassurance	60 094 900,008		60 094 900,008	44 457 963,877
AC63 Autres créances				
AC631 Personnel	13 384,002		13 384,002	30 336,992
AC632 Etat, organisme de sécurité sociale, collectivités publiques	2 126 195,403		2 126 195,403	1 646 009,724
AC633 Débiteur divers	7 549 482,117		7 549 482,117	148 366,273
	90 104 581,921	3 619 741,321	86 484 840,600	58 343 986,387
AC7 Autres éléments d'actif				
AC71 Avoirs en banque, CCP, chèques et caisse	14 936 742,074		14 936 742,074	8 712 554,146
AC72 Charges reportées				
AC721 frais d'acquisition reportés	1 800 113,014		1 800 113,014	2 352 950,083
AC722 Autres charges à répartir	2 088 738,959	2 064 026,460	24 712,499	66 568,726
	18 825 594,047	2 064 026,460	16 761 567,587	11 132 072,955
AC73 Comptes de régularisation Actif				
AC731 Intérêts et loyers acquis et non échus	3 264 075,090		3 264 075,090	3 249 622,710
AC733 Autres comptes de régularisation	189 271,896		189 271,896	24 918,453
	3 453 346,986	0,000	3 453 346,986	3 274 541,163
	22 278 941,033	2 064 026,460	20 214 914,573	14 406 614,118
Total de l'actif	291 782 207,869	10 529 094,180	281 253 113,689	218 982 540,653

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS
APRES AFFECTATION DU RESULTAT

		2009	2008
Propres			
CP1	Capital social ou fonds équivalent	25 000 000,000	10 000 000,000
CP2	Réserves et primes liées au capital	37 400 251,521	34 767 904,027
CP5	Résultat reporté	791 562,987	670 669,271
Total capitaux propres après affectation		63 191 814,508	45 438 573,298
Provisions pour risques et charges			
		0,000	0,000
Provisions techniques brutes			
PA310	<i>Provision pour primes non acquises</i>	18 985 925,466	18 480 397,200
PA320	<i>Provision d'assurance vie</i>	29 977 987,000	21 197 108,000
PA330	<i>Provision pour sinistres (vie)</i>	2 033 180,790	1 289 240,432
PA331	<i>Provision pour sinistres (non vie)</i>	83 709 748,999	65 234 645,029
PA331	<i>Prévisions de recours à encaisser (non vie)</i>	-5 410 243,034	-4 311 730,092
PA360	<i>Autres provisions techniques (vie)</i>		
PA361	<i>Autres provisions techniques (non vie)</i>	3 461 923,464	3 483 265,832
		132 758 522,685	105 372 926,401
Provisions techniques de contrats en unités de compte			7 923,314
Dettes pour dépôts en espèces reçus des réassureurs		39 201 704,697	26 566 463,490
Autres dettes			
PA61	Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7 141 882,118	5 950 370,146
PA62	Dettes nées d'opérations de réassurance	31 015 503,108	29 644 502,160
PA63	Autres dettes		
PA631	<i>Dépôts et cautionnements reçus</i>	66 435,526	63 970,073
PA632	<i>Personnel</i>	114 410,150	92 523,769
PA633	<i>Etat, organismes de sécurité sociale, collectivités publiques</i>	4 391 138,442	2 460 789,934
PA634	<i>Créditeurs divers</i>	3 135 014,846	2 978 459,363
		45 864 384,190	41 190 615,445
Autres passifs			
PA71	Comptes de régularisation Passif		
PA712	<i>Autres comptes de régularisation Passif</i>	236 687,609	406 038,705
		236 687,609	406 038,705
Total du passif		218 061 299,181	173 543 967,355
Total des capitaux propres et du passif		281 253 113,689	218 982 540,653

III. L'état d'évolution des capitaux propres

	Capital	Prime d'émission	Réserve légale	Réserve facultative	Réserve spéciale de réévaluation	Fonds social	Réserve pour réinvest exonéré disponible	Réserve pour réinvest exonéré indisponible	Réserve à régime special	Réserve à régime special devenue disponible	Résultats de l'exercice	Résultats reportés	Modifications Comptables	Total
Solde au 31/12/2007 avant affectation	10 000 000,000	1 960 000,000	1 000 000,000	15 728 803,862	4 262 417,473	42 510,237					7 309 322,550	101 318,478		40 404 372,600
Affectation des résultats suivants AGO du				5 000 000,000		400 000,000					-5 709 322,550	309 322,550		0,000
Dividendes distribués											-1 600 000,000			-1 600 000,000
Solde au 31/12/2007 après affectation	10 000 000,000	1 960 000,000	1 000 000,000	20 728 803,862	4 262 417,473	442 510,237	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	410 641,028	0,000	38 804 372,600
Résultat de l'exercice 2008											9 260 028,243			9 260 028,243
Solde au 31/12/2008 avant affectation	10 000 000,000	1 960 000,000	1 000 000,000	20 728 803,862	4 262 417,473	316 682,692	0,000	0,000	0,000	0,000	9 260 028,243	410 641,028	0,000	47 938 573,298
Affectation des résultats suivants AGO du				6 000 000,000		500 000,000					-6 760 028,243	260 028,243		0,000
Dividendes distribués											-2 500 000,000			-2 500 000,000
Solde au 31/12/2008 après affectation	10 000 000,000	1 960 000,000	1 000 000,000	26 728 803,862	4 262 417,473	816 682,692	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	670 669,271	0,000	45 438 573,298
Résultat de l'exercice 2009											10 715 186,505			10 715 186,505
Solde au 31/12/2009 avant affectation	25 000 000,000	1 960 000,000	1 000 000,000	21 728 803,862	4 262 417,473	479 737,397					10 715 186,505	670 669,271		65 816 814,508
Affectation des résultats suivants AGO du			569 292,788	7 000 000,000		400 000,000					-8 090 186,505	120 893,717		0,000
Dividendes distribués											-2 625 000,000			-2 625 000,000
Solde au 31/12/2009 après affectation	25 000 000,000	1 960 000,000	1 569 292,788	28 728 803,862	4 262 417,473	879 737,397	0,000	0,000	0,000	0,000	0,000	791 562,988	0,000	63 191 814,508

AL HIFADH SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 MARS 2010

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV » ainsi que sur la composition de ses actifs pour la période allant du 1er janvier au 31 mars 2010.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « AL HIFADH SICAV » comprenant le bilan au 31 mars 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les emplois de la société "AL HIFADH SICAV" dans les parts ou actions d'organismes de placement collectif en valeurs mobilières ont atteint au 31 mars 2010 5,07% de l'actif net, constituant ainsi un dépassement par rapport à la limite de 5% prévue par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

Les emplois de la société "AL HIFADH SICAV" dans les valeurs mobilières admises à la cote de la bourse ou actions ou parts d'organismes de placement collectif ; les emprunts obligataires ayant fait l'objet d'opérations d'émission par appel public à l'épargne et les bons du trésor assimilables et emprunts obligataires garantis par l'Etat ont atteint au 31 mars 2010 48,39% de l'actif net, constituant ainsi une insuffisance par rapport au minimum de 50% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001.

A notre avis, et en dehors des deux observations citées au niveau des paragraphes précédents, les états financiers trimestriels de la société « AL HIFADH SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 mars 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
Adnène ZGHIDI

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 MARS 2010
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Actif	Note	31-mars-10	31-mars-09	31-déc.-09
Portefeuille-titres	3.1	14 713 141,679	7 067 600,504	11 487 176,126
Obligations et valeurs assimilées		7 714 968,691	1 293 945,060	5 538 840,839
Emprunts d'Etat et valeurs assimilés		5 461 244,938	4 763 853,324	4 886 085,287
Titres des Organismes de Placement Collectif		1 536 928,050	1 009 802,120	1 062 250,000
Placements monétaires et disponibilités	3.3	15 600 192,846	5 744 468,265	12 079 304,317
Placements monétaires		15 465 979,873	4 555 597,888	12 065 346,771
Disponibilités		134 212,973	1 188 870,377	13 957,546
Créances d'exploitation	3.5	17 397,238	28 824,889	18 504,178
Total Actif		30 330 731,763	12 840 893,658	23 584 984,621

Passif				
Opérateurs Crédeurs	3.6	45 002,756	20 013,784	42 769,524
Autres crédeurs divers	3.7	13 358,360	7 837,687	11 601,229
Total Passif		58 361,116	27 851,471	54 370,753
Actif net		30 272 370,647	12 813 042,187	23 530 613,868
Capital	3.8	28 945 042,486	12 603 434,449	22 691 023,991
Sommes distribuables		1 327 328,161	209 607,738	839 589,877
Résultat d'exploitation de la période		221 733,819	80 670,353	675 412,797
Régularisation du résultat d'exploitation de la période		34 973,881	9 951,611	163 980,316
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 070 620,461	118 985,774	196,764
Actif net		30 272 370,647	12 813 042,187	23 530 613,868
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		30 330 731,763	12 840 893,658	23 584 984,621
ETAT DE RESULTAT TRIMESTRIEL (Montants exprimés en dinars tunisiens)				
	Note	Période au 31 mars 2010	Période au 31 mars 2009	Période au 31 dec. 2009
Revenus du portefeuille titres	3.2	138 816,695	73 821,693	468 591,529
Dividendes		0,000	0,000	56 188,500
Revenus des obligations de sociétés		70 173,650	15 235,767	133 036,619
Revenus des emprunts d'Etat et valeurs assimilées		68 643,045	58 585,926	279 366,410
Revenus des autres valeurs		0,000	0,000	0,000
Revenus des placements monétaires	3.4	139 111,915	33 009,439	376 154,775
Revenus des bons de trésors		0,000	0,000	0,000
Revenus des billets de trésorerie		85 557,316	0,000	155 415,318
Revenus des certificats de dépôt		28 470,000	30 998,668	122 130,389
Revenus des Dépôts à Terme		24 478,551	1 155,188	91 125,987
Revenus des comptes à vue		606,048	855,583	7 483,081
Total des revenus des placements		277 928,610	106 831,132	844 746,304
Charges de gestion des placements	3.9	(45 002,755)	(20 013,784)	(134 434,334)
Revenu net des placements		232 925,855	86 817,348	710 311,970
Autres produits		0,000	0,000	0,000
Autres charges	3.10	(11 192,036)	(6 146,995)	(34 899,173)
Résultat d'exploitation		221 733,819	80 670,353	675 412,797
Régularisation du résultat d'exploitation		34 973,881	9 951,611	163 980,316
Report à nouveau		0,000	0,000	196,764
Sommes distribuables de la période		256 707,700	90 621,964	839 589,877
Report à nouveau (annulation)		0,000	0,000	(196,764)
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(34 973,881)	(9 951,611)	(163 980,316)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		1 639,468	403,153	(1 818,464)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres		7 666,365	34 881,552	103 541,666
Frais de négociation		(465,504)	(986,199)	(8 036,178)
Résultat de la période		230 574,148	114 968,859	769 099,821

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET TRIMESTRIEL
(Montants exprimés en dinars tunisiens)

Note	Période au 31 mars 2010	Période au 31 mars 2009	Période au 31 dec. 2009
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	230 574,148	114 968,859	769 099,821
Résultat d'exploitation	221 733,819	80 670,353	675 412,797
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 639,468	403,153	(1 818,464)
Plus ou moins values réalisées sur cession des titres	7 666,365	34 881,552	103 541,666
Frais de négociation	(465,504)	(986,199)	(8 036,178)
Distributions de dividendes	0,000	0,000	(89 462,141)
Transaction sur capital	6 511 182,631	3 137 551,847	13 290 454,707
Souscription	41 098 692,257	23 026 339,746	113 069 219,892
Capital	39 104 300,000	22 602 900,000	110 211 300,000
Régularisation des sommes non distribuables	336 932,620	122 904,847	595 590,379
Régularisation des sommes distribuables	1 657 459,637	300 534,899	2 262 329,513
Rachat	34 587 509,626	19 888 787,899	99 778 765,185
Capital	32 912 600,000	19 518 700,000	97 139 100,000
Régularisation des sommes non distribuables	283 454,454	108 831,480	541 315,988
Régularisation des sommes distribuables	1 391 455,172	261 256,419	2 098 349,197
Variation de l'actif net	6 741 756,779	3 252 520,706	13 970 092,387
Actif net			
En début de période	23 530 613,868	9 560 521,481	9 560 521,481
En fin de période	30 272 370,647	12 813 042,187	23 530 613,868
Nombre d'actionnaires			
En début de période	225 013	94 291	94 291
En fin de période	286 930	125 133	225 013
Valeur liquidative	105,504	102,395	104,574
Taux de rendement	0,89%	0,99%	4,07%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 MARS 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

NOTE 1. : PRESENTATION DE LA SOCIETE

AL HIFADH SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001- 83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 10 juin 2008 et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 5 décembre 2007.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, AL HIFADH SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2. : Référentiel et principes comptables appliqués

Les états financiers intermédiaires arrêtés au 31 mars 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

Note 2.1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers d'AL HIFADH SICAV arrêtés au 31/03/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Note 2.2. Principes comptables appliqués

Les états financiers trimestriels de la SICAV EL HIFADH sont élaborés sur la base de l'évaluation des différents éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

Note 2.2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital. Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires ainsi que les rendements des actions SICAV sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

Note 2.2.2. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus). Les placements en BTA sont évalués, en date d'arrêt, à leur prix d'acquisition (capital et intérêts courus).

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

Note 2.2.3. Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins-value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuée. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

NOTE 3. : Les éléments du bilan et de l'état de résultat**Note 3.1. : Portefeuille titres**

Le solde de ce poste se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31 mars 2010	% actif net
Titres OPCVM				
Actions des SICAV	14 350	1 534 399,436	1 536 928,050	5,07%
actions SICAV FIDELITY	14 350	1 534 399,436	1 536 928,050	5,07%
Obligations de sociétés et valeurs assimilées				
Obligations admises à la cote	90 057	7 577 894,246	7 714 968,691	25,32%
AIL2010-01	5 500	550 000,000	553 164,383	1,82%
Amen Bank 2006	300	21 081,154	21 226,114	0,07%
ATB 2007/1	4 250	391 028,520	407 320,644	1,34%
ATL 2007/1	1 330	79 800,000	82 221,664	0,27%
BH 2009/B	15 000	1 500 000,000	1 515 852,000	5,00%
BTKD 2009	2 500	250 000,000	250 910,000	0,83%
BTKD 2006	4 000	160 093,030	162 307,430	0,54%
CIL 2007-1	300	18 156,636	18 361,836	0,06%
GL 2003-2	7 657	153 661,773	154 618,183	0,51%
STB 2010 - 1	15 000	1 500 000,000	1 501 572,000	4,95%
TL 2006-1	7 720	309 352,640	315 337,184	1,04%
TL SUB 2007	500	30 000,000	31 123,200	0,10%
TLS 2008-1	1 000	80 228,000	83 362,400	0,27%
UIB 2009/1 (20 ANS)	25 000	2 500 000,000	2 582 700,000	8,52%
UTL 2004	505	20 224,193	20 227,425	0,07%
UTL 2005	235	14 268,300	14 664,228	0,05%
Obligations non admises à la cote	0	0,000	0,000	0,00%

Néant				
Titres de créance émis par le Trésor négociables sur le marché financier	4 910	5 246 165,400	5 461 244,938	18,01%
BTA 6,75 - 07/2017	1 000	1 059 315,000	1 098 454,106	3,62%
BTA 6,9 : 9/05/2022 (15 ans)	885	910 216,500	954 106,973	3,15%
BTA 6% : mars 2012 (6 ans)	216	220 752,000	221 234,976	0,73%
BTA 7,5 - 04/2014 (10 ans)	2 112	2 303 722,000	2 425 928,560	8,00%
BTA 7 - 02/2015 (10 ans)	600	645 049,900	649 744,780	2,14%
BTA 8,25 - 07/2014 (12 ans)	97	107 110,000	111 775,543	0,37%
TOTAL		14 358 459,082	14 713 141,679	48,39%

Note 3.2 : Les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 138 816,695 DT pour la période du 01/01 au 31/03/2010 et se détaillent ainsi :

Désignation	Montant au 31/03/2010	Montant au 31/03/2009
Dividendes	0,000	0,000
- des Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations et valeurs assimilées	138 816,695	73 821,693
Revenus des obligations de sociétés	70 173,650	15 235,767
- intérêts	70 173,650	15 235,767
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des Emprunts d'Etat	68 643,045	58 585,926
- intérêts	68 643,045	58 585,926
- primes de remboursement	0,000	0,000
Revenus des autres valeurs	0,000	0,000
- intérêts	0,000	0,000
TOTAL	138 816,695	73 821,693

Note 3.3. Les placements monétaires et disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2010 à 15 600 192, 846 DT se détaillant comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acqui.	Valeur actuelle	% actif
Placements monétaires		15 198 451,592	15 465 979,873	50,99%
Emetteur STUSID BANK				
Certificats de dépôt STUSID BANK à plus d'1 an	3	2 500 000,000	2 555 377,000	8,43%
Certificats de dépôt 730J échéance 23/10/2010	1	1 000 000,000	1 020 160,000	3,36%
Certificats de dépôt 730J échéance 24/09/2010	1	1 000 000,000	1 024 066,000	3,38%
Certificats de dépôt 730J échéance 06/10/2010	1	500 000,000	511 151,000	1,69%
Dépôt à Terme STUSID BANK à plus d'1 an	9	5 100 000,000	5 111 780,888	16,85%
DAT STUSID BANK à plus d'un an	9	5 100 000,000	5 111 780,888	16,85%
Emetteur AL WIFAK LEASING				
Billets de trésorerie à plus d'un an	2	2 500 000,000	2 579 750,137	8,51%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Alwifack	1	1 500 000,000	1 554 917,260	5,13%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Alwifack	1	1 000 000,000	1 024 832,877	3,38%
Emetteur ATTIJARI LEASING				
Billets de trésorerie à plus d'un an	1	1 300 000,000	1 334 784,438	4,40%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Attijari Leasing	1	1 300 000,000	1 334 784,438	4,40%

Emetteur INTERMETAL				
Billets de trésorerie à plus d'un an	1	2 000 000,000	2 067 261,370	6,82%
Billets de trésorerie à plus d'1 an Intermetal	1	2 000 000,000	2 067 261,370	6,82%
Emetteur STEQ				
Billets de trésorerie à moins d'un an	2	1 798 451,592	1 817 026,040	5,99%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	1	487 972,842	489 403,888	1,61%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ		668 163,479	678 573,741	2,24%
Billets de trésorerie à moins d'1 an STEQ	1	642 315,271	649 048,411	2,14%
Disponibilités		134 212,973	134 212,973	0,44%
Dépôts à vue		134 212,973	134 212,973	0,44%
Sommes à l'encaissement		0,000	0,000	0,00%
Sommes à régler		0,000	0,000	0,00%
TOTAL		15 332 664,565	15 600 192,846	66,14%

Note 3.4. Les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/01 au 31/03/2010 à 139 111,915 DT et représente le montant des intérêts courus au titre de la période du 01/01 au 31/03/2010 sur les bons de trésor, les billets de trésorerie, certificats de dépôt et compte à vue et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2010	Montant au 31/03/2009
Intérêts des bons de trésor	0,000	0,000
Intérêts des billets de trésorerie	85 557,316	0,000
Intérêts des certificats de dépôt	28 470,000	30 998,668
Intérêts des autres placements	24 478,551	1 155,188
Intérêts des comptes courants	606,048	855,583
TOTAL	139 111,915	33 009,439

Note 3.5. Les créances d'exploitation

Les créances d'exploitation s'élèvent à 17 397,238 DT au 31/03/2010 et se détaillent comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2010	Montant au 31/03/2009
Retenues à la source sur titres achetés en bourse	16 837,238	27 924,889
Agios créditeurs à recevoir	560,000	900,000
TOTAL	17 397,238	28 824,889

Note 3.6. Les opérateurs Créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2010 à 45 002,756 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2010	Montant au 31/03/2009
Rémunération Distributeurs	16 072,409	7 147,777
Rémunération gestionnaire	19 286,897	8 577,331
Rémunération dépositaire	9 643,450	4 288,676
TOTAL	45 002,756	20 013,784

3.7. Autres Créditeurs Divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2010 à 13 358,360 DT et représente le montant de la redevance du CMF, les honoraires du commissaire aux comptes et les jetons de présence des administrateurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2010	Montant au 31/03/2009
Redevance CMF	2 500,718	1 097,286
Provision jetons de présence	7 485,475	4 905,605
Honoraires commissaire aux comptes	3 156,585	1 594,546
TCL	213,582	77,450
Impôt à payer	0,000	142,800
Frais dépositaires à payer	2,000	20,000
TOTAL	13 358,360	7 837,687

Note 3.8. Note sur le capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période du 01/01/2010 au 31/03/2010 se détaillent ainsi :

Capital initial au 01/01/2010	
Montant	22 501 300,000
Nombre de titres	225 013
Nombre d'actionnaires	44
Souscriptions réalisées (en nominal)	
Montant	39 104 300,000
Nombre de titres émis	391 043
Rachats effectués (en nominal)	
Montant	32 912 600,000
Nombre de titres rachetés	329 126
Capital au 31/03/2010	
Montant (en nominal)	28 693 000,000
Sommes non distribuables	252 042,486
Montant du capital au 31/03/2010	28 945 042,486
Nombre de titres	
Nombre d'actionnaires	46

Note 3.9. Les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2010 à 45 002,755 DT et représente le montant de la rémunération du gestionnaire, dépositaire et des distributeurs et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2010	Montant au 31/03/2009
Rémunération Distributeurs	16 072,408	7 147,777
Rémunération gestionnaire	19 286,897	8 577,331
Rémunération dépositaire	9 643,450	4 288,676
TOTAL	45 002,755	20 013,784

Note 3.10. Les autres charges

Le solde de ce poste s'élève au 31/03/2010 à 11 192,036 DT et se détaille comme suit :

Désignation	Montant au 31/03/2010	Montant au 31/03/2009
Rémunération commissaire aux comptes	2 712,330	1 595,373
Redevance CMF	6 428,836	2 859,050
Jetons de présence	1 479,420	1 479,420
Autres impôts	571,450	213,152
TOTAL	11 192,036	6 146,995

Note 4. Autres informations

Les données par actions et les ratios pertinents au 31/03/2010 se détaillent ainsi :

Note 4.1. Données par action

Désignation	31/03/2010	31/03/2009
Revenus des placements	0,969	0,854
Charges de gestion des placements	- 0,157	- 0,160
REVENUS NET DES PLACEMENTS	0,812	0,694
Autres produits	-	-
Autres charges	- 0,039	- 0,049
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	0,773	0,645
Régularisation du résultat d'exploitation	0,122	0,080
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,895	0,724
Variation des plus (ou moins) values potentielle sur titres	0,006	0,003
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres	0,027	0,279
Frais de négociation	- 0,002	- 0,008
Plus ou moins values sur titres et frais négociation	0,031	0,274
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE	0,804	0,919
Droits d'Entrée et de sortie	-	-
RÉSULTAT NON DISTRIBUABLE DE L'EXERCICE	0,031	0,274
Régularisation du résultat non distribuable	0,186	0,112
SOMMES NON DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE	0,217	0,387
Distribution de dividendes	-	-
Valeur Liquidative	105,504	102,395

Note 4.2.2. Ratios de gestion des placements

Désignation	31/03/2010	31/03/2009
Charges de gestion des placements / Actif Net Moyen	0,0418%	0,1789%
Autres charges / Actif Net Moyen	0,0104%	0,0549%
Résultat distribuable Exercice / Actif Net Moyen	0,2381%	0,8101%

4.2.3- Rémunération du gestionnaire, du dépositaire et des distributeurs

La gestion de AL HIFADH SICAV est confiée à la Tuniso-Saoudienne d'Intermédiation " TSI" , Celle-ci est chargée, des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la SICAV. En contrepartie de ses prestations, la TSI perçoit une rémunération TTC de 0,3% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La STUSID BANK assure les fonctions de dépositaire pour AL HIFADH SICAV, consistant notamment à conserver les titres et les fonds de la SICAV et d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortants. En contrepartie de ses services, La STUSID BANK perçoit une rémunération TTC de 0,15% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

La TSI et la STUSID BANK assurent le rôle de distributeur des actions de AL HIFADH SICAV. Pour l'ensemble de leurs prestations, les distributeurs perçoivent une rémunération TTC de 0,25% l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et répartie entre eux selon des critères arrêtés en commun accord.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

TUNISIE LEASING

Siège social : Centre Urbain Nord, Avenue Hédi Karray, 1082 - Tunis Mahrajène

La société Tunisie Leasing, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le 3 juin 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, Cabinet FINOR (Fayçal DERBEL) et Cabinet M.S.Louzir (Mohamed LOUZIR).

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(exprimé en dinars)

	Notes	31-déc 2 009	31-déc 2 008			31-déc 2009	31-déc 2008
ACTIFS				PASSIFS ET CAPITAUX PROPRES			
				PASSIFS			
Liquidités et équivalents de liquidités	3	2 204 835	600 365	Emprunts et ressources spéciales			
Créances sur la clientèle				Concours bancaires	10	7 475 557	7 328 455
Créances de leasing : Encours Financiers		373 005 404	327 935 751	Emprunts et dettes rattachées	11	269 494 682	250 766 060
Moins : provisions		(9 855 050)	(11 039 614)	Total Emprunts et ressources spéciales		276 970 239	258 094 514
	4	363 150 353	316 896 137	Autres Passifs			
Créances de leasing : Impayés		13 571 261	12 680 204	Dettes envers la clientèle	12	10 892 523	7 915 871
Moins : provisions		(11 082 967)	(10 698 652)	Fournisseurs et comptes rattachés	13	26 760 587	16 244 917
	5	2 488 294	1 981 552	Provisions pour passifs et charges	14	1 432 419	1 145 830
Intérêts constatés d'avance		(2 404 895)	(2 273 638)	Autres	15	4 125 976	4 115 152
Total des créances sur la clientèle		363 233 752	316 604 050	Total des autres Passifs		43 211 505	29 421 769
Portefeuille titres de placement		90 399	63 768				
Portefeuille d'investissement				CAPITAUX PROPRES			
Portefeuille d'investissement brut		32 320 880	23 040 093	Capital social		34 500 000	28 500 000
Moins : provisions		(827 875)	(471 958)	Réserves		29 488 507	15 988 507
Total Portefeuille d'investissement	6	31 493 004	22 568 135	Résultat reportés		11 807 946	6 708 545
Valeurs immobilisées				Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		75 796 452	51 197 051
Immobilisations incorporelles		2 496 724	2 364 627	Résultat de la période		10 540 466	8 788 901
Moins : amortissements		(2 210 385)	(1 947 559)	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION	16	86 336 918	59 985 952
	7	286 339	417 069				
Immobilisations corporelles		5 097 980	4 203 451				
Moins : amortissements		(2 397 982)	(2 199 949)				
	8	2 699 998	2 003 502				
Total des valeurs immobilisées		2 986 337	2 420 571				
Autres actifs	9	6 510 334	5 245 347				
TOTAL DES ACTIFS		406 518 663	347 502 235	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		406 518 663	347 502 235

ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN**au 31 décembre 2009***(Montants exprimés en dinars)*

	31 décembre 2009	31 décembre 2008
PASSIFS EVENTUELS	23 018 878	24 995 030
Cautions, avals et autres garanties données	23 018 878	24 995 030
ENGAGEMENTS DONNES	39 486 250	28 982 981
Engagements de financement en faveur de la clientèle	39 486 250	28 982 981
ENGAGEMENTS RECUS	62 699 834	58 770 405
Cautions reçues	1 190 000	330 000
Garanties reçues	6 192 737	6 077 411
Intérêts à échoir sur contrats actifs	55 317 097	52 362 994
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	9 547 489	19 323 213
Engagements sur titres (*)	9 547 489	923 376
Effets escomptés sur la clientèle	-	31 853
Emprunts extérieurs obtenus non encore encaissés	-	18 367 984

(*) Dont un montant de 8 454 631DT relatifs au contrat de portage en date du 30 décembre 2009 signé entre Tunisie Leasing et Amen Bank en vertu duquel Amen Bank, et sous demande de Tunisie Leasing, accepte de souscrire, en plus de sa participation à l'augmentation au capital de la société Maghreb Leasing Algérie (MLA), à 302 200 actions au profit de Tunisie Leasing de telle sorte que cette dernière détienne en propriété et en portage et compte tenu des actions gratuites relatives à l'incorporation de la prime d'émission 30% du capital de MLA.

Ce montant sera remboursé annuellement par septième en contre partie de l'engagement ferme et irrévocable de l'Amen Bank de céder exclusivement la totalité de ces 302 200 actions et les actions gratuites y afférentes.

ETAT DE RESULTAT
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009
(exprimé en dinars)

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Intérêts de credit bail		35 459 909	32 585 850
Variation des produits réservés		151 846	505 951
Total du revenu de leasing	17	35 611 755	33 091 801
Autres produits d'exploitation	18	622 509	526 338
TOTAL PRODUITS D'EXPLOITATION		36 234 264	33 618 139
CHARGES FINANCIERES NETTES	19	(17 096 879)	(16 245 413)
PRODUITS DES PLACEMENTS	20	2 020 854	2 172 102
PRODUIT NET		21 158 239	19 544 828
Charges de personnel	21	(4 497 939)	(3 829 046)
Autres charges d'exploitation	22	(3 602 955)	(3 301 779)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	648 403	(850 302)
Dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres	24	(250 918)	396 085
Dotations aux amortissements des valeurs immobilisées	25	(499 261)	(502 932)
Dotations aux provisions pour risques divers	26	(110 807)	(437 872)
RESULTAT D'EXPLOITATION		12 844 763	11 018 983
Autres gains ordinaires	27	361 281	251 621
Autres pertes ordinaires	28	(1 663)	(281 712)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		13 204 381	10 988 893
Reprises sur provisions pour impôt différé		0	27 849
Impôt sur les bénéfices	29	(2 663 915)	(2 227 841)
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT		10 540 466	8 788 901
Eléments extraordinaires		0	0
RESULTAT NET DE LA PERIODE		10 540 466	8 788 901
Résultat par action		1,773	1,490

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>Exercice</u>	
		<u>2009</u>	<u>2008</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements reçus des clients	30	245 837 303	218 548 378
Décaissements pour financement de contrats de leasing	31	(242 377 774)	(235 376 271)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	32	(7 568 090)	(6 899 901)
Intérêts payés	33	(15 994 829)	(16 068 734)
Impôts et taxes payés	34	(3 990 466)	(1 871 931)
Autres flux de trésorerie	35	2 244 140	3 243 785
		<u>(21 849 715)</u>	<u>(38 424 673)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	36	(1 117 422)	(1 665 266)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	37	67 520	37 086
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	38	(11 486 336)	(3 167 200)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières	39	2 205 548	6 717 746
		<u>(10 330 690)</u>	<u>1 922 366</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions	16	20 000 000	-
Dividendes et autres distributions	40	(4 189 336)	(4 198 987)
Encaissements provenant des emprunts	11	182 154 500	136 091 500
Remboursement d'emprunts	11	(151 827 392)	(103 020 111)
Flux liés au financement à court terme	11	(12 500 000)	(500 000)
		<u>33 637 772</u>	<u>28 372 402</u>
		<u>1 457 366</u>	<u>(8 129 905)</u>
Variation de trésorerie			
Liquidités et équivalents de liquidités en début de période	41	(6 728 090)	1 401 815
Liquidités et équivalents de liquidités en fin de période	41	(5 270 722)	(6 728 090)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société a été créée en octobre 1984 avec pour objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel.

L'assemblée générale extraordinaire du 5 avril 1994 a étendu l'objet social aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie Factoring ».

Le capital initial s'élève à quatre millions de Dinars (4.000.000) divisé en quatre cent mille (400.000) actions de dix dinars chacune.

L'assemblée générale extraordinaire du 25 août 1992 a décidé de porter le capital à : 8.000.000 Dinars par la création de 400.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital social par incorporation directe d'une somme de 2.000.000 Dinars à prélever sur les réserves.

Cette augmentation a été réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 2.000.000 Dinars à la création de 200.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 800.000 actions en quatre tranches égales de 50.000 actions chacune portant jouissance respectivement le 1er janvier 1993, le 1er janvier 1994, le 1er janvier 1995 et le 1er janvier 1996.

L'assemblée générale extraordinaire du 1^{er} novembre 2001 a décidé d'augmenter le capital social par incorporation d'une somme de 10.000.000 Dinars, à prélever sur le compte « Report à nouveau ».

Cette augmentation est réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme de 10.000.000 Dinars à la création de 1.000.000 actions nouvelles de 10 Dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 1.000.000 actions en quatre tranches égales de 250.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2001, le 1er janvier 2002, le 1er janvier 2003 et le 1er janvier 2004.

L'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006 a décidé de réduire le nominal de l'action de Tunisie Leasing de 10 Dinars à 5 Dinars. En conséquence, le nombre d'actions composant le capital social est porté de 2.000.000 à 4.000.000 d'actions.

La même assemblée a décidé d'augmenter le capital de la société :

- d'un montant de 7.500.000 dinars pour le porter à 27.500.000 dinars par la création de 1.500.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, totalement souscrites et libérées en numéraire moyennant une prime d'émission de 5 Dinars par action ; et
- d'une somme de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves à prélever sur le compte « résultats reportés ». Ladite somme serait affectée à la création et à la libération intégrale de 500.000 actions nouvelles de 5 dinars chacune, attribuées gratuitement aux propriétaires des 5.500.000 actions en cinq tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2007, le 1^{er} janvier 2008, le 1^{er} janvier 2009, le 1^{er} janvier 2010 et le 1^{er} janvier 2011.

L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation serait réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 34.500.000 Dinars, divisé en 6.900.000 actions de 5 Dinars chacune.

L'activité de la société est régie par les lois n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédits, et n° 94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

NOTE 2 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

2-1 Base de préparation des états financiers

Les états financiers de Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinars Tunisiens (DT).

Les états financiers comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan de la société sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

2-2 Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent aux actifs pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33%
- Constructions	20 ans	5%
- Constructions sur sol d'autrui	5 ans	20%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33%
- Installations générales	10 ans	10%

2-3 Créances de leasing

Les contrats de location financement établis par la société transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis par la société varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, la société enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'entrée en vigueur, à partir du premier janvier 2008, de la norme comptable relative aux contrats de location (NCT 41), approuvée par l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008, la société comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location financement selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

2-4 Dépréciation des créances

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

2-4-1 Les classes sont au nombre de 5 :

Minimum de provision
A appliquer par classe

. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité,
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés,
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement,
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais,
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

2-4-2 Les garanties reçues

La prise en compte et l'évaluation des garanties détenues par la société est effectuée conformément aux règles de division, couverture des risques et suivi des engagements définies par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire de la BCT n° 91-24 du 17 décembre 1991 tel que modifiée par la circulaire BCT n°99-04.

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

2-4-3 La valeur du matériel en leasing

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2009

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge

A partir de 2009

Le Conseil d'Administration du 29 décembre 2009 a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

. Matériel standard	:	Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
. Matériel spécifique	:	Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
. Immeubles	:	Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

L'impact de ce changement d'estimation est évalué à D : 435 983 au titre de l'exercice 2009.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu ;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

2-5 Comptabilisation des revenus

Conformément à la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, la société ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts de crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location-financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créance de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

2-6 Portefeuille titres

Les titres de participation et les titres immobilisés sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition.

2-7 Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

2-8 Impôts sur les bénéfices

La société est soumise à l'impôt sur les bénéfices selon les règles du droit commun. Elle ne bénéficie à ce titre d'aucune exonération résultant d'avantages fiscaux accordés ou autres.

Les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles objets de contrats de leasing sont admis en déduction pour la détermination du bénéfice imposable et ce, en vertu des dispositions de la loi de finances 2000-98 du 25 décembre 2000.

L'article 44 de la loi des finances pour la gestion 2008 a abrogé ces dispositions, et ce, pour les amortissements financiers relatifs aux équipements, matériels et immeubles exploités dans le cadre des contrats de leasing à partir du 1^{er} janvier 2008.

Par ailleurs et depuis 1996, les dispositions du paragraphe I de l'article 48 du code de l'IRPP et de l'IS sont applicables aux sociétés de leasing. Ainsi, les provisions au titre des créances douteuses sont déductibles en totalité et dans la limite du bénéfice imposable.

2-9 Taxe sur la valeur ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créateur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoient que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 3 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

Le détail des liquidités et équivalents de liquidités est le suivant :

	31 décembre	
	2009	2008
- Banques	2 200 236	595 464
- Caisses	4 599	4 900
<u>Total</u>	<u>2 204 835</u>	<u>600 365</u>

NOTE 4 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les encours financiers des créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Créances de leasing (encours financiers)	365 767 619	324 470 342
- Créances échues (valeurs résiduelles échues)	1 573 663	434 971
- Créances en cours (encours des contrats décaissés et non mis en force)	5 664 122	3 030 438
<u>Total brut</u>	<u>373 005 404</u>	<u>327 935 751</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(9 840 807)	(11 030 598)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(14 243)	(9 016)
<u>Total des provisions</u>	<u>(9 855 050)</u>	<u>(11 039 614)</u>
<u>Total net</u>	<u>363 150 354</u>	<u>316 896 137</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur ce poste sont indiqués ci-après :

Solde au 31 Décembre 2008	<u>316 896 137</u>
<u>Additions de la période</u>	
- Investissements	220 876 056
- Relocations	867 130
<u>Retraits de la période</u>	
- Remboursement des créances échues	(165 645 676)
- Remboursement anticipé de créances	(8 997 871)
- Remboursement des valeurs résiduelles	(1 286 978)
- Relocations	(743 008)
<u>Provisions de la période</u>	
- Dotations	(2 361 509)
- Reprises	3 546 073
Solde au 31 Décembre 2009	<u>363 150 354</u>

4.1 : Analyse par secteur d'activité

L'encours des créances de leasing, se détaillent par secteur d'activité, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Agriculture	44 458 305	18 336 701
Bâtiments TP	88 015 654	35 999 368
Industrie		
Agro-alimentaire	53 508 481	20 213 256
Chimie	23 820 766	11 853 557
Energie	1 150 734	916 699
Textile	23 801 712	7 924 876
Autres industries	153 524 382	65 951 309
Tourisme		
Hôtellerie	9 085 211	3 040 546
Agences de voyage	15 889 484	4 555 490
Location de voiture	46 577 083	23 073 876
Autres Tourisme	7 372 237	2 727 460
Commerce et service		
Commerce	181 629 497	77 870 504
Transport	74 451 080	32 507 816
Audio-visuel	376 741	85 514
Professions libérales	35 729 962	17 719 260
Autres Services	107 398 709	50 229 172
Total	<u>866 790 038</u>	<u>373 005 404</u>

4.2 : Analyse par type de matériel

L'encours des créances de leasing, se détaillent par type de matériel, comme suit :

	<u>Valeur brute</u>	<u>Encours</u>
Matériel de transport léger	248 452 792	113 167 206
Matériel de transport léger Utilitaire	50 428 504	25 833 605
Matériel de transport lourd	120 989 666	46 637 826
Matériel BTP	117 537 774	54 873 478
Equipement industriel	116 812 369	38 184 149
Equipement informatique	12 522 037	4 722 106
Autres	75 290 406	29 869 626
Sous total	<u>742 033 548</u>	<u>313 287 996</u>
Immeubles de bureaux	39 865 783	20 223 925
Immeubles industriels ou commerciaux	84 890 707	39 493 483
Total	<u>866 790 038</u>	<u>373 005 404</u>

NOTE 5 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

Les impayés sur créances de leasing s'analysent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 010 419	2 758 827
- Intérêts de retard à facturer	25 385	31 181
<u>Montant brut</u>	<u>3 035 804</u>	<u>2 790 008</u>
A déduire :		
- Provisions	(260 375)	(341 418)
- Produits réservés (*)	(228 093)	(392 569)
<u>Montant net</u>	<u>2 547 336</u>	<u>2 056 022</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	10 386 899	9 741 637
- Créances radiées	148 558	148 558
<u>Montant brut</u>	<u>10 535 457</u>	<u>9 890 195</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 841 009)	(8 223 805)
- Produits réservés	(1 543 007)	(1 474 618)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>2 883</u>	<u>43 215</u>
-Agios réservés sur opérations de consolidation et de relocation	<u>(61 926)</u>	<u>(117 686)</u>
<u>Solde créances de leasing : Impayés</u>	<u>2 488 293</u>	<u>1 981 552</u>

(*) Dont 123.407 DT des agios réservés sur des créances ordinaires.

NOTE 5 : ANALYSE ET CLASSIFICATION DES CREANCES SUR LA CLIENTELE (suite)

	ANALYSE PAR CLASSE					TOTAL
	A	B 1	B 2	B 3	B 4	
	Actifs courants	Actifs nécessitant un suivi particulier	Actifs incertains	Actifs préoccupants	Actifs compromis	
Encours financiers	345 277 572	15 147 563	1 365 382	17	11 214 870	373 005 404
Impayés (1)	1 290 105	1 207 257	332 708	7 586	10 559 662	13 397 318
Avances et acomptes reçus (*)	(3 311 251)	(12 717)	-	-	(381 955)	(3 705 924)
Produits à recevoir	9 883	15 503	-	-	-	25 385
ENCOURS GLOBAL	343 266 308	16 357 605	1 698 090	7 603	21 392 577	382 722 183
Ratio des actifs non performants (B2, B3 et B4) (2)			0,44%	0,00%	5,64%	
ENGAGEMENTS HORS BILAN			6,08%			
	10 386 640	370 000	-	-	-	10 756 640
TOTAL ENGAGEMENTS	353 652 948	16 727 605	1 698 090	7 603	21 392 577	393 478 823
Produits réservés	-	-	62 347	2 921	1 644 350	1 709 619
Provisions affectées sur les impayés	-	-	128 189	2 341	8 970 854	9 101 384
Provisions affectées sur les encours	-	-	52 860	0	9 787 947	9 840 807
TOTAL PROVISIONS ET AGIOS RESERVES	-	-	243 397	5 262	20 403 152	20 651 810
ENGAGEMENTS NETS	353 652 948	16 727 605	1 454 693	2 341	989 425	372 827 014
Ratio de couverture des engagements par les provisions et agios réservés (3)			14,33%	69,21%	93,70%	
			87,95%			

(*) Présentés au niveau de la rubrique "Dettes envers la clientèle"

(1) Impayés hors créances radiées d'un montant de 148 558 DT, totalement provisionnées.

(2) Le ratio des actifs non performants s'établit au 31 Décembre 2009 à 6,08% contre 7,2% au 31 Décembre 2008.

(3) Le ratio de couverture des engagements par les provisions et les agios réservés s'établit au 31 Décembre 2009 à 87,95% contre 87,8% au 31 Décembre 2008.

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
Titres de participation	25 764 532	20 230 932
Titres immobilisés	6 531 050	2 209 209
Prêts au personnel	825 990	657 474
Echéances à moins d'un an sur prêts au personnel	226 850	226 698
Dépôts et cautionnements versés	22 457	21 280
<u>Montant brut</u>	<u>33 370 879</u>	<u>23 345 593</u>
A déduire :		
Versements restant à effectuer sur titres	(1 050 000)	(305 500)
<u>Montant libéré</u>	<u>32 320 879</u>	<u>23 040 093</u>
A déduire :		
Provisions pour dépréciation des titres de participation	(660 489)	(403 291)
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(147 910)	(49 190)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements versés	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(1 596)	(1 596)
<u>Montant net</u>	<u>31 493 003</u>	<u>22 568 135</u>

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres de participation" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Soldes au 31 Décembre 2008</u>	20 230 932	20 225 432	5 500
Additions de l'exercice			
- Libération de la moitié des 1 100 actions Esprit	-	5 500	(5 500)
- S.P.C.S	1 499 900	1 499 900	-
- Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	500 000	500 000	-
- Amen Santé	75 000	75 000	-
- Maghreb Leasing Algérie	3 958 700	3 958 700	-
Diminution des participations suite à la réduction de capital			
- Tuninvest International Sicar	(500 000)	(500 000)	-
<u>Solde au 31 Décembre 2009</u>	<u>25 764 532</u>	<u>25 764 532</u>	-

Les mouvements enregistrés durant la période sur le poste "Titres immobilisés" sont indiqués ci-après :

	<u>Montant total</u>	<u>Partie libérée</u>	<u>Partie non libérée</u>
<u>Solde au 31 Décembre 2008</u>	2 209 209	1 909 209	300 000
Additions de l'exercice			
- M.B.G	2 000 000	2 000 000	-
- Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	246 420	246 420	-
- Libération du 3 ^{ème} quart et du 4 ^{ème} quart des actions T.H.C.C	-	300 000	(300 000)
- Libération du 1er quart des actions T.H.C.C	1 400 000	350 000	1 050 000
- Société Méhari Beach Tabarka	1 000 000	1 000 000	-
- Les Ciments de Bizerte	500 020	500 020	-
- Société Touristique "OCEANA"	500 000	500 000	-
Cessions de l'exercice			
- Société Méhari Hammamet	(100 000)	(100 000)	-
- Hôtel GRANADA	(333 340)	(333 340)	-
- Société BYZACENE	(60 000)	(60 000)	-
- Etablissement Abdelmoula	(116 679)	(116 679)	-
- Tourisme Balnéaire et Saharien	(6 280)	(6 280)	-
- Société PROMOTEL	(108 300)	(108 300)	-
- Tunisian Health Care Centers	(600 000)	(600 000)	-
<u>Solde au 31 Décembre 2009</u>	<u>6 531 050</u>	<u>5 481 050</u>	<u>1 050 000</u>

NOTE 6 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (suite)

Les titres de participation s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>% détenu</u>
Tuninvest Sicar	352 645	5,000	1 931 664			1994/2001/2002	36,51%
Tunisie Sicar	65 999	10,000	659 990			1997	44,00%
Tunisie Valeurs	15 000	100,000	1 617 699			1991/92/96/98/2004	30,00%
Tuninvest International Sicar	75 000	10,000	750 000			1998	25,00%
Tunisie Factoring	545 448	10,000	2 399 970			1999	54,54%
Tunis Call Center	29 997	10,000	299 970		30 691	1998/2004/2005	28,57%
Sté Immob Méditerranéenne de Tunisie	33 306	100,000	3 330 600		387 790	1998/2003/2005/2009	81,23%
S T I F	1	10,000	10			2000	-
Tuninvest Innovations Sicar	150 000	10,000	1 500 000			2002	27,27%
Société moderne de titrisation	500	100,000	50 000		50 000	2002	10,00%
Esprit	6 100	10,000	61 000			2003/2007	3,05%
Tunisie LLD	501	100,000	10 822			2003	20,04%
Polyclinique La Marsa	420	100,000	99 540		69 394	2005	2,29%
S.P.C.S	149 990	10,000	1 499 900			2009	30,00%
Amen Santé	750	100,000	75 000			2009	15,00%
Maghreb Leasing Algeria	655 185		10 665 481			2006/2009	18,72%
Alios Finance	44 762		812 886			2006	4,60%
			25 764 532		537 875		

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Partie non libérée</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
* B.T.S	500	10,000	5 000			1997	
* Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,000	42 910		42 910	2000	(*)
* Société Méhari Hammamet	2 000	100,000	200 000			2005	(*)
* Société BYZACENE	1 200	100,000	120 000			2006	(*)
* Société PROMOTEL	2 167	100,000	216 700			2006	(*)
* Tunisian Health Care Centers	140 000	10,000	1 400 000	1 050 000	105 000	2009	(*)
* Société Golden Yasmin Loisirs	30 000	10,000	300 000			2008	(*)
* M.B.G	20 000	100,000	2 000 000			2009	(*)
* Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,500	246 420			2009	(*)
* Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,000	1 000 000			2009	(*)
* Les Ciments de Bizerte	43 480	11,500	500 020		122 614	2009	-
* Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,000	500 000			2009	(*)
			6 531 050	1 050 000	270 524		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAU DES VALEURS IMMOBILISEES
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009
(Montants exprimés en dinars)

NOTE 7 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	2 319 367	132 098	34 060	-	2 485 525	1 947 558	262 827	-	2 210 385	275 140
Logiciels (en cours)		45 260	-	(34 060)	-	11 200	-	-	-	-	11 200
TOTAUX		2 364 627	132 098	-	-	2 496 725	1 947 558	262 827	-	2 210 385	286 340

NOTE 8 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain		38 751	-	-	-	38 751	-	-	-	-	38 751
Constructions	5%	38 692	-	-	-	38 692	1 341	1 935	-	3 276	35 416
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	359 006	190 810	-	90 795	459 021	131 504	79 417	38 401	172 520	286 501
Mobilier de bureau	10%	725 860	99 550	-	-	825 410	526 471	38 194	-	564 665	260 745
Matériel informatique	33%	1 237 601	90 287	-	-	1 327 888	1 105 326	84 888	-	1 190 214	137 674
Installations générales	10%	533 408	63 284	-	-	596 692	404 637	32 001	-	436 638	160 054
Constructions en cours		1 239 463	541 393	-	-	1 780 856	-	-	-	-	1 780 856
TOTAUX		4 203 451	985 324	-	90 795	5 097 980	2 199 949	236 435	38 401	2 397 983	2 699 997

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire.

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS

Les autres actifs courants se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Frais d'émission des emprunts	629 787	721 154
- Fournisseurs de biens, objets de contrats de leasing, avances et acomptes	876 301	404 026
- Avances et acomptes au personnel	13 120	14 542
- Crédit de TVA	2 001 893	1 493 973
- Compte courant Tunisie Factoring	-	59 330
- Compte courant S I M T	1 503 354	882 533
- Compte courant Tunisie LLD	18 575	208 737
- Compte courant MLA	133 845	175 069
- Adhérents, contrats résiliés	23 174	42 607
- Autres comptes débiteurs	270 805	365 690
- Produits à recevoir des tiers	492 758	511 114
- Produits à recevoir sur contrats de portages	242 024	178 453
- Compte d'attente	281 507	226 233
- Charges constatées d'avance	457 470	571 946
<u>Total brut</u>	<u>6 944 613</u>	<u>5 855 407</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(71 644)	(105 136)
- Provisions pour dépréciation des comptes adhérents	(23 457)	(42 890)
- Provisions pour dépréciation du compte d'attente	(52 374)	(52 374)
- Provisions pour dépréciation du compte courant MLA	(30 966)	(144 403)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(255 837)	(265 257)
<u>Total net</u>	<u>6 510 335</u>	<u>5 245 347</u>

NOTE 9 : AUTRES ACTIFS (SUITE)

TABLEAU DE MOUVEMENT DES FRAIS D'EMISSION DES EMPRUNTS
AU 31 DECEMBRE 2009
(exprimé en dinars)

Désignation	Taux de résorption	Valeur brute			Résorptions			Valeur comptable nette
		Début de période	Addition	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Fin de période	
Frais d'émission des emprunts	Durée de l'emprunt	1 714 471	262 987	1 977 458	993 317	354 354	1 347 671	629 787
TOTAUX		1 714 471	262 987	1 977 458	993 317	354 354	1 347 671	629 787

Les frais d'émission et de remboursement des emprunts sont résorbés au prorata des intérêts courus.

NOTE 10 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

Les concours bancaires se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Banques, découverts	7 475 557	7 328 455
<u>Total</u>	<u>7 475 557</u>	<u>7 328 455</u>

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
Emprunts		
- Banques locales	65 577 024	61 070 027
- Banques étrangères	57 583 875	33 444 764
- Emprunts obligataires	119 000 000	114 000 000
- Billets de trésorerie	22 500 000	35 000 000
- Trésor Tunisien	-	3 319 000
<u>Total Emprunts</u>	<u>264 660 899</u>	<u>246 833 791</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus sur emprunts bancaires locaux	554 114	637 477
- Intérêts courus sur emprunts bancaires étrangers	611 403	480 882
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 668 266	2 685 426
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	128 482
<u>Total Dettes Rattachées</u>	<u>4 833 783</u>	<u>3 932 267</u>
<u>Total</u>	<u>269 494 682</u>	<u>250 766 060</u>

Les mouvements enregistrés sur le poste « Emprunts et dettes rattachées » sont récapitulés dans le tableau suivant :

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
<u>BANQUES LOCALES</u>	61 070 027	111 000 000	106 493 003	65 577 024	23 687 500	41 889 524
* AMEN BANK	2 187 500	-	1 750 000	437 500	-	437 500
* AMEN BANK	8 750 000	-	2 500 000	6 250 000	3 750 000	2 500 000
* STUSID BANK	3 437 500	-	1 250 000	2 187 500	937 500	1 250 000
* AL BARAKA BANK	25 000 000	76 000 000	82 000 000	19 000 000	-	19 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* BANQUE DE L'HABITAT	1 486 027	-	827 003	659 024	-	659 024
* CITIBANK	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	3 000 000	3 000 000	3 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* CITIBANK	2 000 000	2 000 000	2 000 000	2 000 000	-	2 000 000
* CITIBANK	2 000 000	3 000 000	2 000 000	3 000 000	-	3 000 000
* BTE	1 875 000	-	1 250 000	625 000	-	625 000
* BTE	3 334 000	-	1 666 000	1 668 000	-	1 668 000
* ATTIJARI BANK 2008	2 000 000	-	1 250 000	750 000	-	750 000
* ATTIJARI BANK 2009	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT 2009/1	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* BIAT 2009/2	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
<u>BANQUES ETRANGERES</u>	33 444 764	36 154 500	12 015 389	57 583 875	42 719 332	14 864 543
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 840 667	-	613 404	1 227 263	577 951	649 313
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 701 942	-	680 782	1 021 160	340 391	680 769
* Crédit FMO V	9 041 500	-	3 013 833	6 027 667	3 013 833	3 013 833
* JEXIM BANK	3 517 238	-	1 406 894	2 110 344	703 448	1 406 896
* BEI (credit participatif)	474 398	-	100 000	374 398	374 398	-
* B.E.I	9 775 548	-	3 361 215	6 414 333	4 489 034	1 925 299
* B.E.I	-	18 154 500	-	18 154 500	14 727 669	3 426 831
* PROPARCO	3 026 471	-	1 677 264	1 349 207	749 609	599 598
* PROPARCO	-	18 000 000	-	18 000 000	16 000 000	2 000 000
* OPEC FUND	4 067 000	-	1 161 997	2 905 003	1 743 000	1 162 003
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	94 514 791	147 154 500	118 508 392	123 160 899	66 406 832	56 754 067

NOTE 11 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes	Fin de période	
					Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2003	2 000 000	0	2 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2004	3 000 000	0	3 000 000	0	0	0
* Emprunt obligataire 2004 II	6 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* Emprunt obligataire 2005 I	6 000 000	0	3 000 000	3 000 000	0	3 000 000
* Emprunt obligataire 2006 I	9 000 000	0	3 000 000	6 000 000	3 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	16 000 000	0	4 000 000	12 000 000	8 000 000	4 000 000
* Emprunt obligataire 2007 I	12 000 000	0	3 000 000	9 000 000	6 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2007 II	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 I	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 II	15 000 000	0	3 000 000	12 000 000	9 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2008 III	15 000 000	0	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt obligataire 2009 I	0	15 000 000	0	15 000 000	12 000 000	3 000 000
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	0	20 000 000	0	20 000 000	16 000 000	4 000 000
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	114 000 000	35 000 000	30 000 000	119 000 000	84 000 000	35 000 000
<u>AUTRES EMPRUNTS</u>						
* BILLETS DE TRESORERIE	35 000 000	122 250 000	134 750 000	22 500 000	0	22 500 000
* TRESOR TUNISIEN	3 319 000	0	3 319 000	0	0	0
TOTAL DES AUTRES EMPRUNTS	38 319 000	122 250 000	138 069 000	22 500 000	0	22 500 000
TOTAL GENERAL	246 833 791	304 404 500	286 577 392	264 660 899	150 406 832	114 254 067

NOTE 12 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	31 décembre	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	3 705 924	3 045 810
- Dépôts et cautionnements reçus	7 186 599	4 870 061
<u>Total</u>	<u>10 892 523</u>	<u>7 915 871</u>

NOTE 13 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

L'analyse des comptes des fournisseurs se présente comme suit :

	31 décembre	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
<i><u>Fournisseurs d'exploitation</u></i>		
- Factures d'achats de biens ou de prestation de services	275 831	149 429
- Factures non parvenues	322 724	308 436
<u>Sous total</u>	<u>598 555</u>	<u>457 865</u>
<i><u>Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing</u></i>		
- Factures d'achats	5 161 850	2 492 887
- Effets à payer	19 730 118	12 586 403
- Factures non parvenues	646 600	204 216
- Retenues de garantie	623 464	503 546
<u>Sous total</u>	<u>26 162 032</u>	<u>15 787 051</u>
<u>Solde des fournisseurs et comptes rattachés</u>	<u>26 760 587</u>	<u>16 244 917</u>

NOTE 14 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour passifs et charges se détaillent par nature comme suit :

	31 décembre	
	<u>2009</u>	<u>2008</u>
- Provisions pour risques non identifiés	419 266	419 266
- Autres provisions pour risques	1 013 153	726 564
<u>Total des provisions</u>	<u>1 432 419</u>	<u>1 145 830</u>

NOTE 15 : AUTRES

Le détail des autres passifs est le suivant :

	31 décembre	
	2009	2008
- Personnel, remunerations dues	209	12 187
- Personnel, provisions pour congés payés	317 405	292 171
- Personnel, autres charges à payer	1 371 603	846 166
- Etat, retenues sur salaires	39 483	38 101
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	423 056	286 513
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	10 175	6 008
- Etat, impôts sur les bénéfices	586 855	971 425
- Etat, autres impôts et taxes à payer	111 364	241 296
- Actionnaires, dividendes à payer	5 664	5 500
- C.N.S.S	161 129	143 996
- Autres comptes créditeurs	612 368	768 988
- Diverses charges à payer	323 143	225 000
- Charges à payer sur contrats de portage	47 121	180 400
- Produits constatés d'avance	116 401	97 401
<u>Total</u>	<u>4 125 976</u>	<u>4 115 152</u>

NOTE 16 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	31 décembre	31 décembre
	2009	2008
- Capital social	(A) 34 500 000	28 500 000
- Réserve légale	(B) 3 211 665	3 211 665
- Réserves affectées à l'augmentation du capital	-	1 500 000
- Autres réserves	3 776 843	3 776 843
- Prime d'émission	22 500 000	7 500 000
- Résultats reportés	11 807 946	6 708 545
<u>Total des capitaux propres avant résultat de la période</u>	<u>75 796 452</u>	<u>51 197 051</u>
Résultat de la période	10 540 466	8 788 901
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	(C) <u>86 336 918</u>	<u>59 985 952</u>
<u>Résultat par action:</u>		
Résultat de la période (1)	10 540 466	8 788 901
Nombre d'actions (2) (*)	5 943 836	5 900 000
Résultat par action (1) / (2)	(D) 1,773	1,490

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation serait réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1er janvier 2009 et le 1er janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 34.500.000 Dinars divisé en 6.900.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) La réserve légale a été constituée conformément aux dispositions de l'article 287 du code des sociétés commerciales.

La société doit affecter au moins 5% de son résultat net, majoré des résultats reportés des exercices antérieurs, à la réserve légale jusqu'à ce qu'elle soit égale à 10% du capital social ; cette réserve ne peut pas faire l'objet de distribution.

(C) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites le calcul du résultat par action au 31 décembre 2009 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2009.

(D) Voir tableau de mouvements ci-joint :

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES
PERIODE CLOSE LE 31 DECEMBRE 2009
(exprimé en dinars)

Capital social	Prime d'émission	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total	
Solde au 31 Décembre 2007	28 000 000	7 500 000	2 000 000	2 637 531	3 776 843	6 050 574	5 432 105	55 397 052
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008			574 134		4 857 971	(5 432 105)	-	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007					(4 200 000)		(4 200 000)	
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000	(500 000)					-	
Résultat au 31 décembre 2008						8 788 901	8 788 901	
Solde au 31 Décembre 2008	28 500 000	7 500 000	1 500 000	3 211 665	3 776 843	6 708 545	8 788 901	59 985 952
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009					8 788 901	(8 788 901)	-	
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008					(4 189 500)		(4 189 500)	
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000	(500 000)					-	
Première résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009		(1 000 000)			1 000 000		-	
Augmentation de capital approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000	15 000 000					20 000 000	
Quatrième résolution approuvée par L'A.G.E du 04/06/2009	500 000				(500 000)		-	
Résultat au 31 décembre 2009						10 540 466	10 540 466	
Solde au 31 Décembre 2009	34 500 000	22 500 000	-	3 211 665	3 776 843	11 807 946	10 540 466	86 336 918

NOTE 17 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus de leasing se présente ainsi :

	31 décembre	
	2009	2008
Intérêts conventionnels	34 591 510	31 349 637
Intérêts intercalaires	389 668	397 431
Intérêts de retard	478 731	838 782
<u>Total des intérêts de crédits bail</u>	<u>35 459 909</u>	<u>32 585 850</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(152 842)	(190 092)
. Intérêts de retard	(169 389)	(136 895)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	222 991	520 408
. Intérêts de retard antérieurs	251 086	312 530
<u>Variation des produits réservés</u>	<u>151 846</u>	<u>505 951</u>
<u>Total des revenus de leasing</u>	<u>35 611 755</u>	<u>33 091 801</u>

NOTE 18 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

L'analyse des autres produits d'exploitation se présente ainsi :

	31 décembre	
	2009	2008
- Produits sur cessions anticipées de contrat de leasing	245 849	208 301
- Commissions d'assurance	376 660	318 037
<u>Total des autres produits d'exploitation</u>	<u>622 509</u>	<u>526 338</u>

NOTE 19 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Intérêts des emprunts obligataires	7 642 690	6 605 348
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	3 611 449	3 475 323
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 346 769	2 540 484
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	354 354	326 172
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>13 955 262</u>	<u>12 947 327</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 094 458	729 034
- Intérêts sur opérations de financement	2 003 767	2 478 517
- Pénalités fiscales et sociales	266	1 496
- Pertes de change	-	1 011
- Gains de change	(137 472)	-
- Autres	180 598	88 028
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>3 141 617</u>	<u>3 298 086</u>
<u>Total général</u>	<u>17 096 879</u>	<u>16 245 413</u>

NOTE 20 : PRODUITS DES PLACEMENTS

Les produits des placements se détaillent comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Produits des participations	1 656 102	1 794 426
- Produits des titres Immobilisés	299 631	327 118
- Revenus des autres créances immobilisées	63 006	49 737
- Revenus des valeurs mobilières de placement	2 115	821
<u>Total</u>	<u>2 020 854</u>	<u>2 172 102</u>

NOTE 21 : CHARGES DE PERSONNEL

L'analyse de ce poste se présente comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Salaires et compléments de Salaires	2 508 468	2 116 052
- Bonus	1 184 000	946 000
- Indemnités représentatives de frais	117 696	115 560
- Cotisations de sécurité sociale sur salaires	483 980	419 112
- Autres charges sociales	203 795	232 322
<u>Total</u>	<u>4 497 939</u>	<u>3 829 046</u>

NOTE 22 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

Le détail des autres charges d'exploitation se présente comme suit :

	31 décembre	
	2009	2008
- Achat de matières et fournitures	88 421	83 434
<u>Total des achats</u>	<u>88 421</u>	<u>83 434</u>
- Locations	348 450	325 801
- Charges locatives et de copropriété	65 052	47 661
- Entretien et réparations	178 831	174 414
- Primes d'assurances	50 230	43 528
- Etudes, recherches et divers services extérieurs	333 068	317 908
<u>Total des services extérieurs</u>	<u>975 631</u>	<u>909 312</u>
- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	838 322	788 425
- Publicités, publications, relations publiques	375 902	324 118
- Déplacements, missions et réceptions	518 553	499 031
- Frais postaux et de télécommunications	196 929	176 684
- Services bancaires et assimilés	333 373	251 223
<u>Total des autres services extérieurs</u>	<u>2 263 079</u>	<u>2 039 481</u>
- Jetons de présence	64 800	64 800
- Frais du contentieux	1 752	3 421
- Autres	7 062	7 400
<u>Total des charges diverses</u>	<u>73 614</u>	<u>75 621</u>
- Impôts et taxes sur rémunérations	81 831	63 482
- T.C.L	100 000	100 000
- Droits d'enregistrement et de timbres	20 379	30 449
<u>Total des impôts et taxes</u>	<u>202 210</u>	<u>193 931</u>
<u>Total général</u>	<u>3 602 955</u>	<u>3 301 779</u>

NOTE 23 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS SUR RISQUES CLIENTS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	31 décembre	
	2009	2008
- Dotations aux provisions affectées pour dépréciation des créances	3 786 469	4 610 821
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances	(4 434 872)	(3 760 519)
- Créances abandonnées des entreprises en difficultés	-	4 048 919
- Reprises sur créances abandonnées des entreprises en difficultés	-	(4 048 919)
<u>Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>(648 403)</u>	<u>850 302</u>

NOTE 24 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS POUR DEPRECIATION DES TITRES

Les dotations nettes aux provisions pour dépréciation des titres se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2009	2008
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres de participation	268 020	138 272
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres de participation	(10 822)	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(6 280)	(534 358)
<u>Total</u>	<u>250 918</u>	<u>(396 085)</u>

NOTE 25 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS DES VALEURS IMMOBILISEES

Les dotations de l'exercice aux amortissements des valeurs immobilisées se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2009	2008
- Dotations aux amortissements des Immobilisations incorporelles	262 827	240 811
- Dotations aux amortissements des Immobilisations corporelles	236 435	262 121
<u>Total</u>	<u>499 262</u>	<u>502 932</u>

NOTE 26 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations de l'exercice aux comptes d'amortissements, de résorptions et de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	31 décembre	
	2009	2008
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	39 521
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	35 888	351 340
- Dotations aux provisions pour risques et charges	286 589	63 703
- Reprises de provisions sur avances fournisseurs	(33 492)	-
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(178 178)	(16 692)
<u>Total</u>	<u>110 807</u>	<u>437 872</u>

NOTE 27 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

Le détail des autres gains ordinaires est le suivant :

	31 décembre	
	2009	2008
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	15 126	16 880
- Autres gains sur éléments exceptionnels	106 874	41 584
- Autres produits	239 281	193 157
<u>Total</u>	<u>361 281</u>	<u>251 621</u>

NOTE 28 : AUTRES PERTES ORDINAIRES

Le détail des autres pertes ordinaires est le suivant :

	31 décembre	
	2009	2008
- Abandon de créances	-	206 937
- Apurement d'autres comptes	-	66 826
- Autres pertes sur éléments non récurrents ou exceptionnels	1 663	7 949
<u>Total</u>	<u>1 663</u>	<u>281 712</u>

NOTE 29 : IMPOT SUR LES BENEFICES

L'impôt sur les bénéfices a été liquidé, conformément aux dispositions du droit commun, de la manière suivante :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Bénéfice comptable	13 204 380	10 988 893
A réintégrer		
- Dotations aux Provisions pour Comptes Clients	4 376 966	4 812 797
- Diverses charges non déductibles	116 292	576 681
- Provisions fiscales constituées en 2006 pour affaires douteuses	4 746 301	-
A déduire		
- Reprises sur provisions comptables	195 280	621 191
- Dividendes	1 067 270	1 731 120
- Reprises sur provisions fiscales constituées en 2006 pour affaires douteuses	4 746 301	-
<u>Bénéfice fiscal avant provisions</u>	<u>16 435 088</u>	<u>14 026 060</u>
Provisions pour créances douteuses	3 786 469	4 610 821
Provisions pour dépréciation de titres cotés	122 614	-
<u>Bénéfice fiscal</u>	<u>12 526 005</u>	<u>9 415 239</u>
A déduire le montant réinvestis au titre des souscriptions d'actions soumises au minimum d'impôt	4 914 820	3 049 980
<u>Base imposable</u>	<u>7 611 185</u>	<u>6 365 259</u>
Impôt au taux de 35% (ou 20% du bénéfice fiscal)	2 663 915	2 227 841
Régularisation impôt	-	-
Impôt sur les sociétés	2 663 915	2 227 841
- Acomptes provisionnels payés	(2 076 506)	(1 212 187)
- Retenues sur placements	(554)	(44 229)
<u>Impôt à payer (report)</u>	<u>586 855</u>	<u>971 425</u>

NOTE 30 : ENCAISSEMENTS REÇUS DES CLIENTS

		31 décembre	
		2009	2008
- Impayés sur créances de leasing en début de période	+	12 531 646	15 996 480
- Impayés sur créances de leasing en fin de période	-	(13 422 703)	(12 531 646)
- Avances et acomptes reçus des clients en début de période	-	(3 045 810)	(3 329 412)
- Avances et acomptes reçus des clients en fin de période	+	3 705 924	3 045 810
- Plus ou moins values sur relocation	+ ou -	(124 122)	(356 004)
- Dépôts et cautionnements reçus début de période	-	(4 870 061)	(4 900 369)
- Dépôts et cautionnements reçus fin de période	+	7 186 599	4 870 061
- Intérêts constatés d'avance en début de période	-	(2 371 039)	(1 909 937)
- Intérêts constatés d'avance en fin de période	+	2 521 296	2 371 039
- TVA collectées	+	32 090 953	28 843 402
- Loyers encaissés	+	200 626 854	188 568 664
- Loyers encaissés d'avance en principal		-	(8 958 211)
- Intérêts de retard	+	478 731	838 782
- Créances virées en Pertes	-	(1 663)	(4 330 631)
- Remboursement des valeurs résiduelles	+	1 286 978	581 608
- Remboursements anticipés	+	8 997 871	9 540 440
- Produits sur cessions anticipées	+	245 849	208 302
<u>Encaissements reçus des clients</u>		<u>245 837 303</u>	<u>218 548 378</u>

NOTE 31 : DECAISSEMENTS POUR FINANCEMENT DE CONTRATS DE LEASING

		31 décembre	
		2009	2008
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en début de période	+	15 787 051	20 744 344
- Fournisseurs de biens objet de contrats de leasing en fin de période	-	(26 162 031)	(15 787 051)
- Fournisseurs, avances en début de période	-	(404 026)	(3 942 816)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	876 301	404 026
- Investissements pour financement de contrats de leasing	+	220 876 056	205 350 587
- TVA sur Investissements	+	31 404 423	28 607 181
<u>Décaissements pour financement de contrats de leasing</u>		<u>242 377 774</u>	<u>235 376 271</u>

NOTE 32 : SOMMES VERSEES AUX FOURNISSEURS ET AU PERSONNEL

	31 décembre		
	2009	2008	
- Avances et acomptes au personnel en début de période	-	(14 542)	(17 997)
- Avances et acomptes au personnel en fin de période	+	13 120	14 542
- Charges constatées d'avance en début de période	-	(571 946)	(551 136)
- Charges constatées d'avance en fin de période	+	457 470	571 946
- Fournisseurs d'exploitation en début de période	+	457 865	321 424
- Fournisseurs d'exploitation en fin de période	-	(598 555)	(457 865)
- Personnel, rémunérations dues en début de période	+	12 187	1 265
- Personnel, rémunérations dues en fin de période	-	(209)	(12 187)
- Personnel, provisions pour CP en début de période	+	292 171	241 650
- Personnel, provisions pour CP en fin de période	-	(317 405)	(292 171)
- Personnel, autres charges à payer en début de période	+	846 166	468 144
- Personnel, autres charges à payer en fin de période	-	(1 371 603)	(846 166)
- Etat, retenues sur salaires en début de période	+	38 101	32 341
- Etat, retenues sur salaires en fin de période	-	(39 483)	(38 101)
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en début de période	+	286 513	402 174
- Etat, retenues sur hon, com et loyers en fin de période	-	(423 056)	(286 513)
- C.N.S.S en début de période	+	143 996	121 534
- C.N.S.S en fin de période	-	(161 129)	(143 996)
- Diverses Charges à payer en début de période	+	225 000	166 753
- Diverses Charges à payer en fin de période	-	(323 143)	(225 000)
- Charges à payer sur contrats de portage en début de période	+	180 400	130 931
- Charges à payer sur contrats de portage en fin de période	-	(47 121)	(180 400)
- TVA, payées sur biens et services	+	584 610	541 835
- Charges de personnel	+	4 497 939	3 829 046
- Autres charges d'exploitation	+	3 602 954	3 301 779
- Impôts et taxes	-	(202 210)	(193 931)
<u>Sommes versés aux fournisseurs et au personnel</u>		<u>7 568 090</u>	<u>6 899 901</u>

NOTE 33 : INTERETS PAYES

	31 décembre		
	2009	2008	
- Frais d'émission d'emprunt	+	262 987	511 758
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en début de période	+	6 008	19 208
- Etat, retenue sur revenus des capitaux en fin de période	-	(10 175)	(6 008)
- Intérêts courus sur emprunts obligataires début de période	+	2 685 426	1 932 209
- Intérêts courus sur emprunts obligataires fin de période	-	(3 668 266)	(2 685 426)
- Intérêts courus sur emprunts locaux en début de période	+	637 477	899 485
- Intérêts courus sur emprunts locaux en fin de période	-	(554 114)	(637 477)
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en début de période	+	480 882	555 609
- Intérêts courus sur emprunts étrangers en fin de période	-	(611 403)	(480 882)
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en début de période		128 482	169 499
- Intérêts courus sur billets de trésorerie en fin de période		0	(128 482)
- Charges financières	+	16 991 879	16 245 413
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	-	(354 354)	(326 172)
<u>Intérêts payés</u>		<u>15 994 829</u>	<u>16 068 734</u>

NOTE 34 : IMPOTS ET TAXES PAYES

		31 décembre	
		2009	2008
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider en début de période	+	971 425	288 510
- Etat, impôts sur les bénéfiques à liquider en fin de période	+ ou -	(586 855)	(971 425)
- Acomptes provisionnels	+ ou -	-	-
- Etat, autres impôts et taxes à payer en début de période	+	241 296	374 370
- Etat, autres impôts et taxes à payer en fin de période	-	(111 364)	(241 296)
- TVA payées	+	609 839	-
- Impôts et taxes	+	202 210	193 931
- Impôts sur les bénéfiques	+	2 663 915	2 227 841
<u>Impôts et taxes payés</u>		<u>3 990 466</u>	<u>1 871 931</u>

NOTE 35 : AUTRES FLUX DE TRESORERIE

		31 décembre	
		2009	2008
- Produits à recevoir des tiers en début de période	+	511 114	224 349
- Produits à recevoir des tiers en fin de période	-	(492 758)	(511 114)
- Produits à recevoir sur contrats de portages en début de période	+	178 453	445 282
- Produits à recevoir sur contrats de portages en fin de période	-	(242 024)	(178 453)
- Autres comptes débiteurs en début de période	+	365 690	206 134
- Autres comptes débiteurs en fin de période	-	(270 805)	(365 690)
- Compte courant Tunisie Factoring en début de période	+	59 330	69 352
- Compte courant Tunisie Factoring en fin de période	-	-	(59 330)
- Compte courant SIMT en début de période	+	882 533	481 685
- Compte courant SIMT en fin de période	-	(1 503 354)	(882 533)
- Compte courant Tunisie LLD en début de période	+	208 737	1 183 743
- Compte courant Tunisie LLD en fin de période	-	(18 575)	(208 737)
- Compte courant MLA en début de période	-	175 069	128 866
- Compte courant MLA en fin de période	-	(133 845)	(175 069)
- Compte Adhérents,contrats résiliés en début de période	-	42 607	42 607
- Compte Adhérents,contrats résiliés en fin de période	-	(23 174)	(42 607)
- Comptes d'attente en début de période	+	226 233	140 423
- Comptes d'attente en fin de période	-	(281 507)	(226 233)
- Placements en titres en début de période	+	63 768	6 632
- Placements en titres en fin de période	-	(90 399)	(63 768)
- Autres comptes créditeurs en début de période	-	(768 988)	(465 622)
- Autres comptes créditeurs en fin de période	+	612 368	768 988
- Produits des placements	+	2 020 854	2 172 102
- Autres produits d'exploitation	+	376 660	318 037
- Autres gains ordinaires	+	346 155	234 741
<u>Autres flux de trésorerie</u>		<u>2 244 140</u>	<u>3 243 785</u>

NOTE 36 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31 décembre	
		2009	2008
- Fournisseurs, avances en début de période	-	-	(450)
- Fournisseurs, avances en fin de période	+	-	-
- Investissements en Immobilisations incorporelles	+	132 098	118 253
- Investissements en Immobilisations corporelles	+	985 324	1 547 463
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>1 117 422</u>	<u>1 665 266</u>

NOTE 37 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS CORPORELLES ET INCORPORELLES

		31 décembre	
		2009	2008
- Cessions d'immobilisations corporelles	+	52 394	20 206
- Produits nets sur cessions d'immobilisations propres	+	15 126	16 880
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles</u>		<u>67 520</u>	<u>37 086</u>

NOTE 38 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31 décembre	
		2009	2008
- Titres de participation libérés au cours de l'exercice	+	6 539 120	450 000
- Titres immobilisés libérés au cours de l'exercice	+	4 396 420	2 100 088
- Dépôts et cautionnements versés		1 177	2 000
- Prêts accordés au personnel au cours de l'exercice		549 619	615 112
<u>Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières</u>		<u>11 486 336</u>	<u>3 167 200</u>

NOTE 39 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOBILISATIONS FINANCIERES

		31 décembre	
		2009	2008
- Titres immobilisés cédés au cours de l'exercice	+	1 324 599	5 827 787
- Titres de participation remboursés au cours de l'exercice	+	500 000	220 000
- Remboursements sur prêts au personnel	+	380 949	669 959
<u>Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières</u>		<u>2 205 548</u>	<u>6 717 746</u>

NOTE 40 : DIVIDENDES ET AUTRES DISTRIBUTIONS

		31 décembre	
		2009	2008
- Dividendes	+	4 189 500	4 200 000
- Actionnaires, dividendes à payer en début de période	+	5 500	4 487
- Actionnaires, dividendes à payer en fin de période	-	(5 664)	(5 500)
<u>Dividendes et autres distributions</u>		<u>4 189 336</u>	<u>4 198 987</u>

NOTE 41 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES A LA CLOTURE DE LA PERIODE

		31 décembre	
		2009	2008
- Banques	+	2 200 236	595 464
- Caisses	+	4 599	4 900
- Banques, découverts	-	(7 475 557)	(7 328 455)
<u>Liquidités et équivalents de liquidités</u>		<u>(5 270 722)</u>	<u>(6 728 090)</u>

NOTE 42 : VENTILATION DES ACTIFS ET DES PASSIFS SELON LEUR DUREE RESIDUELLE

En KDT	Inf à 3 mois	3 mois à 6 mois	6 mois à 1 an	1 an à 5 ans	Sup à 5 ans	Durée indéterminée	Total
ACTIFS							
Liquidités et équivalents de liquidités	2 205						2 205
Créances de Leasing	38 224	36 911	67 619	207 372	11 825	1 282	363 233
Portefeuille Titres de Placement	90						90
Portefeuille d'Investissement	245	160	108	3 314	1 000	25 613	30 440
Immobilisations incorporelles						286	286
Immobilisations Corporelles						2 700	2 700
Autres actifs	1 302	2 927	1 900	1 240	195		7 564
<u>Total</u>	42 066	39 998	69 627	211 926	13 020	29 881	406 518
PASSIFS							
Concours bancaires	7 475						7 475
Emprunts et Dettes Rattachés	44 982	27 945	46 331	149 667	570		269 495
Dettes envers la Clientèle	1 715	1 347	2 015	2 757	3 059		10 893
Fournisseurs et comptes rattachés	23 269	3 491					26 760
Provisions						1 432	1 432
Autres	3 130	525	471				4 126
CAPITAUX PROPRES			5 440			80 897	86 337
<u>Total</u>	80 571	33 308	54 257	152 424	3 629	82 329	406 518
<u>Position nette</u>	(38 505)	6 690	15 370	59 502	9 391	(52 448)	0

NOTE 43 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Tunisie Factoring (TF)****Cautions données**

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 54,54%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2009 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Tunis Call Center (TCC)**Prestations facturées à TL**

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 123 KDT.

SIMT**Avances en compte courant**

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 363 KDT au 31 décembre 2009.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2009 s'élèvent à 97 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2009 s'élève à 140 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 178 KDT au 31 décembre 2009 conformément au contrat de location.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2009 (en principal) s'élève à 279 KDT.

Tunisie LLD**Engagement Leasing**

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force 81 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 4 350 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 606 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 8 445 KDT.

Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans la quelle TL détient 30% du capital, est débiteur de 134 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2009 dans ce cadre, s'élèvent à 142 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger).

L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2009 à 69 millions de dinars algériens.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 287 millions de dinars algériens.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 496 millions de dinars algériens.

Tunisie Valeurs

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 12 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 3 194 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 440 KDT en HT.

TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)**Engagement leasing**

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 12 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 1 897 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 000 KDT.

Société Dar El Jeld**Engagement leasing**

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force 2 contrats au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 660 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 26 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 635 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 200 KDT.

AMEN BANK

Au 31 décembre 2009, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- ✓ Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 7 386 479DT créateur,
- ✓ Les emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 6 687 500DT,
- ✓ Tunisie Leasing a enregistré dans son hors bilan une dette d'un montant de 8 454 613DT correspondant au montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).
Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de sept ans.
- ✓ Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 525 208DT.

Rémunération des dirigeants

- ✓ Le Président du Conseil d'Administration a bénéficié au titre de 2009 de :
 - Une indemnité brute de D : 140 000
 - Deux voitures de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à D : 25 261.
- ✓ Le Directeur Général a bénéficié au titre de 2009 de :
 - Une rémunération brute de base de D : 135 000 et d'une prime d'intéressement de D : 83 563.
 - Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à D : 31 738.

✓ Le Directeur Général Adjoint a bénéficié au titre de 2009 de :

- Une rémunération brute de base de D : 110 000 et d'une prime d'intéressement de D : 66 851.
- Une voiture de fonction dont les frais s'y rattachant (amortissements inclus) se sont élevés à D : 17 247.

Ces attributions ont été décidées par le comité des rémunérations et ce, sur proposition du conseil d'administration réuni le 04 juin 2009.

NOTE 44 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 Avril 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats Financiers - Exercice Clos le 31 Décembre 2009

Messieurs les Actionnaires de TUNISIE LEASING

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale du 4 juin 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport sur le contrôle des états financiers de la Société « Tunisie Leasing » pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de 406.518.663DT et un bénéfice net de 10.540.466DT, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « Tunisie Leasing » comprenant le bilan arrêté au 31 décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie.

Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers de la Société « Tunisie Leasing » sont réguliers et sincères et donnent, dans tout leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 décembre 2009, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Vérifications et informations spécifiques

4- Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice.

5- Nous avons également, dans le cadre de notre audit, procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

6- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et n'avons pas d'observations à formuler sur la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la Tunisie Leasing eu égard à la réglementation en vigueur, à l'exception des dispositions de l'arrêté du ministre des finances du 28 août 2006 qui ne sont pas encore entièrement respectées.

Tunis, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu

Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Etats financiers - Exercice Clos le 31 Décembre 2009

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing,

I- En application des dispositions de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales et l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, nous reportons ci-dessous sur les conventions conclues et opérations réalisées au cours de l'exercice 2009.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations. Il ne nous appartient pas en conséquence, de rechercher spécifiquement l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

TL a émis en 2009 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 496 millions de dinars algériens.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 27 Août 2009.

II- Par ailleurs, l'exécution des conventions suivantes, approuvées au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice 2009 :

1. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de Tunisie Factoring (TF), dans laquelle TL détient directement 54,54% du capital, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Au 31 décembre 2009, les cautions données au profit de Citibank, s'élèvent à 11 000 KDT.

2. TL a fourni une caution solidaire en faveur de la SIMT, au titre d'un prêt de 500 KDT contracté auprès d'Amen Bank, pour les besoins de la construction du siège social et d'un dépôt ;

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt restant dû (en principal) s'élève à 279 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 août 2005.

3. Les avances en compte courant accordées par TL à SIMT rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 363 KDT au 31 décembre 2009. Les produits relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 97 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 14 avril 2006.

4. TL a émis en 2007 une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'ARAB BANK PLC (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt restant dû (en principal et en intérêts) s'élève à 69 millions de dinars algériens.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007.

5. Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 287 millions de dinars algériens.

6. Tunisie Leasing (TL) a conclu le 18 novembre 2008 avec sa filiale Maghreb Leasing Algérie (MLA), détenue à hauteur de 30%, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007. En vertu de cet avenant, les honoraires de TL sont portés de 25 000 € à 75 000 € pour les années 2008 et 2009.

Les prestations facturées en 2009 dans ce cadre, s'élèvent à 142 KDT.

Cette convention a été autorisée par le Conseil d'Administration du 23 avril 2009.

III-Rémunération des dirigeants

Les obligations et engagements envers les dirigeants se présentent comme suit :

- La rémunération du Président du Conseil d'Administration a été arrêtée par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Cette rémunération est composée d'une indemnité annuelle et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonction.
- Les rémunérations du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint ont été arrêtées par le comité de rémunérations du 4 juin 2009 sur décision du Conseil d'Administration réuni le même jour. Ces rémunérations sont composées de salaires, de primes d'intéressement et d'avantages en nature sous forme de voitures de fonctions.

Les obligations et engagements vis-à-vis du Président du Conseil d'Administration, du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint, se présentent comme suit :

	P.C.A		D.G		D.G.A	
	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009	Charge de l'exercice	Passif au 31/12/2009
<i>Avantages à court terme</i>						
<i>Rémunération brute</i>	140 000		218 563	83 563	176 851	66 851
<i>Avantages en nature</i>	25 261		31 738		17 247	
<i>Rémunération brute servie par les filiales (1)</i>	95 000					
<i>Avantages postérieurs à l'emploi (2)</i>			4 508		1 175	
Total	260 261	-	254 809	83 563	195 273	66 851

(1) L'équivalent de € 50 000.

(2) Le directeur général et le directeur général adjoint bénéficient à l'instar de tout le personnel en cas de départ à la retraite d'une indemnité équivalente à 9 mois de salaires conformément à la convention sectorielle. Cet engagement est couvert par une police d'assurance.

En dehors des opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 29 de la loi n° 2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit, des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis, le 23 avril 2010

Les commissaires aux comptes

**Cabinet MS Louzir
Membre de Deloitte Touche Tohmatsu**

Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR

Fayçal DERBEL

Etat des engagements hors bilan consolidé
Exercice clos le 31 Décembre 2009
(Exprimé en dinars)

	<u>31-déc-09</u>	<u>31-déc-08</u>
PASSIFS EVENTUELS	-	75 000
Cautions , avals et autres garanties données	-	75 000
ENGAGEMENTS DONNEES	60 836 826	41 117 698
Engagements de financements en faveur de la clientèle	58 178 486	39 687 652
Engagements sur titres	2 658 340	1 430 046
ENGAGEMENTS RECUS	91 525 219	80 820 353
Cautions reçus	-	75 000
Garanties reçus	19 937 976	13 869 386
Intérêts à échoir sur contrats actifs	71 587 243	66 875 967
ENGAGEMENTS RECIPROQUES	41 883 676	66 005 344
Effets escomptés sur la clientèle	-	31 853
Emprunts extérieurs	41 883 676	65 973 491

ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE
Période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009
(exprimé en dinars)

	<u>Notes</u>	<u>31-déc 2009</u>	<u>31-déc 2008</u>
Revenu de crédit bail	20	50 557 403	44 426 903
Revenu du factoring	21	7 955 191	7 862 278
Revenu des opérations de location longue durée		4 686 068	3 161 068
Autres produits d'exploitation		912 798	566 142
<u>Total des Produits d'exploitations</u>		<u>64 111 460</u>	<u>56 016 391</u>
CHARGES FINANCIERES NETTES	22	(24 115 909)	(22 142 127)
PRODUITS DES PLACEMENTS		512 200	517 265
PRODUIT NET		<u>40 507 751</u>	<u>34 391 529</u>
Charges de personnel		(7 556 157)	(6 284 895)
Autres charges d'exploitation		(8 369 091)	(6 887 697)
Dotations nettes aux provisions sur risques clients et résultat des créances radiées	23	321 592	(866 815)
Dotations aux amortissements des immobilisations propres		(2 853 441)	(2 569 581)
Dotations aux provisions pour risques divers	24	(456 059)	58 366
RESULTAT D'EXPLOITATION		<u>21 594 594</u>	<u>17 840 908</u>
Autres gains ordinaires		222 071	685 174
Autres pertes ordinaires		(2 320)	(306 869)
RESULTAT COURANTS DES SOCIETES INTEGREES		<u>21 814 345</u>	<u>18 219 212</u>
Impôts différés		(206 580)	71 673
Impôts exigibles		(4 736 512)	(4 462 657)
RESULTAT NET DES SOCIETES INTEGREES		<u>16 871 253</u>	<u>13 828 228</u>
Quote-part dans le résultat des sociétés mises en équivalence		1 766 907	1 357 438
RESULTAT NET DE L'ENSEMBLE CONSOLIDE		<u>18 638 160</u>	<u>15 185 666</u>
Part revenant aux intérêts minoritaires		(4 397 155)	(3 835 441)
RESULTAT NET REVENANT A LA SOCIETE CONSOLIDANTE		<u>14 241 005</u>	<u>11 350 225</u>
Résultat par action		2,396	1,924

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE
(exprimé en dinar tunisien)

	<u>31-dec</u> <u>2009</u>	<u>31-dec</u> <u>2008</u>
Flux de trésorerie liés à l'exploitation		
Encaissements reçus des clients	340 454 176	288 327 322
Encaissements reçus des acheteurs factorés	233 835 329	227 970 991
Financements des adhérents	(230 463 866)	(228 329 292)
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(10 480 737)	(9 236 318)
Intérêts payés	(22 244 268)	(20 241 571)
Impôts et taxes payés	(11 387 038)	(6 136 372)
Décaissement pour financement de contrats de leasing	(325 492 544)	(312 401 664)
Autres flux de trésorerie	(10 026 824)	(504 762)
Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation	<u>(35 805 773)</u>	<u>(60 551 666)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(2 380 597)	(6 405 412)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	908 588	43 506
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(12 465 907)	(3 945 131)
Encaissement provenant de la cession d'immobilisations financières	2 616 715	8 509 588
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement	<u>(11 321 201)</u>	<u>(1 797 449)</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de financement		
Encaissements suite à l'émission d'action	65 670 686	4 070 000
Dividendes et autres distributions	(2 221 827)	(4 471 718)
Encaissements provenant des emprunts	218 094 082	158 502 505
Remboursement d'emprunts	(174 452 396)	(111 097 183)
Flux liés au financement à court terme	(12 946 831)	5 803 386
Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financement	<u>94 143 714</u>	<u>52 806 990</u>
Incidences des variations des taux de participation sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>0</u>	<u>0</u>
Incidences des variations des taux de change sur les liquidités et équivalents de liquidités	<u>(214 769)</u>	<u>154 767</u>
Variation de trésorerie	<u>46 801 971</u>	<u>(9 387 359)</u>
Trésorerie au début de l'exercice	(4 279 091)	5 108 268
Trésorerie à la clôture de l'exercice	42 522 882	(4 279 091)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES AU 31 DECEMBRE 2009

NOTE 1 : PRESENTATION DU GROUPE « TLG »

1-1 : Structure juridique des sociétés du Groupe

Le Groupe « **TLG** » est composé de treize sociétés spécialisées chacune dans l'un des métiers de la finance qui sont le leasing, le factoring, l'intermédiation en bourse et le capital investissement.

- La société « **Tunisie Leasing** » a été créée en octobre 1984 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel ou professionnel. Cet objet a été étendu en 1994 aux opérations de leasing portant sur des biens immobiliers à usage professionnel et aux opérations d'affacturage.

A compter du premier juillet 1999, la branche d'activité « affacturage » a été abandonnée au profit d'une nouvelle société filiale « Tunisie factoring ».

Le capital social de Tunisie Leasing s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 34.500.000 dinars divisé en 6.900.000 actions de 5 dinars chacune.

Les titres de la société sont admis à la côte de la Bourse depuis l'année 1992.

- La société « **Maghreb Leasing Algérie** » a été créée en janvier 2006 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de Maghreb leasing Algérie s'élève, au 31 décembre 2009, à la somme de 3.500.000.000 DZD divisé en 3.500.000 actions de 1.000 DZD chacune.

- La société « **Tunisie Valeurs** » est une société anonyme constituée en mai 1991. Elle a pour objet principal le commerce et la gestion des valeurs mobilières et notamment :
 - Le placement des titres émis par les entreprises faisant appel à l'épargne ;
 - La négociation de valeurs mobilières et de produits financiers sur le marché pour le compte de tiers ;
 - La gestion de portefeuille pour le compte de clients ;
 - Le conseil et l'assistance en matière de restructuration, cessions, acquisitions d'entreprises, évaluation de projets, introduction de sociétés en Bourse.

Le capital social de Tunisie Valeurs s'élève au 31 décembre 2009 à 5.000.000 dinars, divisé en 50.000 actions de 100 dinars chacune.

- La société « **Tunisie Factoring** » a été créée en juin 1999, avec pour objet principal la prise en charge, par différents moyens tels que paiement, financement, garantie, tenue des comptes, encaissement, et recouvrement de créances, détenues par ses clients et ses correspondants, représentées par des factures.

Le capital de Tunisie Factoring s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 10.000.000 dinars, divisé en 1.000.000 actions de 10 dinars chacune totalement libérées.

▪ **Sociétés d'investissement**

A l'initiative de Tunisie Leasing, il a été procédé à la constitution de quatre sociétés d'investissement à capital risque, ayant pour objet la participation pour leurs propres comptes ou pour le compte des tiers au renforcement des fonds propres des entreprises.

Il s'agit de :

- **Tuninvest-Sicar** : constituée en 1994 sous la forme d'une société d'investissement à capital fixe, puis transformée en 1998 en société d'investissement à capital risque.

Son capital s'élève à 4.830.000 dinars, divisé en 966.000 actions de 5 dinars chacune, totalement libérées.

Les titres de Tuninvest Sicar sont cotés en Bourse.

- **Tunisie - Sicar**: constituée en 1997. Son capital actuel s'élève à 1.500.000 dinars, divisé en 150.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest International-Sicar**: constituée en 1998. Son capital actuel s'élève à 3.000.000 dinars, divisé en 300.000 actions de 10 dinars chacune, totalement libérées.
- **Tuninvest Innovations-Sicar**: constituée en 2002 avec un capital de 5.500.000 dinars, divisé en 550.000 actions de 10 dinars chacune.

▪ **Les autres sociétés du Groupe**

- La **Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT)** est une société anonyme constituée en 1998 pour la construction du nouveau siège du Groupe TLG.

Son capital social s'élève à 4.100.000 dinars, divisé en 41.000 actions de 100 dinars chacune, détenu, principalement, par Tunisie Leasing et Tunisie Factoring.

- **Tunis Call Center (TCC)** est une société anonyme constituée en 1998 avec pour objet principal l'étude et le conseil en marketing.

Son capital social s'élève à 1.050.000 dinars, divisé en 105.000 actions de 10 dinars chacune.

- **Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF)** est une société anonyme constituée en 2001 avec pour objet principal l'audit économique, juridique et financier.

Son capital social s'élève à 400.000 dinars, divisé en 40.000 actions de 10 dinars chacune, détenu quasi - totalement par Tunisie Valeurs.

- **Société Tunisie Location Longue Durée (Tunisie LLD)** est une société à responsabilité limitée constituée en 1999 avec pour objet principal la location de voitures.

Son capital social s'élève à 250.000 dinars, divisé en 2.500 parts de 100 dinars chacune.

- **Société Pôle de Compétitive de Sousse** est une société anonyme constituée en 2009 avec pour objet principal le développement du pôle technologique de Sousse et des zones industrielles.

Son capital social s'élève à 5.000.000 dinars divisé en 500.000 actions de 10 dinars chacune.

1-2 : Tableaux des participations et périmètre du Groupe

La synthèse des participations des sociétés du Groupe est présentée dans le tableau 1 ci-après.

L'analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects est présentée dans le tableau 2 ci-après.

L'organigramme du Groupe est présenté dans le tableau 3 ci-après.

Tableau 1

Tableau des Participations au 31 Décembre 2009

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call Center		S.I.M.T		STIF		Tunisie LLD		Maghreb L. Algérie		SPCS	
	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%	Titres	%
Tunisie Leasing	15 000	30,00%	352 645	36,51%	65 999	44,00%	75 000	25,00%	150 000	27,27%	545 448	54,54%	29 997	28,57%	33 306	81,23%			501	20,04%	1 049 995	30,00%	149 990	30,00%
Tunisie Valeurs							7 500	2,50%					74 998	71,43%			39 994	99,99%	750	30,00%				
Tunisie SICAR																								
Tuninvest SICAR																								
Tuninvest International SICAR																								
Tunisie Factoring															7 688	18,75%								
Tunis Call Center																								
Société Immobilière (SIMT)																								
Société d'Ingénierie Financière (STIF)												45 227	4,52%											
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																								
Autres	35 000	70,00%	613 355	63,49%	84 001	56,00%	217 500	72,50%	400 000	72,73%	409 325	40,93%	5	0,00%	6	0,01%	6	0,02%	1 249	49,96%	2 450 005	70,00%	350 010	70,00%
Total	50 000	100,00%	966 000	100,00%	150 000	100,00%	300 000	100,00%	550 000	100,00%	1 000 000	100,00%	105 000	100,00%	41 000	100,00%	40 000	100,00%	2 500	100,00%	3 500 000	100,00%	500 000	100,00%

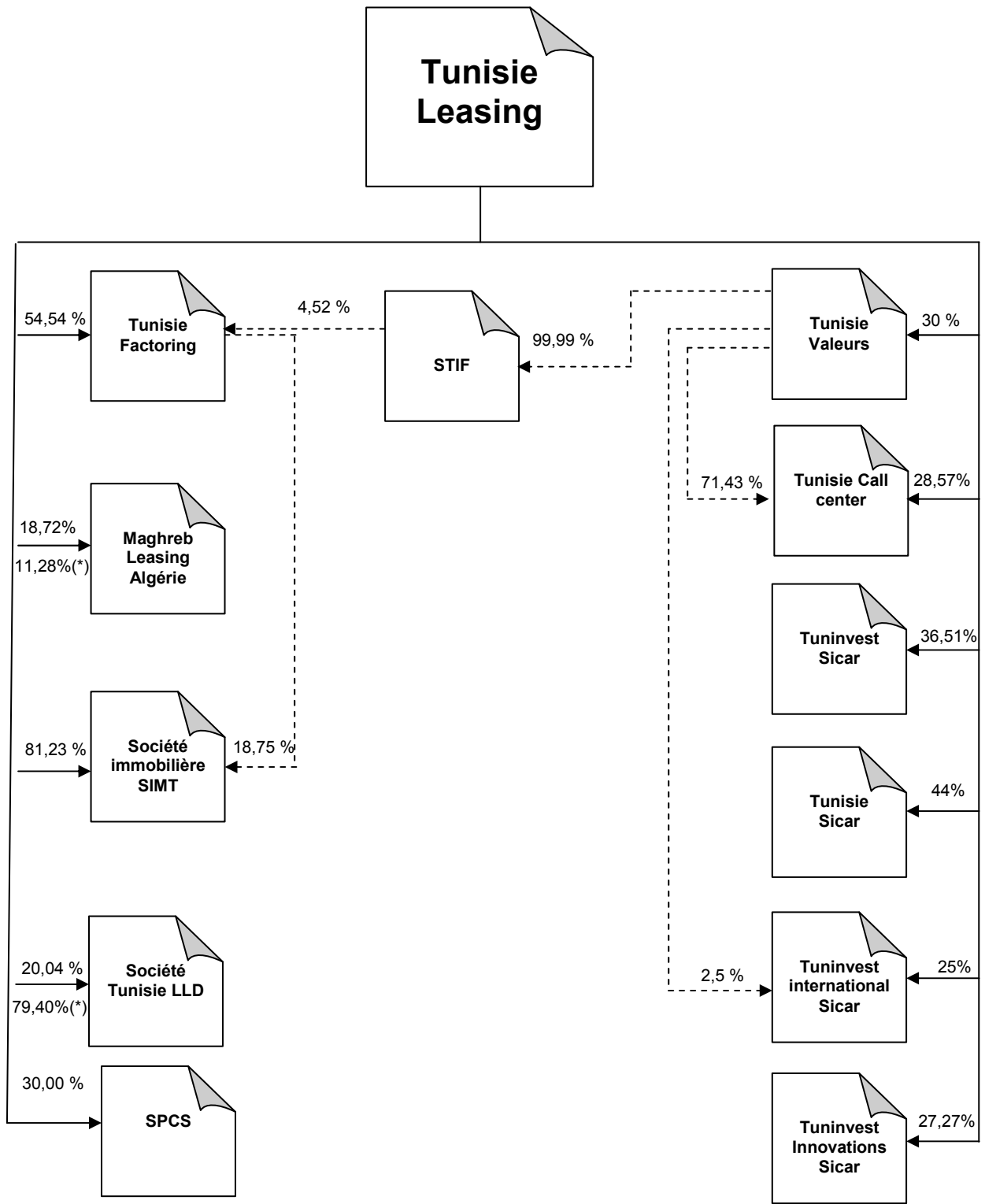
Tableau 2

Analyse des pourcentages d'intérêts directs et indirects de la société consolidante au 31 Décembre 2009

	Tunisie valeurs		Tuninvest SICAR		Tunisie SICAR		Tuninvest Inter.SICAR		Tuninvest Innov. SICAR		Tunisie Factoring		Tunis Call center		S.I.M.T		STIF		Tunisie Location LD		Maghreb L. Algérie		SPCS		
	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	Directe	Indirecte	
Tunisie Leasing	30,00%		36,51%		44,00%		25,00%		27,27%		54,54%		28,57%		81,23%				20,04%	(*)	79,40%	18,72%	(*)	11,28%	30,00%
Tunisie Valeurs							0,75%						21,43%				30,00%								
Tunisie SICAR																									
Tuninvest SICAR																									
Tuninvest International SICAR																									
Tunisie Factoring																10,48%									
Tunis Call Center																									
Société Immobilière (SIMT)																									
Société d'Ingénierie Financière (STIF)											1,36%														
Société Pole de compétitivité de Sousse (SPCS)																									
Autres																									
Total	30,00%	0,00%	36,51%		44,00%		25,00%	0,75%	27,27%		54,54%	1,36%	28,57%	21,43%	81,23%	10,48%	0,00%	30,00%	20,04%	79,40%	18,72%	11,28%	30,00%	0,00%	
Total participation	30,00%		36,51%		44,00%		25,75%		27,27%		55,90%		50,00%		91,72%		30,00%		99,44%		30,00%		30,00%		

(*) A travers des contrats de portage

**TABLEAU 3 : PERIMETRE DE CONSOLIDATION
AU 31 Décembre 2009**



———— Participations directes
 - - - - - Participations indirectes

(*) A Travers des contrats de portage

NOTE 2 : METHODES ET MODALITES DE CONSOLIDATION

2.1 : Méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation appliquées à chaque société du Groupe, sont déterminées en fonction du pourcentage des droits de vote, détenu par Tunisie Leasing, ainsi que son pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de chaque société incluse dans le périmètre de consolidation.

Les méthodes de consolidation appliquées pour chaque société du périmètre de consolidation sont les suivantes :

<i>Sociétés</i>	<i>Degré de contrôle</i>	<i>Méthode retenue</i>
Tunisie Valeurs	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Sicar	Influence notable (1)	Mise en équivalence
Tuninvest International Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tuninvest Innovations Sicar	Influence notable	Mise en équivalence
Tunisie Factoring	Contrôle exclusif	Intégration globale
Tunis Call Center	Influence notable	Mise en équivalence
Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie	Contrôle exclusif	Intégration globale
Société Tunisie Location Longue Durée	Contrôle exclusif (2)	Intégration globale
Société Pôle de Compétitivité de Sousse (SPCS)	Contrôle exclusif (3)	Intégration globale
Maghreb Leasing Algérie	Contrôle exclusif	Intégration globale

(1) Bien que Tunisie Leasing détienne 44% du capital de Tunisie SICAR et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de mise en équivalence car, d'une part, Tunisie Leasing n'a aucun pouvoir de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette société et d'autre part, Tunisie Leasing est représentée par un seul membre au niveau du conseil d'administration.

(2) Les titres TLLD détenus respectivement par Tunisie Valeurs (750 parts) et par TFG (1235 parts) en vertu des contrats de portage pour le compte de Tunisie Leasing ont été pris en compte dans le pourcentage d'intérêt du Groupe comme s'ils étaient détenus directement par Tunisie Leasing.

(3) Bien que Tunisie Leasing détienne que 30% du capital de la Société Pôle de Compétitivité de Sousse et il existe une autre société qui détienne une fraction égale à la sienne, cette participation a été consolidée selon la méthode de l'intégration globale car le représentant de Tunisie Leasing a été désigné en tant que Président Directeur Général de cette société, ce qui lui permettra de diriger les politiques financières et opérationnelles de cette dernière.

- La Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) a été intégrée globalement au niveau de Tunisie Valeurs
- Le contrôle exclusif est présumé exister, dès lors qu'une entreprise détient directement ou indirectement quarante pour cent au moins des droits de vote dans une autre entreprise, et qu'aucun autre associé n'y détienne une fraction supérieure à la sienne.
- Le contrôle conjoint est le partage du contrôle d'une entreprise exploitée en commun par un nombre limité d'associés de sorte que les décisions résultent de leur accord.
- L'influence notable est présumée lorsque l'investisseur détient, directement ou indirectement par le biais de filiales, 20% ou plus des droits de vote dans l'entreprise détenue.

L'existence de l'influence notable est mise en évidence par la représentation de l'investisseur au conseil d'administration de l'entreprise détenue.

2.2 : Date de clôture

La date de clôture retenue pour l'établissement des états financiers consolidés correspond à celle des états financiers individuels intermédiaires, soit le 31 décembre.

2.3 : Modalités de consolidation

La consolidation des sociétés du Groupe est effectuée selon les étapes suivantes :

- ***Traitement des participations dans les entreprises associées***

Les participations dans les entreprises associées, sont comptabilisées selon la méthode de la mise en équivalence.

La quote-part dans les résultats de ces participations est présentée comme un élément distinct au compte de résultat.

L'opération de mise en équivalence a été effectuée à travers des tableaux d'analyse de chaque participation permettant de prendre en ligne de compte, l'effet des participations indirectes et ce, à travers :

- L'annulation de la participation de chaque société au capital d'une autre société du Groupe
- La prise en compte de la fraction de la participation indirecte annulée, revenant à la société mère

Parallèlement, toute différence, lors de l'acquisition de la participation, entre le coût d'acquisition et la quote-part de chaque investisseur dans les justes valeurs des actifs identifiables nets de l'entreprise associée, est comptabilisée selon la NCT 38.

▪ ***Intégration des sociétés sous contrôle exclusif***

L'établissement des états financiers consolidés, a été réalisé en suivant les étapes suivantes :

- Les états financiers individuels de la société mère et de ses filiales, sont combinés ligne à ligne en additionnant les éléments semblables d'actifs, de passifs, de capitaux propres, de produits et de charges ;
- Les soldes et les transactions intra-groupe sont intégralement éliminés ;
- Les méthodes comptables sont revues afin de s'assurer qu'elles sont uniformes au sein de toutes les sociétés du Groupe ;
- La valeur comptable de la participation de la mère dans chaque filiale et la quote-part de la mère dans les capitaux propres de chaque filiale, sont éliminées ;
- Les intérêts minoritaires dans le résultat net des filiales consolidées, sont identifiés et soustraits du résultat du Groupe afin d'obtenir le résultat net attribuable aux propriétaires de la mère ;
- Les intérêts minoritaires dans l'actif net des filiales consolidées sont identifiés et présentés dans le bilan consolidé séparément des passifs et des capitaux propres de la mère.

2.4 : Règles de consolidation

Les états financiers consolidés sont établis selon une optique à la fois financière et économique, suivant laquelle, les comptes consolidés ont pour objet de fournir aux associés de la société mère, la véritable valeur de leurs titres et ce dans le cadre d'une même entité économique englobant les intérêts majoritaires et minoritaires. Ces derniers ne sont pas considérés comme des tiers.

Les conséquences de cette optique se traduisent comme suit :

- Ecart d'acquisition: l'écart d'acquisition est retenu à hauteur de la part de la société mère lors de l'acquisition.
- Ecart d'évaluation : L'écart d'évaluation correspond à la différence entre la juste valeur des éléments d'actif et de passif identifiables des sociétés consolidées et leurs valeurs comptables nettes à la date de chaque acquisition.
- Résultats inter-sociétés: les résultats réalisés suite à des transactions conclues entre la société mère et les sociétés sous contrôle exclusif ou conjoint ou mise en équivalence sont éliminés respectivement dans leur intégralité ou dans la limite du pourcentage d'intérêt.
- Présentation des intérêts minoritaires: ils sont présentés au bilan et au compte de résultat respectivement entre les capitaux propres et les dettes, et en déduction du résultat consolidé.

2.5 : Principaux retraitements effectués dans les comptes consolidés

▪ *Homogénéisation des méthodes comptables*

Les méthodes comptables utilisées pour l'arrêté des comptes des sociétés faisant partie du périmètre de consolidation ont été alignées sur celles retenues pour les comptes consolidés du Groupe.

▪ *Elimination des soldes et transactions intra-groupe*

Les produits et les charges résultant d'opérations internes au Groupe et ayant une influence significative sur les états financiers consolidés sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle ou mise en équivalence.

Les créances, les dettes et les engagements réciproques ainsi que les produits et charges réciproques sont éliminés lorsqu'ils concernent des entreprises faisant l'objet d'une intégration globale ou proportionnelle.

▪ *Conversion des états financiers des entités étrangères*

Conformément à la norme internationale IAS 21 § 39, le résultat et la situation financière d'une entité étrangère sont convertis en monnaie de présentation (TND), en utilisant les procédures suivantes :

- les actifs et les passifs de chaque bilan présenté sont convertis au cours de clôture à la date de chacun de ces bilans ;
- les produits et les charges de chaque compte de résultat sont convertis au cours de change moyen des périodes de transactions ;
- Tous les écarts de change en résultant sont comptabilisés au niveau des capitaux propres.

NOTE 3 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers consolidés sont établis conformément aux dispositions de la loi 96-112 dont notamment:

- La norme comptable générale (NCT 1);
- La NCT 35 (Etats financiers consolidés), la NCT 36 (Participations dans des entreprises associées) et la NCT 37 (Participations dans des coentreprises), et notamment les principes régissant les techniques, règles de présentation, et de divulgation spécifiques à l'établissement des états financiers consolidés ;
- La norme comptable relative aux regroupements d'entreprises (NCT 38);
- Règles de la Banque Centrale de Tunisie prévues par la circulaire n°91-24 du 17 décembre 1991 telle que modifiée par les circulaires n° 99-04 du 19 mars 1999 et n° 2001-12 du 4 mai 2001.

NOTE 4 : PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES APPLIQUES

4.1 : Base de préparation des états financiers

Les états financiers du Groupe Tunisie Leasing sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les états financiers consolidés sont préparés sur la base du coût historique. Les chiffres présentés sont exprimés en Dinar Tunisien (DT).

Les états financiers consolidés comportent :

- Un bilan
- Un état des engagements hors bilan
- Un état de résultat
- Un état de flux de trésorerie
- Des notes aux états financiers

Les actifs et passifs du bilan consolidé du Groupe TLG sont présentés par ordre décroissant de liquidité.

4.2 : Valeurs Immobilisées

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par le Groupe figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	33%
- Construction	5%
- Constructions sur sol d'autrui	20%
- Matériel de transport	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10% et 20%
- Matériel informatique	15% et 33%
- Installations générales	10% et 15%

4.3 : Portefeuille titres

Les titres immobilisés ainsi que les titres de placement sont enregistrés dans les livres à leur valeur d'acquisition, les frais y afférents sont inscrits directement dans les charges.

Au 31 décembre, les plus-values potentielles ne sont pas constatées en produits sauf, en ce qui concerne les titres SICAV.

Les moins values latentes affectent le résultat de la période, et sont constatées par le biais de provision pour dépréciation.

4.4 : Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique « emprunts et dettes rattachées ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de change étant couvert.

4.5 : Créances de leasing (Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie)

Les contrats de location financement établis par Tunisie Leasing et Maghreb Leasing Algérie transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété de l'actif.

Les opérations de leasing portent sur des biens mobiliers (équipements, matériel roulant...) et immobiliers (terrains et constructions). La durée des contrats de location financement établis varie entre trois et sept ans. A la fin du contrat, le locataire aura la possibilité d'acheter le bien et en devenir propriétaire et ce, pour une valeur résiduelle préalablement convenue.

Avant 2008, Tunisie Leasing enregistrait les investissements de leasing à l'actif du bilan selon l'approche juridique pour leur coût d'acquisition en tant qu'immobilisation et leur appliquait un amortissement financier sur la durée du bail. L'amortissement du bien correspond à la portion du capital incluse dans chaque loyer facturé (principal).

Avec l'apparition de l'arrêté du ministre des finances du 28 janvier 2008 portant approbation de la norme comptable NCT 41 relative aux contrats de location, et à partir de 2008, Tunisie Leasing comptabilise dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de leasing selon l'approche économique et les présente comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

L'investissement net dans le contrat de location est l'investissement brut dans ledit contrat actualisé au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

L'investissement brut dans le contrat de location est le total des paiements minimaux à recevoir au titre de la location par le bailleur dans le cadre d'un contrat de location-financement.

Les paiements minimaux au titre de la location sont les paiements que le preneur est, ou peut être, tenu d'effectuer pendant la durée du contrat de location.

Les produits financiers non acquis sont la différence entre :

- a- la somme des paiements minimaux au titre de la location-financement ; et
- b- la valeur actualisée de (a) ci-dessus, au taux d'intérêt implicite du contrat de location.

Les paiements au titre de la location correspondant à l'exercice sont imputés sur l'investissement brut résultant du contrat de location pour diminuer à la fois le montant du principal et le montant des produits financiers non acquis.

Tous les biens donnés en location sont correctement couverts par une police d'assurance.

Il est à signaler que le bien donné en location demeure, pendant toute la durée du bail, la propriété juridique de la société, ce qui exclut toute possibilité pour le locataire de le vendre ou de le nantir.

Par ailleurs, certains contrats peuvent faire l'objet d'avenants tendant soit à réviser les loyers et proroger la durée du contrat, soit à décaler pour une période les loyers.

4.6 : Politique de provisions

Société mère (Tunisie Leasing)

Les provisions pour créances sont estimées sur la base du coût du risque de l'exercice et ce conformément aux règles prudentielles fixées par la Banque Centrale de Tunisie et notamment la circulaire aux banques N° 91-24 du 17 décembre 1991 et les textes l'ayant modifiée.

Les provisions résultant de l'application de la circulaire sont déterminées, en appliquant les taux de provision minima par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients et de la valeur du bien en leasing.

Filiale (Tunisie Factoring)

Le coût du risque est calculé conformément à la circulaire de BCT n° 91-24, telle que modifiée par les textes subséquents.

4.6.1 : Les classes sont au nombre de 5 :

	Minimum de provision A appliquer par classe
. A : Actifs courants	-
. B1 : Actifs nécessitant un suivi particulier	-
. B2 : Actifs incertains	20%
. B3 : Actifs préoccupants	50%
. B4 : Actifs compromis	100%

Les classes ont été définies par la Banque Centrale de Tunisie de la manière suivante :

A- Actifs courants : Actifs dont le recouvrement est assuré, concernant des entreprises ayant une situation financière équilibrée, une gestion et des perspectives d'activité satisfaisantes, un volume de concours financiers compatible avec son activité et sa capacité réelle de remboursement.

B1- Actifs nécessitant un suivi particulier : Actifs dont le recouvrement est encore assuré, concernant des entreprises dont le secteur d'activité connaît des difficultés ou dont la situation financière se dégrade.

B2- Actifs incertains : Actifs dont le recouvrement dans les délais est incertain, concernant des entreprises ayant des difficultés. Aux caractéristiques propres à la classe B1, s'ajoute au moins l'une de celles qui suivent :

- un volume de concours financiers non compatible avec l'activité ;
- l'absence de la mise à jour de la situation financière par manque d'information,
- des problèmes de gestion ou des litiges entre associés ;
- des difficultés techniques, commerciales ou d'approvisionnement ;
- la détérioration du cash flow compromettant le remboursement des dettes dans les délais ;
- l'existence de retards de paiement des intérêts ou du principal (entre 90 à 180 jours).

B3- Actifs préoccupants : Actifs dont le recouvrement est menacé, concernant des entreprises signalant un degré de pertes éventuelles. Ces actifs se rapportent à des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 2 ou ayant des retards de paiement en principal ou en intérêts entre 180 et 360 jours.

B4- Actifs compromis : Actifs concernant des entreprises ayant, avec plus de gravité, les caractéristiques de la classe 3 ou présentant des retards de paiement en principal ou en intérêts au delà de 360 jours.

4.6.2 : Les garanties reçues

Les garanties réelles comprennent :

- . Les cautions bancaires
- . Les actifs financiers affectés
- . Les dépôts de garantie
- . Les hypothèques inscrites

A partir de 2007 et afin de maintenir le taux de couverture des actifs classés préconisé par la BCT, le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 27 décembre 2007 a décidé de ne plus prendre en considération la valeur des hypothèques pour le calcul des provisions pour créances.

4.6.3 : Valeur du matériel en leasing (Tunisie Leasing) :

La valeur du matériel donné en leasing est prise en considération en tant que garantie pour le calcul des provisions pour créance et ce compte tenu d'une décote annuelle qui varie selon la nature du matériel financé.

Avant 2009

Les principes retenus pour l'évaluation du matériel en location étaient les suivants :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 25% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 50% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 10% par an d'âge

A partir de 2009

Le Conseil d'Administration de Tunisie Leasing du 29 décembre 2009 a revu à la hausse les décotes appliquées à la valeur du matériel donné en leasing comme suit :

- . Matériel standard : Valeur d'origine avec une décote de 33% par an d'âge
- . Matériel spécifique : Valeur d'origine avec une décote de 60% par an d'âge
- . Immeubles : Valeur d'origine avec une décote de 15% par an d'âge

L'impact de ce changement d'estimation est évalué à D : 435 983 au titre de l'exercice 2009.

Par ailleurs et pour les contrats de leasing mobilier au contentieux (à l'exclusion des cas d'exécutions suspendues pour causes d'arrangement), la valeur du matériel retenue comme garantie est considérée nulle dans chacun des cas suivants :

- le contrat est au contentieux depuis plus de six mois sans qu'un jugement de récupération ne soit rendu;
- le matériel a fait l'objet d'un jugement de récupération dont la grosse a été obtenue depuis plus de six mois sans que le matériel ne soit vendu.

4.6.4 : Les autres garanties (Tunisie Factoring)

Sont considérées comme garanties, pour l'activité d'affacturage :

- Les créances détenues sur les acheteurs factorés, à l'exclusion des factures litigieuses et dans la limite de 90% :
 - . Des créances courantes pour les acheteurs du secteur privé, à l'exclusion de l'encours des factures achetées et non échues sur les acheteurs ayant des impayés non régularisés ;
 - . Des créances dont l'âge est inférieur à 360 jours, pour le secteur public
- Les garanties reçues des correspondants étrangers. Elles correspondent à la somme des limites de garanties reçues des correspondants étrangers, si cette dernière est inférieure à l'encours des factures achetées et à l'encours des factures achetées s'il est inférieur à la somme des limites de garanties.

4.7 : Comptabilisation des revenus de leasing

Conformément à la norme comptable NC 41, Tunisie Leasing ne distingue plus entre les loyers de leasing et les amortissements financiers aussi bien pour les nouveaux contrats que pour les anciens. Une rubrique intérêts sur crédit bail figure au niveau de l'état de résultat et qui englobe les produits financiers de la période.

Les intérêts des contrats de location financement sont répartis sur la durée du contrat selon une base systématique et rationnelle. Cette imputation se fait sur la base du taux implicite du contrat de location.

Les loyers (principal et intérêts) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement d'avance. A la fin de la période, il est procédé à une régularisation pour constater les intérêts perçus ou comptabilisés d'avance.

Les intérêts intercalaires sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés mensuellement. A la fin de chaque période les intérêts non encore facturés sont constatés en produits à recevoir.

Par ailleurs, les intérêts inclus dans les loyers courus et les autres produits, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « Créances de leasing ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce conformément aux dispositions de l'article 9 de la circulaire n° 91-24 du 17 décembre 1991, émanant de la Banque Centrale de Tunisie.

4.8 : Opérations d'affacturage

Les opérations d'affacturage consistent en un ensemble de services couvrant la gestion, le financement et le cas échéant la garantie des créances des adhérents, dès lors qu'elles correspondent à des ventes fermes de marchandises effectivement livrées ou à des prestations de services réellement fournies.

Dans ce cadre, il est ouvert dans les livres un compte courant au nom de l'adhérent, qui enregistre toutes les opérations traitées en exécution du contrat de factoring.

Ce compte est crédité du montant des créances transférées et d'une manière générale de toutes les sommes qui seraient dues à l'adhérent, et débité de toutes les sommes dont la société serait, à quelque titre que ce soit, créancière de l'adhérent.

En contrepartie de ses services, la société est rémunérée par :

- Une commission d'affacturage prélevée sur la base du montant des remises de factures transférées.
- Une commission de financement, calculée sur la base des avances consenties par le débit du compte courant de l'adhérent.

4.9 : Taxe sur la valeur ajoutée

Les charges et les produits sont comptabilisés en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la T.V.A facturée aux clients est enregistrée au compte « Etat, T.V.A collectée », alors que la T.V.A facturée à la société est portée au débit du compte « Etat, T.V.A récupérable ».

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeur ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

La loi n° 2007-70 du 27 décembre 2007, portant loi de finances pour l'année 2008, prévoit que la TVA est liquidée, pour les opérations de leasing, sur la base de tous les montants dus au titre de ces opérations. Par ailleurs les entreprises de leasing peuvent déduire la TVA grevant l'achat d'équipement, matériels et immeubles destinés à être exploités dans le cadre des contrats de leasing et ce nonobstant l'enregistrement comptable de ces achats.

NOTE 5 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Banques	60 390 014	7848722
Caisse	8 281	9052
<u>Total</u>	<u>60 398 295</u>	<u>7 857 774</u>

NOTE 6 : CREANCES DE LEASING : ENCOURS FINANCIERS

Les créances de leasing s'analysent comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
-Créances de leasing (encours financiers)	445 356 980	391 414 717
-Créances échues (valeurs résiduelles échus)	1 573 663	434 971
-Créances en cours (encours des contrats décaissés et nonmis en force)	5 664 122	3 030 438
<u>Total Brut</u>	<u>452 594 765</u>	<u>394 880 126</u>
- Provisions pour dépréciation de l'encours classé	(10 057 904)	(11 050 428)
- Provisions pour dépréciation des valeurs résiduelles	(14 243)	(9 016)
<u>Total provisions</u>	<u>(10 072 147)</u>	<u>(11 059 444)</u>
<u>Soldes au 31 décembre 2009</u>	<u>442 522 618</u>	<u>383 820 682</u>

L'analyse par maturité de l'encours financier des contrats de leasing se détaille comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Paiements minimaux sur contrats actifs	<u>511 806 949</u>	<u>446 888 919</u>
A recevoir dans moins d'1an	222 306 917	192 987 869
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	275 452 135	242 484 403
A recevoir dans plus de 5 ans	14 047 897	11 416 647
Produits financiers non acquis	<u>71 587 243</u>	<u>64 746 868</u>
Encours contrats actifs (1)	<u>435 658 732</u>	<u>382 142 052</u>
A recevoir dans moins d'1an	183 140 785	157 908 953
A recevoir dans plus d'1an et moins de 5 ans	239 684 139	213 846 549
A recevoir dans plus de 5 ans	12 833 808	10 386 549
Créances en cours (2)	<u>5 664 122</u>	<u>3 030 438</u>
Créances échues (3)	<u>1 573 663</u>	<u>434 971</u>
Contrats suspendus (contentieux) (4)	<u>9 698 248</u>	<u>9 272 665</u>
Encours global: (1)+(2)+(3)+(4)	<u>452 594 765</u>	<u>394 880 126</u>

NOTE 7 : CREANCES DE LEASING : IMPAYES

L'analyse des comptes des clients se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
<u>Clients ordinaires</u>		
- Impayés	3 214 718	3 164 238
- Intérêts de retard à facturer	25 385	31 181
<u>Montant brut</u>	<u>3 240 103</u>	<u>3 195 419</u>
A déduire :		
- Provisions	(260 375)	(341 418)
- Produits réservés	(228 093)	(392 569)
<u>Montant net</u>	<u>2 751 635</u>	<u>2 461 433</u>
<u>Clients litigieux</u>		
- Impayés	10 386 899	9 741 637
- Créances radiées	148 558	148 559
<u>Montant brut</u>	<u>10 535 457</u>	<u>9 890 196</u>
A déduire :		
- Provisions	(8 841 009)	(8 223 805)
- Produits réservés	(1 543 007)	(1 474 619)
- Provisions sur créances radiées	(148 558)	(148 558)
<u>Montant net</u>	<u>2 883</u>	<u>43 214</u>
- Agios Réservés sur opérations de consolidation et de Relocation	(61 926)	(117 685)
<u>Solde des clients et comptes rattachés</u>	<u>2 692 593</u>	<u>2 386 963</u>

NOTE 8 : COMPTES COURANTS DES ADHERENTS ET COMPTES DES ACHETEURS

L'analyse des comptes courants des adhérents se présente au 31 décembre 2009, comme suit :

		<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Comptes des acheteurs factorés			
Comptes des acheteurs locaux		69 195 860	67 869 149
Comptes des acheteurs export		7 315 943	1 666 863
Comptes des acheteurs import		10 734 949	13 397 193
<u>Sous total</u>	(A)	<u>87 246 752</u>	<u>82 933 206</u>
A déduire			
Provisions		(1 937 683)	(1 767 108)
<u>Montant net</u>		<u>85 309 069</u>	<u>81 166 098</u>
Comptes des adhérents			
Correspondants étrangers (FDG comptes en devise)		1 028 180	207 229
Fonds de garantie		20 067 288	22 420 441
Disponible		7 933 839	7 352 812
<u>Sous total</u>	(B)	<u>29 029 307</u>	<u>29 980 482</u>
<u>Encours de Financement des adhérents</u>	(A) - (B)	<u>58 217 445</u>	<u>52 952 724</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT

L'analyse des immobilisations financières se présente comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Titres mis en équivalence	9 053 813	8 688 759
Titres immobilisés	8 187 826	3 933 815
Prêts au personnel	1 032 820	844 365
Échéances à moins d'un an prêts au personnel	226 850	226 698
Dépôts et cautionnements versés	17 342	68 976
<u>Total brut</u>	<u>18 518 651</u>	<u>13 762 613</u>
Provisions pour dépréciation des titres immobilisés	(919 918)	(698 584)
Provisions pour dépréciation des dépôts et cautionnements	(17 880)	(17 880)
Provisions pour dépréciation des comptes prêts au personnel	(5 384)	(5 885)
<u>Total brut</u>	<u>17 575 469</u>	<u>13 040 264</u>

NOTE 9 : PORTEFEUILLE D'INVESTISSEMENT (SUITE)

Les titres mis en équivalence s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Ecart d'acquisition</u>	<u>Quote-part dans les réserves</u>	<u>Quote-part dans les résultats</u>	<u>Valeur des titres mis en équivalence</u>	<u>% détenu</u>
	(a)	(b)				(a)
* Tuninvest Sicar	1 931 664	(56 221)	(228 558)	406 908	2 053 793	36,51%
* Tunisie Sicar	659 990	0	(143 265)	140 978	657 703	44,00%
* Tunisie Valeurs	1 262 955	0	709 937	869 548	2 842 440	30,00%
* Tuninvest International Sicar	772 500	0	424 349	297 669	1 494 518	25,75%
* Tuninvest Innovations Sicar	1 500 000	0	(42 783)	32 591	1 489 808	27,27%
*Tunis call center	565 417	(40 451)	(28 627)	19 214	515 553	50,00%
	<u>6 692 526</u>	<u>(96 672)</u>	<u>691 053</u>	<u>1 766 907</u>	<u>9 053 813</u>	

(a) Compte tenu des effets des participations indirectes

(b) Classé parmi les immobilisations incorporelles

Les titres immobilisés s'analysent au 31 décembre 2009 comme suit :

<u>Emetteur</u>	<u>Nombre d'action</u>	<u>Valeur nominale</u>	<u>Montant total</u>	<u>Provision</u>	<u>Date souscription</u>	<u>Observation</u>
- B.T.S	500	10,0	5 000		1997	
- S T I F	1	10,0	10		2000	
- Société moderne de titrisation	500	100,0	50 000	50 000	2002	
- Esprit	6 100	10,0	61 000		2003	
- Polyclinique La Marsa	420	100,0	99 540	69 394	2005	
- ALIOS Finance SA	44 762		812 886		2006	
- Tourisme Balnéaire et Saharien	4 291	10,0	42 910	42 910	2000	(*)
- S.T.P.A (T.F)	1 060	500,0	530 000	530 000	2001	(*)
- Société Méhari Hammamet	2 000	100,0	200 000		2005	(*)
- Société BYZACENE	1 200	100,0	120 000		2006	(*)
- Société Promotel (T.L)	2 167	100,0	216 700		2006	(*)
- Société Promotel (T.F)	8 400	100,0	840 000		2009	(*)
- PALMA (T.F)	327	499,5	163 340		2007	(*)
- Sté de Promotion Touristique Douz Hôtel (T.F)	150	500,0	75 000		2005	(*)
-M.B.G	20 000	100,0	2 000 000		2009	(*)
-Marble & Limestone Blocks "M.L.B"	13 320	18,5	246 420		2009	(*)
-Tunisian Health Care Centers	140 000	10,0	350 000	105 000	2008	(*)
- Les Ciments de Bizerte	43 480	11,5	500 020	122 614	2009	
- Société Méhari Beach Tabarka	10 000	100,0	1 000 000		2009	(*)
- Société Touristique "OCEANA"	5 000	100,0	500 000		2009	(*)
- Amen Santé	750	100,0	75 000		2009	
-Société Golden Yasmine Loisirs	30 000	10,0	300 000		2008	(*)
			8 187 826	919 918		

(*) Ayant fait l'objet de contrats de portage

TABLEAUX DES IMMOBILISATIONS
EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009
(Exprimés en dinars)

NOTE 10 : IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Logiciels	33%	3 630 607	235 978	34 060		3 900 645	2 891 067	437 231		3 328 298	572 347
Logiciels (en cours)		45 260	344 842	(34 060)	-	356 042	-	-	-	-	356 042
Ecart d'acquisition		138 103	15 397			153 500	44 423	5 298		49 721	103 779
TOTAUX		3 813 970	596 217	-	-	4 410 187	2 935 490	442 529	-	3 378 019	1 032 168

NOTE 11 : IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Désignation	Taux d'amortissement	Valeur brute					Amortissements				Valeur comptable nette
		Début de période	Acquisition	Transferts	Cessions	Fin de période	Début de période	Dotation de la période	Cessions ou transferts	Fin de période	
Terrain	0%	38 751	1 104 307	-	-	1 143 058	-	-	-	-	1 143 058
Constructions	5%	2 774 194	-	-	-	2 774 194	376 714	84 000	-	460 714	2 313 480
Constructions sur sol d'autrui	20%	30 670	-	-	-	30 670	30 670	-	-	30 670	-
Matériel de transport	20%	9 637 973	3 659 572	-	2 103 414	11 194 131	2 372 881	1 948 564	1 293 714	3 027 731	8 166 400
Matériel et Mobilier de bureau	10% et 20%	1 568 140	145 882	-	-	1 714 022	603 860	72 815	-	676 675	1 037 346
Matériel informatique	15% et 33%	1 508 144	97 633	-	-	1 605 777	1 449 879	88 318	-	1 538 197	67 579
Installations générales	10% et 15%	2 930 250	179 045	-	-	3 109 295	1 512 899	217 215	-	1 730 114	1 379 181
Constructions en cours		1 239 463	541 393	-	-	1 780 856	-	-	-	-	1 780 856
TOTAUX		19 727 585	5 727 832	-	2 103 414	23 352 003	6 346 904	2 410 912	1 293 714	7 464 103	15 887 900

Sont inclus dans le coût des immobilisations, le prix d'achat, les droits et taxes supportés et non récupérables et les frais directs.

Les immobilisations sont amorties selon le mode linéaire

NOTE 12 : IMPOTS DIFFERES

Les impôts différés se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Passif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	(289 029)	-
- Passif d'impôt différé, MLA	(2 399 086)	(3 211 867)
<u>Total des passifs d'impôt différé</u>	<u>(2 688 115)</u>	<u>(3 211 867)</u>
- Actif d'impôt différé, Tunisie Leasing	374 664	284 562
- Actif d'impôt différé, Maghreb Leasing Algérie	1 377 131	3 538 460
- Actif d'impôt différé, Tunisie Factoring	372 777	332 633
- Actif d'impôt différé, Tunis Location Longue Durée	70 950	113 182
<u>Total des actifs d'impôt différé</u>	<u>2 195 522</u>	<u>4 268 837</u>
<u>Total des impôts différés</u>	<u>(492 593)</u>	<u>1 056 970</u>

NOTE 13 : AUTRES ACTIFS

Le détail des autres actifs courants est le suivant :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
-Stocks	160 659	2 114 660
- Clients autres sociétés du groupe	338 485	213 987
- Fournisseurs, avances	1 595 279	714 532
- Avances et acomptes au personnel	87 337	74 492
- Crédit d'impôt	3 834 719	3 233 428
- Autres comptes débiteurs	1 424 189	764 048
- Produits à recevoir des tiers	753 001	766 334
- Produits à recevoir sur contrats de portages	371 076	339 940
- Charges constatées d'avance	869 383	1 024 709
- frais d'émission des emprunts à long terme	754 204	721 154
<u>Total brut</u>	<u>10 188 333</u>	<u>9 967 282</u>
A déduire		
- Provisions pour dépréciation des comptes clients	(15 111)	(2 281)
- Provisions pour dépréciation des comptes fournisseurs	(76 169)	(105 136)
- Provisions pour dépréciation des produits à recevoir	(161 224)	(210 433)
- Provisions pour dépréciation des autres comptes débiteurs	(447 049)	(452 680)
<u>Total net</u>	<u>9 488 780</u>	<u>9 196 751</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES

Les emprunts et dettes rattachées se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Emprunts		
- Banques locales	95 901 085	88 165 726
- Trésor Tunisien	-	3 319 000
- Banques étrangères	91 226 053	58 222 315
- Emprunts obligataires	119 000 000	114 000 000
- Crédit à court terme UTB	5 385 793	728 661
- Ligne d'avance CITIBANK	11 000 000	6 500 000
- Ligne d'avance UIB	-	2 000 000
- Billets de trésorerie	39 000 000	58 450 000
- Amen Bank (Portage sur titres MLA)	8 454 613	-
<u>Total emprunts</u>	<u>369 967 544</u>	<u>331 385 702</u>
Dettes rattachées		
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires locaux	708 349	1 167 142
- Intérêts courus et commissions à payer sur emprunts bancaires étrangers	1 641 601	1 386 004
- Intérêts courus sur emprunts obligataires	3 668 266	2 685 426
- Intérêts courus sur billets de trésorerie	-	128 482
- Intérêts courus sur Emprunts Amen Bank (Portage sur titres MLA)	21 193	-
<u>Total dettes rattachées</u>	<u>6 039 409</u>	<u>5 367 054</u>
<u>Total</u>	<u>376 006 953</u>	<u>336 752 756</u>

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes fin de période		
				Total	Echéances à plus d'un an	Echéances à moins d'un an
BANQUES LOCALES	88 165 726	130 679 000	122 943 641	95 901 085	37 796 234	58 104 851
* AMEN BANK	2 187 500	-	1 750 000	437 500	437 500	-
* AMEN BANK	8 750 000	-	2 500 000	6 250 000	3 750 000	2 500 000
* STUSID BANK	3 437 500	-	1 250 000	2 187 500	937 500	1 250 000
* AL BARAKA BANK	25 000 000	76 000 000	82 000 000	19 000 000	-	19 000 000
* A.B.C TUNISIE	4 000 000	-	4 000 000	-	-	-
* BANQUE DE L'HABITAT	1 486 027	-	827 003	659 024	-	659 024
* CITIBANK	9 000 000	10 000 000	9 000 000	10 000 000	-	10 000 000
* BTE	1 875 000	-	1 250 000	625 000	-	625 000
* BTE	3 334 000	-	1 666 000	1 668 000	-	1 668 000
* ATTJARI BANK	2 000 000	-	1 250 000	750 000	-	750 000
* STB (SIMT)	436 362	-	436 362	-	-	-
* AMEN BANK(SIMT)	347 730	-	68 675	279 055	205 741	73 314
* AMEN BANK(LLD)	1 000 000	-	1 000 000	-	-	-
* AB (MLA)	2 466 667	-	1 274 000	1 192 667	-	1 192 667
* AGB (MLA)	5 704 167	-	2 573 417	3 130 750	745 417	2 385 333
* BNP (MLA)	9 240 773	19 679 000	7 968 851	20 950 922	10 334 742	10 616 180
* CITIBANK (MLA)	7 400 000	-	2 629 333	4 770 667	2 385 334	2 385 333
* AMEN BANK (factoring)	500 000	-	500 000	-	-	-
* ATTJARI BANK	-	10 000 000	-	10 000 000	8 000 000	2 000 000
* BIAT	-	5 000 000	500 000	4 500 000	3 500 000	1 000 000
* BIAT	-	10 000 000	500 000	9 500 000	7 500 000	2 000 000
BANQUES ETRANGERES	58 222 315	51 897 700	18 893 962	91 226 053	65 041 140	26 184 913
* Crédit BIRD 3678 TUN	1 840 667	-	613 404	1 227 263	577 951	649 312
* Etat (ligne BIRD 3671 TUN)	1 701 942	-	680 782	1 021 160	340 378	680 782
* Crédit FMO V	9 041 500	-	3 013 833	6 027 667	3 013 834	3 013 833
* JEXIM BANK	3 517 238	-	1 406 894	2 110 344	703 449	1 406 895
* BEI (credit participatif)	474 398	-	100 000	374 398	374 398	-
* B.E.I	9 775 548	-	3 361 215	6 414 333	4 489 034	1 925 299
* PROPARCO	3 026 471	-	1 677 264	1 349 207	749 609	599 598
* OPEC FUND	4 067 000	-	1 161 997	2 905 003	1 743 000	1 162 003
* FMO (TF)	291 000	-	291 000	-	-	-
* BEI (MLA)	17 453 718	-	3 075 309	14 378 409	10 158 853	4 219 556
* FMO (MLA)	7 032 833	-	2 688 448	4 344 385	2 077 405	2 266 980
* HSBC	-	5 009 200	-	5 009 200	3 580 769	1 428 431
* BEI	-	18 154 500	-	18 154 500	14 727 669	3 426 831
* PROPARCO	-	18 000 000	-	18 000 000	16 000 000	2 000 000
* FRANSABANK	-	10 734 000	823 816	9 910 184	6 504 791	3 405 393
TOTAL DES CREDITS BANCAIRES	146 388 041	182 576 700	141 837 603	187 127 138	102 837 374	84 289 764

NOTE 14 : EMPRUNTS ET DETTES RATTACHEES (SUITE)

DESIGNATION	Solde en début de période	Utilisations	Remboursements	Soldes fin de période		
				Total	Échéances à plus d'un an	Échéances à moins d'un an
* Emprunt obligataire 2003	<u>2 000 000</u>	-	<u>2 000 000</u>	-	-	-
* Emprunt obligataire 2004	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	-	-	-
* Emprunt obligataire 2004 II	<u>6 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2005 I	<u>6 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2006 I	<u>9 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2007"	<u>16 000 000</u>	-	<u>4 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>8 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 I	<u>12 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>6 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2007 II	<u>15 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 I	<u>15 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 II	<u>15 000 000</u>	-	<u>3 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>9 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2008 III	<u>15 000 000</u>	-	-	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt obligataire 2009 I	-	<u>15 000 000</u>	-	<u>15 000 000</u>	<u>12 000 000</u>	<u>3 000 000</u>
* Emprunt subordonné "Tunisie Leasing Subordonné 2009"	-	<u>20 000 000</u>	-	<u>20 000 000</u>	<u>16 000 000</u>	<u>4 000 000</u>
TOTAL DES EMPRUNTS OBLIGATAIRES	114 000 000	35 000 000	30 000 000	119 000 000	84 000 000	35 000 000

NOTE 15 : PROVISIONS POUR PASSIFS ET CHARGES

Les provisions pour risques se détaillent par société intégrée comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Provisions non affectées, Tunisie Leasing	419 266	419 266
<u>Total des provisions non affectées</u>	<u>419 266</u>	<u>419 266</u>
- Provisions pour risques divers, Tunisie Leasing	1 013 153	726 564
- Provisions pour risques divers, Tunisie Factoring	343 079	251 701
<u>Total des provisions pour risques</u>	<u>1 356 232</u>	<u>978 265</u>
<u>Total général</u>	<u>1 775 498</u>	<u>1 397 531</u>

NOTE 16 : DETTES ENVERS LA CLIENTELE

Le détail des dettes envers la clientèle est le suivant :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Avances et acomptes reçus des clients	9 561 504	5 445 695
- Dépôts et cautionnements reçus	7 229 475	5 412 937
<u>Total général</u>	<u>16 790 979</u>	<u>10 858 632</u>

NOTE 17 : AUTRES PASSIFS

Le détail des autres passifs courants est le suivant :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Personnel, remunerations dues	308 136	12 187
- Personnel, provisions pour congés payés	629 890	459 094
- Personnel, autres charges à payer	1 704 363	1 084 487
- Fonds social	251 020	185 797
- Etat, retenues sur salaires	54 250	51 809
- Etat, retenues sur honoraires, commissions et loyers	437 121	295 556
- Etat, retenues sur revenus des capitaux	10 175	6 008
- Etat, impôts sur les bénéfiques	586 854	1 566 739
- Etat, TVA à payer	1 460 557	665 406
- Etat, autres impôts et taxes à payer	221 537	274 179
- Actionnaires, dividendes à payer	5 664	5 500
- C.N.S.S	248 157	185 914
- Autres comptes créditeurs	1 759 338	1 148 657
- Diverses charges à payer	1 189 890	1 320 898
- Charges à payer sur contrats de portage	25 928	180 400
- Produits constatés d'avance	230 882	205 369
- Comptes courants Tunisie Valeurs & TFG	-	2 466 466
<u>Total</u>	<u>9 123 762</u>	<u>10 114 466</u>

NOTE 18 : CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

		<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Capital social	(A)	34 500 000	28 500 000
- Réserve légale		3 211 664	3 211 664
- Prime d'émission		22 500 000	7 500 000
- Réserves affectées à l'augmentation du capital		-	1 500 000
- Autres réserves		4 889 125	4 889 125
- Ecart de conversion		(316 925)	377 752
- Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	(B)	691 053	225 369
- Dividendes reçus des filiales		1 590 069	1 731 120
- Résultats reportés		15 296 599	8 536 377
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		<u>82 361 585</u>	<u>56 471 407</u>
- Résultat net des sociétés intégrées		16 871 253	13 828 228
- Quote-part dans les résultats des sociétés mises en équivalence	(B)	1 766 907	1 357 438
- Part revenant aux intérêts minoritaires		(4 397 155)	(3 835 441)
Résultat net revenant à la société consolidante (1)		<u>14 241 005</u>	<u>11 350 225</u>
Total des capitaux propres avant affectation	(C)	<u>96 602 590</u>	<u>67 821 632</u>
Nombre d'actions (2)	(D)	5 943 836	5 900 000
Résultat par action (*)	(1) / (2)	2,396	1,924

(A) L'assemblée générale extraordinaire, réunie le 4 juin 2009, a décidé de ne pas procéder à l'incorporation au capital de la somme de 1.000.000 Dinars correspondant aux quatrième et cinquième tranches de l'augmentation du capital de 2.500.000 dinars par incorporation de réserves, décidée par l'assemblée générale extraordinaire du 8 juin 2006.

La même assemblée a décidé de porter le capital social de 29.000.000 Dinars à 34.000.000 Dinars et ce, par l'émission et la création de 1.000.000 actions nouvelles, au prix de 20 Dinars chacune correspondant à la valeur nominale de 5 Dinars majorée d'une prime d'émission de 15 Dinars par action.

De même, elle a décidé d'augmenter le capital d'un montant de 1.000.000 de Dinars, et ce, par incorporation de réserves.

Cette augmentation serait réalisée au moyen de l'affectation de ladite somme à la création de 200.000 actions nouvelles de 5 Dinars chacune, à attribuer gratuitement aux propriétaires des 6.800.000 actions, en deux tranches égales de 100.000 actions chacune, portant jouissance respectivement le 1^{er} janvier 2009 et le 1^{er} janvier 2010, à raison de :

- 1 action nouvelle pour 68 anciennes pour la première tranche.
- 1 action nouvelle pour 69 anciennes pour la deuxième tranche.

Ainsi, le capital social s'élève au 31 décembre 2009 à la somme de 34.500.000 Dinars divisé en 6.900.000 actions de 5 Dinars chacune.

(B) Voir note 9

(C) Voir tableau de mouvements ci-joint

(D) Le résultat par action est calculé en divisant le résultat net de la période attribuable aux actionnaires ordinaires par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation au cours de la période.

Le résultat par action ainsi déterminé correspond à la fois au résultat de base par action et au résultat dilué par action, tels que définis par les normes comptables.

(*) Suite à l'émission d'actions gratuites, le calcul du résultat par action au 31 décembre 2009 et au titre des périodes précédentes présentées est fait sur la base du nombre d'action en circulation au 31 décembre 2009.

TUNISIE LEASING
Centre Urbain Nord - Avenue Hédi Karray
Tunis

TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES
EXERCICE 2009
(exprimé en dinars)

	Capital social	Réserve légale	Réserve affectée à l'augmentation du capital	Prime d'émission	Autres réserves	Ecart de conversion	Quote-part dans les réserves des sociétés mises en équivalence	Dividendes reçus des filiales	Résultats reportés	Résultat consolidé de l'exercice	Total
Solde 31 décembre 2007	28 000 000	2 637 530	2 000 000	7 500 000	4 889 125	(179 723)	546 964	1 124 047	6 906 817	6 378 279	59 803 039
Affectations approuvées par l'A.G.O du 29/05/2008		574 134						(1 124 047)	4 945 293	(5 432 105)	(1 036 725)
Affectations des résultats des filiales							(321 595)	1 403 851	1 211 536	(946 174)	1 347 618
Dividendes reçus des filiales intégrées								327 269	(327 269)		0
Ecart de conversion						557 475					557 475
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)								0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2007								(4 200 000)			(4 200 000)
Résultat consolidé au 31 décembre 2008										11 350 225	11 350 225
Solde au 31 décembre 2008	28 500 000	3 211 664	1 500 000	7 500 000	4 889 125	377 752	225 369	1 731 120	8 536 377	11 350 225	67 821 632
Ajustement des capitaux propres d'ouverture						(309 021)			(430 167)		(739 188)
Effets ajustements résultats filiales							(119 300)				(119 300)
Solde au 31 décembre 2008 ajusté	28 500 000	3 211 664	1 500 000	7 500 000	4 889 125	68 731	106 069	1 731 120	8 106 210	11 350 225	66 963 144
Affectations approuvées par l'A.G.O du 04/06/2009								(1 731 120)	8 922 161	(7 191 041)	0
Affectations des résultats des filiales							584 984	740 000	2 810 252	(4 159 184)	(23 948)
Effets de variation du pourcentage d'intérêts									(2 455)		(2 455)
Dividendes reçus des filiales intégrées								850 069	(850 069)		0
Ecart de conversion						(385 656)					(385 656)
Sixième résolution approuvée par L'A.G.E du 08/06/2006	500 000		(500 000)								0
Première résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009			(1 000 000)						1 000 000		0
Augmentation de capital approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	5 000 000			15 000 000							20 000 000
Quatrième résolution approuvée par l'A.G.E du 04/06/2009	500 000								(500 000)		0
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008								(4 189 500)			(4 189 500)
Résultat consolidé au 31 Décembre 2009										14 241 005	14 241 005
Solde au 31 décembre 2009	34 500 000	3 211 664	0	22 500 000	4 889 125	(316 925)	691 053	1 590 069	15 296 599	14 241 005	96 602 590

NOTE 19 : INTERETS MINORITAIRES

Les intérêts minoritaires se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de Tunisie Factoring		
- Dans le capital	4 070 831	4 070 831
- Dans les réserves	1 647 593	1 082 147
- Dans le résultat	(A) 898 253	838 857
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la MLA		
- Dans le capital	43 879 465	15 318 024
- Ecart de conversion	(159 518)	(321 712)
- Dans les réserves	2 244 751	365 846
- Dans le résultat	(A) 3 494 785	3 005 434
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la S.I.M.T		
- Dans le capital	339 630	339 630
- Dans les réserves	(106 901)	(94 783)
- Dans le résultat	(A) (231)	(12 118)
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la TLLD		
- Dans le capital	1 400	1 400
- Dans les réserves	(1 867)	(5 135)
- Dans le résultat	(A) 4 348	3 268
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres de la SPCS		
- Dans le capital	3 500 100	-
- Dans les réserves	-	-
- Dans le résultat	-	-
<u>Total des intérêts minoritaires</u>	<u>59 812 639</u>	<u>24 591 689</u>
Part du résultat revenant aux intérêts minoritaires	(A) <u>4 397 155</u>	<u>3 835 441</u>

NOTE 20 : REVENUS DE LEASING

L'analyse des revenus du leasing se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- intérêts conventionnels	49 151 566	42 428 280
- Intérêts intercalaires	726 256	630 038
<u>Revenus bruts de leasing</u>	(A) <u>49 877 822</u>	<u>43 058 318</u>
- Intérêts de retard	(B) 527 735	862 634
<u>Total des autres produits</u>	<u>527 735</u>	<u>862 634</u>
- Produits réservés de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers	(152 842)	(190 092)
. Intérêts de retard	(169 389)	(136 895)
- Transferts des intérêts réservés antérieurs en produits de la période		
. Intérêts inclus dans les loyers antérieurs	222 991	520 408
. Intérêts de retard antérieurs	251 086	312 530
<u>Variation des produits réservés</u>	(C) <u>151 846</u>	<u>505 951</u>
<u>Total des revenus du leasing</u>	(A)+(B)+(C)+(D) <u>50 557 403</u>	<u>44 426 903</u>

NOTE 21 : REVENUS DE FACTORING

L'analyse des revenus du factoring au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009, se présente ainsi :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Commissions de factoring	3 372 850	3 116 912
- Intérêts de financement	4 582 341	4 745 366
<u>Total</u>	<u>7 955 191</u>	<u>7 862 278</u>

NOTE 22 : CHARGES FINANCIERES NETTES

Les charges financières se détaillent comme suit :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Intérêts des emprunts obligataires	7 642 690	6 605 348
- Intérêts des emprunts bancaires locaux	7 628 673	5 942 103
- Intérêts des emprunts bancaires étrangers	2 346 769	4 037 386
- Dotations aux résorptions des frais d'émission et de remboursement des emprunts	354 354	328 184
<u>Total des charges financières des emprunts</u>	<u>17 972 486</u>	<u>16 913 021</u>
- Intérêts des comptes courants et des dépôts créditeurs	1 093 223	729 034
- Intérêts bancaires et sur opérations de financement	3 163 511	3 830 812
- Autres	1 886 690	669 260
<u>Total des autres charges financières</u>	<u>6 143 424</u>	<u>5 229 106</u>
<u>Total général</u>	<u>24 115 909</u>	<u>22 142 127</u>

NOTE 23 : DOTATIONS AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Leasing)	3 786 469	4 610 821
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Leasing)	(4 434 872)	(3 760 519)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (Tunisie Factoring)	249 916	125 124
- Reprises de provisions suite aux recouvrements de créances (Tunisie Factoring)	(128 551)	(129 085)
- Créances abandonnées (Tunisie Leasing)	-	4 048 919
- Reprises de provisions suite à l'abandon de créances (Tunisie Leasing)	-	(4 048 919)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des créances (MLA)	205 446	20 474
<u>Dotation nette aux provisions et résultat des créances radiées</u>	<u>(321 592)</u>	<u>866 815</u>

NOTE 24 : DOTATIONS AUX PROVISIONS POUR RISQUES DIVERS

Les dotations nettes de l'exercice aux comptes de provisions pour risques divers se détaillent ainsi :

	<u>31 décembre 2009</u>	<u>31 décembre 2008</u>
- Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	122 614	74 680
- Reprise sur provisions pour dépréciation des titres	(17 102)	(535 858)
- Dotations aux provisions pour dépréciation des autres actifs courants	4 922	206 937
- Reprises de provisions pour dépréciation des autres actifs courants	(178 178)	(16 692)
- Dotations aux provisions sur avances fournisseurs	-	39 521
- Reprise sur provisions sur avances fournisseurs	(33 492)	-
- Dotations nettes aux provisions pour risques et charges	557 295	173 046
<u>Dotations nettes aux provisions pour risques divers</u>	<u>456 059</u>	<u>(58 366)</u>

NOTE 25 : TRANSACTIONS AVEC LES PARTIES LIEES**Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Factoring (TF)**Cautions données

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 31 juillet 2001 a autorisé son Président à donner toutes cautions solidaires en faveur de TF dans laquelle elle détient 54,54%, pour ses besoins de financement auprès du système bancaire et autres établissements financiers.

Les cautions en vigueur au 31 décembre 2009 accordées au profit de CITIBANK s'élèvent à 11 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Call Center (TCC)Prestations facturées à TL

TL a confié à TCC, dans laquelle elle détient 28,57% du capital, une mission qui s'articule principalement autour du recouvrement téléphonique, d'un numéro vert et plus généralement de tous types d'actions de télémarketing.

Les honoraires facturés par TCC et relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 123 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – SIMTAvances en compte courant

Les avances en compte courant accordées par TL à la SIMT, dans laquelle elle détient 81,23 % du capital, rémunérées au taux de 8%, s'élèvent à 1 363 KDT au 31 décembre 2009.

Les produits constatés au titre de ces avances en 2009 s'élèvent à 97 KDT.

Le cumul des intérêts courus au 31 décembre 2009 s'élève à 140 KDT.

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TL s'élève à 178 KDT au 31 décembre 2009 conformément au contrat de location.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 4 août 2005, a autorisé l'octroi à Amen Bank d'une caution solidaire en faveur de la SIMT et ce, au titre d'un prêt de 500 KDT destiné à la construction d'un dépôt.

L'encours du prêt au 31/12/2009 (en principal) s'élève à 279 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – Tunisie Location Longue Durée (TLLD)Engagement Leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force 81 contrats au profit de Tunisie LLD, dans laquelle elle détient directement 20,04 % du capital, pour une valeur totale de 4 350 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats Tunisie LLD s'élève à 606 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 8 445 KDT.

Tunisie Leasing (TL) – Maghreb Leasing Algérie (MLA)

Compte courant

Le compte courant de MLA, dans laquelle TL détient 30% du capital, est débiteur de 134 KDT.

TL a conclu avec MLA, le 18 novembre 2008, un avenant au contrat d'assistance technique signé le 02 mai 2006 et autorisé par le Conseil d'Administration du 4 mai 2007, en vertu duquel les honoraires de TL ont été portés de 25 000 € à 75 000 € par an sur les années 2008 et 2009. Les prestations facturées en 2009 dans ce cadre, s'élèvent à 142 KDT.

Caution

Le Conseil d'Administration réuni le 04 mai 2007, a ratifié une caution solidaire en faveur de MLA pour les besoins de financement de ses investissements et ce, au titre d'un prêt de 200 millions de dinars algériens contracté auprès de l'Arab Bank PLC (Alger).

L'encours du prêt restant dû (en principal et intérêts) s'élève au 31 décembre 2009 à 69 millions de dinars algériens.

Le Conseil d'Administration de TL réuni le 27 décembre 2007, a autorisé l'octroi de sa garantie pour MLA à hauteur de 10 millions d'Euros au profit de la BIAT, d'ATTIJARI BANK ou de toute autre banque, et à hauteur de 1 million d'US dollars au profit de l'ARAB BANK PLC (Alger) et ce dans le cadre de la mobilisation des ressources financières nécessaires à l'activité de MLA.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti par la BIAT (en principal et en intérêts) s'élève à 287 millions de dinars algériens.

Le conseil d'administration réuni le 27 août 2009, a ratifié une caution solidaire en faveur de Maghreb Leasing Algérie (MLA), dans laquelle TL détient 30% du capital, au titre d'un prêt de 500 millions de dinars algériens contracté auprès de PNB Paris-Bas (Alger) pour les besoins du financement de ses investissements.

Au 31 décembre 2009, l'encours du prêt garanti (en principal et en intérêts) s'élève à 496 millions de dinars algériens.

Tunisie Leasing (TL) - Tunisie Valeurs

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tunisie Valeurs, dans laquelle elle détient directement 30% du capital, pour une valeur totale de 3 206 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur le contrat de Tunisie Valeurs s'élève à 12 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 3 194 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 1 806 KDT.

Commissions

Tunisie Valeurs assure les opérations de mise en place et de gestion des emprunts obligataires, émis par la TL ainsi que la tenue des comptes des valeurs de cette dernière.

Les honoraires facturés par la Tunisie Valeurs et relatifs à l'exercice 2009 s'élèvent à 440 KDT en HT.

Tunisie Leasing (TL) - TUNINVEST FINANCE GROUP (TFG)

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force un contrat au profit de Tuninvest Finance Group, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 1 883 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de Tuninvest Finance Group s'élève à 12 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 1 897 KDT et les dépôts de garantie totalisent un montant de 1 000 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - Société Dar El Jeld

Engagement leasing

Au cours de l'exercice 2009, TL a mis en force 2 contrats au profit de la société Dar El Jeld, dans laquelle elle a des dirigeants en commun, pour une valeur totale de 660 KDT.

La marge brute réalisée en 2009 sur les contrats de la société Dar El Jeld s'élève à 26 KDT.

Au 31 décembre 2009, l'encours financier s'élève à 635 KDT et les dépôts de garanties totalisent un montant de 200 KDT.

Tunisie Leasing (TL) - AMEN BANK

Au 31 décembre 2009, le détail des opérations faites entre l'Amen Bank et Tunisie leasing se présente comme suit :

- ✓ Le solde du compte bancaire de Tunisie Leasing ouvert auprès de l'Amen Bank s'élève à 7 386 479DT créditeur,
- ✓ Les emprunts bancaires octroyés par l'Amen Bank au profit de Tunisie Leasing enregistrent un encours de 6 687 500DT,
- ✓ Tunisie Leasing a enregistré dans son passif une dette d'un montant de 8 454 613DT correspondant au montant de la participation d'Amen Bank, pour le compte de Tunisie leasing, à l'augmentation du capital de Maghreb Leasing Algérie (MLA).
Ce montant, considéré comme un prêt, est redevable sur une période de sept ans.
- ✓ Les intérêts et charges assimilées supportées par Tunisie Leasing au titre des opérations mentionnées ci-dessus s'élèvent à 525 208DT.

Tunisie Factoring (TF) - SIMT

Contrat de location du siège

TF a conclu en 2003 un contrat de bail du siège de la société avec la Société Immobilière Méditerranéenne de Tunisie (SIMT) dans laquelle la société détient 18,75% du capital. Le contrat s'étend sur une période d'une année renouvelable par tacite reconduction dans les mêmes conditions avec une augmentation annuelle de 5%. La SIMT a facturé à TF le loyer du siège ainsi que les services annexes (gardienage, nettoyage, PTT, eau et électricité) pour un montant de 149 233 DT au titre de l'exercice 2009.

Tunisie Factoring (TF) – Tunisie Valeurs

Opération de financement

TF a réalisé en 2008 des opérations de financement sous forme de billets de trésorerie auprès de TUNISIE VALEURS (TV). La charge d'intérêt subie par TF au titre de 2009 s'élève à 39 801 dinars.

L'encours des billets de trésorerie est nul au 31 décembre 2009.

D'autre part, TF a souscrit à l'émission de billets de trésorerie auprès de TV. Le montant des intérêts perçus au titre de 2009 s'élève à 26 137 dinars. L'encours au 31/12/2009 s'élève à 450 000 dinars.

Portage

TF a créé en 2000 la Société Tunisienne d'Ingénierie Financière (STIF) en vue de porter 40 000 actions TF dans le cadre de son plan stocks options et a confié la gestion de cette structure à Tunisie Valeurs. En 2006, TF a conclu avec TV une convention portant sur la cession de 39 940 actions représentant 99,985% du capital de la STIF à TV au prix de 10 dinars l'action soit 399 940 dinars. Par la même convention, TV percevra les dividendes distribués par STIF égaux à la rémunération de l'investissement de TV au taux de TMM + 1,125% augmenté de 10 000 dinars HTVA par an.

Dans le cas où les dividendes ne seraient pas distribués ou seraient inférieurs au coût du portage tel que défini ci haut, TF s'engage à payer le reliquat.

Le montant payé au titre de l'exercice 2009 en application de ces dispositions s'élève à 8 447 dinars.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – SIMT

Contrat de location du siège

Le loyer relatif au siège social facturé par la SIMT à TLDD s'élève à 22 KDT au 31 décembre 2009 conformément au contrat de location.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Factoring

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a loué une voiture à Tunisie Factoring, les produits réalisés à ce titre se sont élevés à 2 KDT.

Tunisie Location Longue Durée (TLLD) – Tunisie Leasing (TL)

Location de voitures

Tunisie Location Longue Durée a conclu avec Tunisie Leasing un contrat de location de voitures.

Les voitures mises à la disposition de Tunisie Leasing à fin 2009 sont au nombre de 14.

Les produits locatifs ont atteint au titre de l'année 2009 un montant de 118 KDT.

Personnel détaché

Au cours de l'année 2009, la société Tunisie Leasing a facturé à la société TLLD la somme de 123 KDT représentant les rémunérations du gérant.

NOTE 26 : ÉVÉNEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Ces états financiers sont autorisés pour la publication par le Conseil d'Administration du 22 Avril 2010. Par conséquent, ils ne reflètent pas les événements survenus postérieurement à cette date.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Messieurs les Actionnaires de Tunisie Leasing

En exécution de la mission qui nous a été confiée, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers consolidés de Tunisie Leasing relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1. Opinion sur les états financiers

Nous avons audité les états financiers consolidés de Tunisie Leasing arrêtés au 31 décembre 2009. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de Tunisie Leasing. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers consolidés afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière, du résultat des opérations et des flux de

trésorerie de l'ensemble constitué par les entreprises comprises dans la consolidation pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du groupe au titre de l'exercice 2009.

Tunis, le 23 Avril 2010

Les commissaires aux comptes

Cabinet M.S.Louzir
Membre of Deloitte Touche Tohmatsu
Mohamed LOUZIR

Cabinet FINOR
Fayçal DERBEL

**SITUATION TRIMESTRIELLE D'UNIVERS OBLIGATIONS SICAV
ARRETEE AU 31/03/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS PROVISOIRES ARRETES AU 31 MARS 2010.

Dans le cadre de la mission qui nous a été confiée par le conseil d'administration de la société « UNIVERS OBLIGATIONS SICAV » du 17 Avril 2009 pour l'audit des exercices 2009, 2010 et 2011 et en application des dispositions de l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels de la Société couvrant la période allant du 1er Janvier au 31 Mars 2010. Les conclusions y figurant pourraient être substantiellement modifiées compte tenu de nos vérifications subséquentes.

1. Nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels ci-joints de l'Univers Obligations SICAV, comprenant le bilan arrêté au 31 Mars 2010, ainsi que l'état de résultat et l'état de variation de l'actif net pour le trimestre clos à cette date, et des notes annexes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

2. Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers intermédiaires, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie. Il nous appartient, sur la base de notre examen limité, d'exprimer notre conclusion sur ces états financiers intermédiaires.

Nous avons effectué cet examen selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la Société notamment ceux chargés des affaires financières et comptables et des procédures analytiques et autres appliquées aux données financières. L'étendue d'un examen limité est considérablement moindre que celle d'un audit et par conséquent, il ne nous permet pas d'obtenir une assurance que nous nous rendions compte d'éléments significatifs qui pourraient être relevés par un audit. En conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

3. Lors de notre examen limité, nous avons relevé que:

- la participation de la société dans les organismes de placement collectif en valeurs mobilières représente, au 31 mars 2010, 5,43% de son actif net, dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 5% prévu par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25/09/2001. Il y a lieu de signaler que ce taux a varié au cours du trimestre concerné entre 4,91% et 5,73%.

- la société a employé, au 31 Mars 2010, 10,19% de son actif en titres émis par un même émetteur dépassant ainsi le taux d'emploi maximum de 10% prévu par l'article 29 du code des organismes de placement collectif.

- Les liquidités et quasi liquidités de la société ont atteint, au 31 Mars 2010, 15,73% du total de l'actif, en deçà de la proportion minimum de 20% prévue par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25/09/2001.

4. Sous réserve du non respect des ratios réglementaires au cours du trimestre concerné tel que décrit au paragraphe 3 ci-dessus, nous n'avons pas, sur la base de notre examen limité, relevé des éléments qui nous laissent à penser que les états financiers trimestriels de la société Univers Obligations SICAV arrêtés au 31 Mars 2010, tels qu'annexés aux pages 7 à 20 du présent rapport, ne présentent pas sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société, ainsi que le résultat de ses opérations et la variation de son actif net pour la période close à cette date, conformément au Système Comptable des Entreprises en Tunisie

Le commissaire aux comptes :
Ahmed MANSOUR

BILAN				
arrêté au 31 mars 2010				
(unité : en Dinars Tunisiens)				
ACTIF	Notes	31/03/2010	31/03/2009	31/12/2009
AC1- Portefeuille-titres	3.1			
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		2 608 213,979	2 119 813,231	2 578 069,842
Obligations et valeurs assimilées		33 524 201,211	26 754 054,205	32 499 944,366
AC2- Placements monétaires et disponibilités	3.3			
Placements monétaires		10 454 037,988	12 155 852,192	15 844 705,154
Disponibilités		1 542 310,027	4 544 666,847	1 143 248,215
AC3- Créances d' exploitation				
Autres débiteurs		0,000	0,000	7 172,600
TOTAL ACTIF		48 128 763,205	45 574 386,475	52 073 140,177
PASSIF				
PA1- Opérateurs créditeurs	3.5	73 885,177	65 430,465	75 856,363
PA2- Autres créditeurs divers	3.5	4 744,350	4 209,238	5 469,641
TOTAL PASSIF		78 629,527	69 639,703	81 326,004
ACTIF NET		48 050 133,678	45 504 746,772	51 991 814,173
CP1- Capital	3.7	45 746 777,835	43 052 090,025	49 956 272,113
CP2- Sommes distribuables				
Sommes distribuables des exercices antérieurs		1 862 950,655	2 014 942,721	2 737,811
Sommes distribuables de l'exercice	3.8	440 405,188	437 714,026	2 032 804,249
ACTIF NET		48 050 133,678	45 504 746,772	51 991 814,173
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		48 128 763,205	45 574 386,475	52 073 140,177

ETAT DE RESULTAT
du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010
(unité : en Dinars Tunisien)

	Notes	01/01/2010 31/03/2010	01/01/2009 31/03/2009	01/01/2009 31/12/2009
PR1- Revenu du portefeuille-titres	3.2			
Dividendes		0,000	0,000	66 931,458
Revenu des obligations et valeurs assimilées		382 745,955	330 238,922	1 444 149,152
PR2- Revenu des placements monétaires	3.4	138 661,231	140 322,888	656 648,172
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		521 407,186	470 561,810	2 167 728,782
CH1- Charges de gestion des placements	3.6	-66 020,235	-57 541,653	-264 225,192
REVENU NET DES PLACEMENTS		455 386,951	413 020,157	1 903 503,590
PR3- Autres produits		0,000	0,000	0
CH2- Autres charges	3.6	-13 042,539	-11 347,626	-54 551,933
RESULTAT D'EXPLOITATION		442 344,412	401 672,531	1 848 951,657
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation	3.8	-1 939,224	36 041,495	183 852,592
SOMMES DISTRIBUABLES DE L'EXERCICE		440 405,188	437 714,026	2 032 804,249
PR4- Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		1 939,224	-36 041,495	-183 852,592
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		26 350,977	50 207,499	56 339,307
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		0,000	-30 437,397	-28 131,163
Frais de négociation		0,000	0,000	0,000
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		468 695,389	421 442,633	1 877 159,801

VARIATION DE L'ACTIF NET
du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010
(unité : en Dinars Tunisien)

	01/01/2010 31/03/2010	01/01/2009 31/03/2009	01/01/2009 31/12/2009
AN1- Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation			
Résultat d'exploitation	442 344,412	401 672,531	1 848 951,657
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	26 350,977	50 207,499	56 339,307
Variation des plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	0,000	-30 437,397	-28 131,163
Frais de négociation de titres	0,000	0,000	0,000
AN2- Distributions de dividendes	0,000	0,000	-2 097 359,790
AN3- Transactions sur le capital			
Souscriptions			
- Capital	19 140 123,582	14 341 574,892	61 724 459,580
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	6 516,916	4 740,216	7 293,614
- Régularisation des sommes distribuables	880 006,933	766 092,570	2 420 093,789
Rachats			
- Capital	-23 375 845,161	-11 249 305,464	-51 735 023,340
- Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice	-6 640,592	-2 840,876	-6 817,040
- Régularisation des sommes distribuables	-1 054 537,562	-585 260,788	-2 006 296,030
VARIATION DE L'ACTIF NET	-3 941 680,495	3 696 443,183	10 183 510,584
AN4- Actif net			
En début de période	51 991 814,173	41 808 303,589	41 808 303,589
En fin de période	48 050 133,678	45 504 746,772	51 991 814,173
AN5- Nombre d'actions			
En début de période	497 506	397 966	397 966
En fin de période	455 323	428 779	497 506
VALEUR LIQUIDATIVE	105,530	106,126	104,505
AN6- Taux de rendement	3,98%	4,13%	3,96%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
du 1^{er} Janvier 2010 au 31 mars 2010
(unité = en Dinar Tunisien)

1. Référentiel d'élaboration des états financiers

Les états financiers arrêtés au **31 mars 2010** sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Principes comptables appliqués

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1. Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété à leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date du détachement pour les titres admis à la cote et au moment où le droit au dividende est établi pour les titres non admis à la cote.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2. Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché pour les titres admis à la cote et à la juste valeur pour les titres non admis à la cote. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composant du résultat net de l'exercice.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du **31/03/2010** ou à la date antérieure la plus récente.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **31/03/2010**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

2.3. Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché à la date du **31/03/2010** ou à la date antérieure la plus récente. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Pour les titres admis à la cote n'ayant pas fait l'objet d'offre ou de demande pendant les 10 dernières séances de bourse précédant la date du **31/03/2010**, une décote de 12% est appliquée sur le cours boursier le plus récent. L'identification et la valeur des titres ainsi évalués sont présentées dans la note sur le portefeuille titres.

La juste valeur, applicable pour l'évaluation des titres non admis à la cote, correspond à la valeur mathématique des titres de la société émettrice.

3. Notes sur les éléments du bilan et de l'état de résultat

3.1. Note sur le portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au **31/03/2010** à **36 132 415,190** dinars contre **35 078 014,208** dinars au **31/12/2009** et se détaille ainsi :

Titres OPCVM

<i>Titres des OPCVM</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2010	% de l'Actif Net
FCP CAP ET GAR	300	300 000,00	357 545,70	0,74
FINA O SICAV	2 000	209 363,00	211 042,00	0,44
GO SICAV	934	97 186,43	97 312,53	0,20
SANADETT SICAV	7 003	755 663,70	765 350,87	1,59
SICAV ENTREPRISE	11 142	1 144 404,48	1 176 962,89	2,45
Total	21 379	2 506 617,607	2 608 213,979	5,43

Titre de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier

<i>Emprunts d'Etat</i>	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2010	% de l'Actif Net
BTA 5,5% MARS 2019	1 000	1 037 820,00	1 038 711,67	2,16
BTA 6-03/2012 (6 ANS)	1 000	991 300,00	998 889,13	2,08
BTA 6,1% 10/2013 7ANS	2000	1 963 600,00	2 027 462,94	4,22
BTA 6,75-04/2010 (10 ANS)	2200	2 191 400,00	2 315 843,87	4,82
BTA 7-02/2015 (10 ANS)	3600	3 730 114,00	3 699 694,04	7,70
BTA 7,5-04/2014 (10 ANS)	1310	1 355 348,00	1 404 592,46	
BTA	11 110	11 269 582,000	11 485 194,110	23,90

Obligations de sociétés et valeurs assimilées

Obligations et Valeurs Assimilées	Nombre de titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2010	% de l'Actif Net
AB SUB 2009/A TF	5 000	500 000,00	510 928,00	1,06
AB SUB 2009/B TV	5 000	500 000,00	510 164,00	1,06
AIL 2005 TR/B	8 000	160 000,00	165 222,40	0,34
AIL 2007	10 000	600 000,00	609 496,00	1,27
AIL 2008	10 000	800 000,00	820 856,00	1,71
AIL 2009-1	4 100	328 000,00	329 728,96	0,69
AIL2010-1 5,25 08042015	5 000	500 000,00	502 589,04	1,05
AMEN BANK 2006 TV	5 000	350 000,00	352 484,00	0,73
ATB 2007/1 C D TMM+2%	8 000	736 000,00	767 200,00	1,60
ATB SUB 2009 A LA2 TMM+0,75%	20 000	2 000 000,00	2 068 832,00	4,31
ATB SUB 2009 B LB2 TF	10 000	1 000 000,00	1 040 864,00	2,17
ATL 2006/1 TF	5 000	400 000,00	416 528,00	0,87
ATL 2008/1 TF	9 500	760 000,00	793 128,40	1,65
ATL 2009/3 TMM+0,625 5ANS	2 900	290 000,00	292 832,72	0,61
ATL SUB 2008-1 TF	10 000	1 000 000,00	1 034 064,00	2,15
BNA SUB 2009	20 000	2 000 000,00	2 084 979,73	4,34
BTE 10ANS 5,25%	10 000	1 000 000,00	1 022 784,00	2,13
BTEI 2004 TV	4 000	160 000,00	165 369,60	0,34
BTKD 2006	20 000	800 000,00	811 392,00	1,69
CHO 2009 TMM+1	6 000	600 000,00	609 129,60	1,27
CIL 2004/1 TF	5 000	200 000,00	205 616,00	0,43
CIL 2005/1 TF	5 000	300 000,00	307 780,00	0,64
CIL 2009/1 TF 5,5%	5 000	500 000,00	515 369,86	1,07
CIL 2009/2 TV TMM+0,75%	5 000	500 000,00	510 782,05	1,06
EL WIFAK LEASING 06/1 TF	1 000	40 000,00	41 567,20	0,09
GL 2003/2 TF TRA	2 000	40 000,00	40 262,40	0,08
HL 2008/1 TF	5 000	400 000,00	419 600,00	0,87
HL 2009/2 TF 5,5%	3 500	350 000,00	357 805,82	0,74
MEUBLATEX 2008 TR F	1 000	100 000,00	102 556,80	0,21
MOURADI PALACE 05 TRB	1 700	136 000,00	141 464,48	0,29
SELIMACLUB 2002 TR/B	2 000	40 000,00	41 886,40	0,09
SKANES 2003 TRD	1 500	60 000,00	62 812,80	0,13
STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	10 000	1 000 000,00	1 001 048,00	2,08
STM 2007 6,5%	7 000	700 000,00	719 146,40	1,50
TL 2006/1 TF	10 000	400 000,00	407 808,00	0,85
TL 2007-1 TF	5 000	300 000,00	304 060,00	0,63
TL 2007/2 TF	5 000	300 000,00	302 692,00	0,63
TL SUB 2007 TF	5 000	300 000,00	311 232,00	0,65
TL SUB 2009	4 000	400 000,00	409 312,44	0,85
UIB 2009/1	5 000	500 000,00	515 552,00	1,07
UNIFACTOR 2005/1 TRA	20 000	400 000,00	412 080,00	0,86
Obligations privées	286 200	21 450 000,00	22 039 007,101	45,87

Les entrées en portefeuille titres durant le 1^{er} trimestre 2010 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Quantité	Coût d'acquisition
ACHAT OBLIGATION 5000 AIL2010-1 5,25 08042015	15/02/2010	5 000	500 000,000
ACHAT OBLIGATION 10000 STB 2010/1 B TF 5,3 23032025	16/03/2010	10 000	1 000 000,000
TOTAL		15 000	1 500 000,000

Les sorties du portefeuille titres du 1^{er} janvier 2010 au 31 mars 2010 se détaillent ainsi :

Désignation	Date	Coût d'acquisition	Coupon encaissé/Coût de cession	Plus ou moins values
REMBOURSEMENT 5000 TL 2007/2 TF	28/01/2010	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 AMEN BANK 2006 TV	29/01/2010	50 000,000	50 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 2000 GL 2003/2 TF TRA	20/02/2010	40 000,000	40 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 4100 AIL 2009-1	23/02/2010	82 000,000	82 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 1000 SEPCM 2002	31/03/2010	14 290,000	14 290,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL 2004/2 TMM+1,4%	31/03/2010	100 000,000	100 000,000	0,000
REMBOURSEMENT 5000 TL 2004/2 TMM+1,4%	31/03/2010	100 000,000	100 000,000	0,000
TOTAL		486 290,000	486 290,000	0,000

3.2 Note sur les revenus de portefeuille titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent **382 745,955** dinars au **31 mars 2010** et se détaillent ainsi :

Revenus des Obligations et valeurs assimilées :	du 01/01/2009 au 31/03/2009	du 01/01/2009 au 31/03/2009

Dividendes		
- Titres OPCVM	0,000	0,000
Revenus des obligations		
- Intérêts	237 612,473	186 263,538
Revenus des titres de créance émis par le Trésor négociable sur le marché financier		
- Intérêts	145 133,482	143 975,384
TOTAL	382 745,955	330 238,922

3.3. Note sur les placements monétaires et les disponibilités

Les montants placés sur le marché monétaire et les avoirs disponibles s'élèvent au **31/03/2010**

à **11 996**

348,015 Dinars et se détaillant comme suit :

➤ Les placements monétaires :

Désignation du titre	Nombre de Titres	Coût d'Acquisition	Valeur au 31/03/2010	% de L'Actif Net
Certificats de dépôt	0	0,000	0,000	0,00%
				0,00%
Bons du Trésor	0	0,000	0,000	0,00%
				0,00%
Billets de trésorerie	14	10 276 204,898	10 454 037,988	21,76%
SH KANTAOUI 200MD 6,6% 020510	1	200 000,000	209 797,334	0,44%
STM 200 MD 5,25% 12052010	1	192 019,002	199 068,884	0,41%
BT ELECTROSTAR 270J 6,1% 50610	1	1 447 501,793	1 487 167,105	3,10%
ELECTROSTAR 1MD 7,25 15062010	1	981 122,864	988 044,481	2,06%
MEUBLATEX 500MD 6,25% 250910	1	500 000,000	513 055,555	1,07%
ELECTROSTAR 1,5MD 081210 5,04	1	1 443 946,616	1 459 641,563	3,04%
BT ELECTROSTAR 1MD 5,04 221210	1	961 614,623	971 530,845	2,02%
STM 200 MD 5,75% 03022011	1	200 000,000	201 456,666	0,42%
STM 200 MD 5,5% 18052011	1	200 000,000	207 773,334	0,43%
MEUBLATEX 500MD 6,5% 250911	1	500 000,000	513 577,778	1,07%
STM 200 MD 6% 03022012	1	200 000,000	201 520,000	0,42%
STM 200 MD 5,75% 18052012	1	200 000,000	208 126,666	0,43%
MEUBLATEX 450MD 6,75% 25092012	1	450 000,000	462 690,000	0,96%
STM 200 MD 6,25% 03022013	1	200 000,000	201 583,334	0,42%
SIHM 1000MD 7% 22022013	1	1 000 000,000	1 005 911,111	2,09%
STM 200 MD 6% 18052013	1	200 000,000	208 480,000	0,43%
STM 200 000 D 6,5% 03022014	1	200 000,000	201 646,666	0,42%
STM 200 MD 6,25% 18052014	1	200 000,000	208 833,334	0,43%
SH KANTAOUI 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	502 066,666	1,04%
STMHM 1826J-01/03/2015	1	500 000,000	502 066,666	1,04%
Total des placements monétaires		10 276 204,898	10 454 037,988	21,76%

➤ Les disponibilités :

Disponibilités	Valeur au 31/03/2010	% de L'Actif Net
Avoir en Banque	1 540 109,928	3,21%
Intérêts courus sur compte bancaire	2 200,099	0,00%
Total des disponibilités	1 542 310,027	3,21%

3.4. Note sur les revenus des placements monétaires

Le revenu des placements monétaires et la rémunération du compte de dépôt au 31/03/2010 s'élève à **138 661,231**

dinars et se détaille comme suit :

Revenus des placements monétaires	du 01/01/2010 au 31/03/2010	du 01/01/2009 au 31/03/2009
Rémunération du compte de dépôt	4 753,596	8 786,250
Revenus des Billets de Trésorerie	123 617,702	88 091,738
Revenus des Certificats de Dépôt	8 624,173	265,515
Revenus des BTC	0,000	30 380,375
Placement à terme	1 665,760	12 799,010
Autres produits divers sur opérations financières		
TOTAL	138 661,231	140 322,888

3.5. Notes sur le passif

Le total des passifs exigibles s'élève au **31/03/2010** à **78 629,527** dinars et se détaillent ainsi :

Désignation	31/03/2010	31/03/2009

Opérateurs Créditeurs	73 885,177	65 430,465
Gestionnaire	62 943,855	54 465,273
Dépositaire	4 442,200	4 441,700
Commissaire aux comptes	6 499,122	6 523,492
Autres Créditeurs Divers	4 744,350	4 209,238
Etat Impôts et Taxes	424,209	414,916
Conseil du Marché Financier	4 222,761	3 794,322
Compte de régularisation	97,380	
TOTAL	78 629,527	69 639,703

3.6. Notes sur les charges

Nature des charges	du 01/01/2010 au 31/03/2010	du 01/01/2009 au 31/03/2009
Charges de gestion des placements	66 020,235	57 541,653
Commissions de gestions	62 943,855	54 465,273
Commissions de dépôt	873,000	873,000
Honoraire du commissaire aux comptes	2 203,380	2 203,380
Autres Charges	13 042,539	11 347,626
Redevances CMF sur les OPCVM	11 853,667	10 256,944
Taxes Collectivités Locales et timbres fiscaux	1 164,220	1 089,726
Frais Bancaires	24,352	0,656
Autres Charges	0,300	0,300
TOTAL	79 062,774	68 889,279

3.7. Notes sur le capital

Les mouvements sur le capital pour la période du 1^{er} janvier au 31 mars 2010 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2009	
Montant	49 956 272,113
Nominal	49 956 272,113
Nombre de titres	497 506
Nombre d'actionnaires	347
Souscriptions réalisées	
Montant	19 146 640,498
Nominal	19 140 123,582
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	6 516,916
Nombre de titres émis	190 614
Nombre d'actionnaires nouveaux	62
Rachats effectués	
Montant	-23 382 485,753
Nominal	-23 375 845,161
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-6 640,592
Nombre de titres rachetés	-232 797
Nombre d'actionnaires sortants	-40
Capital au 31/03/2010	
Montant	45 746 777,835
Nominal	45 720 550,534
Plus ou moins values réalisées	0,000
Plus ou moins values potentiel sur titres	26 350,977
Frais de négociation	0,000
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice en cours	-123,676
Modification comptable	0,000
Nombre de titres	455 323
Nombre d'actionnaires	369

3.8. Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent aux résultats distribuables de l'exercice et des exercices antérieurs augmentés et diminués des régularisations correspondantes effectuées à l'occasion des opérations de souscription et de rachat d'action.

	31/03/2010	31/03/2009
Résultats distribuables	442 344,412	36 041,495
Régularisations de l'exercice	-1 939,224	437 714,026
Sommes distribuables	440 405,188	401 672,531

4. Autres informations

4.1. Rémunération du gestionnaire

La gestion de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV est confiée à la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière SCIF - Intermédiaire en Bourse. Celle-ci est chargée des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société.

En vertu de la convention de gestion signée le 25/08/2000 telle que modifiée par l'avenant du 08 février 2005, entre la Société Univers Obligations **SICAV** et la Société du Conseil et de l'Intermédiation Financière « **SCIF** », la commission de gestion revenant à cette dernière était fixée à 0,4% HT de l'actif net de la SICAV.

Le Conseil d'Administration de la SICAV réuni le 13/03/2007, a autorisé l'augmentation de la commission de gestion à 0,45% HT de l'actif net de la SICAV.

En date du 26 mars 2007, la **SCIF** a signé un avenant à la convention de gestion avec **Univers Obligations SICAV** portant le niveau de la commission de gestion de 0,4% HT à 0,45% HT l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien et payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.2. Rémunération du dépositaire

L'ATB assure les fonctions de dépositaire des avoirs de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Elle est chargée à ce titre :

- de la conservation des titres de la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.
- de l'encaissement des coupons échus des titres revenant à la société UNIVERS OBLIGATIONS SICAV.

En contre partie de ses services, l'ATB perçoit une rémunération annuelle forfaitaire égale à 3 000,000 dinars HT payable trimestriellement dans les 15 jours qui suivent.

4.3. Honoraires du Commissaire aux Comptes

Les honoraires du Commissaire aux Comptes sont à la charge de UNIVERS OBLIGATIONS SICAV. Les frais pris en charge aux titres du 1^{er} trimestre 2010 sont de 2 203,380 dinars TTC.

4.4 Redevance CMF sur les OPCVM

La redevance perçue par le Conseil du Marché Financier sur Univers Obligations SICAV est fixée à 1/365 de 0,1% de l'actif net, arrêté quotidiennement.

La commission est acquittée par Univers Obligations SICAV au profit du CMF est calculée sur la base de l'actif net constaté lors de l'établissement de chaque valeur liquidative. L'actif net utilisé est celui calculé avant provisionnement des redevances dues au CMF de la journée.

Le montant de cette redevance est versé au CMF par le gestionnaire de la SICAV, et ce, au plus tard le dernier jour ouvrable de la première quinzaine du mois suivant.

4.6. Etat Impôts et Taxes

Ce poste représente :

- la TCL sur les revenus bruts de la SICAV ;
- les droits de timbres.

4.7. Frais d'actes, d'enregistrements et de publications :

Il s'agit des frais d'enregistrements, de publications et d'insertions au Journal Officiel des documents des assemblées générales et des conseils d'administration.

4.8. Frais bancaires :

Il s'agit des frais sur encaissement chèque et les frais des placements monétaires.

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**ARAB TUNISIAN LEASE**

Siège social : Ennour Building, Centre Urbain Nord, 2082 Mahrajène –Tunis-

Arab Tunisian Lease publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra le **19 mai 2010**. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes, M Ahmed MANSOUR et M Abderrazak GABSI.

BILAN - ACTIFS			31 décembre 2009	31 décembre 2008
(Montants exprimés en dinars)		Notes		(*)
	Liquidités et équivalents de liquidités	4	11 658 422	1 373 341
CREANCES SUR LA CLIENTELE	Créances sur la clientèle	5	269 501 959	219 236 447
	Moins : provisions		<u>-14 041 012</u>	<u>-14 594 415</u>
			255 460 947	204 642 032
PORTEFEUILLE TITRES	Immobilisations financières	6	12 335 565	10 822 390
	Moins : provisions		<u>-1 003 845</u>	<u>-355 970</u>
			11 331 720	10 466 420
VALEURS IMMOBILISEES	Immobilisations propres	7	6 055 620	5 856 624
	Moins : amortissements		<u>-1 856 209</u>	<u>-1 846 728</u>
			4 199 411	4 009 896
AUTRES ACTIFS	Autres actifs	8	13 462 782	11 353 203
	Moins : provisions		<u>-288 204</u>	<u>-281 890</u>
			13 174 578	11 071 313
TOTAL DES ACTIFS			295 825 078	231 563 002

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

BILAN - CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008 (*)
PASSIFS			
Concours bancaires et autres passifs financiers	9	105	2 100
Dettes envers la clientèle	10	2 488 271	1 457 774
Emprunts et ressources spéciales	11	226 063 272	174 841 940
Fournisseurs et autres passifs	12	22 472 867	15 531 739
Total des passifs		251 024 515	191 833 553
CAPITAUX PROPRES			
Capital social		17 000 000	17 000 000
Réserves		20 475 409	17 023 859
Résultats reportés		754 039	380 197
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		38 229 448	34 404 056
Résultat de l'exercice		6 571 115	5 325 393
Total des capitaux propres avant affectation	13	44 800 563	39 729 449
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		295 825 078	231 563 002

*(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)**(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité*

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008 (*)
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus de leasing		25 914 299	21 802 155
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation		648 450	569 067
Variation des produits réservés		-209 781	22 243
Variation des intérêts de retards réservés		2 015	23 520
Produits des placements		423 213	480 658
Total des produits d'exploitation	14	26 778 196	22 897 643
Charges financières nettes	15	-11 640 606	-10 460 767
Total des revenus nets de leasing		15 137 590	12 436 876
CHARGES D'EXPLOITATION			
Charges de personnel	16	2 779 910	2 285 466
Autres charges d'exploitation	17	1 910 591	1 726 880
Dotations aux amortissements des immobilisations propres	18	553 088	496 349
Dotations nettes aux provisions et résultat des créances radiées	19	842 996	1 226 661
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres		647 875	-
Total des charges d'exploitation		6 734 460	5 735 356
RESULTAT D'EXPLOITATION		8 403 130	6 701 520
Autres gains ordinaires		186 553	253 802
Autres pertes ordinaires		-94 293	-113 206
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT		8 495 390	6 842 116
Impôt sur les sociétés		-1 924 275	-1 516 723
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	20	6 571 115	5 325 393

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

(Montants exprimés en dinars)

	Notes	31 décembre 2009	31 décembre 2008
			(*)
FLUX DE TRESORERIE			
Encasements clients de leasing		169 901 930	135 928 080
LIES A L'EXPLOITATION			
Décaissements fournisseurs de leasing		-187 694 797	-147 192 324
Encasements autres que leasing	22	330 480	170 868
Décaissements autres que leasing	23	-2 835 961	-2 792 244
Décaissements personnel	24	-1 247 346	-1 260 939
Intérêts payés	25	-10 488 753	-9 224 046
Intérêts perçus	26	413 956	208 670
Impôts et taxes payés à l'Etat	27	-3 968 948	-4 370 011
Flux de trésorerie affectés à l'exploitation		-35 589 439	-28 531 946
FLUX DE TRESORERIE LIES			
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations propres	28	-596 169	-542 502
AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			
Encasements provenant de la cession d'immobilisations propres		61 219	105 000
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-3 126 000	-1 950 000
Encasements provenant de la cession d'immobilisations financières		1 594 878	1 024 454
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-2 066 072	-1 363 048
FLUX DE TRESORERIE LIES			
Encasement dividendes et autres distributions		-1 704 999	-1 526 471
AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT			
Encasements provenant des emprunts	29	199 500 000	116 549 431
Remboursement des emprunts	30	-149 852 414	-85 452 092
Flux de trésorerie provenant des activités de financement		47 942 587	29 570 868
Variation de trésorerie		10 287 076	-324 126
Trésorerie au début de l'exercice	4 & 9	1 371 241	1 695 367
Trésorerie à la clôture de l'exercice	4 & 9	11 658 317	1 371 241

(Voir les notes ci-jointes afférentes aux états financiers)

(*) : Données retraitées pour les besoins de la comparabilité

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

NOTE N°1 : PRESENTATION DE L'ENTREPRISE

L'ARAB TUNISIAN LEASE « ATL » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 4 décembre 1993 avec un capital de 17.000.000 Dinars Tunisiens (DT) divisé en 17.000.000 actions de 1 DT chacune entièrement libérées suite à la décision de l'assemblée générale extraordinaire réunie le 31 mai 2007 de réduire la valeur nominale de l'action 10 DT à 1 DT avec une date d'effet fixé au 02 juillet 2007.

La société a pour objet, le financement des opérations de leasing portant sur des biens mobiliers à usage industriel et professionnel ainsi que sur les biens immobiliers et toutes autres opérations se rattachant directement ou indirectement à son objet principal.

L'activité de la société est régie par la loi n°2001-65 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit. Elle est également régie par les dispositions de la loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing et la loi n°94-90 du 26 juillet 1994 portant dispositions fiscales du leasing.

En 1997, l'ATL a été introduite au premier marché de la cote de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis (BVMT) par voie de mise en vente à un prix minimal. La diffusion des titres dans le public a porté sur 20% du capital social.

La structure du capital se présente, au 31 décembre 2009, comme suit :

Actionnaires	Nombre d'actions et de droits de vote	Montant en Dinars	% du capital et des droits de vote
Arab Tunisian Bank	4 719 121	4 719 121	27,76%
Société Ennakl	1 813 505	1 813 505	10,67%
Banque Nationale Agricole	1 700 000	1 700 000	10,00%
SPDIT SICAF	798 150	798 150	4,70%
Mr Mohamed Sadok DRISS	637 500	637 500	3,75%
SEFINA SICAF	637 500	637 500	3,75%
Pireco Petroleum Industriel	510 000	510 000	3,00%
Autres actionnaires	6 184 224	6 184 224	36,37%
Total	17 000 000	17 000 000	100%

NOTE N°2 : RESPECT DES NORMES COMPTABLES TUNISIENNES, BASES DE MESURE ET PRINCIPES COMPTABLES SPECIFIQUES

Les états financiers de l'ATL sont arrêtés au 31 décembre 2008 par référence aux normes comptables tunisiennes.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques utilisés pour l'établissement de ces états financiers se résument comme suit :

1. Immobilisations exploitées par la société

Les immobilisations corporelles et incorporelles exploitées par la société figurent à l'actif pour leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée de vie estimée selon le mode linéaire.

Les taux retenus sont les suivants :

- Logiciels	3 ans	33.3%
- Immeubles sur 50 ans	50 ans	2%
- Immeubles sur 20 ans	20 ans	5%
- Matériel de transport	5 ans	20%
- Mobilier et matériel de bureau	10 ans	10%
- Agencements, aménagements, installations	10 ans	10%
- Matériel informatique	3 ans	33.3%

2. Créances de leasing

A l'exclusion de celles non mises en force, les contrats de leasing sont comptabilisés à l'actif du bilan à leur coût d'acquisition y compris les frais et droits s'y rapportant et sont amorties, en vertu de l'article 48 du code de l'IRPP & IS selon les tableaux de remboursement des contrats de leasing (amortissement financier).

A partir de 2008, Les contrats de location de financement tels que définis par la norme comptable n° 41 relative aux contrats de location sont portés à l'actif de bilan pour le montant de l'investissement net. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les contrats de leasing non encore mises en force, figurent au bilan pour leurs valeurs engagées, dans un compte « Contrats en attente mise en force » et ne donnent lieu à la comptabilisation d'aucun revenu.

Les créances de leasing sont considérés comme des actifs d'exploitation et par conséquent présentées parmi les actifs courants.

Suite 1 Note N°2

Par ailleurs, et en cas d'impayés entraînant par conséquent la classification du client en tant que client douteux selon la circulaire de la Banque Centrale de Tunisie, les créances de leasing font l'objet d'une provision pour dépréciation et ce, sur le montant de l'encours financier à la date de classification.

3. Couverture des risques

La couverture des risques de crédits est assurée par la constitution de provisions pour dépréciation des comptes clients, compte tenu des risques inhérents à chaque client. Ces provisions sont estimées par référence aux dispositions des circulaires n°91-24 et 99-04 de la Banque Centrale de Tunisie (BCT).

Les provisions résultant de l'application des circulaires précitées sont déterminées en appliquant les taux de provision par classe sur les risques bruts diminués de l'évaluation correspondante des garanties détenues sur les clients (garantie réelle) et de la valeur du bien en leasing (garantie matérielle).

Les garanties réelles comprenant les cautions bancaires, les actifs financiers affectés, les dépôts de garantie et les hypothèques inscrites ainsi que les garanties matérielles n'ont pas été prises en compte en déduction pour le calcul des provisions sur les relations classées.

Le risque brut correspond à l'engagement du client (encours + impayés « créance ») ajusté par les agios et intérêts réservés. La créance sur les clients est composée du principal, des agios (la marge sur les loyers), des intérêts de retard et des autres facturations « Notes de débit » (frais de déplacement, frais de rejet, remboursement de frais, etc.).

Le taux de provision est déterminé selon la classe de risque du client, et la classification est faite à la fois selon l'âge de la créance et selon la situation du client (exp. contentieux : jugement en exécution ou recours sur le fond). Au 31 décembre 2009, l'ATL a opté à la classification des relations dont leur impayé dépasse 10% de leur engagement à la classe supérieure qui suit celle découlant de la classification normale selon les critères précités.

Classification	Taux provision
- Classe 0 : actif courant (A) : âge < 30j	: 0%
- Classe 1 : actif nécessitant un suivi particulier (B1) : 31<âge<90j	: 0%
- Classe 2 : actif incertain (B2) : 91<âge<180j	: 20%
- Classe 3 : actif préoccupant (B3) : 181<âge<360j	: 50%
- Classe 4 : actif compromis (B4) : âges > 360j ou en contentieux	: 100%

Les taux correspondent aux minimums de provisions à appliquer prévus par la BCT.

Suite 2 Note N°2

La dotation nette de la période est déterminée sur la base d'une classification exhaustive des engagements arrêtés à la date de clôture de l'exercice. Elle est ensuite répartie entre les créances de leasing (encours) et les créances clients (impayés).

4. Comptabilisation des revenus

Les loyers (Capital et produits financiers) sont facturés aux clients et comptabilisés mensuellement ou trimestriellement d'avance. A la fin de l'exercice, il est procédé à une régularisation pour constater les produits perçus ou comptabilisés d'avance.

En application de la norme comptable Tunisienne NCT 41, relative aux contrats de location, les produits financiers (revenus net de leasing) des nouveaux contrats sont portés parmi les revenus, les remboursements du capital sont imputés directement aux comptes de créances de leasing. Les données correspondantes des périodes précédentes ont été retraitées en pro forma à des fins de comparabilité.

Les pré-loyers sont calculés sur la base des avances et acomptes consentis aux fournisseurs et pendant la période antérieure à la date de mise en force. Ils correspondent aussi aux revenus couvrant la période allant de la date de mise en force jusqu'à la première échéance.

Les intérêts de retard sont facturés et comptabilisés périodiquement.

Par ailleurs, les intérêts (agios et intérêts de retards) inclus dans les loyers courus, non encaissés, sont déduits des revenus et classés au bilan en tant que produits réservés, venant en déduction de la rubrique « clients et comptes rattachés ». Cette méthode de comptabilisation ne concerne que les actifs classés en B2, B3 et B4 et ce, en conformité avec les circulaires de la BCT.

Les agios relatifs aux impayés compensés par les plus values de remplacement sont généralement réservés pour la partie non couverte par les règlements des nouveaux repreneurs.

5. Titres de participation

Les prises de participation sont initialement comptabilisées au coût, frais d'acquisition exclus. A la date de clôture, les titres de participation sont évalués à leur valeur d'usage (déterminée en fonction de plusieurs facteurs tels que la valeur de marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de la société émettrice, la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'ATL). Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions pour dépréciation ; les plus-values ne sont pas prises en compte.

Les dividendes des titres de participation sont comptabilisés en produits sur la base de la décision de l'assemblée générale statuant sur la répartition des résultats de la société dans laquelle la participation est détenue.

Suite 3 Note N°2

6. Charges reportées

En règle générale, les charges engagées par l'ATL au cours d'un exercice sont en totalité imputées à cet exercice.

Toutefois, les charges pouvant avoir un impact bénéfique sur les résultats futurs sont portées à l'actif du bilan sous la rubrique « Autres actifs non courants », puis résorbées selon une méthode et sur une période permettant le meilleur rattachement des charges aux produits.

Ainsi, les charges financières différées (commission d'émission d'emprunts) sont résorbées sur la période de remboursement de l'emprunt.

7. Emprunts

Le principal des emprunts obtenus est comptabilisé, pour la partie débloquée au passif du bilan sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année est reclassée parmi les passifs courants.

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en dinars, selon le taux de change du déblocage. Le risque de fluctuation du taux de change fait l'objet d'une couverture auprès du fond national de garantie géré par la Compagnie de réassurances « Tunis – Ré ».

Les dettes libellées en monnaies étrangères sont actualisées au cours de change à la date de clôture. Les différences de change, pertes ou profits, sont imputées sur le résultat de l'exercice par application de la norme comptable internationale IAS 21 « Effet des variations des cours des monnaies étrangères ».

Parallèlement, le contrat de couverture, conclu avec Tunis-Ré, contre les fluctuations du taux de change est comptabilisé en tant qu'instrument de couverture, selon la norme comptable internationale IAS 39. Il est ensuite évalué à sa juste-valeur qui correspond au risque de change encouru et estimé à la date de clôture.

8. Présentation des états financiers

Afin d'améliorer la présentation de la situation financière de l'ATL et des résultats de ses opérations, la société a opté, à partir de 2008, pour la présentation des éléments du bilan selon leur nature par rapport à l'activité de leasing en privilégiant l'ordre décroissant de liquidité. Cette présentation est inspirée de celle prescrite par la norme sectorielle bancaire NCT 21 relative à « Présentation des états financiers des établissements bancaires ». Dans un objectif de comparabilité, les données de l'exercice 2007 ont été retraitées en pro forma.

NOTE N°3 : FAITS MARQUANTS DE LA PERIODE

Les faits marquants de 2009 se résument comme suit :

1. Une amélioration des revenus nets de leasing qui ont passé de 12 437 KDT en 2008 à 15 138 KDT en 2009, soit une augmentation de 2 701 KDT (22%) due principalement à l'augmentation des produits d'exploitation.
 2. Un bénéfice net de 6 571 KDT en 2009 contre un bénéfice de 5 325 KDT en 2008, enregistrant ainsi un accroissement de 1 243 KDT (23%).
 3. L'émission d'emprunts obligataires pour une valeur de 80 000 mDT.
 4. L'ouverture d'une nouvelle agence à Nabeul
-

NOTE N°4 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Banques	11 631 970	1 345 514
Caisses	26 452	27 827
TOTAL EN DT	11 658 422	1 373 341

NOTE N°5 : CREANCES SUR LA CLIENTELE

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Créance de leasing net :	252 303 585	201 995 539
- Valeur brute	258 239 831	208 741 716
- Provisions pour dépréciation	-5 936 246	-6 746 177
Clients et comptes rattachés net :	3 157 362	2 646 493
- Valeur brute	12 638 766	11 704 539
- Provisions, agios et intérêts réservés	-8 104 766	-7 848 238
- Intérêt échus différés	-1 376 638	-1 209 808
TOTAL EN DT	255 460 947	204 642 032

NOTE N°5-1 : CREANCES DE LEASING**(en DT)**

	Financement	Capital	Encours
Soldes au 31 Décembre 2008	469 774 258	261 032 542	208 741 716
Capital amorti des anciens contrats	-	79 315 382	-79 315 382
Ajouts de la période :	174 484 808	36 042 451	138 442 357
- Nouveaux contrats	170 621 478	35 187 433	135 434 045
- Relocations nouveaux contrats	3 863 330	855 018	3 008 312
Retraits de la période :	-56 569 637	-46 940 777	-9 628 860
- Cessions à la valeur résiduelle	-33 708 852	-33 661 202	-47 650
- Cessions anticipées	-13 796 314	-8 840 149	-4 956 165
- Cessions anticipées nouveaux contrats	-493 140	-85 107	-408 033
- Transfert (cessions)	-2 634 029	-1 485 906	-1 148 123
- Radiation	-429 301	-428 768	-533
- Relocations	-5 508 001	-2 439 645	-3 068 356
Soldes au 31 Décembre 2009	587 689 429	329 449 598	258 239 831

NOTE N°5-2 : REPARTITION DE L'ENCOURS PAR MATURETE

Maturité	Montant
Inferieur à un an	99 186 048
> 1 an & < 5 ans	155 394 398
Supérieur à 5 ans	3 659 385
Total en DT	258 239 831

NOTE N°5-3 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Valeur brute :	12 638 766	11 704 539
- Créances ordinaires	10 533 903	9 490 453
- Créances - assurance matériel en leasing	1 061 550	571 454
- Client - factures à établir	87 081	27 277
- Chèque à l'encaissement	956 232	1 615 355
Provisions, agios et intérêts réservés :	-8 104 766	-7 848 238
- Provisions pour dépréciation	-6 833 508	-6 665 089
- Agios et intérêts réservés	-1 271 258	-1 183 149
Intérêt échus différés	-1 376 638	-1 209 808
TOTAL EN DT	3 157 362	2 646 493

NOTE N°6 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Titres de participation :	11 331 720	10 466 420
- Montant brut	12 335 565	10 822 390
- Moins : provisions	-1 003 845	-355 970
TOTAL EN DT	11 331 720	10 466 420

NOTE N°6-1 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES (Suite)

PARTICIPATIONS	Nombre d'actions	valeur nominale	Montant brut	Provisions	Montant net
PARTICIPATIONS DIRECTES :			2 609 811	-494 152	2 115 659
- ARAB TUNISIAN INVEST - SICAF	20 000	10	166 054	-31 223	134 831
- SARI	9 900	100	1 143 757	-69 820	1 073 937
- UNIFACTOR	200 000	5	1 000 000	-393 109	606 891
- SICAR INVEST	-	-	300 000	-	300 000
CONVENTIONS DE PORTAGE :			1 397 254	-217 244	1 180 010
- SOCIETE NOUR EL KANTAOUI	1 518	100	151 800	-151 800	-
- SOCIETE DINDY	16 000	10	65 444	-65 444	-
- SOCIETE BOUJBEL VACPA	1 800	100	180 000	-	180 000
- SOCIETE SOCOTRAP	2 000	100	200 000	-	200 000
- HOTEL LES OLIVIERS	13 334	5	66 670	-	66 670
- LA SOCIETE TOURISME BALNEAIRE ET SAHARIEN	35 000	10	233 340	-	233 340
- SOCIETE L'IMMOBILIER DE CARTHAGE	-	-	500 000	-	500 000
FONDS DONNES EN GESTION POUR COMPTE :			6 528 500	-292 449	6 236 051
- SICAR INVEST	-	-	200 000	-	200 000
- SICAR INVEST	-	-	500 000	-	500 000
- SENED SICAR	-	-	50 000	-2 516	47 484
- ATD SICAR	-	-	208 500	-	208 500
- ATD SICAR	-	-	1 420 000	-	1 420 000
- PHENICIA SEED FUND	-	-	250 000	-44 714	205 286
- ATD SICAR	-	-	1 400 000	-	1 400 000
- ATD SICAR	-	-	2 500 000	-245 219	2 254 781
PLACEMENTS REMUNERES :			1 800 000	-	1 800 000
- COTIF SICAR	-	-	1 800 000	-	1 800 000
TOTAL EN DT			12 335 565	-1 003 845	11 331 720

NOTE N°7 : IMMOBILISATIONS PROPRES CORPORELLES ET INCORPORELLES

	Immobilisations brutes				Amortissements				Valeurs nettes au	
	Soldes au 31/12/2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Soldes au 31/12/2009	Soldes au 31/12/2008	Entrées 2009	Sorties 2009	Soldes au 31/12/2009	31/12/2009	31/12/2008
Logiciels informatiques	174 996	39 855	-33 933	180 918	139 644	22 192	-33 933	127 903	53 015	35 352
Total des immobilisations incorporelles	174 996	39 855	-33 933	180 918	139 644	22 192	-33 933	127 903	53 015	35 352
Terrains	14 250	-	-	14 250	-	-	-	-	14 250	14 250
Constructions	3 589 361	415 349	-8 000	3 996 710	498 642	83 932	-176	582 398	3 414 312	3 090 719
Matériel de transport	694 491	143 995	-130 228	708 258	330 314	131 052	-130 228	331 138	377 120	364 177
Autre matériel d'exploitation	4 055		-55	4 000	3 014	323	-49	3 288	712	1 041
Matériel informatique	340 018	37 516	-101 146	276 388	305 074	24 057	-100 265	228 866	47 522	34 944
Equipements de bureaux	364 231	21 911	-24 904	361 238	264 886	33 097	-22 757	275 226	86 012	99 345
Installations générales, agencements et aménagement divers	509 220	42 996	-54 239	497 977	305 154	52 571	-50 335	307 390	190 587	204 066
Immobilisations corporelles encours	166 002	79 198	-229 319	15 881	-	-	-	-	15 881	166 002
Total des immobilisations corporelles	5 681 628	740 965	-547 891	5 874 702	1 707 084	325 032	-303 810	1 728 306	4 146 396	3 974 544
Total des immobilisations corporelles et incorporelles en DT	5 856 624	780 820	-581 824	6 055 620	1 846 728	347 224	-337 743	1 856 209	4 199 411	4 009 896

Suite 1 Note N°7

Au 31 décembre 2009, l'ATL a procédé à un inventaire physique de ses immobilisations propres. Les résultats de rapprochement entre l'inventaire et le solde enregistré dans les livres comptables de la société ont dégagé un écart en valeur brute de 312 mDT et en valeur nette comptable de 26 mDT. L'ATL n'a constaté en perte que 5 876 DT vu que les travaux de rapprochement ne sont pas achevés.

Ces écarts se détaillent comme suit :

	Ecarts d'inventaire		Sorties comptabilisées		Ecarts non apurés	
	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette	Valeur brute	Valeur nette
Logiciels informatiques	33 933	-	33 933	-		
Matériel de transport	10 696	-	10 696	-	-	-
Autre matériel d'exploitation	55	6	55	6	-	-
Matériel informatique	101 146	881	101 146	881	-	-
Equipements de bureaux	35 241	3175	22 514	1 086	12728	2 089
Installations générales, agencements et aménagements divers	131 308	21 765	54 239	3 904	77 069	17 862
Total	312 379	25 827	222 582	5 876	89 797	19 951

NOTE N°8 : AUTRES ACTIFS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Instrument de couverture contre le risque de change	5 879 626	5 466 886
Intérêts courus :	256 082	253 903
- Montant brut	347 426	347 762
- Moins : provisions	-91 344	-93 859
Prêts au personnel :	345 595	375 524
- Montant brut	345 595	375 524
- Moins : provisions	-	-
Dépôts et cautionnements	11 937	6 000
Charges à répartir	647 423	476 051
Etat (actif) :	5 454 149	4 171 651
- Acomptes provisionnels	1 341 639	835 729
- Report de TVA	4 099 626	3 330 308
- Retenues à la source	21 904	14 634
- Moins : provisions	-9 020	-9 020
Personnel et comptes rattachés :	87 365	76 106
- Prêts à moins d'un an	86 285	79 582
- Avances et acomptes	4 426	1 769
- Moins : provisions	-3 346	-5 245
Autres débiteurs :	263 735	1 503
- Avance aux fournisseurs	246 460	-
- Avance à Unifactor	92 478	92 478
- Moins : provisions	-92 478	-92 478
- Autres débiteurs divers	109 291	82 791
- Moins : provisions	-92 016	-81 288
Comptes de régularisation actif :	228 666	243 689
- Produits à recevoir	163 192	193 654
- Charges constatées d'avance	65 474	50 035
TOTAL EN DT	13 174 578	11 071 313

NOTE N°9 : CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Concours bancaires	105	2 100
TOTAL EN DT	105	2 100

**NOTE N°10 : DETTES ENVERS LA
CLIENTELE**

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Avances et acomptes reçus des clients	2 388 271	1 357 774
Dépôts et cautionnements reçus de la clientèle	100 000	100 000
TOTAL EN DT	2 488 271	1 457 774

NOTE N°11 : EMPRUNT ET RESSOURCES SPECIALES

	MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2009					MONTANTS AU 31 DECEMBRE 2008				
	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total Général	Emprunts courants			Emprunts non courants	Total Général
	Principal	Intérêts courus	Total			Principal	Intérêts courus	Total		
Emprunts obligataires	32 700 000	4 022 431	36 722 431	129 800 000	166 522 431	28 000 000	3 717 072	31 717 072	84 000 000	115 717 072
Emprunts auprès d'établissements financiers étrangers (crédits directs) :	8 240 945	260 665	8 501 610	30 763 020	39 264 630	5 676 510	322 080	5 998 590	37 860 242	43 858 832
- Crédit direct-BEI	7 368 152	228 713	7 596 865	30 326 623	37 923 488	4 803 642	245 589	5 049 231	36 551 127	41 600 358
- Crédit rétrocédé par l'Etat- EXIMBANK	709 492	25 497	734 989	354 746	1 089 735	709 492	63 626	773 118	1 064 238	1 837 356
- Crédit rétrocédé par l'Etat- BIRD	163 301	6 455	169 756	81 651	251 407	163 376	12 865	176 241	244 877	421 118
Emprunts auprès d'établissements financiers tunisiens :	20 000 000	134 105	20 134 105	-	20 134 105	15 000 000	109 891	15 109 891	-	15 109 891
- CITI BANK	-	-	-	-	-	11 500 000	92 985	11 592 985	-	11 592 985
- Certificat de leasing	15 000 000	123 313	15 123 313	-	15 123 313	2 000 000	14 851	2 014 851	-	2 014 851
- ABC	-	-	-	-	-	1 500 000	2 055	1 502 055	-	1 502 055
- ATTIJARI BANK	5 000 000	10 792	5 010 792	-	5 010 792	-	-	-	-	-
Total des emprunts bancaires	28 240 945	394 770	28 635 715	-	59 398 735	20 676 510	431 971	21 108 481	-	58 968 723
Commission Tunis Re	-	142 106	-	-	142 106	-	156 145	-	-	156 145
Billets de trésorerie	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Total en DT	60 940 945	4 559 307	65 358 146	129 800 000	226 063 272	48 676 510	4 305 188	52 825 553	84 000 000	174 841 940

NOTE N°12 : FOURNISSEURS ET AUTRES PASSIFS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Fournisseurs et comptes rattachés	17 974 906	12 379 109
Autres passifs	4 497 961	3 152 630
TOTAL EN DT	22 472 867	15 531 739

NOTE N°12-1: FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Fournisseurs de leasing :	16 256 057	11 288 175
- Fournisseurs ordinaires	3 344 539	1 766 908
- Fournisseurs effets à payer	12 911 518	9 521 267
Autres fournisseurs :	1 718 849	1 090 934
- BIAT Assurance	12 573	209 910
- Assurance SALIM	1 309 279	681 121
- Divers fournisseurs	396 997	199 903
TOTAL EN DT	17 974 906	12 379 109

NOTE N°12-2 : AUTRES PASSIFS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Etat impôts et taxes :	2 249 763	1 722 603
- Impôt sur les sociétés	1 924 275	1 516 723
- Autres impôts et taxes	325 488	205 880
Personnel :	731 313	509 718
- Bonus et primes de bilan à payer	663 778	457 690
- Congés à payer	67 535	52 028
Créditeurs divers	256 510	244 336
Autres charges à payer	363 198	315 743
Organismes de sécurité sociale	136 895	142 905
Compte d'attente passif	8 004	8 004
Provisions pour risques et charges :	752 278	209 321
- Provision pour affaire BON PRIX (*)	456 893	-
- Provision pour risque fiscal et social	200 754	176 800
- Provision affaires en contentieux	94 631	32 521
TOTAL EN DT	4 497 961	3 152 630

(*) Cette provision est estimée sur la base des impayés du propriétaire du local objet du contrat de leasing avec le client BON PRIX sans tenir compte d'intérêts de retard.

NOTE N°13 : TABLEAU DE MOUVEMENTS DES CAPITAUX PROPRES**(en DT)**

	Capital social	Réserve légale	Autres réserves	Résultats reportés	Résultat de l'exercice	Total en DT
Soldes au 31 décembre 2008	17 000 000	1 000 000	16 023 859	380 197	5 325 393	39 729 449
Affectation du résultat de l'exercice 2008	-	285 280	3 166 270	373 842	-3 825 392	-
Dividendes versés sur le bénéfice de 2008	-	-	-	-	-1 500 000	-1 500 000
Bénéfice de l'exercice 2009	-	-	-	-	6 571 115	6 571 115
Soldes au 31 décembre 2009	17 000 000	1 285 280	19 190 129	754 039	6 571 115	44 800 564

NOTE N°13-1 : RESULTAT PAR ACTION**(Montants exprimés en dinars)**

Bénéfice au 31 décembre 2008	5 325 393
Bénéfice au 31 décembre 2009	6 571 115
Nombre d'actions ajusté au 31 décembre 2008 (*)	10 000 000
Nombre d'actions ajusté au 31 décembre 2009	17 000 000
Bénéfice par action au 31 décembre 2008	0,533
Bénéfice par action au 31 décembre 2009	0,387

(*) L'augmentation du capital social de 7 000 000 DT par l'émission de 7 000 000 actions nouvelles suite à la décision de l'Assemblée Générale Extraordinaire réunie en date du 21 mai 2008. Ainsi, le capital a été ramené de 10 000 000 DT au 31 décembre 2007 à 17 000 000 DT au 31 décembre 2008. La date de jouissance a été fixée au premier janvier 2009 pour les nouvelles actions.

NOTE N°14 : PRODUITS D'EXPLOITATION

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Revenus de leasing :	25 914 299	21 802 155
- Revenus nets de leasing	25 121 686	21 238 985
- Produits sur cession des immobilisations en leasing	419 893	259 348
- Frais de dossiers	276 544	234 424
- Frais de rejet	96 176	69 398
Intérêts de retard et autres produits d'exploitation :	648 450	569 067
- Intérêts de retard	490 887	379 850
- Produits accessoires	71 863	52 080
- Autres produits d'exploitation	85 700	137 137
Régularisations des revenus :	-207 766	45 763
- Variation des produits réservés	-209 781	22 243
- Variation des intérêts de retard réservés	2 015	23 520
Produits des placements :	423 213	480 658
- Intérêts de portage	114 693	94 580
- Revenus des certificats de dépôt	-	9 226
- Revenus des pensions a terme	6 111	4 521
- Dividendes	49 596	74 394
- Revenus des fonds gérés	161 051	193 654
- Revenus des placements gérés (COTIF)	70 512	85 221
- Jetons de présence	21 250	19 062

TOTAL EN DT**26 778 196****22 897 643****NOTE N°15 : CHARGES FINANCIERES NETTES**

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Intérêts sur emprunts obligataires	7 636 360	6 490 733
Intérêts sur crédits bancaires	3 309 212	3 616 335
Intérêts intercalaires	93 236	131 388
Intérêts sur billets de trésorerie	180 669	122 892
Intérêts sur certificats de leasing	355 241	14 851
Commissions et frais sur émission d'emprunts	-	7 361
Pénalités de retards (redressement fiscal)	64 641	-
Intérêts sur comptes courants	1 247	77 207
TOTAL EN DT	11 640 606	10 460 767

NOTE N°16 : CHARGES DU PERSONNEL

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Salaires et compléments de salaires	1 498 231	1 417 719
Bonus et prime de bilan	649 466	381 030
Charges sociales	385 976	349 211
Autres charges du personnel	246 237	137 506
TOTAL EN DT	2 779 910	2 285 466

NOTE N°17 : AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Honoraires et autres rémunérations	581 020	489 563
Achats d'exploitation (carburants, traites, etc.)	238 779	236 575
Impôts et taxes	220 368	199 816
Publicité, publications et relations publiques	227 589	259 597
Frais postaux et de télécommunication	93 078	92 101
Services bancaires et assimilés	257 107	128 743
Frais d'entretien, nettoyage et gardiennage	81 037	106 215
Cotisations APB	10 906	10 902
Loyers et charges locatives	35 970	34 406
Frais de gestion des valeurs mobilières	40 645	44 015
Autres charges d'exploitation	124 092	124 947
TOTAL EN DT	1 910 591	1 726 880

NOTE N°18 : DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
	22	
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	192	17 649
	325	
Dotations aux amortissements des immobilisations corporelles	032	303 410
Dotations aux résorptions des charges à répartir	205 864	175 290
TOTAL EN DT	553 088	496 349

NOTE N°19 : DOTATIONS NETTES AUX PROVISIONS ET RESULTAT DES CREANCES RADIEES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Dotations aux provisions pour dépréciation des créances	4 097 873	5 262 445
Reprise sur provisions pour dépréciation des créances	-3 804 148	-4 078 057
Résultat de la radiation des créances :	-	4 181
- Pertes sur créances radiées	1 054 894	1 633 250
- Reprise des provisions sur créances radiées	-935 237	-1 386 610
- Reprise des agios réservés sur créances radiées	-118 399	-241 490
- Reprise des intérêts réservés sur créances radiées	-1 258	-969
Reprises sur provisions pour dépréciation d'autres actifs courants	-3 794	-1 380
Dotations aux provisions pour risques et charges	553 065	39 472
TOTAL EN DT	842 996	1 226 661

NOTE N°20 : TABLEAU DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION**(Montants exprimés en dinars)**

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
Revenus de leasing	25 914 299	21 802 155
Revenus nets de leasing	25 914 299	21 802 155
Intérêts de retard et autres produits d'exploitations	648 450	569 067
Variation des produits réservés	-209 781	22 243
Variation des intérêts de retard réservés	2 015	23 520
Produits des placements	423 213	480 658
Charges financières nettes	-11 640 606	-10 460 767
MARGE COMMERCIALE (PNB)	15 137 590	12 436 876
Charges de personnel	-2 779 910	-2 285 466
Autres charges d'exploitation	-1 910 591	-1 726 880
EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	10 447 089	8 424 530
Autres gains ordinaires	186 553	253 802
Dotations aux amortissements sur immobilisations propres	-553 088	-496 349
Dotations aux provisions pour risques sur la clientèle et résultat de radiation des créances	-842 996	-1 226 661
Dotations aux provisions pour dépréciation des titres	-647 875	-
Autres pertes ordinaires	-94 293	-113 206
Impôt sur les sociétés	-1 924 275	-1 516 723
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	6 571 115	5 325 393

NOTE N°21 : TABLEAU DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
1. ENGAGEMENTS DONNES		
- Accords de financement prêts à mettre en force	12 812 368	18 931 681
- Autres Engagements donnés	-	615 942
- Traités de garanties sur crédit CITIBANK	-	11 500 000
<i>Total en DT</i>	12 812 368	31 047 623
2. ENGAGEMENTS RECUS		
- Hypothèques reçues	6 386 093	10 034 603
- Dépôts affectés	-	1 200 000
- Intérêts à échoir sur crédits leasing	39 895 557	24 438 946
<i>Total en DT</i>	46 281 650	35 673 549
3. ENGAGEMENTS RECIPROQUES		
- Crédits consentis non encore versés	8 583 351	633 615
- Opérations de portage	1 645 708	999 084
<i>Total en DT</i>	10 229 059	1 632 699

NOTE N°22 : ENCAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Divers encaissements	330 480	170 868
TOTAL EN DT	330 480	170 868

NOTE N°23 : DECAISSEMENTS AUTRES QUE LEASING

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Frais et commissions bancaires sur encaissement ou retour	241 027	136 089
- Frais et commissions divers sur emprunts obligataires	281 738	354
- Divers décaissements	1 968 182	2 496 528
- Enregistrement	345 014	159 273
TOTAL EN DT	2 835 961	2 792 244

NOTE N°24 : DECAISSEMENT PERSONNEL

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Crédits	73 394	124 974
- Salaires	1 173 952	1 135 965
TOTAL EN DT	1 247 346	1 260 939

NOTE N°25 : INTERETS PAYES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Agios débiteurs	77 124	77 813
- Intérêts sur Billets de Trésorerie	144 535	41 998
- Intérêts sur crédit BEI	1 569 345	1 936 013
- Intérêts sur crédits MT	1 180 628	793 486
- Intérêts sur emprunts obligataires	7 405 591	6 227 208
- Intérêts sur crédit EXIM	91 791	131 096
- Intérêts sur crédit BIRD	19 739	16 432
TOTAL EN DT	10 488 753	9 224 046

NOTE N°26 : INTERETS PERCUS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Agios créditeurs	44 159	44 331
- Intérêts sur portage	369 797	164 339
TOTAL EN DT	413 956	208 670

NOTE N°27 : IMPOTS ET TAXES PAYES A L'ETAT

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Acomptes provisionnels	1 316 720	787 404
- Déclaration IS	675 380	316 043
- Déclarations CNSS	589 953	476 398
- Déclarations mensuelles d'impôt	3 458 781	2 782 588
- Restitution 35% du crédit de TVA	-2 089 252	-
- Autres impôts et taxes	17 366	7 578
TOTAL EN DT	3 968 948	4 370 011

NOTE N°28 : DECAISSEMENTS PROVENANTS DE L'ACQUISITION DES IMMO PROPRES

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Construction	260 704	175 240
- Agencements, Aménagements et installations	53 376	25 695
- Matériel informatique	93 523	79 126
- Matériel de transport	151 641	249 908
- Matériel et mobilier de bureau	36 925	12 533
TOTAL EN DT	596 169	542 502

NOTE N°29 : ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Encaissement billet de trésorerie	25 000 000	23 049 431
- Encaissement certificat de leasing	32 000 000	12 000 000
- Encaissement crédit MT	64 000 000	26 500 000
- Encaissement emprunts obligataires	78 500 000	55 000 000
TOTAL EN DT	199 500 000	116 549 431

NOTE N°30 : REMBOURSEMENT DES EMPRUNTS

	Solde au 31 décembre 2009	Solde au 31 décembre 2008
- Remboursement billets de trésorerie	25 000 000	27 422 344
- Remboursement certificat de leasing	19 000 000	-
- Remboursement crédit BIRD	163 301	177 484
- Remboursement crédit BEI	4 979 621	2 365 782
- Remboursement crédit MT	72 000 000	36 750 000
- Remboursement emprunts obligataires	28 000 000	18 026 990
- Remboursement crédit EXIM	709 492	709 492
TOTAL EN DT	149 852 414	85 452 092

**ARAB TUNISIAN LEASE : CLASSEMENT DES ACTIFS
EN FONCTION DES RISQUES ENCOURUS**

Rubrique	Engagements	Ajuste^{ments}	Quotité	Risques encourus
Liquidités et équivalents de liquidités	11 658 422	-	20%	2 326 394
Caisse	26 452		0%	-
Placements auprès des banques tunisiennes	11 631 970		20%	2 326 394
Créances sur la clientèle	255 460 948	-2 178 275	96%	246 018 525
Créances de Leasing nettes	252 303 585	-	97%	244 985 463
Encours immobilier	15 209 941		50%	7 604 970
Encours mobilier	234 446 539		100%	234 446 539
Immobilisations en cours (immobilier)	270 812		50%	135 406
Immobilisations en cours (mobilier)	8 312 539		100%	8 312 539
Provisions sur encours immobilier	-844 508		50%	-422 254
Provisions sur encours mobilier	-5 091 738		100%	-5 091 738
Clients et comptes rattachés nets	3 157 362	-2 178 275	33%	1 033 063
Impayés (immobilier)	1 248 052	-72 834	50%	587 609
Impayés (mobilier)	9 285 852	-2 106 111	100%	7 179 740
Avances sur assurance immobilier	2 053		50%	1 026
Avances sur assurance mobilier	1 059 497		100%	1 059 497
Couverture sur impayés (immobilier)	-1 244 930		50%	-622 465
Couverture sur impayés (mobilier)	-6 859 835		100%	-6 859 835
Valeurs à l'encaissement (immobilier)	32 039		50%	16 020
Valeurs à l'encaissement (mobilier)	925 012	670	100%	925 682
Quote-part Produits constatés d'avance net (immobilier)	-72 331		50%	-36 165
Quote-part Produits constatés d'avance net (mobilier)	-1 304 307		100%	-1 304 307
Produits à recevoir (mobilier)	87 081		100%	87 081
Autres créances	-820		100%	-820
Immobilisations financières nettes	11 331 721	-	100%	11 331 721
Portefeuille de participations	4 307 065		100%	4 307 065
Provisions/ Portefeuille de participations	-758 626		100%	-758 626
Provisions/Fonds donnés en gestion pour compte	-245 219		100%	-245 219
Fonds donnés en gestion pour compte	8 028 501		100%	8 028 501
Immobilisations utilisés par la société nettes	4 130 516	-	100%	4 130 516
Immobilisations incorporelles nettes	68 895	-	100%	68 895
Autres actifs nets	13 174 577	-	9%	1 184 360
Opérations avec l'Etat	5 463 169		0%	-
Débiteurs divers	767 609		100%	767 609
Provisions sur débiteurs divers	-196 861		100%	-196 861
Instrument de couverture contre le risque de change	5 879 626		0%	-
Intérêts courus	256 082		100%	256 082
Autres Immobilisations financières	357 529		100%	357 529
Charges à répartir	647 423		0%	-
TOTAL ACTIFS	295 825 079	-2 178 275	90%	265 060 411
Contrats signés non mis en force (immobilier)	1 020 899		50%	510 449
Contrats signés non mis en force (mobilier)	11 791 470		100%	11 791 470
ENGAGEMENTS HORS BILAN	12 812 368	-	96%	12 301 919
TOTAL GENERAL	308 637 448	-2 178 275	90%	277 362 330

**ARAB TUNISIAN LEASE : RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES
AU 31 DECEMBRE 2009**

FONDS PROPRES	
Capital	17 000 000
Réserves	20 475 409
Report à nouveau (CR)	686 699
Résultats non distribués de l'exercice	6 571 115
Non valeurs nettes de résorptions	-647 423
Effets Modifications Comptables	67 341
Dividendes à distribuer	-2 550 000
TOTAL FONDS PROPRES NETS DE BASE	41 603 141

FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	
<i>I-Fonds propres complémentaires de premier niveau</i>	
Titres et emprunt répondants aux conditions fixées au point 5 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	-
<i>II- Fonds propres complémentaires de deuxième niveau</i>	
Titres et emprunts subordonnés répondants aux conditions fixées au point 6 de l'article 5 de la circulaire BCT 91-24 tel que modifiée par la circulaire 99-04 du 19 mars 1999	15 000 000
TOTAL FONDS PROPRES COMPLEMENTAIRES	15 000 000
TOTAL RISQUES ENCOURUS PONDERES	277 362 330

TOTAL FONDS PROPRES	56 603 141
----------------------------	-------------------

RATIO DE COUVERTURE DES RISQUES	20,41%
--	---------------

OPINION SUR LES ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2009

Tunis, le 30 mars 2010

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire du 21 mai 2009, nous avons l'honneur de vous présenter notre rapport général sur les comptes annuels de l'exercice 2009.

Nous avons procédé à l'audit des états financiers ci-joints de l'*Arab Tunisian Lease (ATL)*, comprenant le bilan au 31 décembre 2009, ainsi que de l'état de résultat, l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité du Conseil d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de l'établissement et la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

2.1. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent, de notre part, de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement professionnel, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, nous prenons en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance. Un audit comporte également notre appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

2.2. Dans le cadre de notre mission de co-commissariat aux comptes, nous avons procédé à l'examen du système de contrôle interne de la société. Le rapport d'évaluation correspondant a été remis sous forme définitive à la direction générale de votre société le 30 mars 2010. Il fait partie intégrante du présent rapport.

2.3. Nous avons vérifié le respect par l'*Arab Tunisian Lease* des conventions comptables de base, notamment celles relatives à la permanence des méthodes d'évaluation et de présentation des comptes. A ce sujet, étant un établissement de crédit, la société a procédé en 2009 à un changement de présentation de certains éléments de ses états financiers permettant l'harmonisation desdits états avec les modèles annexés à la norme comptable NCT 21 relative à la présentation des états financiers des établissements bancaires. Les données comparatives de 2008 ont été retraitées en pro forma pour les besoins de la comparabilité.

Cette nouvelle présentation des états financiers annuels de la société n'appelle pas de notre part de remarques particulières.

3. Justification de l'opinion

Nos travaux ont été limités par :

- L'absence de procédures de vérification matérielle des immobilisations données en location. Cette omission constitue un cas d'inobservation, par l'*Arab Tunisian Lease*, des dispositions de l'article 17 de la loi n°96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.
- L'indisponibilité de rating et/ou d'informations actualisées sur la situation financière des relations de l'*Arab Tunisian Lease*, dont les engagements auprès du secteur se situent au delà des seuils fixés par l'article 2 de la circulaire n° 2001-12 de la Banque Centrale de Tunisie.

4. Opinion

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, et sous réserve de ce qui est mentionné au paragraphe « Justification de l'opinion » ci-dessus, nous estimons que les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 de la société *Arab Tunisian Lease*, tels qu'ils figurent aux pages 10 à 49 de notre rapport, présentent sincèrement dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société *Arab Tunisian Lease* au 31 décembre 2009 ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

5. Vérifications spécifiques

5.1. En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons procédé à l'examen du rapport du Conseil d'Administration destiné à l'Assemblée Générale.

Les informations sur les comptes contenues dans ledit rapport n'appellent pas de notre part de remarques particulières.

5.2. En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. Nous n'avons pas d'observations à formuler à ce sujet.

5.3. Nous avons accompli les diligences se rapportant à la pondération des actifs de l'*Arab Tunisian Lease* (classement) en conformité avec les normes professionnelles généralement acceptées et les termes des circulaires de la B.C.T précitées.

Les actifs pondérés de l'*Arab Tunisian Lease*, portent au 31 décembre 2009, sur 277 362 mDT dont 12 302 mDT au titre des engagements hors bilan et représentent 90% du total du bilan et des éléments hors bilan de la société, diminués des avances de la clientèle ainsi que des provisions constituées et des agios réservés au 31 décembre 2009. Les fonds propres de la société totalisent 56 603 mDT et représentent environ 20,41% du total des actifs pondérés.

5.4. Nous avons procédé à l'appréciation des risques inhérents aux engagements de la clientèle de l'*Arab Tunisian Lease* et à ses participations, conformément aux normes comptables applicables et aux dispositions légales et réglementaires, notamment celles énoncées par les circulaires de la Banque Centrale de Tunisie n°91-24, 93-23, 99-04 et 2001-12 datées respectivement du 17/12/1991, du 30/07/1993, du 19/03/1999 et du 04/05/2001.

Les risques liés aux engagements de la clientèle et aux participations et devant donner lieu à une couverture par des provisions pour dépréciation portent sur 14 800 mDT, au 31 décembre 2009, dont 759 mDT au titre des participations. En couverture des mêmes risques, l'*Arab Tunisian Lease* a constitué des provisions pour 13 529 mDT réparties, au cas par cas, sur les créances et les participations et a réservé des agios pour 1 271 mDT.

Nous estimons, en conséquence, que les provisions constituées et les agios réservés par l'*Arab Tunisian Lease* couvrent, au 31/12/2009, raisonnablement les risques inhérents aux engagements de sa clientèle et à ses participations.

5.5. En application des normes professionnelles généralement acceptées et des termes des circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude, au cas par cas, de 81,14% des engagements de la clientèle et des participations. Notre étude a couvert 1 783 cas portant sur 232 560 mDT par rapport à un total de 286 628 mDT.

La répartition par classe desdits engagements se présente au, 31/12/2009, comme suit :

Engagements courants (0)	Engagements nécessitant un suivi particulier (1)	Engagements incertains (2)	Engagements préoccupants (3)	Engagements compromis (4)
248 100 mDT	19 669 mDT	4 681 mDT	1 146 mDT	13 032 mDT

5.6. Par référence aux circulaires de la B.C.T précitées, nous avons procédé à l'étude de la division des risques et avons constaté que les engagements pondérés de 2 relations dépassent individuellement le seuil de 5% des fonds propres sans que leur total n'atteigne la limite de 5 fois les fonds propres de l'*Arab Tunisian Lease*. Nous avons constaté également qu'aucun engagement pondéré ne dépasse individuellement

le seuil de 15% des fonds propres de la Société et qu'aucun groupe ne présente un engagement pondéré supérieur à 25% de ces mêmes fonds.

En application des termes des mêmes circulaires de la B.C.T, nous avons procédé à l'étude de la division des risques relatifs aux engagements des membres du Conseil d'Administration et des actionnaires possédant plus de 10% du capital social. Il appert que le total de ces engagements est inférieur à la limite fixée par les textes de référence ci-dessus visés.

Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES AU TITRE DE L'EXERCICE CLOS AU 31 DECEMBRE 2009

Tunis, le 30 mars 2010

A Messieurs les Actionnaires de l'ARAB TUNISIAN LEASE

En application des dispositions de l'article 29 de la Loi n°65-2001 du 10 juillet 2001 relative aux établissements de crédit et de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation ;

Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés de la convention de collaboration commerciale conclue avec l'ATB et portant sur la commercialisation des produits leasing.

En contrepartie, l'ATB et ses agents perçoivent une commission au taux de 0,3% de la base locative par dossier mis en force. La charge supportée par la société au titre de la commercialisation de ses produits par l'ATB s'est élevée en 2009 à 10 684 DT hors taxes.

Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

1. Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II §5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Président Directeur Général est fixée par décision du Conseil d'Administration du 28/04/2006. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 6 000 DT, d'une indemnité de carburant mensuelle de 600 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
 - La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par décision du Conseil d'Administration du 22/08/2008. Cette rémunération est composée d'un salaire mensuel net de 4 000 DT d'une indemnité de carburant mensuelle de 400 DT net, de la mise à disposition d'une voiture de fonction, du remboursement des frais téléphoniques (ligne GSM) et d'une prime de bilan fixée à l'occasion de l'arrêté de chaque exercice en fonction du résultat réalisé.
-

- L'*Arab Tunisian Lease* a souscrit au profit de ses employés une assurance groupe et une assurance de départ à la retraite pour couvrir l'indemnité de départ à la retraite fixée par l'article 53 de la convention collective des banques et des établissements financiers à 6 mois de salaire brut.

Le Président Directeur Général et le Directeur Général Adjoint bénéficient des avantages découlant desdites conventions.

- Le montant des jetons de présence à servir aux administrateurs a été fixé par décision de l'Assemblée Générale Ordinaire du 21/05/2009 à 12 000 DT nets par administrateur. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 210 000DT y compris la révision des jetons de présence de l'exercice précédent.
- La rémunération des administrateurs membres du comité exécutif et du comité permanent d'audit interne a été fixée par décision du Conseil d'Administration du 29/04/2009 à 6 000 DT nets par membre. La charge supportée par la société à ce titre s'élève à 52 500 DT y compris la révision des rémunérations se rattachant à l'exercice précédent.

2. Les obligations et engagements de l'*Arab Tunisian Lease* envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers de l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit (en DT) :

Nature de la rémunération	PDG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009 (*)	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/2009
Avantages à court terme	352 620	168 197	196 680	83 109	262 500	225 000
Avantages postérieurs à l'emploi	26 204	-	2 072	-	-	-
Autres avantages à long terme	-	-	-	-	-	-
Indemnités de fin de contrat de travail	-	-	-	-	-	-
Paiements en actions	-	-	-	-	-	-
TOTAL	378 824	168 197	198 752	83 109	262 500	225 000

(*) Le montant de la prime de bilan a été provisionné en tenant compte d'une augmentation de 20% par rapport à celui servi au titre de 2008.

Par ailleurs, et en dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux d'audit n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des textes de loi sus-indiqués.

Ahmed Mansour & Associés
Ahmed MANSOUR

Générale d'Expertise et de Management
Abderrazak GABSI

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE DE TRANSPORT DES HYDROCARBURES PAR PIPELINES
-SOTRAPIL-**

Siège social : Boulevard de la Terre - Centre Urbain Nord - 1003 Tunis -

La Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines - SOTRAPIL - publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2008 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 15 juin 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mehrez OUAMARA (AMEX).

B I L A N
Exprimé en dinars

Au 31 Décembre

DESIGNATION	NOTES	2009	2008
Actifs			
<u>Actifs non courants</u>			
<i>Actifs immobilisés</i>			
<i>Immobilisations incorporelles</i>		207 917,421	207 917,421
<i>Amortissements et provisions</i>		-188 966,080	-166 635,905
		18 951,341	41 281,516
<i>Immobilisations corporelles</i>		41 666 608,361	41 172 744,899
<i>Amortissements et provisions</i>		-20 924 554,191	-19 015 321,871
	3.1	20 742 054,170	22 157 423,028
<i>Immobilisations financières</i>		356 244,974	390 051,220
<i>Provisions</i>		-20 709,398	-21 605,222
	3.2	335 535,576	368 445,998
Total des actifs immobilisés		21 096 541,087	22 567 150,542
Autres actifs non courants	3.3	32 591,050	137 809,470
Total des actifs non courants		21 129 132,137	22 704 960,012
<u>Actifs courants</u>			
<i>Stocks</i>	3.4	482 400,114	526 694,508
<i>Provisions</i>		-	-
		482 400,114	526 694,508
<i>Clients et comptes rattachés</i>	3.5	2 651 446,459	6 628 961,966
<i>Provisions</i>		-	-
		2 651 446,459	6 628 961,966
<i>Autres actifs courants</i>		1 078 314,507	2 152 040,727
<i>Provisions</i>		-40 450,773	-1 242 788,481
	3.6	1 037 863,734	909 252,246

<i>Placements et autres actifs financiers</i>	3.7	195 726,799	150 294,481
<i>Liquidités et équivalents de liquidité</i>	3.8	5 121 493,208	1 501 239,330
Total des actifs courants		9 488 930,314	9 716 442,531
Total des actifs		30 618 062,451	32 421 402,543

B I L A N*Exprimé en dinars**Au 31 Décembre*

DESIGNATION	NOTES	2009	2008
Capitaux Propres et Passifs			
<u>Capitaux propres</u>			
<i>Capital Social</i>		16 359 200,000	16 359 200,000
<i>Réserves</i>		2 194 680,183	2 176 484,614
<i>Autres capitaux propres</i>		139 509,582	139 509,582
<i>Résultats reportés</i>		6 907 918,692	7 675 931,945
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		25 601 308,457	26 351 126,141
RESULTAT DE L'EXERCICE		1 373 106,864	376 458,747
Total des capitaux propres avant affectation	3.9	26 974 415,321	26 727 584,888
<u>Passifs</u>			
<u>Passifs non courants</u>			
<i>Provisions</i>	3.10	337 704,711	312 704,711
Total des passifs non courants		337 704,711	312 704,711
<u>Passifs courants</u>			
<i>Fournisseurs et comptes rattachés</i>	3.11	1 294 508,257	1 130 161,913
<i>Autres passifs courants</i>	3.12	2 005 668,902	4 250 549,945
<i>Concours bancaires et autres passifs financiers</i>	3.13	5 765,260	401,086
Total des Passifs Courants		3 305 942,419	5 381 112,944
Total des passifs		3 643 647,130	5 693 817,655
Total des capitaux propres et des passifs		30 618 062,451	32 421 402,543

ETAT DE RESULTAT*Exprimé en dinars**Exercice clos le 31 décembre*

DESIGNATION	NOTES	2009	2008
Produits d'exploitation			
<i>Revenus</i>	4.1	7 740 315,725	6 983 161,291
<i>Autres produits d'exploitation</i>	4.2	8 632 857,559	8 381 062,055

Total des produits d'exploitation		16 373 173,284	15 364 223,346
Charges d'Exploitation			
Variation des stocks des produits à livrer		50 003,787	-65 697,282
Achats d'approvisionnement consommés		478 929,506	350 501,264
Charges de personnel		2 842 852,204	2 489 178,616
Dotations aux amortissements et aux provisions		2 093 038,915	2 918 212,353
Autres charges d'exploitation	4.3	9 090 240,688	8 541 687,123
Total des charges d'Exploitation		14 555 065,100	14 233 882,074
Résultat de l'exploitation		1 818 108,184	1 130 341,272
Charges financières nettes	4.4	-5 872,486	-53 889,959
Produits des placements	4.5	165 905,503	214 681,596
Autres gains ordinaires	4.6	1 386 132,287	215 106,807
Autres pertes ordinaires	4.7	-1 210 356,174	-12 136,819
Résultat des activités ordinaires avant impôt		2 153 917,314	1 494 102,897
Impôt sur les bénéfices		-780 810,450	-1 117 644,150
Résultat des activités ordinaires après impôt		1 373 106,864	376 458,747
Résultat net de l'Exercice		1 373 106,864	376 458,747
Effets des modifications comptables		-	-302 235,251
Résultat après modifications Comptables		1 373 106,864	74 223,496

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
Exprimé en dinars

Exercice clos le 31 décembre

DESIGNATION	NOTES	2009	2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat net :		1 373 106,864	376 458,747
Ajustements pour :			
* Amortissements et provisions		2 093 038,915	2 915 673,165
* Reprise sur provision		-1 234 491,532	-
* Variation des :			
- stocks		44 294,394	-71 695,882
- créances		3 977 515,507	-945 673,388
- autres actifs	5.1	1 028 293,902	342 062,309
- fournisseurs et autres dettes	5.2	- 1 899 210,470	-3 101 018,465
* Plus ou moins values de cession		-	-
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation		5 382 547,580	-484 193,514
Flux de trésorerie liés aux activités d'investis.			

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-675 558,791	-3 034 081,507
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles		-	-
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières		-	-
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations financières		33 806,246	55 070,530
Décaissements pour des frais préliminaires		-	-50 773,150
Total des flux de trésorerie liés aux activités d'investissement		-641 752,545	-3 029 784,127
Flux de trésorerie liés aux activités de finance.			
Dividendes et autres distributions		-981 180,900	-
Fonds social	5.3	-144 724,431	-150 079,957
Total des flux de trésorerie liés aux activités de financement		- 1 125 905,331	-150 079,957
Variation de trésorerie		3 614 889,704	-3 664 057,598
Trésorerie au début de l'exercice		1 500 838,244	5 164 895,842
Trésorerie à la clôture de l'exercice		5 115 727,948	1 500 838,244

NOTES AUX ETATS FINANCIERS

PRESENTATION DE LA SOCIETE

La SOTRAPIL, est une société anonyme au capital de **16.359.200** dinars ayant pour principal objet, le transport des hydrocarbures par pipeline. La société créée le 26 septembre 1979 a entamé les opérations d'exploitation en Février 1984 et a été classée, par la loi 89-9 du 01 février 1989, parmi les entreprises publiques à partir du mois de février 1989. Le 13 décembre 2000, l'Assemblée Générale Extraordinaire a décidé l'ouverture du capital de la société au public à concurrence de 32% et son introduction à la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis.

1. FAITS MARQUANTS

Suite à la lettre adressée par la SOTRAPIL à la Direction Générale des Impôts pour demander des éclaircissements à propos du crédit de la taxe sur la valeur ajoutée, la réponse a été la suivante : « La SOTRAPIL n'est pas soumise à la taxe sur la valeur ajoutée pour son activité principale, ceci a pour conséquence la comptabilisation de ses achats des biens et services en toutes taxes comprises. »

2. PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 sont préparés, conformément aux dispositions de la loi 96-112 du 30 décembre 1996 portant promulgation du nouveau système comptable des entreprises, par application des principes et méthodes comptables tels que définis par le décret n° 96-2459 du 30 décembre 1996 portant promulgation du cadre conceptuel.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la SOTRAPIL pour l'élaboration des états financiers sont les suivants :

2.1- Immobilisations corporelles

(i) Les immobilisations acquises au cours de l'exercice sont enregistrées en TTC et sont amorties linéairement aux taux suivants:

Constructions principales et annexes	5%, 10%, 20%
Installations techniques, matériels et outillages industriels	10%
Matériels de transport	20%
Installations générales, agencements et aménagements divers	10%
Equipements de bureaux	10%

(ii) L'inspection interne du pipeline et les grosses réparations qu'elle impose sont et ont toujours été considérées comme des investissements renouvelables tous les cinq ans. Cette opération est vitale pour le pipeline, elle influe sur les performances et la durée de vie du pipeline. Il est entendu qu'elle procure des avantages futurs.

Les dotations sur les acquisitions de l'exercice sont calculées, en respectant la règle du « Prorata Temporis ».

2.2 Charges à répartir

Les charges à répartir sont résorbées sur 3 ans.

2.3 Stocks

(i) Stocks des autres approvisionnements

Les pièces de rechange et les matières consommables font l'objet d'un inventaire physique à la fin de l'année et sont valorisées au coût moyen pondéré après chaque entrée.

(ii) Stocks de produits à livrer

Le stock de produits à livrer correspondant aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de contaminants au 31 décembre 2009 est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.

2.4 Les placements à court terme

Les placements en bons de trésor et billets de trésorerie sont enregistrés à leur valeur nominale.

Les produits à recevoir représentent la part des intérêts courus depuis la date d'acquisition à la date de clôture de l'exercice et qui seront perçus lors de l'échéance du placement.

2.5 Pertes et profits sur position de litrage :

Il s'agit des pertes et profits résultant des situations des comptes courants produits arrêtés avec les clients de la SOTRAPIL à chaque fin de période ou à chaque changement de la structure des prix.

Ces pertes et profits sont présentés selon le cas parmi les autres charges d'exploitation et les autres produits d'exploitation. Les pertes et profits résultant de la nouvelle répartition du gaseoil dans le pipeline se compensent et n'ont pas d'effet sur le résultat.

NOTES SUR LE BILAN

ACTIFS NON COURANTS

3.1 Immobilisations corporelles :

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Terreins	593.831,885	593.831,885
Constructions	34.285.676,333	33.616.620,142
Inst. tech. matériels et outillages industriels	2.364.175,404	2.281.838,124
Matériel de transport	843.162,018	843.162,018
Equipements de bureau	788.159,085	743.770,021
Inst. gles, agencements aménagements divers	490.001,552	490.001,552
Emballages récupérables identifiables	2.095,000	2.095,000
Immobilisations en cours (1)	2.299.507,084	2.601.426,157
Total brut	41.666.608,361	41.172.744,899
Amortissements et provisions	-20.924.554,191	-19.015.321,871
Total net	20.742.054,170	22.157.423,028

(1)- Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2009
Projet Skhira Le Sahel (2)	2.172.144,805
Aménagement locaux Radès	10.351,800
Etude de danger port (TOTAL)	26.694,061
Travaux de conduite G50	4.938,953
Mission d'inspection interne du pipe	56.784,066
Autres projets	28.593,399
Total	2.299.507,084

(2) Ce compte se détaille comme suit :

Etudes Techniques et Financières (i)	1.824.112,925
Servitudes (ii)	348.031,880
Total	2.172.144,805

(i) Suite à la décision ministérielle relative à l'abandon du projet Skhira Menzel Hayet pour des considérations économiques et son remplacement par l'exploitation du pipeline de transport du brut existant et reliant actuellement Skhira-Sidi Kilani, la société envisage de reprendre les études déjà réalisées afin de les adapter à la nouvelle configuration du projet. Une provision d'un montant de 297.622,105 DT a été constituée en 2008 afin de couvrir la valeur des études qui ne peuvent pas, éventuellement, être adaptées.

(ii) Les frais de servitudes d'un montant de 348.031,880 DT ont été provisionnés en totalité en 2008.

3.2 Immobilisations financières

Le solde se détaille comme suit:

		31/12/2009	31/12/2008
Titres de participation (1)		60.050,000	60.050,000
Prêts à plus d'un an Fonds social (2)		281.956,482	310.697,728
Dépôts et cautionnements		14.238,492	19.303,492
Total brut		356.244,974	390.051,220
Provisions		-20.709,398	-21.605,222
Total net		335.535,576	368.445,998

(1) Les titres de participation s'analysent comme suit :

Titres	Nbre	Objet	Mt en Dt
SNDP	5	Décision de la CAREPP du 12 septembre 1996	50,000
Zone franche de Zarsis	600	Décision de la CAREPP du 12 février 2000	60 000,000
Total			60 050,000

(2) Ce compte enregistre notamment les prêts octroyés au personnel pour l'acquisition, la construction et l'aménagement de logements

3.3 Autres actifs non courants

Cette rubrique s'analyse au 31/12/2009 comme suit :

Charges à répartir du projet JET A1	239.947,373
Frais avant démarrage Skhira	81.298,890
Frais avant démarrage ARCHIDOC	16.474,260
Total	337.720,523
Résorption	-305.129,473
Montant net	32.591,050

ACTIFS COURANTS**3.4 Stocks**

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Autres approvisionnements (1)	134.272,834	128.563,441
Produits à livrer Rades-Bizerte (2)	346.638,140	391.745,746
Produits à livrer JET (3)	1.489,140	6.385,321
Total	482.400,114	526.694,508

- 1) Les autres approvisionnements correspondent aux stocks de matières consommables et de pièces de rechange et sont valorisés au coût moyen pondéré.
- 2) Le stock des produits à livrer correspond aux quantités d'hydrocarbures existantes dans les canalisations banales et les bacs de stockage de contaminants au 31 décembre 2009 et est valorisé au prix de facturation de ces produits par la STIR.
- 3) Les produits à livrer jet correspondent aux quantités existantes dans les conduites et dans les bacs de stockage du produit et sont valorisés au prix de facturation de ce produit par la SNDP.

3.5 Clients et comptes rattachés

Le solde de ce poste se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
SHELL	201.981,556	1.216.785,418
TOTAL	203.958,786	263.396,119
LIBYA OIL	173.767,962	407.058,258
STAROIL	131.502,397	1.850.995,092
SNDP	346.765,444	2.872.761,463
Factures à établir (1)	1.593.470,314	17.965,616
Total brut	2.651.446,459	6.628.961,966

(1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Compte courant produit STAROIL	84.751,914
Compte courant produit LIBIAOIL	271.115,847
Compte courant produit SNDP	534.629,048
Compte courant produit SHELL	277.244,067
Compte courant produit TOTAL	408.661,370
Nouvelle répartition STAROIL	6.485,265
Nouvelle répartition SHELL	5.427,709
Nouvelle répartition SNDP	5.155,094
Total:	1.593.470,314

3.6-Autres actifs courants

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

Libellés	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs débiteurs	540.868,908	554.665,929
Etat, crédit de TVA	--	1.201.499,931
Personnel – Avances et acomptes	32.304,367	34.112,735
Crédit d'impôt	69.191,388	--
Autres comptes débiteurs ou créditeurs	161.534,464	161.534,464
Produits à recevoir	130.610,363	71.485,426
Charges constatées d'avance	143.392,800	128.330,025
Autres	412,217	412,217
Total brut	1.078.314,507	2.152.040,727
Provisions (1)	-40.450,773	-1.242.788,481
Total net	1.037.863,734	909.252,246

1)- Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2009
Provisions sur avances aux fournisseurs	7.307,523
Provisions sur débiteurs divers	33.143,250
Total	40.450,773

3.7 Placements et autres actifs financiers

Les placements et autres actifs financiers se détaillent comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Prêts à moins d'un an Fonds social	101.829,250	120.570,882
Intérêts courus sur placements à terme	60.497,549	7.003,599
Chèques en caisse	--	2.720,000
Effets à l'encaissement	33.400,000	20.000,000
Total	195.726,799	150.294,481

3.8 Liquidités et équivalents de liquidités

	31/12/2009	31/12/2008
Compte à terme (*)	4.820.000,000	1.290.000,000
UIB SAADI	--	97.174,970
BNA (Kheireddine Pacha)	2.887,159	24.060,086
BNA Fonds social	--	25.743,303
BANQUE DE L'HABITAT	7.829,377	4.187,008
UBCI El Menzah	20.009,351	15.007,425
S.T.B	38,955	38,955
A . T.B	10.366,326	2.840,082
S.T.B Mahrajène	6.383,918	2.694,335
Autres comptes	1.346,293	296,293
CAISSE	34,888	382,778
CAISSE SKHIRA	--	35,033
AMEN BANK Lafayette	44.006,828	25.522,911
BTK (Centre Urbain Nord)	156.753,909	13.256,151
BTK (Centrale)	73,034	--
UIB Agence Berges du Lac	27.677,678	--
BTK Fonds Social	24.085,492	--
Total	5.121.493,208	1.501.239,330

(*) Les comptes à terme se détaillent comme suit :

	31/12/2009
B.N.A	2.060.000,000
A.T.B	760.000,000
Amen Bank	500.000,000
BTK	1.000.000,000
BH	500.000,000
Total	4.820.000,000

CAPITAUX PROPRES**3.9 Capitaux propres :**

Les capitaux propres se détaillent au 31 décembre 2009 comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Capital social	16.359.200,000	16.359.200,000
Réserves (i)	2.194.680,183	2.176.484,614
Autres capitaux propres (ii)	139.509,582	139.509,582
Résultats reportés (iii)	6.907.918,692	7.675.931,945
Capitaux propres avant résultat de l'exercice	25.601.308,457	26.351.126,141
Résultat net de l'exercice	1.373.106,864	376.458,747
Capitaux propres avant affectation (iv)	26.974.415,321	26.727.584,888

(i) Réserves

Le solde de ce compte se détaille ainsi :

	31/12/2009	31/12/2008
Réserves légales	1.635.920,000	1.573.000,000
Réserves extraordinaires	160.204,814	160.204,814
Réserves pour fonds social (1)	398.555,369	443.279,800
Total	2.194.680,183	2.176.484,614

(1)- Le solde de ce compte se détaille ainsi :

1. Solde au 1^{er} janvier :

Solde fond social Début	443 279,800
Prêts au personnel	431 268,610

2. Ressources de l'exercice :

Quote-part résultat de l'exercice précédent	100 000,000
Intérêts des prêts au personnel	12 367,199
Contribution personnel aux tickets restaurant	12 580,000

3. Emplois de l'exercice :

Restauration	78 208,500
Transport personnel	13 357,800
Cadeaux fin d'année	7 880,000
Frais de scolarité	13 025,000
Quote part vacances annuelles	28 042,250
Autres	3 600,600
Charges sociales	25 557,480

4. Solde au 31 décembre 2009 :

Trésorerie Fin	398 555,369
Prêts au personnel	383 785,732

(ii) **Autres capitaux propres :**

Le solde de cette rubrique englobe les réserves spéciales de réévaluation devenues disponibles d'un montant de 139.509,582 DT.

(iii) **Résultats reportés :**

Résultats reportés au 31/12/2008	7.675.931,945
Résultat net 2008	376.458,747
Affectation fonds social	-100.000,000
Réserves légales	-62.920,000
Dividendes à payer	-981.552,000
Résultats reportés au 31/12/2009	6.907.918,692

(iv) Le tableau des variations des capitaux propres se résume comme suit:

Tableau de variation des capitaux propres

Unité (dinars)

Le bénéfice par action est de 0,419 DT.

	Capital social	Réserves légales	Réserves extraordinaires	Rés.Spéc.de Réévaluation n Disponibles	Fonds social	Résultat de l'exercice	Résultat s reportés	TOTAL
Soldes au 31/12/2008	16.359.200,000	1.573.000,000	160.204,814	139.509,582	443.279,800	376.458,747	7.675.931,945	26.727.584,888
Affectation du résultat 2008						-376.458,747	376.458,747	0,000
Réserves légales		62.920,000					-62.920,000	0,000
Dividendes							-981.552,000	-981.552,000
Affectation pour fonds social					100.000,000		-100.000,000	0,000
Ressources (Fonds Social)					24.947,199			24.947,199
Emplois (Fonds Social)					-169.671,630			-169.671,630
Résultat au 31/12/2009						1.373.106,864		1.373.106,864
Soldes au 31/12/2009	16.359.200,000	1.635.920,000	160.204,814	139.509,582	398.555,369	1.373.106,864	6.907.918,692	26.974.415,321

PASSIFS NON COURANTS

3.10 Provisions pour risques et charges

Ce compte se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Affaire Bouattour (i)	250.000,000	225.000,000
Affaire BELDIAR (ii)	58.590,273	58.590,273
Affaire Hassen EL HAJJI (iii)	29.114,438	29.114,438
Total	337.704,711	312.704,711

(i) Depuis l'année 2000, chaque année la SOTRAPIL comptabilise une provision pour amortissement de 25.000 dt.

(ii) Jugement de Première Instance au profit de la société demanderesse pour une affaire de servitude.

(iii) Jugement d'appel au profit de l'intéressé suite à une affaire de prud'homme.

PASSIFS COURANTS

3.11 Fournisseurs et comptes rattachés

Le détail de ce compte s'analyse comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Fournisseurs – achats d'immobilisations	93.398,808	268.438,132
Fours – achats de biens ou prest. de services	553.340,976	317.846,821
Fournisseurs d'immob. – retenues de garanties	451.255,004	457.911,009
Fournisseurs, factures non parvenues	196.513,469	85.965,951
Total	1.294.508,257	1.130.161,913

3.12 Autres passifs courants :

Le détail de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Clients autres avoirs (1)	1.160.655,319	3.334.266,429
Personnel – œuvres sociales	222.807,656	253.307,527
Personnel – oppositions, Avances	8.069,946	8.138,021
Personnel – charges à payer	388.264,371	269.346,581
Etat, impôts et taxes retenues à la source	100.024,923	128.957,547
Personnel rémunérations dues	--	94,175
Débiteurs divers et créditeurs divers	15.311,824	34.974,477
Comptes transitoires ou d'attente	1.176,064	3.962,529
Charges à payer	24.521,820	23.618,490
Etat, Taxes sur le chiffre d'affaires	1.190,327	915,375
Dividendes à distribuer	2.040,700	1.669,600
Etat Impôts à payer	--	130.999,178
Produits constatés d'avance	62.138,859	60.300,016
Etat, TVA à payer	19.467,093	--
Total	2.005.668,902	4.250.549,945

1) Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

Compte courant produit SHELL	117.153,138
Compte courant produit TOTAL	57.226,602
Compte courant produit LIBYAOIL	218.640,406
Compte courant produit STAROIL	327.873,319
Compte courant produit SNDP	422.693,786
Nouvelle répartition TOTAL	3.460,076
Nouvelle répartition LIBYAOIL	13.607,992
Total	1.160.655,319

3.13 Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de cette rubrique se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
AMEN BANK (Place Pasteur)	400,000	400,000
UIB Agence SAADI	5 365,260	--
BTK CENTRALE	--	1,086
Total	5 765,260	401,086

NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT

4.1 Revenus

Le solde de ce compte se détaille comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Transport par pipeline	7.042.398,185	6.361.913,946
Transport par conduites banales	397.995,405	359.684,332
Frais de stockage	87.373,278	96.426,720
Transport pipe JET	212.548,857	165.136,293
Total	7.740.315,725	6.983.161,291

4.2 Autres produits d'exploitation

Le solde de cette rubrique s'analyse comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Profits sur position litrage (1)	8.599.615,958	8.379.165,832
Vente appels d'offres	250,000	1.896,223
Reprise sur provision	32.991,601	--
Total	8.632.857,559	8.381.062,055

(1) Les profits sur comptes courants pétroliers sont analysés comme suit :

Compte courant SNDP	3.567.419,962
Compte courant TOTAL	1.631.173,687
Compte courant STAROIL	399.130,023
Compte courant SHELL	464.038,338
Compte courant LIBYA OIL	2.520.785,880
Nouvelle répartition SHELL	5.427,709
Nouvelle répartition SNDP	5.155,094
Nouvelle répartition STAROIL	6.485,265
Total	8.599.615,958

4.3 Autres charges d'exploitation

Le détail de ce compte se détaille comme suit

	31/12/2009	31/12/2008
Redevances pour utilisation d'immob concédées	112.054,160	104.477,392
Locations	12.744,000	--
Entretiens et réparations	58.638,103	52.326,161
Primes d'assurance	105.271,601	116.180,656
Etudes et divers services extérieurs	339.168,078	310.937,170
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	119.980,158	111.079,447
Publicité, publications, relations publiques	260.199,804	249.405,739
Transports et déplacements	33.325,113	27.447,621
Frais de P.T.T	33.943,018	37.205,273
Services bancaires et assimilés	2.654,720	2.235,628
Pertes sur position litrage (1)	8.043.981,348	7.554.639,825
Impôts et taxes et versements assimilés	105.222,006	93.158,349
Charges diverses ordinaires	18.500,000	18.400,000
Autres charges externes	143,259	2.711,440
Transfert des charges	-155.584,680	-138.517,578
Total	9.090.240,688	8.541.687,123

(1) Ces pertes s'analysent ainsi :

	31/12/2009
Compte courant produit SHELL	262.672,291
Compte courant produit TOTAL	1.196.287,116
Compte courant produit LIBYA OIL	2.536.301,630
Compte courant produit STAR OIL	661.451,198
Compte courant produit SNDP	3.370.201,045
Nouvelles répartition TOTAL	3.460,076
Nouvelles répartition LIBYAOIL	13.607,992
Total	8.043.981,348

4.4 Charges financières nettes

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts sur BTA	--	7.466,144
Intérêts sur autres dettes	--	7.874,568
Pertes de changes	6.259,484	38.737,564
Gains de change	-466,245	-805,149
Autres	79,247	616,832
Total	5.872,486	53.889,959

4.5 Produits de placements

	31/12/2009	31/12/2008
Intérêts perçus sur Bons de trésor et val. assimilées	165.905,503	214.566,866
Dividendes perçus (Action SNDP)	--	114,730
Total	165.905,503	214.681,596

4.6 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires totalisent un montant de 1.386.132 dt qui provient essentiellement des reprises sur provisions de crédit de la taxe sur la valeur ajoutée pour un montant de 1.201.500 dt suite à la réponse du Ministère des Finances à propos de ce sujet ainsi que des revenus des immeubles non affectés aux activités professionnelles pour un montant de 177.985 dt.

4.7 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires totalisent un montant de 1.210.356 dt provenant essentiellement du crédit sur la valeur ajoutée pour un montant de 1.201.500 dt que la SOTRAPIL n'a pas pu se faire restituer suite à la décision du Ministère des Finances citée ci-dessus.

NOTES SUR L'ETAT DES FLUX DE TRESORERIE**5.1 Autres actifs**

	31/12/2009	31/12/2008
Variation des autres actifs courants	1.073.726,220	170.308,281
Variation des autres actifs financiers	-45.432,318	171.754,028
Total	1.028.293,902	342.062,309

5.2 Fournisseurs et autres dettes

	31/12/2009	31/12/2008
Variation des fournisseurs et cpts rattachés	346.041,673	-556.000,524
Variation des autres passifs courants	-2.245.252,143	-2.545.017,941
Total	-1.899.210,470	-3.101.018,465

5.3 Fonds social

Cette rubrique totalise un montant de : **144.724,431** DT au 31/12/2009 contre un montant de **150.079,957** DT au 31/12/2008 et représente la variation du compte réserve pour fonds social.

6. Engagements financiers

Type d'engagements	Valeur totale	Tiers
<u>Engagements donnés</u>		
- Cautions	180.816,860	
- Stocks de remplissage	2.842.514,411	
Total	3.023.331,271	
<u>Engagements reçus</u>		
- Cautions	1.661.428,883	
Total	1.661.428,883	

Informations complémentaires

La Société est défenderesse dans un procès qui a été intenté à son encontre par l'Immobilière Bouattour. Cette dernière réclame une indemnité en contre partie du droit de servitude qu'elle a consenti à la SOTRAPIL, en Avril 2000, sur le terrain sis à l'Ariana. Le Tribunal de première instance a prononcé, en date du 18 Avril 2003 un jugement condamnant la SOTRAPIL à payer à la demanderesse une indemnité de 507.100,000 DT. Ce jugement a été confirmé en appel en date du 26 Octobre 2006. La Société a consigné la totalité de ce montant à la Trésorerie Générale de Tunisie.

L'affaire a fait l'objet d'un arrêt de la Cour de Cassation en date du 1^{er} novembre 2007 qui a cassé l'arrêt de la Cour d'Appel de Tunis. L'affaire a été de nouveau inscrite au rôle de la Cour d'Appel de Tunis pour un nouvel examen qui a rendu son jugement en date du 4 novembre 2008 en confirmant le jugement prononcé par le tribunal de première instance. La demanderesse a informé la SOTRAPIL de ce jugement. L'affaire est de nouveau inscrite à la Cour de Cassation.

Il importe de souligner que pour défendre sa position, la SOTRAPIL estime que, conformément à la loi 95 -50 du 12 Juin 1995 modifiant et complétant la loi 82-60 du 30 Juin 1982 relative aux travaux d'établissement, à la pose et à l'exploitation des canalisations d'intérêt public, destinées au transport d'hydrocarbures gazeux, liquides ou liquéfiés, l'indemnité dont le montant n'a pas été prévu par la convention aurait dû être déterminée selon la procédure applicable à l'expropriation et qu'en tout état de cause elle est à déterminer par référence à la vocation initiale du terrain.

Sur cette base, la SOTRAPIL estime que le montant de l'indemnité devrait être fixé par référence aux prix des terrains agricoles. Le droit de servitude sera constaté en actif, dès que sa valeur sera déterminée avec certitude. Cet actif fera l'objet d'amortissement qui commence à courir à partir de la date d'acquisition et selon les méthodes d'amortissements pratiquées par la SOTRAPIL.

Tableau des amortissements et des provisions des Immobilisations corporelles au 31/12/2009
(Exprimé en Dinars)

DESIGNATION	TERRAINS	CONSTRUCT.	INS.TECH. MAT.OUT. INDUSTRIEL	MATERIELS DE TRANSPORT	EQUIP. DE BUREAU	INSTAL.GLE AGENC.AMENAG. DIVERS	Emballages identifiables	IMMOBILIS. CORPOR. EN COURS	TOTAL IMMOB. CORPOR.
LES VALEURS BRUTES									
LES VALEURS AU 01/01/2009	593 832	33 616 620	2 281 838	843 162	743 770	490 002	2 095	2 601 426	41 172 745
<i>Additions au 31/12/2009</i>	-	669 056	82 337	-	44 389	-	-	388 390	1 184 172
<i>Cessions au 31/12/2009</i>	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<i>Régularisations et transferts</i>	-	-	-	-	-	-	-	690 309	690 309
VALEURS AU 31/12/2009	593 832	34 285 676	2 364 175	843 162	788 159	490 002	2 095	2 299 507	41 666 608
LES AMORTISSEMENTS	-	-	-	-	-	-	-	-	-
-LES VALEURS AU 01/01/2009	-	15 693 982	980 309	638 139	602 771	417 921	-	682 200	19 015 322
<i>Dotations au 31/12/2009</i>	-	1 600 525	174 755	74 381	47 515	13 551	-	18 525	1 929 253
<i>Réintégrations au 31/12/2009</i>	-	-	-	-	-	-	-	31 258	31 258
<i>Régularisations au 31/12/2009</i>	-	11 238	-	-	-	-	-	-	11 238
VALEURS AU 31/12/2009	-	17 305 745	1 155 064	712 520	650 286	431 472	-	669 467	20 924 554
VALEURS COMPTABLES NETTES AU 31/12/2009	593 832	16 979 932	1 209 111	130 642	137 873	58 529	2 095	1 630 041	20 742 054

ANNEXE 2**SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION AU 31/12/2009****(exprimé en Dinars)**

PRODUITS		CHARGES		SOLDE	2009	2008
Revenus	7 740 316	Variation stocks produits à livrer	50 004			
TOTAL	7 740 316	TOTAL	50 004	PRODUCTION	7 690 312	7 048 858
* Production	7 690 312	Achats consommés	45 007	MARGE SUR COUT MATIERES	7 645 305	7 028 441
* Marge sur coût matières	7 645 305	Autres charges externes	9 574 525			
* Autres produits d'exploitation	8 632 857					
TOTAL	16 278 162	TOTAL	9 574 525	VALEUR AJOUTEE BRUTE	6 703 637	6 492 373
* Valeur ajoutée Brute	6 703 637	Impôts et taxes	105 222			
		Charges de personnel	2 842 852			
TOTAL	6 703 637	TOTAL	2 948 074	EXCEDENT BRUT D'EXPLOITATION	3 755 563	3 910 036
* Excédent Brut d'exploitation	3 755 563					
Autres produits ordinaires	1 386 132	Autres charges ordinaires	1 210 356			
Produits financiers	165 905	Charges financières	5 872			
		Dotations aux amortissements	2 093 039			
Transfert et reprise de charges	155 584	Impôt sur le Résultat Ordinaire	780 810			
TOTAL	5 463 184	TOTAL	4 090 077	RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES	1 373 107	376 459
* Résultat des activités ordinaires	1 373 107	Effets des modifications comptables	-			
TOTAL	1 373 107		-	RESULTAT NET APRES EFFETS DES MODIFICATIONS COMPTABLES	1 373 107	74 224

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**Etats Financiers – Exercice Clos le 31 Décembre 2009**

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines S.A ,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale du 15 juin 2007, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la **Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines S.A.** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

1- Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la **Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines SA** comprenant le bilan au 31 Décembre 2009, ainsi que l'état de résultat, et l'état des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Les états financiers font ressortir un total net bilan de **30 618 062 DT** et un résultat bénéficiaire de **1 373 107 DT**.

2- Les organes de direction et d'administration de la société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à la société et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

4- Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève de notre jugement, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, nous avons pris en compte le contrôle interne en vigueur dans la société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

5- A notre avis, les états financiers de la **Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines S.A.**, annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

Note post-opinion

6- Sans remettre en cause notre opinion, nous attirons votre attention sur le contenu de la note n° (3-1) aux états financiers. Parmi les immobilisations corporelles de la société, figure sous l'intitulé "*Immobilisations en cours*", pour 1 824 113 DT, la valeur globale des études techniques et financières réalisées dans le cadre du projet de construction du pipeline Skhira-Sahel.

Suite à la décision du conseil interministériel, réuni le 29 juillet 2008, la construction du pipeline susvisé a été abandonnée et remplacée par l'exploitation du pipeline de transport du brut existant et reliant actuellement Skhira-Sidi el Kilani. A ce titre, la société envisage de reprendre les études déjà réalisées afin de les adapter à la nouvelle configuration du projet.

L'issue finale du processus de reconversion des études susvisées ainsi que de celui lié à l'identification et l'évaluation des éléments jugés, éventuellement, non récupérables ne peut, à ce stade, être anticipée avec précision.

Il est à préciser qu'une provision pour dépréciation relative à ces études d'un montant de 297 622 DT a été constituée en 2008 pour couvrir la valeur des études qui ne peuvent pas, éventuellement, être adaptées.

Autres obligations légales ou réglementaires

7- Nous avons procédé aux vérifications spécifiques prévues par la loi et les normes professionnelles.

- Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2009.

- En application des dispositions de l'article 266, alinéa 2, du code des sociétés commerciales et de l'article 3 nouveau de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 tel que modifié et complété par les textes subséquents, nous avons procédé à une évaluation générale

du système de contrôle interne en vigueur au sein de votre société au titre de l'exercice 2009, nous n'avons pas relevé sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers telle qu'exprimée ci-dessus.

- En application des dispositions de l'art 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

P/AMEX

Mehrez OUAMARA

Tunis, le 27 Avril 2010

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Exercice Clos le 31 Décembre 2009

Messieurs les actionnaires de la Société de Transport des Hydrocarbures par Pipelines S.A,

En application des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures :

Une convention conclue au cours de l'exercice 2002 a continué à produire son effet en 2009. Il s'agit de la location par la SOTRAPIL à la SNDP d'un bâtiment administratif composé de trois étages sis au Boulevard de la terre Centre Urbain Nord à Tunis. Les produits comptabilisés en 2009 au titre de cette opération s'élèvent à 135 126 DT hors taxes.

- Rémunérations du Président Directeur Général :

Par ailleurs, les rémunérations et les avantages en nature octroyés au Président Directeur Général de la SOTRAPIL au titre de l'exercice 2009, conformément aux textes en vigueur régissant la rémunération des chefs d'entreprises à majorité publique, se détaillent comme suit :

	Montant en dinars
Salaires bruts annuels y compris les avantages en nature (voiture de fonction et bons de carburant)	40 211
Allocations et cotisations de l'employeur au titre des charges sociales correspondantes	7 583

Le président Directeur Général bénéficie également des services téléphoniques dans la limite de 2 000 unités de pulsion par trimestre.

D'autre part, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres opérations rentrant dans le cadre de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales.

P/AMEX

Mehrez OUAMARA

Tunis, le 27 Avril 2010

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE AL-KHOUTAF ONDULE

Siège social: Route de Tunis Km 13- Sidi Salah 3091-Sfax.

La Société Al-Khoutaf Ondulé publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 02 mai 2010.. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr GHORBAL Abdelraouf.

BILAN AU 31/12/2009

(exprimé en dinars Tunisien)

ACTIFS	REF NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2009	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2008
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
ACTIFS IMMOBILISES			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1	3 560,900	900,000
MOINS : AMORTISSEMENTS	2	1 244,770	475,000
		2 316,130	425,000
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	3	7 207 118,415	6 316 917,168
MOINS : AMORTISSEMENTS	4	3 941 720,907	3 769 338,982
		3 265 397,508	2 547 578,186
IMMOBILISATIONS FINANCIERES	5	7 680,000	8 980,000
MOINS : PROVISIONS	7	980,000	980,000
TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES		3 274 413,638	2 556 003,186
AUTRES ACTIFS NON COURANTS			
Charges à répartir		15 052,558	4 480,733
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		3 289 466,196	2 560 483,919
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
STOCKS	8	774 550,075	976 536,826
MOINS : PROVISIONS	9	3 471,080	3 508,539
		771 078,995	973 028,287
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	10	1 711 366,478	1 697 802,630
MOINS : PROVISIONS	11	279 404,124	282 837,937
AUTRES ACTIFS COURANTS	12	449 238,103	368 018,772
PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS			
LIQUIDITES ET EQUIVALENT DE LIQUIDITES	13	395 994,708	39 802,078
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		3 048 274,160	2 795 813,830
TOTAL DES ACTIFS		6 337 740,356	5 356 297,749

BILAN AU 31/12/2009

(exprimé en dinars Tunisien)

CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	REF NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2009	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2008
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
CAPITAL SOCIAL	14	4 000 000,000	4 000 000,000
RESERVES			
AUTRES CAPITAUX PROPRES	16	1 491 382,560	1 491 382,560
RESULTATS REPORTES	17	-1 789 687,074	-1 876 167,194
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT RESULTAT		3 701 695,486	3 615 215,366
RESULTAT DE L'EXERCICE		176 971,978	86 481,120
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES AVANT AFFECTATION		3 878 667,464	3 701 696,486
<u>PASSIFS</u>			
PASSIFS NON COURANTS			
EMPRUNTS		1 092 900,579	475 074,388
PROVISIONS	17	12 815,366	8 487,637
TOTAL PASSIFS NON COURANTS		1 105 715,945	483 562,025
PASSIFS COURANTS			
FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	19	902 643,702	797 630,555
AUTRES PASSIFS COURANTS	20	199 482,013	257 509,446
CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIER	21	251 231,232	115 899,237
TOTAL DES PASSIFS COURANTS		1 353 356,947	1 171 039,238
TOTAL DES PASSIFS		2 459 072,892	1 654 601,263
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS</u>		6 337 740,356	5 356 297,749

ETAT DE RESULTAT

(exprimé en dinars Tunisien)

<u>(Modèle autorisé)</u>	REF NOTE	EXERCICE CLOS AU 31/12/2009	EXERCICE PRECEDENT 31/12/2008
<u>PRODUITS D'EXPLOITATION</u>			
REVENUS	22	4 277 816,178	*3 440 554,681
AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION	23	47 565,011	*100 513,541
PRODUCTION IMMOBILISEE			
TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION		4 325 381,189	3 541 068,222
<u>CHARGES D'EXPLOITATION</u>			
VARIATION DES STOCKS DE PRODUITS FINIS ET DES ENCOURS (en + ou -)	24	58 010,574	-45 027,765
ACHATS D'APPROVISIONNEMENT ET MATIERE 1ERE CONSOMMES	25	2 745 413,729	2 444 600,292
ACHATS DE MARCHANDISES CONSOMMEES			
CHARGES DE PERSONNEL	26	557 216,635	446 126,787
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS & AUX PROVISIONS	27	206 821,274	113 770,077
AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION	28	478 293,009	423 992,284
TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION		4 045 755,221	3 383 461,675
<u>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</u>			
		279 625,968	157 606,547
CHARGES FINANCIERES NETTES	29	99 653,121	43 796,072
PRODUITS DES PLACEMENTS (FINANCIERS)	30	0,000	7 515,481
AUTRES GAINS ORDINAIRES	31	6 207,870	6 943,989
AUTRES PERTES ORDINAIRES	32	4 462,934	38 009,370
RÉSULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AV. IMPÔT		181 717,783	90 260,575
IMPOT SUR LES BÉNÉFICES	33	4 745,805	3 780,455
RÉSULTAT DES ACTIVITÉS ORDINAIRES AP. IMPOT		176 971,978	86 480,120
ÉLÉMENTS EXTRAORDINAIRES (GAINS/PERTES)		0,000	0,000
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE		176 971,978	86 480,120

* Données retraitées pour besoin de la comparabilité

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2009

MODELE AUTORISE

	BILAN AU 31/12/2009	BILAN AU 31/12/2008
RESULTAT NET	176 971,978	86 480,120
AJUSTEMENTS POUR :		
* AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	206 821,274	113 770,077
* VARIATION DES :		
- STOCKS	201 986,751	- 299 161,883
- CREANCES	- 13 563,848	9 726,978
- AUTRES ACTIFS	- 81 219,313	- 138 298,634
- FOURNISSEURS	105 013,147	82 639,750
- AUTRES PASSIFS COURANTS	- 58 698,667	91 706,443
* REPRISE SUR PROVISIONS ANTERIEURES	- 8 024,025	- 75 398,900
* PERTES & GAINS DE CHANGE NON REALISES	14 244,750	- 3 231,106
* PLUS VALUES SUR IMMOBILISATIONS	-2 010,000	37 915,793
* INTERETS EMPRUNTS	26 355,546	37 063,965
* INTERETS LEASING	53 761,551	
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE (AFFECTES A) L'EXPLOITATION	621 639,144	- 56 787,397
DECAISSEMENTS AFFECTES A L'ACQUISITION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES	- 848 815,463	- 149 375,349
ENCAISSEMENTS PROVENANT DE LA CESSION D'IMMOB. CORPORELLES ET INCORPORELLES CORPORELLES ET INCORPORELLES	2 010,000	234 528,788
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES D'INVESTISSEMENTS	- 846 805,463	88 267,304
ENCAISSEMENTS PROVENANT DES EMPRUNTS	825 000,000	
REMBOURSEMENTS D'EMPRUNTS ET INTERETS	0,000	- 284 939,923
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES (AFFECTES AUX) ACTIVITES DE FINANCEMENT	825 000,000	- 284 939,923
INCIDENCES DES VARIATIONS DES TAUX DE CHANGE SUR LES LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES	0,000	0,000
VARIATION DE TRESORERIE	599 833,681	- 253 460,016
	39 802,078	293 262,094
	395 994,708	39 802,078

Schéma des soldes Intermédiaires de Gestion (Activité de production)

Produits	Montants	Charges	Montants	Soldes	31/12/2009	31/12/2008
Revenus	4 277 816,178	Stockage production	58 010,574			
Production stockée						
Production immobilisée						
Total	4 277 816,178	Total		Production	4 219 805,604	3 510 697,087
Production	4 219 805,604	Achats consommés	2 745 413,729	Marge sur coût matières	1 474 391,875	1 066 096,795
Marge sur coût matières	1 474 391,875	Autres charges externes	461 111,605			
Subventions d'exploitation						
Autres produits d'exploitation	47 565,011					
Total	1 521 956,886	Total	461 111,605	Valeur ajoutée brute	1 060 845,281	730 381,684
Valeur ajoutée brute	1 060 845,281	Impôts et taxes	17 181,404			
		Charges de personnel	557 216,635			
Total	1 060 845,281	Total	574 398,039	Excédent (insuf) brut(e) d'exploitation	486 447,242	271 376,624
Excédent brut d'exploitation	486 447,242	Insuffisance brute d'exploitation				
Autres produits ordinaires	6 207,870	Autres charges ordinaires	4 462,934			
Produits financiers	0,000	Charges financières	99 653,121			
Transfert et reprise de charges	0,000	Dot. Amort. Prov. Ordinaires	206 821,274			
		Impôt sur le résultat ordinaire	4 745,805			
Total	492 655,112	Total	315 683,134	Résultat des activités ordinaires	176 971,978	86 480,120
Résultat des activités ordinaires	176 971,978	Résultat négatif des activités ordinaires				
Gains extraordinaires		Pertes extraordinaires				
Effet positif des modifications comptables		Effet négatif des modifications comptables				
		Impôt sur éléments extraordinaires				
Total	176 971,978	Total	0,000	Résultat net après modifications comp.	176 971,978	86 480,120

NOTES AUX ÉTATS FINANCIERS

I- PRÉSENTATION DE L'ENTREPRISE :

Les présents états financiers relatifs à l'exercice comptable clos au 31 décembre 2009 totalisent au bilan un montant de 6.337.740 dinars et dégagent un bénéfice net d'impôt sur les sociétés de 176.972 dinars.

La société exerce ses activités dans le domaine de l'emballage. Elle fabrique les boîtes, les présentoirs, les étuis et les caisses en carton micro ondulé. Son activité s'étend sur le marché local et à l'exportation.

Le capital social est fixé à la somme de 4.000.000 dinars, divisé en 200.000 actions nominatives de 20 dinars chacune.

Les présents états financiers dégagent un total de fonds propres pour une valeur de 3.878.667 dinars ce qui fait apparaître une augmentation de 4.78% par rapport à l'exercice 2008 due au bénéfice de l'exercice.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun. Elle est agréée par la loi 93-120 du 27/12/1993, portant promulgation du code d'incitations aux investissements, titre II : "Les incitations communes".

II- PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises, prévu par la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996.

Les principes comptables les plus significatifs retenus pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

2-1 : Immobilisations exploitées par la société

La société a procédé à une réévaluation libre au titre de l'exercice 2005 de certaines de ses immobilisations corporelles en se basant sur une expertise établie par un expert judiciaire en mécanique désigné par ordonnance sur requête.

La société a appliqué les nouvelles règles apportées par la réglementation fiscale en matière des amortissements en ce qui concerne notamment, la détermination de la valeur amortissable et de la durée de l'amortissement conformément aux règles prévues par la NCT n° 5, ce qui explique l'absence d'amortissements non déductibles.

Ainsi, la dotation aux amortissements de l'exercice a été déterminée sur la base du coût d'acquisition des immobilisations, et de la VCN au 31/12/2006 (Coût d'acquisition - amortissements antérieurs) pour les immobilisations exploitées avant le 01/01/2007, réparti sur la durée de vie économique, confirmée par les responsables du service maintenance de la société, tout en respectant les taux d'amortissement maximums fixés par le décret n° 2008-492 du 25 février 2008, fixant les taux maximum des amortissements linéaires et la durée minimale des amortissements des actifs exploités dans le cadre des contrats de leasing et la valeur des actifs immobilisés pouvant faire l'objet d'un amortissement intégral au titre de l'année de leur utilisation.

2-2 : Politique des provisions

L'estimation des provisions pour dépréciation des créances dont le recouvrement semble incertain est effectuée sur la base d'une balance par ancienneté d'âge adressée à la direction commerciale qui donne un jugement motivé sur le sort de chaque créance et la nécessité de constituer des provisions ou non. Le total des provisions pour dépréciation s'élève au 31 décembre 2009 à 279 404 dinars.

2-3 : Valorisation des stocks

Les valeurs d'exploitation sont évaluées comme suit :

*Les matières premières, matières consommables au cout moyen pondéré.

*Les pièces de rechange au coût d'achat.

Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et taxes non récupérables par la société ainsi que les frais de transport, d'assurances liés au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés.

*Les produits finis sont valorisés généralement au prix de vente hors taxes déduction faite de la marge bénéficiaire.

2-4 : Comptabilisation des revenus

Les revenus sont comptabilisés au prix de vente net de remises et de réductions commerciales consenties par la société et les taxes collectées pour le compte de l'Etat.

2-5 : Impôts sur les Sociétés

La société est soumise à l'impôt sur les sociétés selon les règles du droit commun.

2-6 : Taxe sur la Valeur Ajoutée

La société procède à la comptabilisation des charges et des produits en hors taxes, il en est de même en ce qui concerne les investissements.

Ainsi, la TVA facturée aux clients est enregistrée au compte "Etat, TVA collectée", alors que la TVA facturée à la société est portée au débit du compte " Etat TVA récupérable ".

En fin de période, le solde de ces deux comptes fait l'objet d'une liquidation au profit du trésor s'il est créditeurs ou d'un report pour la période suivante s'il est débiteur.

III- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

Dans le cadre de la poursuite de la stratégie adoptée par les organes de gestion de la société, pour le renouvellement et le renforcement de l'outil de production et après l'acquisition en 2008 de la machine "AUTOMATIC LAMINATOR REF FMA-1450" pour une valeur de 222.090 dinars, et de la machine "BOBST" pour une valeur de 616.761 dinars, le matériel de production de la société s'est renforcé par l'acquisition d'une plieuse colleuse automatique pour une valeur de 798.177 dinars ayant entrée en activité en juillet 2009.

IV- NOTES COMPLEMENTAIRES SUR LES COMPTES :

Exercice clos au :	31/12/2009	31/12/2008
--------------------	------------	------------

Note : 1 Immobilisations incorporelles

Cette rubrique totalise un montant de :	3 560,900 dinars	900,000 dinars
--	-------------------------	-----------------------

Elle se détaille comme suit :

* Logiciels informatiques	3 560,900 dinars	900,000 dinars
---------------------------	------------------	----------------

Note : 2 Amortissement des immobilisations incorporelles

Cette rubrique totalise un montant de :	1 244,770 dinars	475,000 dinars
--	-------------------------	-----------------------

Elle se détaille comme suit :

* Logiciels informatiques	1 244,770 dinars	475,000 dinars
---------------------------	------------------	----------------

Note : 3 Immobilisations corporelles

Cette rubrique totalise un montant de :	7 207 118,415 dinars	6 316 917,168 dinars
--	-----------------------------	-----------------------------

Elle se détaille comme suit :

* Matériels industriels	5 603 388,533 dinars	4 785 128,787 dinars
* Agencements et aménagements matériels industriels	44 529,750 dinars	44 529,750 dinars
* Matériels de transport	222 945,842 dinars	239 087,478 dinars
* Installations générales aménag. divers	16 375,995 dinars	10 507,971 dinars
* Equipements de bureau	48 912,369 dinars	47 991,769 dinars
* Matériels informatiques	39 730,879 dinars	37 340,279 dinars
* Agencements et aménagements sur terrains d'autrui	321 005,851 dinars	313 480,551 dinars
* Immobilisations en cours	8 005,869 dinars	0,000 dinars
* Immobilisations a statut juridique particulier	902 223,327 dinars	838 850,583 dinars

Note : 4 Amortissement des immobilisations corporelles

Cette rubrique totalise un montant de : 3 941 720,907 dinars 3 769 338,982 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Matériels industriels	3 365 982,639 dinars	3 278 434,997 dinars
* Agenc. et aménag. matériel industriel	39 657,165 dinars	37 504,636 dinars
* Matériels de transport	167 607,852 dinars	165 310,219 dinars
* Installations générales aménagements divers	10 602,471 dinars	10 077,688 dinars
* Equipements de bureau	41 716,638 dinars	40 380,662 dinars
* Matériels informatiques	36 075,293 dinars	33 479,398 dinars
* Agencements et aménagements sur terrains d'autrui	174 618,123 dinars	166 594,082 dinars
* Immobilisations à statut juridique particulier	105 460,726 dinars	37 557,300 dinars

Note : 5 Immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant de : 7 680,000 dinars 8 980,000 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Titres de participation	1 000,000 dinars	1 000,000 dinars
* Dépôts et cautionnements	980,000 dinars	980,000 dinars
* Prêts au personnel	5 700,000 dinars	7 000,000 dinars

Note : 6 Provision Pour dépréciation des immobilisations financières

Cette rubrique totalise un montant de : 980,000 dinars 980,000 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Dépôts et cautionnements	980,000 dinars	980,000 dinars
----------------------------	----------------	----------------

Note : 7 Autres actifs non courants

Cette rubrique totalise un montant de : 15 052,558 dinars 4 480,733 dinars

Elle se détaille comme suit :

*Charges à répartir	23699,056 dinars	6 721,100 dinars
*Résorption	-8646,498 dinars	-2 240,367 dinars

Note : 8 Stocks

Cette rubrique totalise un montant de : 774 550,075 dinars 976 536,826 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Matières premières	311 274,023 dinars	486 319,447 dinars
* Matières consommables	51 446,881 dinars	45 584,555 dinars
* Pièces de rechange	57 482,288 dinars	32 275,367 dinars
* Produits semi-finis	80 562,460 dinars	207 805,671 dinars
* Produits finis	266 705,003 dinars	203 211,786 dinars
* Stocks de déchets	7 079,420 dinars	1 340,000 dinars

Note : 9 Provisions pour dépréciation des stocks

Cette rubrique totalise un montant de : 3 471,080 dinars 3 508,539 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Matières premières	0,000 dinars	1 268,139 dinars
* Matières consommables	3 471,080 dinars	2 240,400 dinars

Note : 10 Clients et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant de : 1 711 366,478 dinars 1 697 802,630 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Clients ordinaires	627 490,216 dinars	905 667,907 dinars
* Clients effets à recevoir	804 472,138 dinars	509 296,786 dinars
* Clients douteux	279 404,124 dinars	282 837,937 dinars

Note : 11 Provisions pour dépréciation des créances clients

Cette rubrique totalise un montant de : 279 404,124 dinars 282 837,937 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Provision pour dép. des créances douteuses	279 404,124 dinars	282 837,937 dinars
--	--------------------	--------------------

Note : 12 Autres actifs courants

Cette rubrique totalise un montant de : 449 238,103 dinars 368 018,772 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Personnel et comptes rattachés	17 930,000 dinars	13 475,000 dinars
* Etat et collectivités publiques	58 003,885 dinars	64 283,771 dinars
* Etat crédit d'impôts	322 904,441 dinars	251 307,722 dinars
* Etat TVA en attente de récupération	0,000 dinars	1 235,831 dinars
* Débiteurs divers	46 658,363 dinars	32 503,630 dinars
* Charge constatés d'avances	3 741,414 dinars	5 212,818 dinars

Note : 13 Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique totalise un montant de : 395 994,708 dinars 39 802,078 dinars

Elle se détaille comme suit :

* PLACEMENT	0,000 dinars	0,000 dinars
* Valeurs à l'encaissement	11 325,242 dinars	0,000 dinars
* STB	235 599,137 dinars	291,947 dinars
* ATB 1071/66	536,034 dinars	536,034 dinars
* ATB 3911/57	2 137,417 dinars	2 141,553 dinars
* Amen Bank	145 929,488 dinars	35 501,304 dinars
* Caisse	467,390 dinars	1 331,240 dinars

Note : 14 Le capital social

Cette rubrique totalise un montant de : 4 000 000,000 dinars 4 000 000,000 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Capital social	4 000 000,000 dinars	4 000 000,000 dinars
------------------	----------------------	----------------------

Note : 15 Réserve Spéciale de réévaluation libre

Cette rubrique totalise un montant de : 1 491 382,560 dinars 1 491 382,560 dinars

L'opération de la réévaluation libre du matériel industriel a été effectuée par un expert désigné par ordonnance sur requête N° 36891 a dégagé une réserve spéciale de réévaluation de :

* Réserve Spéciale de réévaluation	1 491 382,560 dinars	1 491 382,560 dinars
------------------------------------	----------------------	----------------------

Note : 16 Résultats reportés

Cette rubrique totalise un montant de : -1 789 687,074 dinars -1 876 167,194 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Résultats reportés	-1 789 687,074 dinars	-1 876 167,194 dinars
----------------------	-----------------------	-----------------------

Note : 17 Provisions pour risques et charges

Cette rubrique totalise un montant de : 12 815,366 dinars 8 487,637 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Provisions pour pénalités et amendes	12 815,366 dinars	8 487,637 dinars
--	-------------------	------------------

Note : 18 Emprunts à plus d'un an

Cette rubrique totalise un montant de : 1 092 900,579 dinars 475 074,388 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Emprunt bancaire	721 875,000 dinars	0,000 dinars
* Emprunt leasing	371 025,579 dinars	475 074,388 dinars

Note : 19 Les fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique totalise un montant de : 902 643,702 dinars 797 630,555 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Fournisseurs d'exploitation	273 367,428 dinars	456 886,182 dinars
* Fournisseurs effets à payer	626 382,024 dinars	340 744,373 dinars
* Fournisseurs d'immobilisations	2 894,250 dinars	0,000 dinars

Note : 20 Autres passifs courants

Cette rubrique totalise un montant de : 199 482,013 dinars 257 509,446 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Personnel et comptes rattachés	76 393,654 dinars	39 905,514 dinars
* Personnel et oppositions sur salaires	164,437 dinars	418,402 dinars
* Etat retenues à la source sur salaires	16 058,340 dinars	4 350,763 dinars
* Etat retenues à la source sur autres règlements	9 028,580 dinars	7 605,910 dinars
* Etat TVA à régulariser	191,929 dinars	0,000 dinars
* Etat FODEC à payer	2 798,210 dinars	4 135,755 dinars
* Etat timbres fiscaux	15,600 dinars	19,500 dinars
* Etat TFP à payer	1 889,001 dinars	547,231 dinars
* Etat FOPROLOS à payer	1 421,471 dinars	787,055 dinars
* Comptes courants associés	3 750,000 dinars	3 750,000 dinars
* Actionnaires jetons de présence	28 500,000 dinars	15 000,000 dinars
* Sécurité sociale et autres organismes sociaux	37 913,311 dinars	30 607,149 dinars
* Crédoeurs divers	0,000 dinars	136 142,109 dinars
* Comptes de régularisation	21 357,480 dinars	14 240,058 dinars

Note : 21 Concours bancaires et autres passifs financiers

Cette rubrique totalise un montant de : 251 231,232 dinars 115 899,237 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Échéances à moins d'un an crédit STB	103 125,000 dinars	0,000 dinars
* Échéances à moins d'un an crédit leasing	148 106,232 dinars	115 899,237 dinars

Note : 22 Revenus

Cette rubrique totalise un montant de : 4 277 816,178 dinars ⁽¹⁾3 440 554,681 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Vente en suspension de TVA & à l'export	451 558,563 dinars	449 876,080 dinars
* Vente locales	3 824 510,115 dinars	2 988 150,541 dinars
* Travaux de sous-traitance	1 747,500 dinars	2 528,060 dinars

(1) 25 114,641 dinars ont été reclassés (transférés) dans le compte Autres produits d'exploitation

Note : 23 Autres produits d'exploitation

Cette rubrique totalise un montant de : 47 565,011 dinars 100 513,541 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Reprises sur provisions stocks	3 508,539 dinars	6 803,644 dinars
* Reprises sur prov pour titres de participation	0,000 dinars	17 320,000 dinars
* Reprises sur provisions pour risque et charges	1 081,673 dinars	1 592,067 dinars
* Reprises sur provisions créances douteuses	3 433,813 dinars	49 683,189 dinars
* Transfert de charges	39 540,986 dinars	25 114,641 dinars

Note : 24 Variation des stocks des produits finis et encours

Cette rubrique totalise un montant de : 58 010,574 dinars -45 027,765 dinars

Elle se détaille comme suit :

*Variation des stocks des produits finis	-58 899,332 dinars	-86 020,920 dinars
*Variation des stocks des produits semi-finis	122 649,326 dinars	37 659,005 dinars
*Variation des stocks de déchets	-5 739,420 dinars	3 334,150 dinars

Note : 25 Achats d'approvisionnements et matières premières

Cette rubrique totalise un montant de : 2 745 413,729 dinars 2 444 600,292 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Achats matières premières locales	2 253 682,470 dinars	2 215 000,278 dinars
* Variation des stocks de matières	175 034,630 dinars	-247 762,637 dinars
* Achats matières premières étrangers	17 191,932 dinars	170 005,875 dinars
* Achats matières consommables et autres	310 500,434 dinars	233 884,525 dinars
* Variation des stocks matières consommables et PR	-31 058,453 dinars	-6 371,481 dinars
* Autres Achats et prestation services	66 561,669 dinars	122 419,885 dinars
* R.R.R. Obtenus	-46 498,953 dinars	-42 576,153 dinars

Note : 26 Charges du personnel

Cette rubrique totalise un montant de : 557 216,635 dinars 446 126,787 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Salaires bruts	462 272,115 dinars	365 630,480 dinars
* Charges sociales légales	74 001,961 dinars	64 526,351 dinars
* Autres charges de personnel	20 942,559 dinars	15 969,956 dinars

Note : 27 Dotations aux amortissements et aux provisions

Cette rubrique totalise un montant de : 206 821,274 dinars 113 770,077 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Immobilisations incorporelles	769,770 dinars	300,000 dinars
* Immobilisations corporelles	188 524,561 dinars	102 976,748 dinars
* Résorption charges à répartir	8 646,461 dinars	2 240,366 dinars
* Provisions pour dépréciation des stocks	3 471,080 dinars	3 508,539 dinars
* Provisions pour risque	5 409,402 dinars	4 744,424 dinars

Note : 28 Autres charges d'exploitation

Cette rubrique totalise un montant de : 478 293,009 dinars 423 992,284 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Achats non stockés	64 441,116 dinars	76 417,111 dinars
* Locations et charges locatives	41 200,000 dinars	41 200,000 dinars
* Locations Leasing	0,000 dinars	13 952,991 dinars
* Entretien et réparations	43 243,298 dinars	37 194,061 dinars
* Primes d'assurances	23 610,978 dinars	20 165,756 dinars
* Etudes recherches et autres services extérieurs	4 932,543 dinars	2 596,800 dinars
* Honoraires société de services & personnel externe	99 833,662 dinars	86 010,967 dinars
* Honoraires et rémunérations intermédiaires	20 827,444 dinars	25 318,317 dinars
* Publicité publication et relations publiques	9 954,278 dinars	5 210,999 dinars
* Subventions et dons	5 745,000 dinars	2 200,000 dinars
* Transport et déplacement	99 771,072 dinars	56 548,476 dinars
* Déplacements missions et réceptions	3 936,931 dinars	20 910,102 dinars
* Frais postaux et frais de communications	6 933,594 dinars	6 363,382 dinars
* Services bancaires et assimilés	14 181,689 dinars	3 096,176 dinars
* Jetons de présence	22 500,000 dinars	15 000,000 dinars
* Impôts et taxes	17 181,404 dinars	12 878,273 dinars
* Imputation de transfert de charges	0,000 dinars	-1 071,127 dinars

Note : 29 Charges financières nettes

Cette rubrique totalise un montant de : 99 653,121 dinars 43 796,072 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Intérêts crédits bancaires et leasing	80 233,733 dinars	33 436,272 dinars
* Intérêts sur escomptes et autres	4 607,839 dinars	11 764,498 dinars
* Pertes de change	15 350,085 dinars	-367,080 dinars
* Gains de change	-538,536 dinars	-1 037,618 dinars

Note : 30 Produits de placement

Cette rubrique totalise un montant de : 0,000 dinars 7 515,481 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Produits de placement	0,000 dinars	7 515,481 dinars
-------------------------	--------------	------------------

Note : 31 Autres gains ordinaires

Cette rubrique totalise un montant de : 6 207,870 dinars 6 943,989 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Produits sur éléments non récurrents	2 511,563 dinars	2 631,761 dinars
* Subvention d'exploitation	1 662,407 dinars	2 278,328 dinars
* Loyer matériels	2 033,900 dinars	2 033,900 dinars

Note : 32 Autres pertes ordinaires

Cette rubrique totalise un montant de : 4 462,934 dinars 38 009,370 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Pertes sur éléments non récurrents	4 462,934 dinars	38 009,370 dinars
--------------------------------------	------------------	-------------------

Note : 33 Impôts sur les sociétés

Cette rubrique totalise un montant de : 4 745,805 dinars 3 780,455 dinars

Elle se détaille comme suit :

* Impôts sur les sociétés 2009	4 745,805 dinars	3 780,455 dinars
--------------------------------	------------------	------------------

Note : 34 Reports déficitaires

Les reports déficitaires non encore imputés s'élèvent à 1.382.460,139 dinars et se détaille comme suit :

et se détaille comme suit:	1 382 460,139 dinars	1 463 379,496 dinars
* Amortissements réputés différés 2001	1 276 339,980 dinars	1 357 259,337 dinars
* Amortissements réputés différés 2003	106 120,159 dinars	106 120,159 dinars

التقرير العام**الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2009**

السادة مساهمو شركة " الخطاف الورق المقوى".

I - التقديم:

01 - تنفيذاً لمهمة مراقب الحسابات التي وقع تكليفي بها من طرف الجلسة العامة وطبقاً للمعايير العالمية للمراجعة المعتمدة من طرف هيئة الخبراء المحاسبين بالبلاد التونسية يشرفني أن أوافيكم بنتيجة أعمال المتعلّقة بالسنة المالية المختتمة في 31 ديسمبر 2009.

02 - قمت بمراجعة موازنة شركة " الخطاف الورق المقوى" المختتمة في 31 ديسمبر 2009 وكذلك قائمة النتائج وجدول التدفقات المالية والإيضاحات حول القوائم المالية المختتمة في نفس التاريخ.

03 - إنّ الموازنة المرافقة لهذا التقرير بها مجموع 6 337 740 دينار وتظهر ربحاً محاسبياً صافياً قدره 176 971 دينار.

04 - تمّ إعداد القوائم المالية تحت مسؤولية مجلس إدارتكم وتمثّل مسؤوليتنا في إبداء الرأي فيها بعد المراجعة والتدقيق.

II- مدى التدقيق:

- 05 - إنَّ مهمَّتنا المنجزة طبقا للمعايير العالميَّة للمراجعة تمَّ تخطيطها وبرمجتها وتحقيقها قصد الحصول على الضَّمان الكافي حول عدم احتواء القوائم الماليَّة على أخطاء فادحة.
- 06 - لقد قمت بتدقيق العناصر المؤيدة للمعلومات التي تضمَّنتها القوائم المالية وذلك بدراسة عيَّينات ممثلة وكذلك بإجراء كلِّ عمليات المراجعة التي اعتبرتها لازمة وضرورية.
- 07 - لقد قمت بالتأكَّد بصفة دورية من نجاعة نظام المراقبة الداخلي كما توليت تقييم المبادئ المحاسبية المتَّبعة والتقديرات المهمة المعتمدة وكذلك النَّظر في كميَّة تقديم القوائم الماليَّة.
- بالرغم من العديد من التَّحسينات التي أدخلت على النَّظام الداخلي ما زال هذا الأخير في حاجة إلى المزيد من العناية غير أنَّنا لم نسجِّل أيَّ انعكاس يجدر ذكره على حسابات الشركة.
- 08 - إنَّ تفصيَّاتنا تمثَّل أساسا كافيًا لإبداء رأينا في قانونيَّة ونزاهة القوائم الماليَّة حيث تولينا القيام بأعمال المراقبة طبقا لمعايير التدقيق المتعارف عليها.

III- الملاحظات:

- 09 - إنَّ الأموال الذاتيَّة للشركة في 31 ديسمبر 2009 تبلغ 3 878 667 دينار وهي تتجاوز نصف رأس المال.
- 10 - لقد أظهرت حسابات سنة 2009 ربحا محاسبيا صافيا قدره 176 971 دينار وبالتالي أصبح مجموع الخسائر المحاسبية إلى حدِّ 31 ديسمبر 2009 ما قدره 1 612 715 دينار بإعتبار ربح سنة 2009 .
- إنَّ شركة الخطاف الورق المقوى تمَّعت بإجراءات التسوية القضائيَّة طبقا للقانون عـ34-95 عدد المؤرخ في 17 أفريل 1995 والمنقَّح بالقانون عـ63-99 عدد المؤرخ في 15 جويلية 1999 والمنقَّح بالقانون عـ79-2003 عدد المؤرخ في 29 ديسمبر 2003، حيث تمَّ فتح إجراءات التسوية القضائيَّة للشركة تحت عـ44 عدد بتاريخ 22 فيفري 2000.

وقد تمَّ ختم أعمال وإجراءات برنامج إنقاذ شركة الخطاف الورق المقوى وذلك لانعدام مصلحة الدائنين بموجب خلاص كامل ديونهم، والإذن تبعا لذلك برفع كلِّ التحاير المسلَّطة عليها والتصريح بانتهاء الإجراءات بصورة باتة. بمجرد صدور هذا الحكم والتنصيص على ذلك بالدفاتر المعدَّة لنوعه وإدراج مضمون

منه بالسجل التجاري وإحالة نسخة منه إلى لجنة متابعة المؤسسات الاقتصادية بسعي من مراقب التنفيذ طبقا للحكم الصادر عن الدائرة التجارية بالحكمة الابتدائية تحت عـ 6029 دد بتاريخ 20 أكتوبر 2009.

IV- إبداء الرأي:

11- بالرجوع إلى ما قمت به من تدقيقات وعنايات وطبقا لما تمليه قواعد المهنة ووفقا للمبادئ المعمول بها حسب رأينا إنّ القوائم المالية قانونية ونزيهة وتقدّم بصورة وفيّة في كلّ جوانبها المهمة الحالة المالية لشركة " الخطاف الورق المقوى" في 31 ديسمبر 2009 وكذلك نتيجة عمليّاتها والتحرّكات المالية للسنة المالية المختتمة بالتاريخ المذكور.

12- إنّ المعلومات المالية التي يتضمّنها تقرير مجلس الإدارة مطابقة للقوائم المالية المصاحبة لهذا التقرير وذلك باعتبار المبادئ المحاسبية المتفق عليها.

صفاقس في 16 أفريل 2010

مراقب الحسابات

عبد الرؤوف غربال

التقرير الخاص

الحسابات المختتمة في 31 ديسمبر 2009

السادة مساهمو شركة " الخطاف الورق المقوى".

طبقا لمقتضيات الفصول 200 و475 من مجلّة الشركات التجارية يشرفني إعلامكم وأنّه عند قيامي بمهمّتي توليت التعرّض إلى العمليّات التالية:

أ) الإتفاقيات والعمليّات المبرمة حديثا:

- تولّي شركة "الخطاف الورق المقوى" شراء موادّ استهلاكية من شركة الخطاف الأم خلال سنة 2009 بما قدره 113 دينار ومليّ 280 مات باعتبار الأداء على القيمة المضافة.

- تولّي شركة "الخطاف الورق المقوّى" القيام بعمليات مناولة لفائدة شركة "الخطاف الأمّ" خلال سنة 2009 بما قدره 5 426 دينار ومليّـ443مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
 - تولّي شركة "الخطاف الورق المقوّى" القيام بعمليات مناولة مع شركة "الخطاف الأمّ" خلال سنة 2009 بما قدره 63 238 دينار ومليّـ100مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
 - تولّي شركة "الخطاف الورق المقوّى" شراء موادّ أولية من شركة "الخطاف الأمّ" خلال سنة 2009 بما قدره 1 483 354 دينار ومليّـ649مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
 - تحمّل شركة "الخطاف الورق المقوّى" مبلغ 100 دينار شهريًا دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة بعنوان تمكينها من بعض المكاتب المقرّ الإجماعي لشركة "الخطاف الأمّ" وذلك في نطاق إستراتيجية الاندماج الإداري.
 - تحميل شركة "الخطاف الأمّ" خلال سنة 2009 أحمور وأعباء اجتماعية تخصّ بعض عملة المخبر وقدّر ذلك 39 540 دينار و مليّـ986مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
 - تولّي شركة "الخطاف الورق المقوّى" القيام بعمليات بيع خلال سنة 2009 لفائدة شركة "SOTUPRIN" وكيلها السيد عبد الجليل الهنتاتي بما قدره 97 775 دينار و مليّـ037مات باعتبار الأداء على القيمة المضافة.
 - تولّي شركة "الخطاف الورق المقوّى" شراء مواد استهلاكيّة خلال سنة 2009 من شركة "SOTUPRIN" وكيلها السيد عبد الجليل الهنتاتي بما قدره 252 دينار و مليّـ307مات باعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- تمّ ترخيص هاته الإتفاقيات من طرف مجلسي إدارتكم المنعقدين بتاريخ 1 أفريل 2009 و 1 أفريل 2010.
- تمتّع شركة "الخطاف الورق المقوّى" بتخفيض سنوي مالي من طرف شركة "الخطاف الأمّ" بما قدره 46 498 دينار و مليّـ653مات دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة أي ما يعادل 3% من جملة الشراءات خلال سنة 2009.

تمّ ترخيص هاته الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتكم المنعقد بتاريخ 1 أفريل 2010
تعرض كلّ هذه الإتفاقيات على جلستكم العامّة للمصادقة عليها.

ب) الإتفاقيات والعمليات القديمة:

- كراء المحلّ التابع لشركة الخطاف الأمّ والكائن بطريق تونس كلـ13.5م إلى شركة "الخطاف الورق المقوّى" بمعين كراء سنوي قدره 40 000 دينار دون اعتبار الأداء على القيمة المضافة.
- تمّ ترخيص في هذه الاتفاقيّة من طرف مجلس إدارة شركة الخطاف الأمّ المنعقد بتاريخ 21 أفريل 1993.

- تسويغ "شركة الخطاف الورق المقوى" لشركة الخطاف الأم آلة تحضير أفلام الطباعة وآلة تحضير أطباق الطباعة بمبلغ قدره 2400 دينار في السنة باعتبار الأداء على القيمة المضافة على أن تكون مصاريف التأمين و النقل على كاهل الشركة الأم .

- تحمّل شركة "الخطاف الورق المقوى" مبلغ 1 011 دينار و مئتي 428مات بعنوان قسط التأمين المتعلق بالعون المنتدب من شركة "الخطاف الأم".

- تحمّل شركة "الخطاف الورق المقوى" معلوم إستهلاك الهاتف المتعلق بسنة 2009 و قدره 996 دينار. تمّ ترخيص في هذه الاتفاقيات من طرف مجلس إدارة شركة الخطاف الأم المنعقد بتاريخ 06 ديسمبر 2004.

- الترفيع في مقدار القروض الممنوحة للعملة والموظفين في حدود 20 000 دينار.

تمّ ترخيص هذه الإتفاقيات من طرف مجلس إدارتك المنعقد بتاريخ 19 ديسمبر 2008.

وتجدر الإشارة الى أن كل الاتفاقيات والعمليات القديمة تم تجديد ترخيصها من قبل مجلس ادارتك المنعقد بتاريخ 1 أفريل 2009 .

- التفويت بالبيع في السيارة الموضوعه على ذمة المدير العام المساعد من نوع "MEGANE" في وقت لاحق لإقتناء سيارة جديدة مع إتباع الطرق القانونيّة في عمليّة التفويت وإعلام المجلس بذلك.

- إبرام عقد قرض متوسط المدى مع الشركة التونسية للبنك بمبلغ قدره 825 000 دينار خلال سنة 2009 يقع تسديده على مدى 5 سنوات مع سنة إمهال وذلك بفائض يساوي نسبة السوق المالية زائد 1.75 نقطة.

تمّ ترخيص هاتين الإتفاقيتين من طرف مجلس إدارتك المنعقد بتاريخ 19 ديسمبر 2008 .

ج) واجبات والتزامات الشركة تجاه مسيرتها:

ج 1 - واجبات والتزامات الشركة تجاه مسيرتها حسب الفصل 200 المنقح § 5 من مجلة الشركات التجارية:

- منحة مكافئة آخر السنة للمدير عام المساعد بمبلغ خام قدره 3 529 دينار و مئتي 412مات بمقتضى محضر جلسة مجلس الإدارة بتاريخ 24 مارس 2010.

- سيارة إداريّة على ذمة المدير العام المساعد من نوع "PASSAT DIESEL" قيمتها 53 000 دينار بمقتضى محضر جلسة مجلس الإدارة بتاريخ 19 ديسمبر 2008.

- أجرة المدير العام بمبلغ شهري خام قدره 3869 دينار و ملى 749-مات بمقتضى محضر جلسة مجلس الإدارة بتاريخ 10 ماي 2009.

ج) 2 - واجبات والتزامات الشركة تجاه المدير العام والمدير العام المساعد وأعضاء مجلس الإدارة البارزة في القوائم المالية المختصة بتاريخ

31 ديسمبر 2009 بالدينار:

أعضاء مجلس الإدارة		المدير العام مساعد		المدير العام		
خصوم	أعباء خام	خصوم	أعباء خام	خصوم	أعباء خام	
			964,286	47 365,726	47 365,726 1 340	- امتيازات قصيرة المدى - الأجر السنوي - قصاصات للمحروقات
		3 529,412	3 529,412			- منحة آخر السنة
28 500	22 500					- منحة الحضور
28 500	22 500	3 529,412	4 493,698	47 365,726	48 705,726	المجموع
خصوم		أعباء خام				المجموع العام
79 395,138		75 699,424				

صفاقس في 16 أفريل 2010

مراقب الحسابات

عبد الرؤوف غريبال

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances -STAR-

Siège social : Square Avenue de Paris –1025- Tunis

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances STAR publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 04 juin 2010, accompagnés des rapports général et spécial des Commissaires aux Comptes, Cabinet Raouf MENJOUR et Cabinet Union Audit Tunisie (Abdellatif ABBES).

BILAN AU 31/12/2009

(chiffres arrondis en dinars)

ACTIFS	NOTES	EXERCICE 2009			EXERCICE 2008
		Montant brut	Amortissements et provisions	Montant net au 31/12/2009	Montant net
<u>ACTIFS INCORPORELS</u>					
	7.1				
Logiciels		344 726	311 763	32 963	14 630
Droit au Bail		41 000	41 000		41 000
		385 726	352 763	32 963	55 630
<u>ACTIFS CORPORELS D'EXPLOITATION</u>					
	7.2				
Matériels et Mobiliers, Agencements & Installations		9 237 594	7 956 805	1 280 789	1 360 489
		9 237 594	7 956 805	1 280 789	1 360 489
<u>PLACEMENTS</u>					
Terrains et Constructions	7.3	19 668 356	2 878 278	16 790 078	17 204 527
Placements dans les entreprises avec lien de participation	7.4	59 030 942	2 880 566	56 150 375	53 117 707
Autres placements Financiers	7.5				
Actions et autres titres à revenu variable	7.5.1	33 525 200	1 256 493	32 268 707	20 615 634
Obligations et autres titres à revenu fixe	7.5.2	403 547 799	740 502	402 807 297	393 747 210
Prêts au personnel	7.5.3	2 647 155	100 535	2 546 620	2 608 151
Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers	7.5.4	37 552 375		37 552 375	35 723 294
Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes	7.5.5	4 732 828		4 732 828	4 325 602
		560 704 655	7 856 374	552 848 281	527 342 125
<u>PART DES REASSURANCEURS DANS LES PROVISIONS TECHNIQUES</u>					
Provision pour primes non acquises	7.6	6 918 820		6 918 820	6 463 148
Provision pour Sinistres à Payer	7.6	25 854 679		25 854 679	40 203 402
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices	7.6	539 186		539 186	355 157
		33 312 685		33 312 685	47 021 707
<u>CREANCES</u>					
Créances nées d'opérations d'assurance directe:					
Primes acquises et non émises	7.7.1	12 663 186		12 663 186	11 777 196
Autres créances nées d'opérations d'assurance directe	7.7.2	74 200 231	43 985 151	30 215 080	34 689 245
Créances nées d'opérations de réassurance	7.7.3	12 560 920	6 560 873	6 000 046	5 790 610
Autres créances	7.7.4	4 159 404	71 065	4 088 339	4 432 399
		103 583 740	50 617 089	52 966 651	56 689 450
<u>AUTRES ELEMENTS D'ACTIFS</u>					
Avoirs en Banques,CCP et caisses	7.8	10 319 936		10 319 936	12 875 589
Frais d'acquisition reportés	7.9	1 832 830		1 832 830	1 740 058
Comptes de régularisation Actif	7.10	15 599 608		15 599 608	15 464 651
Ecart de conversion	7.11	466 503		466 503	421 766
		28 218 877		28 218 877	30 502 064
TOTAL DES ACTIFS		735 443 278	66 783 032	668 660 246	662 971 465

BILAN AU 31/12/2009

(chiffres arrondis en dinars)

CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital Social		23 076 930	23 076 930
(dont incorp. Réserves à titre de 3.500.000,000)			
Reserves et primes liées au capital		136 133 661	134 866 747
Autres capitaux propres		121 930	121 930
Résultats reportés		5 010 791	5 005 390
Total capitaux propres avant résultat de l'exercice		164 343 312	163 070 997
Résultat de l'exercice		33 737 675	32 560 587
Total capitaux propres avant affectation	7.12	198 080 987	195 631 584
PASSIFS			
<u>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</u>	7.13	2 823 328	2 430 606
<u>PROVISIONS TECHNIQUES BRUTES</u>	7.14		
Provision pour primes non acquises		42 889 403	40 365 680
Provision Mathématiques Vie		6 871 417	6 519 079
Provision pour Sinistres à Payer Vie		3 921 622	3 504 720
Provision pour Sinistres à Payer non Vie		316 729 577	320 435 032
Provision Mathématiques des Rentes		21 240 401	17 661 764
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices Vie		210 820	249 961
Provision pour participation des Assurés aux Bénéfices non Vie		3 634 406	2 961 337
Provision pour Egalisation		5 172	5 172
Provision pour Egalisation décès		110 000	105 000
Provision pour risques en cours		1 755 768	616 677
		397 368 587	392 424 422
<u>DETTES POUR DEPOT EN ESPECES RECUS DES CESSIONNAIRES</u>	7.15	12 528 553	13 591 095
<u>AUTRES DETTES</u>			
Dettes nées d'opérations d'assurance directe	7.16.1	13 588 919	14 375 763
Dettes nées d'opérations de réassurance	7.16.2	16 668 142	14 886 690
Autres dettes	7.16.3	15 816 053	19 031 178
		46 073 114	48 293 631
<u>AUTRES PASSIFS</u>			
Banques,CCP et caisses	7.17	7 553 964	7 253 327
Comptes de régularisation Passif	7.18	3 693 896	2 915 057
Ecart de conversion	7.19	537 819	431 743
		11 785 678	10 600 127
TOTAL DES PASSIFS		470 579 259	467 339 881
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS		668 660 246	662 971 465

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE NON VIE
Exercice clos le 31/12/2009
(chiffres arrondis en dinars)

	Opérations brutes 2009	Cessions et/ou rétrocessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008
Primes acquises	201 511 140	-28 721 764	172 789 376	165 981 558
Primes émises et acceptés	204 034 863	-29 177 435	174 857 427	167 483 575
Variation de la provision primes non acquises	-2 523 723	455 672	-2 068 051	-1 502 017
Produits de placements alloués , transférés de l'état de resultat	23 458 170		23 458 170	18 106 144
Autres Produits techniques	4 187 456		4 187 456	3 719 288
Charges de sinistres	-186 363 357	55 540 348	-130 823 009	-130 823 035
Montants payés	-190 068 812	69 889 071	-120 179 741	-126 469 011
Variation de la provision pour sinistres	3 705 455	-14 348 723	-10 643 267	-4 354 024
Variation des autres provisions techniques	-4 717 728		-4 717 728	6 014 719
Participations aux bénéfices et ristournes	-2 254 650	1 125 502	-1 129 149	-659 843
Frais d'exploitation	-20 791 570	4 217 995	-16 573 575	-14 051 004
Frais d'acquisition	-8 511 211		-8 511 211	-8 035 651
Variation du montant des frais d'acquisition reporté	92 772		92 772	-180 662
Frais d'administration	-12 373 131		-12 373 131	-11 629 582
Commissions reçues des réassureurs		4 217 995	4 217 995	5 794 891
Autres charges techniques	-10 897 646		-10 897 646	-8 782 713
Variation de la provision pour égalisation	-5 000		-5 000	
RESULTAT TECHNIQUE NON VIE	4 126 814	32 162 081	36 288 895	39 505 114

ETAT DE RESULTAT TECHNIQUE VIE
Exercice clos le 31/12/2009

(chiffres arrondis en dinars)

	Opérations brutes 2009	Cessions et/ou rétrocessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008
Primes	5 578 306	-214 247	5 364 058	4 920 016
Primes émises	5 578 306	-214 247	5 364 058	4 920 016
Produits de placements	724 209		724 209	626 126
Revenus des placements	600 881		600 881	462 560
Reprises de corrections de valeur sur placements	86 804		86 804	57 251
Profits provenant de la réalisation des placements	36 524		36 524	106 315
Autres Produits techniques	910		910	430
Charges de sinistres	-2 073 600		-2 073 600	-1 882 264
Montants payés	-1 656 697		-1 656 697	-1 602 404
Variation de la provision pour sinistres	-416 903		-416 903	-279 860
Variation des autres provisions techniques	-352 337		-352 337	-827 700
Provision mathématique vie	-352 337		-352 337	-827 700
Participations aux bénéfices et ristournes	25 535		25 535	-146 870
Frais d'exploitation	-1 930 381		-1 930 381	-1 601 489
Frais d'acquisition	-1 072 573		-1 072 573	-833 198
Variation du montant des frais d'acquisition reportés				
Frais d'administration	-857 809		-857 809	-768 291
Commissions reçues des réassureurs				
Autres charges techniques	-195 979		-195 979	-154 631
Charges de placements	-56 109		-56 109	-139 359
Charges de gestion des placements	-16 592		-16 592	-14 192
Correction de valeur sur placements	-20 421		-20 421	-75 803
Pertes provenant de la réalisation des placements	-19 097		-19 097	-49 364
RESULTAT TECHNIQUE VIE	1 720 554	-214 247	1 506 307	794 259

ETAT DE RESULTAT**Exercice clos le 31/12/2009**

(chiffres arrondis en dinars)

	31/12/2009	31/12/2008
Resultat technique non vie	36 288 895	39 505 114
Resultat technique vie	1 506 307	794 259
Produits de placements	36 244 364	33 228 093
Revenus des placements	30 072 181	24 547 739
Reprises de corrections de valeur sur placements	4 344 252	3 038 294
Profits provenant de la réalisation des placements	1 827 931	5 642 060
Charges de placements	-2 808 075	-7 395 711
Charges de gestion des placements	-830 366	-753 163
Correction de valeur sur placements	-1 021 985	-4 022 805
Pertes provenant de la réalisation des placements	-955 723	-2 619 743
Produits de placements alloués , transférés à l'etat de résultat technique non vie	-23 458 170	-18 106 144
Autres produits non techniques	1 356 282	1 498 137
Autres charges non techniques	-392 722	-1 741 717
Resultat provenant des activites ordinaires	48 736 881	47 782 031
Impôt sur le resultat	-14 999 207	-15 221 444
Resultat provenant des activites ordinaires après impôts	33 737 675	32 560 587
Resultat net de l'exercice	33 737 675	32 560 587
<i>Effets des modifications comptables (nets d'impôt)</i>		
Resultat net de l'exercice après modifications comptables	33 737 675	32 560 587

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE AU 31/12/2009

(chiffres arrondis en dinars)

Désignation	NOTE	31/12/2009	31/12/2008
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Encaissements des primes reçues des assurés		216 750 055	201 625 976
Sommes versées pour paiement des sinistres		-181 106 017	-127 758 958
Encaissements des primes reçues (acceptation)		726 443	24 078
Sommes versées pour paiement des sinistres (acceptation)		-373 164	-97 651
Commissions versés sur les acceptations		-170 034	
Décaissements des primes pour les cessions		-25 798 270	-20 783 023
Encaissements des sinistres pour les cessions		65 666 638	5 001 685
Commissions reçues sur les acceptations		3 775 518	2 996 121
Commissions versées aux intermédiaires		-13 013 292	-12 578 274
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel		-12 448 757	-11 272 184
Variation des dépôts auprès des cédantes		-133 671	13 862
Variation des espèces reçus des cessionnaires		1 495 943	-1 240 369
Décaissements liés à l'acquisition de placements financiers		-41 586 471	-195 647 134
Encaissements liés à la cession de placements financiers		19 292 911	25 580 197
Taxes et impôts versés au trésor		-30 118 347	-25 980 247
Produits financiers reçus		31 055 615	22 808 377
Impôts sur les bénéfices		-14 822 310	
Autres mouvements		5 937 766	10 507 886
Flux de trésorerie provenant de l'exploitation		25 130 558	-126 799 660
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement			
Décaissement provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		-744 800	-168 655
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles			32 234
Décaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Encaissements provenant de l'acquisition de terrains et constructions destinés à l'exploitation			
Décaissements provenant de l'acquisition de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation			-2 580 094
Encaissements provenant de la cession de placements auprès d'entreprises liés ou avec lien de participation		2 301 311	
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		1 556 511	-2 716 516
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Encaissements suite à l'émission d'actions			132 000 000
Dividendes et autres distributions		-29 543 358	
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-29 543 358	132 000 000
Variation de trésorerie		-2 856 289	2 483 824
Trésorerie au début de l'exercice		5 622 262	3 138 438
Trésorerie à la clôture de l'exercice		2 765 973	5 622 262

TABLEAU DES ENGAGEMENTS RECUS ET DONNES**AU 31/12/2009**

(chiffres arrondis en dinars)

	Au 31/12/2009	Au 31/12/2008
<u>Engagements reçus</u>		
cautions reçues	3 002 716	1 921 075
cautions agents généraux	391 500	391 500
TOTAL	3 394 216	2 312 575
<u>Engagements données</u>		
cautions données	864 258	477 845
titres et actifs acquis avec engagement de revente	322 800	322 800
TOTAL	1 187 058	800 645

NOTES RELATIVES AUX ETATS FINANCIERS**1- PRESENTATION DE LA STAR**

La Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances –STAR- est une société anonyme faisant appel public à l'épargne au capital de 23.076.930D composé de 2.307.693 actions de 10D chacune.

La société a pour objet la réalisation et la gestion de contrats et de conventions d'assurances et de réassurances de toutes les branches.

La société distribue ses produits et services à travers son siège - square Avenue de Paris Tunis- et ses 11 succursales, 156 agences et 21 courtiers répartie sur tout le territoire Tunisien.

2- FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

L'exercice 2009 a été marqué par le démarrage effectif du partenariat stratégique avec Groupama.

Le plan d'action comporte trois volets :

- Un audit informatique
- L'élaboration d'un plan stratégique à moyen terme
- Une refonte de l'organisation de l'entreprise

L'activité de l'exercice 2009 s'est fondée sur les performances acquises et la poursuite des actions en vue de leur consolidation. Ainsi l'exercice 2009 a connu :

- Un résultat net de 33,738 MD contre 32,561 MD en 2008.
- Une progression du chiffre d'affaires de 4 % atteignant 209,707 M D contre 201,882 MD en 2008
- Une évolution importante des règlements de sinistres de 39 % soit 185,126 MD contre 133,112 MD en 2008 suite au règlement d'un sinistre important en matière d'assurance incendie de l'ordre de 50 MD fortement réassuré.
- Les revenus financiers enregistrent une évolution remarquable en 2009 de 23% (30,673 MD) par rapport à 2008 (25,010 MD).

3- PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

3-1- Note sur le respect des normes comptables Tunisiennes :

Les états financiers relatifs à la période allant du 1^{er} janvier 2009 au 31 décembre 2009, ont été arrêtés conformément aux principes et méthodes comptables prévues par les normes comptables tunisiennes telles que définies par la loi 96-112 et le décret 96-2459 du 30 décembre 1996 et notamment par les normes comptables sectorielles NC 26 ; 27 ; 28 ; 29 ; 30 ; 31 relatives aux opérations spécifiques aux entreprises d'assurance et/ ou de réassurance (arrêté du ministre des finances du 26 juin 2000).

3-2- Base de mesure :

Les éléments inscrits en comptabilité sont évalués au coût historique.

Les méthodes comptables les plus significatives, retenues pour la préparation des comptes arrêtés au 31/12/2009, se résument dans ce qui suit :

3-3- Les Actifs incorporels et corporels d'exploitation :

Les immobilisations sont inscrites à l'actif à leur coût historique.

Les immobilisations sont amorties linéairement compte tenu des taux pratiqués ci après :

Logiciels	33%
Matériels de Transport	20%
Matériels informatiques	15%
Mobiliers et Matériels de bureau	10%
Agence. Aménagement et Installations	10%

3-4- Les placements :

A- Les placements immobiliers :

Les terrains et les constructions figurent pour leur valeur réévaluée en 2001, les constructions font l'objet d'un amortissement linéaire sur la durée de vie restante. Les parts dans les sociétés à objet foncier non cotées sont évaluées à leur coût d'acquisition.

A la date de l'arrêté des états financiers, il est procédé à l'évaluation des terrains et des constructions à leur valeur comptable nette et des parts dans les sociétés à objet foncier à leur valeur mathématique. Les moins-values par rapport à la valeur comptable font l'objet d'une provision pour dépréciation.

Les constructions réévaluées sont amorties à partir de 2002 sur la durée restante.

B- Les placements dans les entreprises liées et les participations :

Les placements dans les entreprises liées et dans les entreprises dans lesquelles il existe un lien de participation sont enregistrés à leur coût d'acquisition, hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

A l'inventaire, ces placements sont évalués à leur valeur d'usage. Les moins values par rapport à leur coût d'entrée font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values par rapport à ce coût ne sont pas constatées.

C- Autres placements :

C-1- Actions et autres titres à revenus variables

Cette catégorie de placements comprend les titres dont le revenu dépend directement ou indirectement du résultat ou de l'un des éléments du résultat de l'émetteur. A ce titre, sont considérées comme titres à revenus variables les actions ordinaires, les actions à dividende prioritaire sans droit de vote, les certificats d'investissements ainsi que les parts des organismes de placements collectifs.

Les actions et autres titres à revenus variables sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables.

La valeur d'inventaire retenue pour chacune des catégories est la suivante :

Actions cotées	: Cours moyen du mois de décembre
Actions non cotées	: Valeur mathématique au 31 décembre N-1
Parts d'OPCVM	: Valeur liquidative au 31/12/N

Les moins values latentes font l'objet d'une dotation aux provisions inscrites en charges de l'exercice. Les plus values latentes ne sont pas constatées

C-2-Obligations et autres titres à revenu fixe

Les obligations et autres titres à revenu fixe sont enregistrés à leur prix d'acquisition hors frais d'acquisition, impôts, droits et taxes récupérables et hors intérêts courus à l'achat.

Lorsqu'un risque de recouvrement du principal et/ou des intérêts est constaté, une provision est constatée à due concurrence.

3-5- Les créances :

Cette rubrique comporte les créances nées d'opérations d'assurance directe, les créances nées d'opérations de réassurance et les autres créances :

- *Les créances nées d'opération d'assurance directe* enregistrent les créances sur les assurés et les intermédiaires d'assurance, les créances sur les co-assureurs, les primes à annuler, les primes acquises et non émises ainsi que les créances indemnisées subrogées à l'entreprise d'assurance.
- *Les créances nées d'opération de réassurance* enregistrent les créances sur les réassureurs et les cédantes.
- *Les autres créances* enregistrent les créances qui ne sont pas liées directement à l'activité d'assurance et /ou de réassurance tel est le cas des créances sur le personnel, l'Etat, les organismes sociaux et les collectivités publiques ainsi que les autres débiteurs divers.

3-6- Les provisions pour dépréciation des créances :

3.6.1- Provisions sur créances agences, succursales et courtiers :

La méthode adoptée pour le calcul de ces provisions se réfère à l'ancienneté des créances et aux écarts entre les soldes comptables et extra-comptables. L'abattement de 15% de la base au titre de la taxe unique sur les assurances et de la coassurance appliqué jusqu'à l'année 2008 a été abandonné

◇ Provision sur créances anciennes :

Les valeurs résultant de l'inventaire physique sont affectées des coefficients suivants :

▪ 2006 et antérieurs	100%
▪ 2007	50%
▪ 2008	20%

◇ Provision sur écarts entre soldes comptables et extra-comptables :

Les écarts positifs entre soldes comptables corrigés et soldes extra-comptables sont provisionnés à 100%.

3.6.2- Provisions sur créances contentieuses sur les assurés:

La provision des créances contentieuses sur les assurés est calculée au 31/12/2009 sur la base de la règle suivante (compte tenu d'un abattement de 10% ou 15% selon la nature de la créance):

▪ 2007 et antérieurs	100%
▪ 2008	50%
▪ 2009	0%

3.6.3- Provisions sur créances douteuses sur les agences fermées :

La provision sur créances douteuses relative aux agences fermées et les autres créances douteuses sont provisionnées en totalité

3-7- Les primes acquises et non émises:

Elles sont afférentes à l'exercice 2009 mais n'ayant pu être émises. Elles sont estimées à partir des émissions relatives aux exercices antérieurs.

3-8- Les primes à annuler:

Les primes à annuler au titre de l'exercice 2009 sont évaluées par référence à une méthode statistique conformément à la norme comptable n° 28.

3.9- Le fonds social

Le fonds social est alimenté par une dotation annuelle sur les bénéfices de l'exercice. Les intérêts sur les prêts accordés au personnel ne sont pas considérés comme ressources du fonds social. Ils sont enregistrés parmi les produits. Les dépenses à caractère social, autres que les prêts financés par le fonds social, sont constatées dans les charges de l'exercice.

3.10- Provisions pour primes non acquises :

Cette provision est calculée par application de la méthode de prorata temporis tel que prévu par l'arrêté du Ministre des Finances du 27 février 2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009 . Elle consiste à provisionner la part de la prime afférente à la période de garantie comprise entre la date d'inventaire et la prochaine échéance de la prime.

Pour les contrats dont la période de garantie excède une année (exemple : RC décennale), la fraction de la prime allouée aux exercices suivants n'est affectée en provision pour primes non acquises qu'à la clôture de l'année d'émission seulement, par conséquent aucune provision sur la prime n'est constituée au titre de chacun des exercices suivants jusqu'à la date d'échéance.

En réassurance conventionnelle, la provision pour primes non acquises à la charge des réassureurs est calculée selon les méthodes stipulées dans les traités de réassurance.

En réassurance facultative, la provision est calculée suivant le taux de cession par branche

La provision pour primes non acquises relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

3.11- Provisions mathématiques vie :

Les provisions mathématiques correspondent à la date d'inventaire à la différence entre les valeurs actuelles des engagements respectivement pris par l'assureur et les assurés.

Une actualisation de cette provision, conformément aux bases techniques telles que prévues par l'arrêté du ministre des finances du 05 janvier 2009, modifiant l'arrêté du ministre des finances du 27 février 2001, fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation, a été effectuée au 31/12/2009.

3.12- Les provisions pour sinistres à payer :

Les provisions pour sinistres à payer Auto, Incendie, A.R.D.S, Aviation et transport sont évaluées dossier par dossier et donnent lieu à une mise à jour permanente.

Les provisions pour sinistres à payer des branches groupe et vie sont évaluées dossier par dossier à la date d'arrêté comptable.

La provision pour sinistres à payer « Auto Matériel » est calculée suivant les cadences de règlements observées dans l'entreprise au cours des exercices antérieurs, le coût moyen et le dossier par dossier, l'évaluation la plus élevée est retenue.

Une réévaluation du coût moyen du dossier matériel a été effectuée au cours de l'exercice 2009.

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009.

La provision pour sinistres à payer pour les différentes branches d'assurances est majorée des chargements pour frais de gestion.

La provision pour sinistres à payer à la charge des réassureurs est calculée par application des traités de réassurance.

La provision pour sinistre à payer relative aux acceptations est calculée à partir des comptes envoyés par les cédantes.

De plus, l'ajustement à la hausse des provisions de la branche automobile d'un montant de 12 MD (hors frais de gestion), suite à la demande de l'autorité de tutelle en 2008, a été maintenu en 2009.

☞ Evaluation des tardifs (IBNR) :

La provision pour sinistres à payer des diverses branches tient compte également des sinistres survenus mais non déclarés à la date de clôture du bilan (IBNR) conformément à l'article 21 de l'arrêté du Ministre des Finances du 27/02/2001 fixant la liste, le mode de calcul des provisions techniques des entreprises d'assurances et les conditions de leur représentation tel que modifié par l'arrêté du Ministre des Finances du 05 janvier 2009.

Concernant les sinistres corporels, un coût moyen du dossier basé sur les statistiques des quatre derniers exercices.

La provision au titre des IBNR en acceptation correspond au cumul des dotations annuelles comptabilisées depuis l'année 1996 pour un montant constant estimé à 250.000 DT.

3.13- La provision mathématique des rentes accident de travail:

Les provisions mathématiques des rentes accident de travail sont évaluées compte tenu de l'âge de la victime, du point de millime rente et de la rente annuelle décidée par le tribunal. A la clôture de chaque exercice, il est procédé à l'ajustement de la provision dossier par dossier.

Une actualisation de cette provision, conformément à l'arrêté du ministre des affaires sociales du 13 janvier 1995, fixant le tableau de reconversion des rentes allouées aux victimes d'accidents du travail et des maladies professionnelles ou à leur ayants droit, a été effectuée au 31/12/2009

3.14- La provision pour participation aux bénéfices et ristournes:

La provision pour participation aux bénéfices et ristournes correspond à l'engagement de la STAR qui résulte des clauses contractuelles de participations aux bénéfices et ristournes qui peuvent exister pour chacune des catégories d'assurance.

3.15- La provision pour égalisation et équilibrage:

La provision pour égalisation et équilibrage permet d'égaliser les fluctuations des taux de sinistres pour les années à venir (dans le cadre des opérations d'assurance de groupe contre le risque décès) ou de couvrir des risques spéciaux tels que la grêle.

3.16- Les provisions pour risques en cours :

Cette provision est destinée, pour chacun des contrats à prime payable d'avance, à couvrir la charge des sinistres et des frais afférents aux contrats susceptibles de se produire postérieurement à la date d'inventaire dans la mesure où ce coût n'est pas couvert par la provision pour primes non acquises.

3.17- Provision pour indemnités de retraite :

Une provision pour indemnités de retraite est calculée pour tout le personnel de la société pour tenir compte de l'indemnité de retraite (équivalent à 4 mois de salaire) servie lors du départ du personnel à la retraite.

3-18- Les revenus :

Les revenus sont constitués par les produits provenant des activités techniques et financières.

Les primes souscrites par les assurées sont constatées à leur émission et font l'objet d'une régularisation en fin d'exercice pour la partie non courue.

3-19- Les charges par destination :

Les charges de fonctionnement sont considérées comme des charges techniques qui contribuent à la formation du résultat technique.

Ces charges comptabilisées initialement dans les comptes de la classe 9 sont réparties suivant les destinations suivantes:

- Frais de règlement de sinistres
- Frais d'acquisition
- Frais d'administration
- Frais de gestion des placements
- Autres charges techniques.

Les méthodes utilisées pour réaliser l'affectation des frais généraux par nature aux diverses destinations sont les suivantes:

- Imputation directe sans application de clés pour les charges directement affectables
- Imputation indirecte des autres frais à partir de clés de répartition suivants: l'effectif - la masse salariale.

3-20- Affectation des produits nets des placements :

Les produits nets de placements incluent les charges et produits des placements, les frais généraux affectés aux placements, les profits et pertes de change, les dotations aux amortissements des immeubles de placement, les provisions pour dépréciation des titres et leurs reprises, les plus ou moins values de cession des titres.

Ils sont répartis entre les états techniques non vie et vie et l'état de résultat au prorata des provisions techniques et des capitaux propres.

L'affectation de ces produits nets non vie à chaque catégorie est effectuée au prorata des provisions techniques moyennes ((Provisions Techniques au 01/01/N + Provisions Techniques au 31/12/N) / 2).

3-21- Méthode de comptabilisation de l'impôt sur les bénéfices :

La STAR applique la méthode de l'impôt exigible pour la comptabilisation l'impôt sur les bénéfices.

3-22- L'état de flux de trésorerie :

- *Encaissements des primes reçues des assurés* : Les encaissements des primes reçus des assurés sont présentés nets de ristournes et de la quote-part des coassureurs.

- *Décassements ou encaissements liés aux opérations d'acquisition ou de cessions de placements financiers* : ces rubriques enregistrent les flux de trésorerie compensés des opérations de souscription et de cession des bons de trésor, des bons de trésor assimilables et des placements en devises.

4- COMPARABILITE DES COMPTES :

4-1- Changement de présentation :

Les placements en bons de trésor et BTA ont été présentés au 31/12/2008 au niveau du poste « dépôts auprès des établissements bancaires et financiers ». Ces montants ont été reclassés dans la rubrique « Obligations et autres titres à revenus fixes » au 31/12/2009.

Le solde de la rubrique au 31/12/2008 a été retraité pour les besoins de la comparabilité.

4-2- Changement de méthodes comptables :

Les méthodes d'évaluation et de présentation adoptées pour l'arrêté des comptes de 2009 n'ont pas connu de changement par rapport à celles retenues pour l'arrêté des comptes de 2008.

5- CONTROLE INTERNE:

Le système de contrôle interne mis en place par la société permet de réaliser les objectifs suivants :

- Maîtrise des activités et opérations,
- Présentation des informations conformes aux caractéristiques qualitatives définies dans le cadre conceptuel de la comptabilité financière,
- Conformité aux lois, réglementation et directives de la direction générale et du comité d'audit.

Le programme d'action de la direction Audit interne est établi en fonction des priorités arrêtées par la direction générale et le comité d'audit et compte tenu des recommandations des commissaires aux comptes.

6- LES COMITES SPECIAUX ET ROLES DE CHAQUE COMITE :

- Comité de réflexion sur la stratégie commune : composé de membres du conseil d'Administration, ce comité examine les sujets relatifs à la stratégie, la planification et les objectifs de la société et leur suivi.
- Comité d'audit : composé de trois membres parmi les administrateurs et la structure d'audit interne, le comité veille au respect de la mise en place des systèmes de contrôle interne performant de nature à promouvoir l'efficacité, la protection des actifs, la fiabilité de l'information financière et le respect des dispositions légales et réglementations. Il assure le suivi des travaux des organes de contrôle et propose la nomination des commissaires aux comptes.

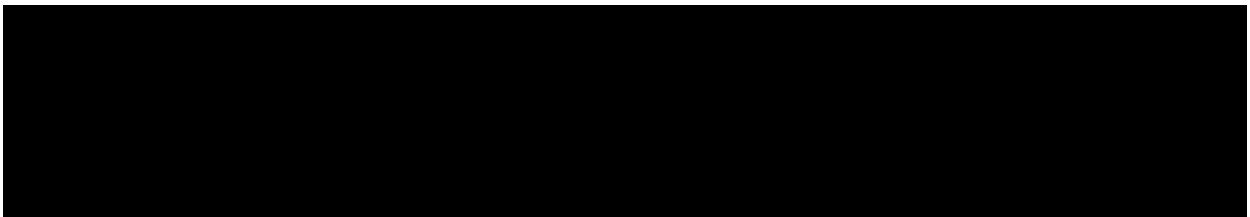
- Comité de placement : composé de membres du conseil d'Administration et des responsables de la direction centrale financière et du patrimoine, le comité arrête la politique de placement et examine les opportunités offertes sur le marché.

7- NOTES SUR LE BILAN (EN DINARS)

7-1- Actifs incorporels

Le solde brut des actifs incorporels s'élève à 385.726 DT au 31/12/2009 contre 343.559 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 42.167 DT.

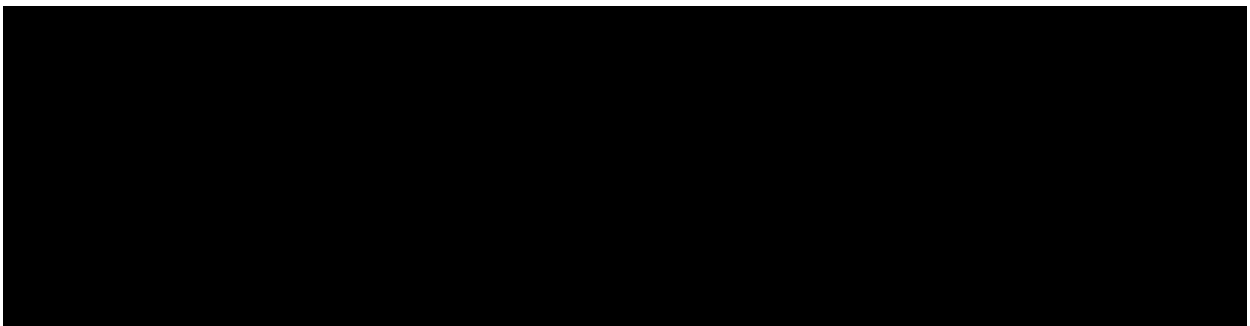
Les actifs incorporels se détaillent comme suit au 31/12/2009 :



7-2- Actifs corporels d'Exploitation

Le solde brut des actifs corporels d'exploitation s'élève à 9.237.594 DT au 31/12/2009 contre 8.832.409 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 405.185 DT.

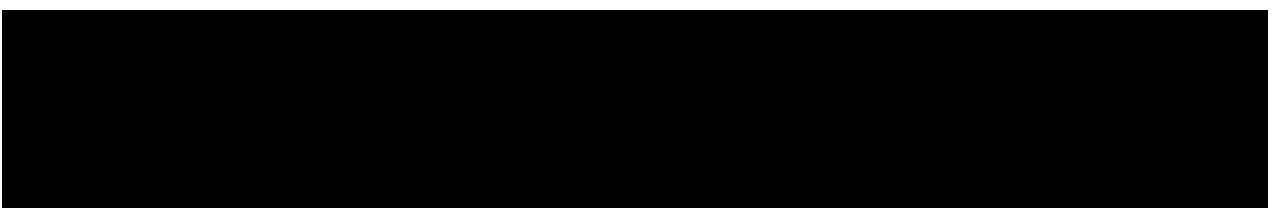
Les actifs corporels d'exploitation se détaillent comme suit au 31/12/2009 :



7-3- Placements Immobiliers

Le solde brut des placements immobiliers s'élève à 19.668.356 DT au 31/12/2009 contre 19.663.046 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 5.310 DT.

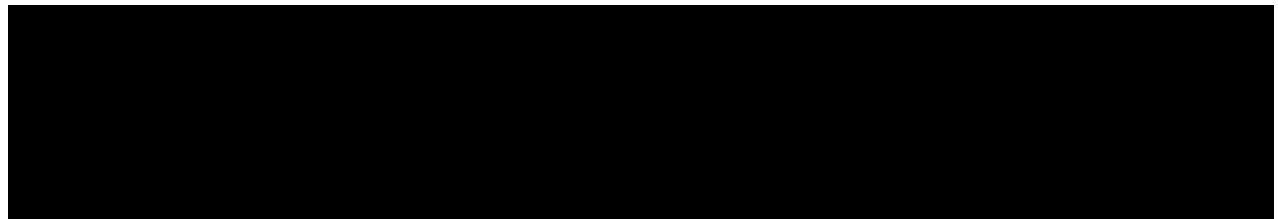
Les placements immobiliers se détaillent comme suit :



7-4- Placements dans les entreprises avec lien de participation

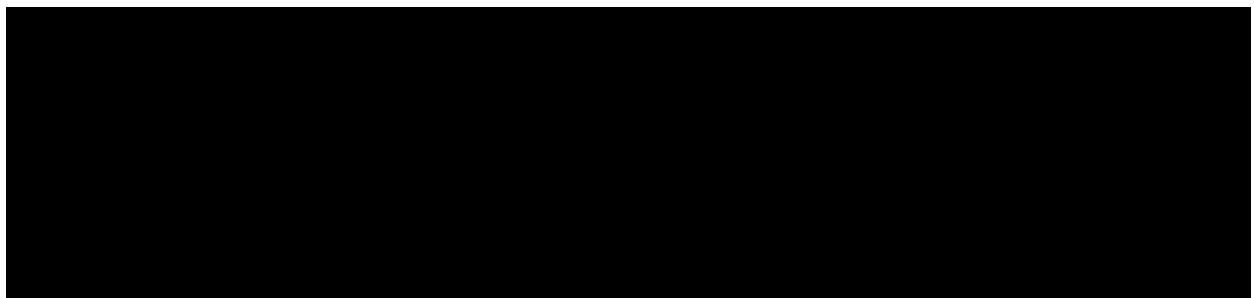
Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR exerce une influence notable sans en avoir le contrôle.

Le solde brut des placements dans les entreprises avec lien de participation s'élève à 59.030.941DT au 31/12/2009 contre 58.384.649 DT au 31/12/2008., soit une augmentation de 646.292 DT.

**7-5- Placements Financiers****7-5-1- Actions et autres titres à revenus variables :**

Cette rubrique englobe les parts et actions détenues dans le capital des sociétés dans lesquelles la STAR n'exerce ni contrôle ni une influence notable.

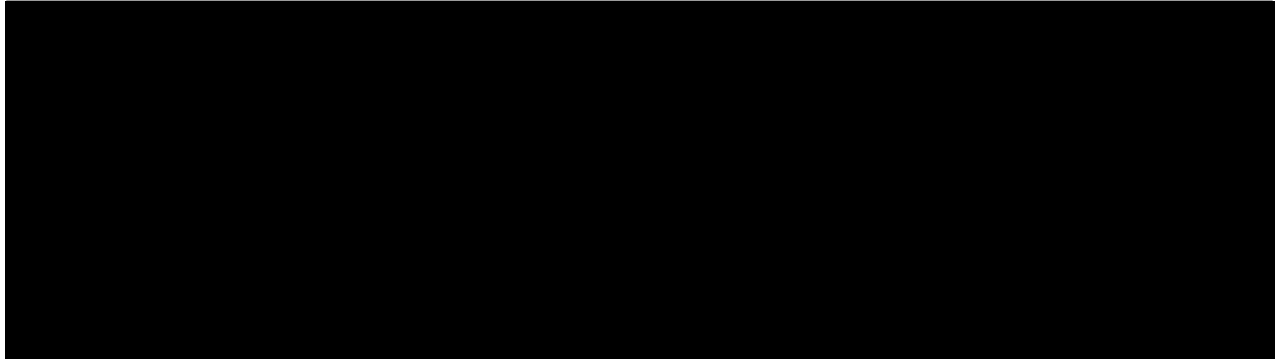
Le solde brut des actions et autres titres à revenus variables s'élève à 33.525.200 DT au 31/12/2009 contre 23.031.986 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 10.493.214 DT.

**7-5-2- Obligations et autres titres à revenus fixes :**

Cette rubrique englobe les emprunts obligataires, les emprunts indivis et emprunts privés.

Le solde brut des obligations et autres titres à revenus fixes s'élève à 403.547.799 DT au 31/12/2009 contre 394.487.712 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 9.060.087 DT.

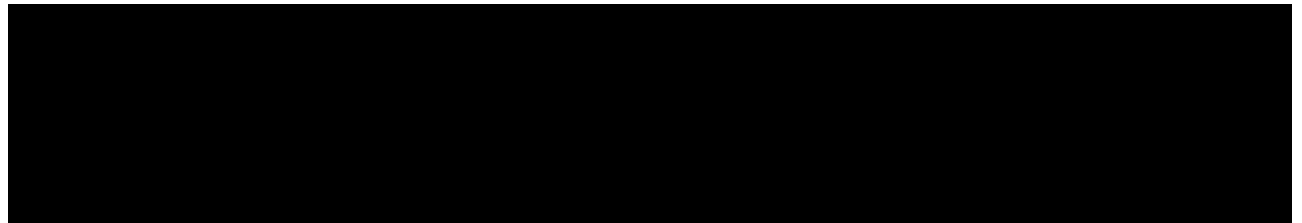
Les obligations et autres titres à revenus fixes se détaillent comme suit au 31/12/2009 :



7-5-3- Prêts

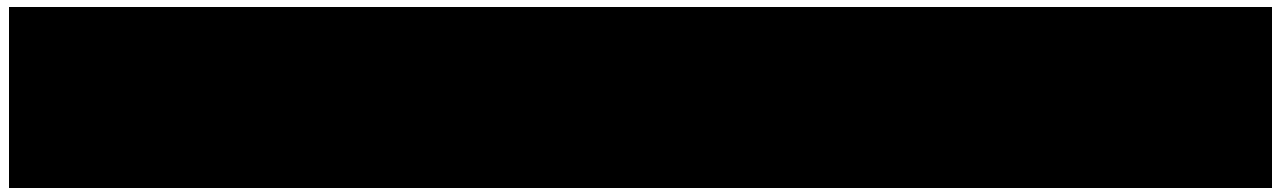
Cette rubrique englobe les prêts au personnel et les prêts sur police vie.

Le solde brut des prêts s'élève à 2.647.155 DT au 31/12/2009 contre 2.694.701 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 47.546 DT.



7-5-4- Dépôts auprès des établissements bancaires et financiers

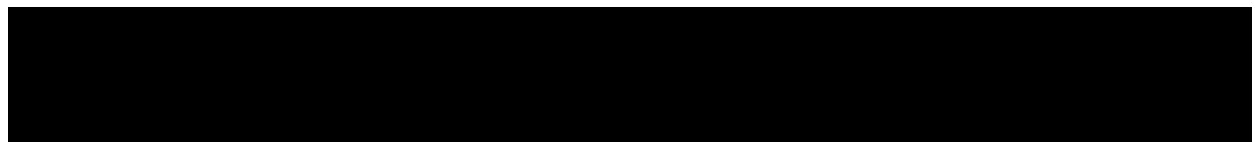
Le solde brut des dépôts auprès des établissements bancaires et financiers s'élève à 37.552.375 DT au 31/12/2009, contre 35.723.294 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 1.829.081 DT.



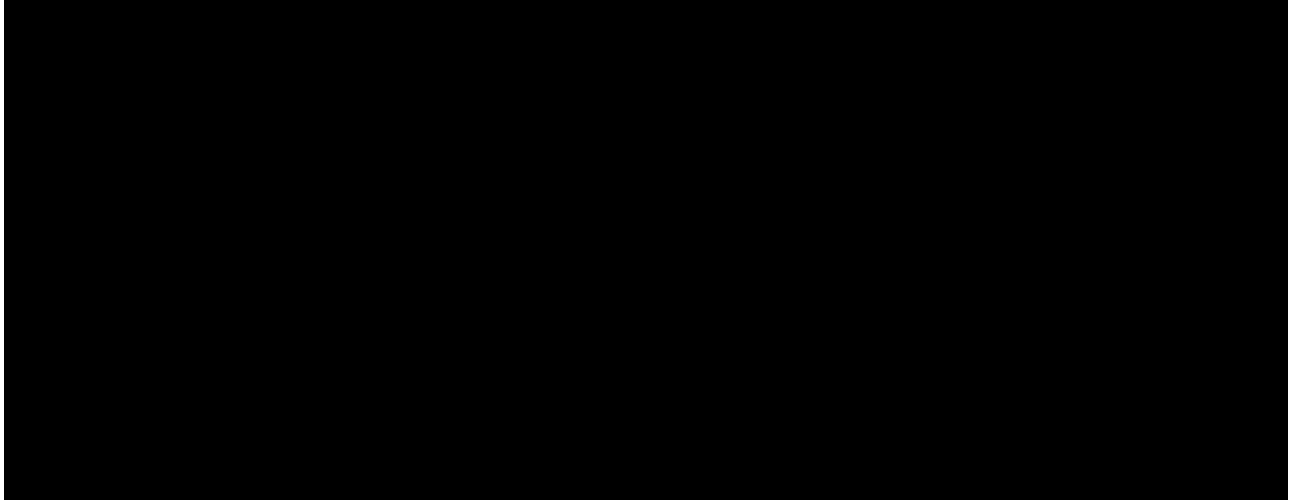
7-5-5- Créances pour espèces déposées auprès des entreprises cédantes

Cette rubrique englobe les dépôts prélevés à l'encontre de la STAR par les compagnies cédantes sur les affaires acceptées.

Le solde des créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes s'élève à 4.732.828 DT au 31/12/2009 contre 4.325.602 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 407.226 DT. Les créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes se détaillent au 31/12/2009 comme suit :

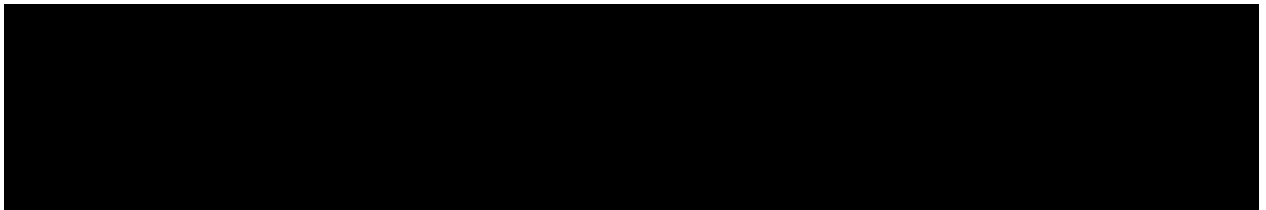


Les créances pour espèces déposées chez les entreprises cédantes se détaillent par branche comme suit :



7-6- Parts des réassureurs dans les provisions techniques :

La part des réassureurs dans les provisions techniques a varié en 2009 de 13.709.022 DT par rapport à 2008 :



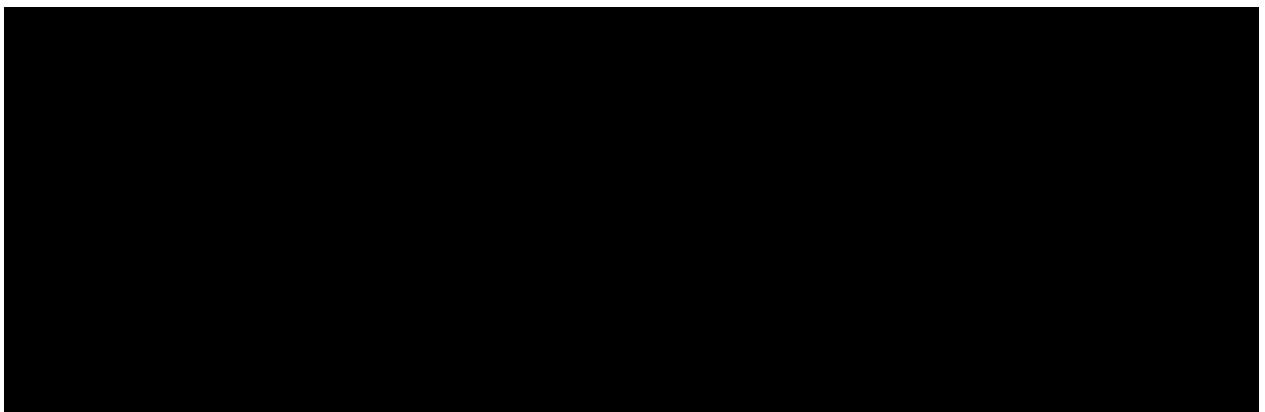
7-7 Créances

7-7-1- Primes acquises non émises

La valeur des primes acquises et non émises (PANE) s'élève à 12.663.186 DT au 31/12/2009 contre 11.777.196 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 885.990 DT.

La valeur arrêtée au 31/12/2009 correspond aux émissions comptant des mois janvier 2010, et les mois février, mars et avril 2009.

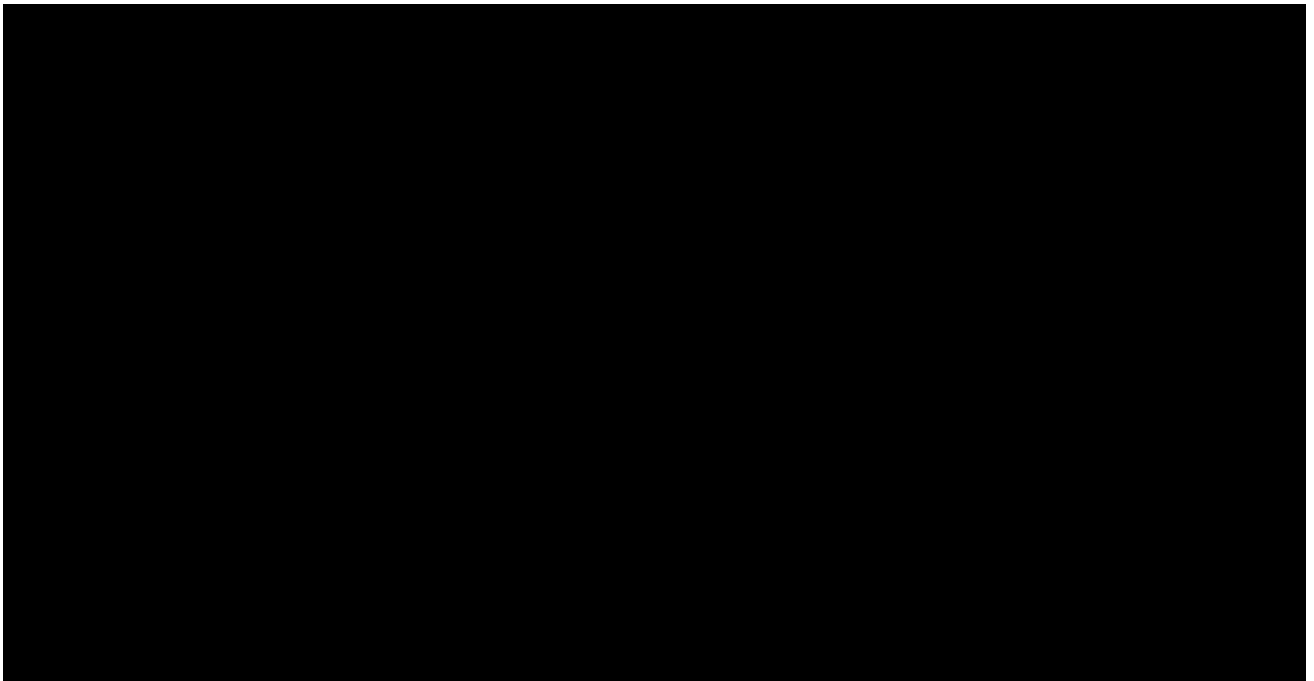
La variation enregistrée des PANE se décompose par branche comme suit :



7-7-2- Autres Créances nées d'opérations d'assurance directe

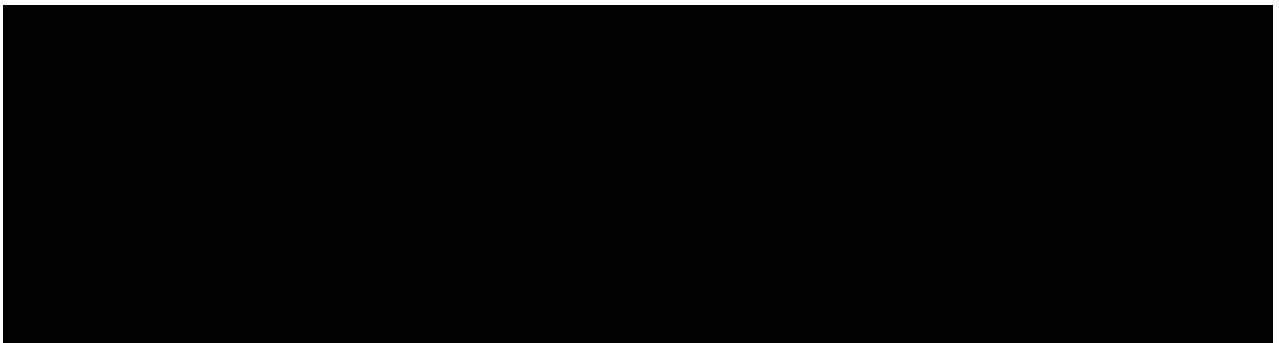
Le solde brut des autres créances nées d'opérations d'assurance directe s'élève à 74.200.231DT au 31/12/2009 contre 76.271.415 DT au 31/12/2008 soit une diminution de 2.071.184 DT.

Les autres créances nées d'opérations d'assurance directe se détaillent au 31/12/2009 comme suit :



(a) La STAR a adopté pour l'évaluation des primes à annuler au titre de l'exercice 2009 la même méthode statistique appliquée en 2008.

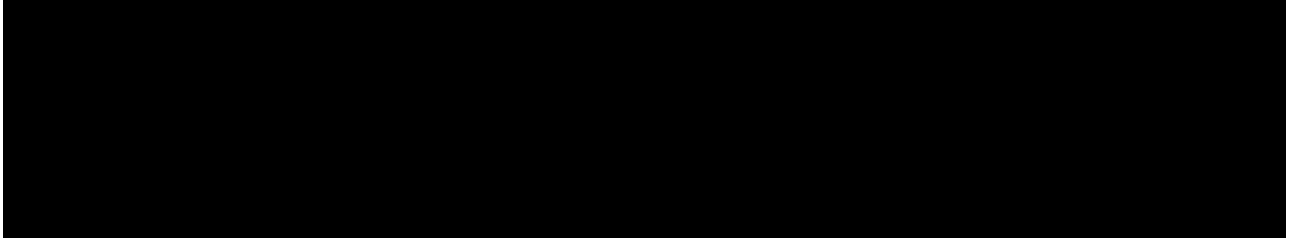
(b) Les autres débiteurs s'analysent comme suit :



7-7-3- Créances nées d'opérations de réassurance

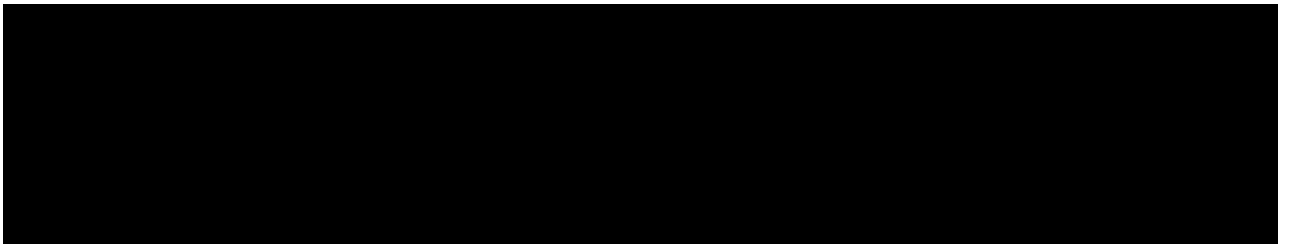
Le solde brut des créances nées d'opérations de réassurance s'élève à 12.560.920 DT au 31/12/2009, contre 12.297.399 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 263.521 DT.

Les créances nées d'opérations de réassurance se détaillent comme suit :



7-7-4- Autres créances

Le solde brut des autres créances s'élève à 4.159.404 DT au 31/12/2009, contre 4.825.145 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 665.741 DT.



7-8 -Banques, CCP et Caisse :

Le solde de cette rubrique s'élève à 10.319.936 DT au 31/12/2009 contre 12.875.589 DT au 31/12/2008, soit une diminution 2.555.653 DT.

Le solde de cette rubrique se détaille au 31/12/2009 comme suit:



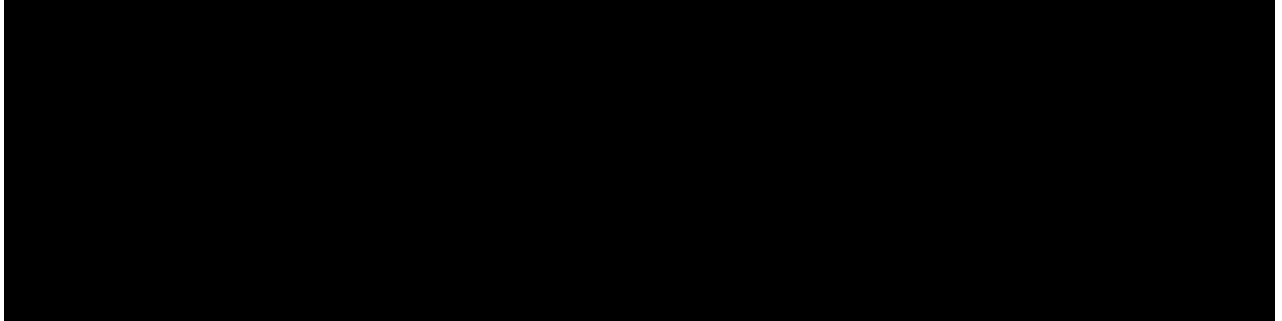
7-9- Frais d'acquisition reportés :

Les frais d'acquisition reportés correspondent à la fraction non imputable à l'exercice en cours des commissions versées aux intermédiaires ainsi que les coûts internes d'acquisition tel qu'ils ressortent de la répartition des charges de l'exercice.

Le solde des frais d'acquisition reportés s'élève à 1.832.830 DT au 31/12/2009, contre 1.740.058DT au 31/12/2008 soit une augmentation de 92.772 DT.

7-10- Comptes de régularisation actif

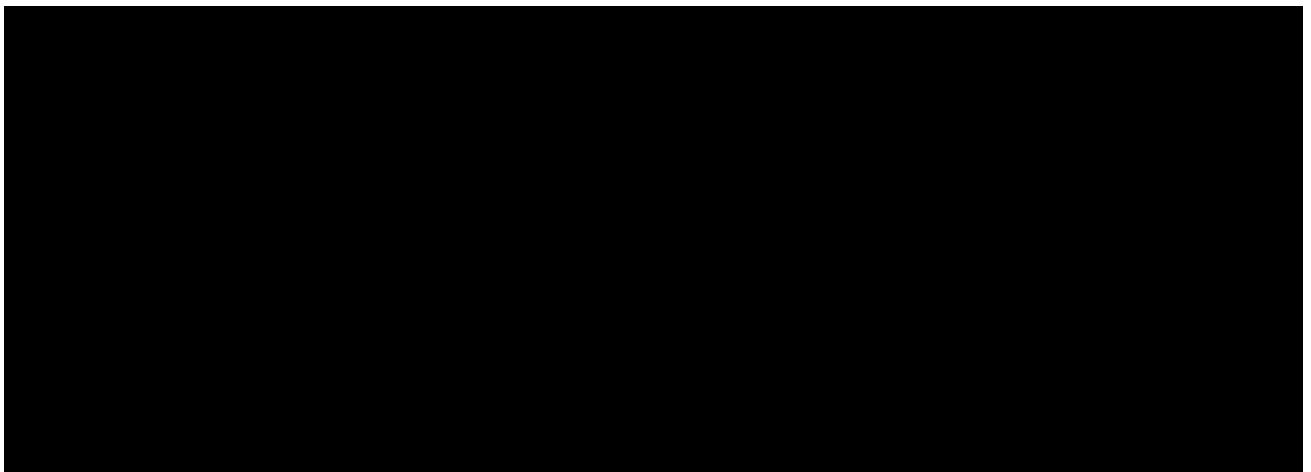
Le solde des comptes de régularisation actif s'élève à 15.599.608 DT au 31/12/2009 contre 15.464.651 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 134.957 DT.

**7-11- Ecart de conversion**

Le solde de ce compte s'élève au à 466.503 DT au 31/12/2009, contre 421.766 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 44.737 DT.

7-12- Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève à 198.080.987 DT au 31/12/2009 contre 195.631.584 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 2.449.403 DT. La variation des capitaux propres s'analyse comme suit :



Le bénéfice distribuable est constitué du résultat comptable net majoré ou minoré des résultats reportés après déduction de 5% au titre de réserve légale, les réserves prévues par les textes législatifs spéciaux et les réserves statutaires .

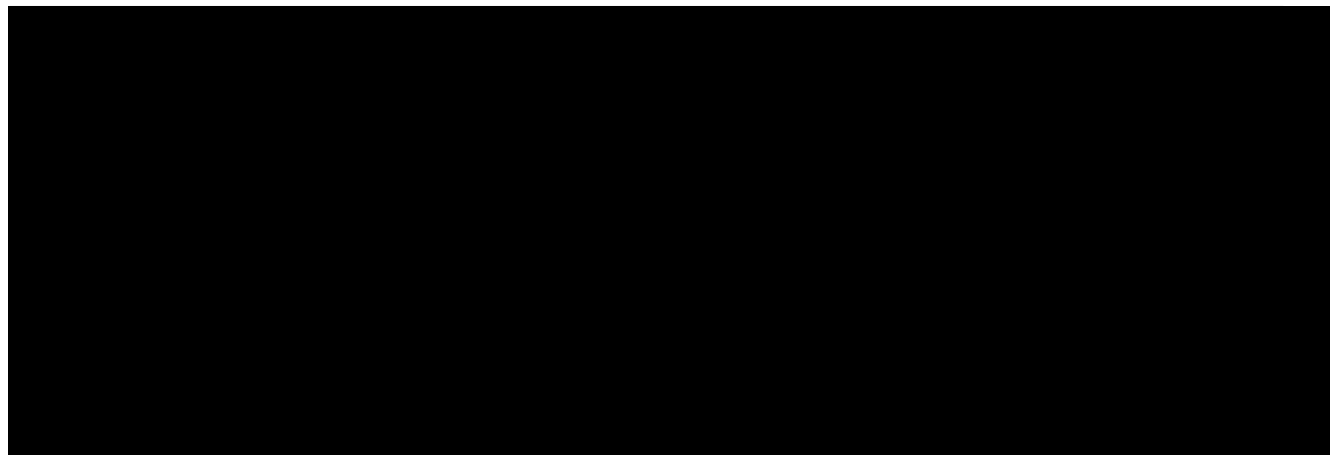
7-13- Provision pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31/12/2009 à 2.823.328 dinars dont 2.095.000 dinars provisions pour indemnités de départ en retraite et le reste représente des provisions pour litiges.

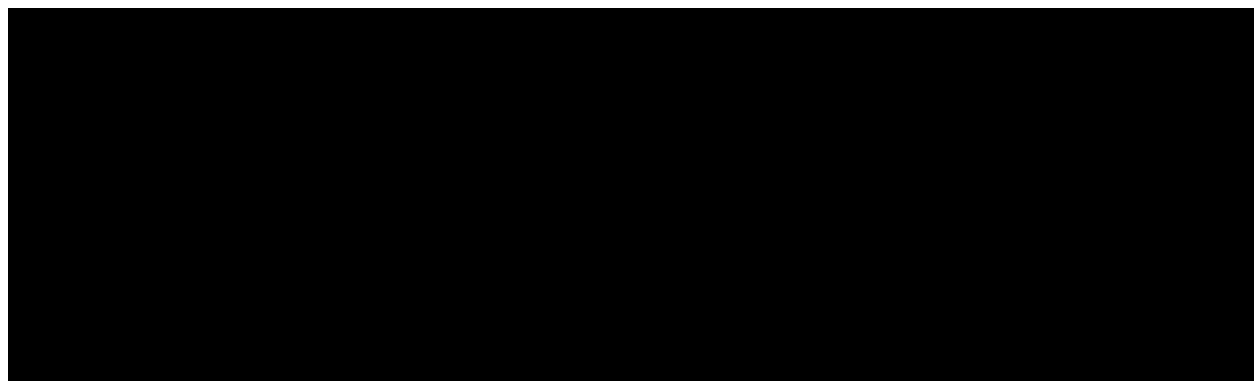
7-14- Provisions techniques brutes

Le solde des provisions techniques brutes s'élève à 397.368.587 DT au 31/12/2009 contre 392.424.422 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 4.944.165 DT.

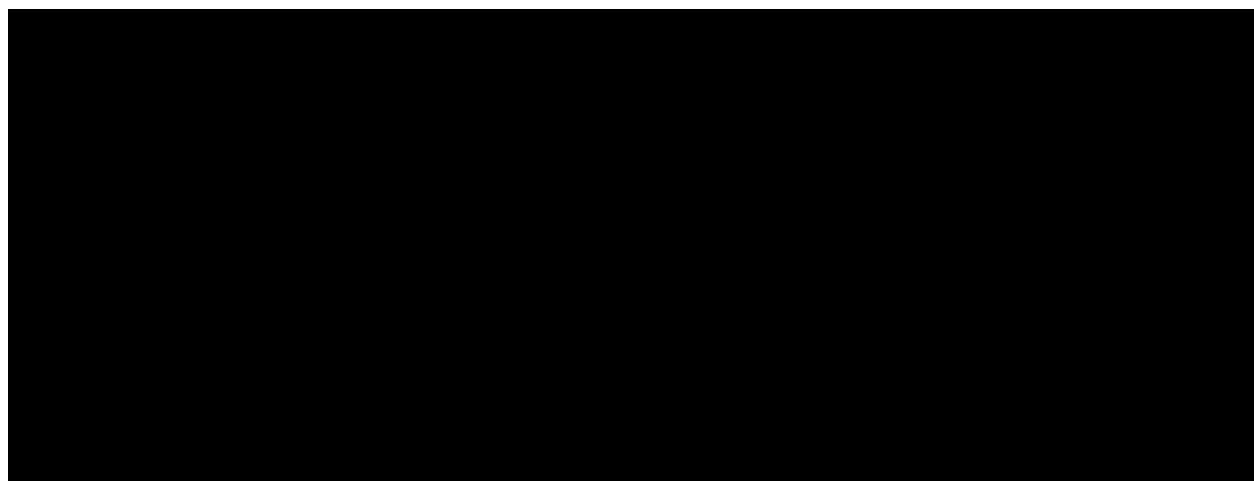
Les provisions techniques brutes se détaillent au 31/12/2009 comme suit :

**(a) Provision pour prime non acquise :**

La provision pour prime non acquise au 31/12/2009 se détaille comme suit :

**(b) Provision pour sinistres à payer non vie :**

La provision pour sinistres à payer au 31/12/2009 se détaille comme suit :



(*) Pour l'exercice 2009, un abattement a été effectué sur les prévisions de recours et ce par prudence.

Provisions pour sinistres tardifs (IBNR) avec chargement

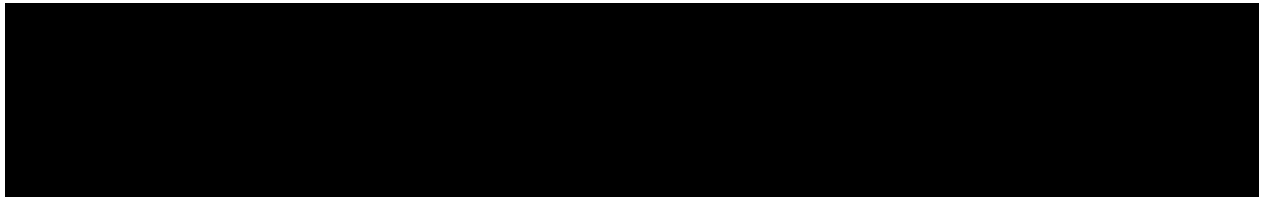
Branche	AUTO	TRANSPORT AVIATION	INCENDIE	A.R.D.S	VIE	TOTAL	
2008	34 990 599	525 000	84 000	525 000	1 575 000	443 658	38 143 257
2009	44 420 144	525 000	84 000	525 000	1 575 000	541 613	47 670 757

7-15- Dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires

Cette rubrique comprend les sommes prélevées sur les cessionnaires et les rétrocessionnaires en garantie de leurs engagements envers les assurés de la société.

Le solde de cette rubrique s'élève à 12.528.553 DT au 31/12/2009, contre 13.591.095 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 1 062 542 DT.

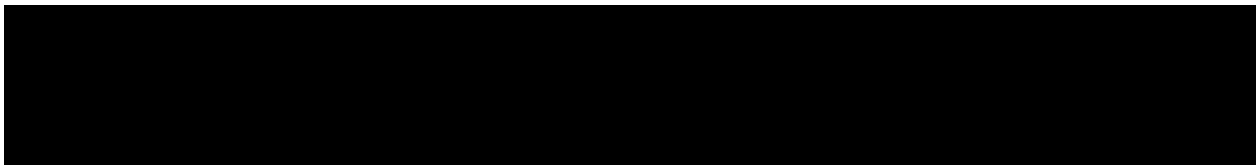
Les dettes pour dépôts en espèces reçus des cessionnaires se détaillent au 31/12/2009 comme suit :



7-16- Dettes

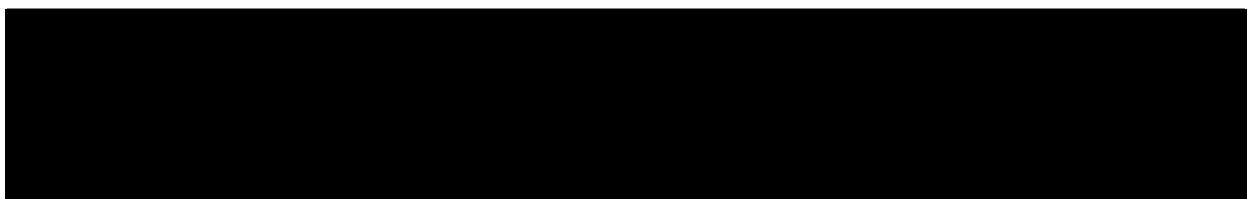
7-16-1- Dettes nées d'opérations d'assurance directe

Le solde de cette rubrique s'élève à 13.588.919 DT au 31/12/2009, contre 14.375.763 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 786.844 DT. Le détail se présente comme suit :



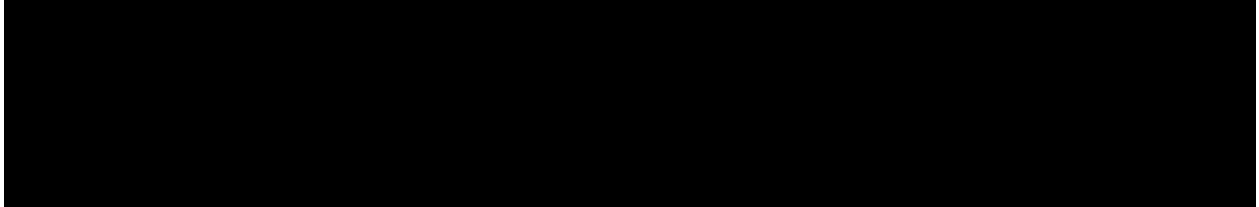
7-16-2- Dettes nées d'opérations de réassurance

Le solde de cette rubrique s'élève à 16.668.142 DT au 31/12/2009, contre 14.886.690 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 1.781.452 DT. Le détail se présente comme suit :



7-16-3- Autres dettes

Le solde de cette rubrique s'élève à 15.816.053 DT au 31/12/2009, contre 19.031.178 DT au 31/12/2008, soit une diminution de 3.215.125 DT. Le détail se présente comme suit :

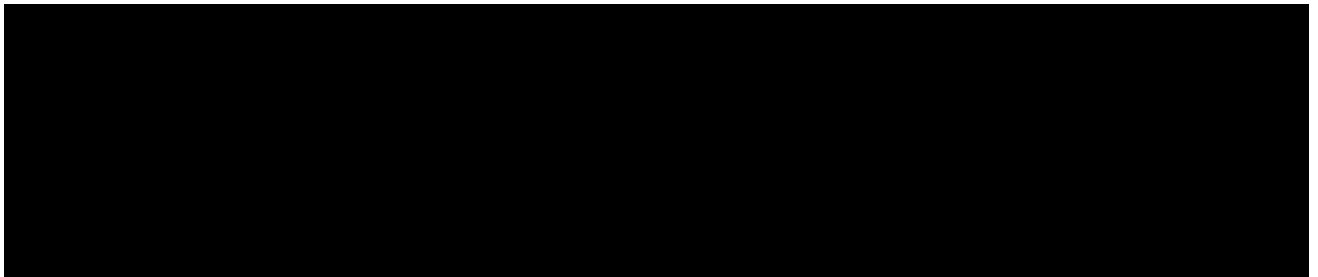
**7-17- Banques, CCP et Caisse :**

Le solde de cette rubrique s'élève à 7.553.964 DT au 31/12/2009, contre 7.253.326 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 300.638 DT. Le détail se présente comme suit :

Désignation	31/12/2009	31/12/2008	Variation
Banques siège	7 545 858	6 475 749	1 070 109
Banques succursales	7 787	776 815	-769 028
Banques en devises	319	762	-443
TOTAL	7 553 964	7 253 326	300 638

7-18- Comptes de régularisation Passif

Le solde de cette rubrique s'élève à 3.693.896 DT au 31/12/2009, contre 2.915.057 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 778.839 DT. Le détail se présente comme suit :



(a) Ce montant correspond au solde compensé des estimations des comptes cédantes non parvenus à la date d'arrêté des comptes.

7-19- Ecart de conversion

Le solde de ce compte s'élève au à 537.819 DT au 31/12/2009, contre 431.743 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 106.076 DT.

8- NOTES SUR LES ETATS DE RESULTATS (EN DINARS)**8-1- Primes émises et acceptées**

Les primes émises et acceptées nettes des cessions et rétrocessions des branches vie et non vie de la STAR ont atteint 180.221.487 DT en 2009 contre 172.403.590 DT en 2008, soit une variation nette de 7.817.897 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Opérations brutes 2009	Cessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008	Variation nette
Primes émises non vie	204 034 863	29 177 435	174 857 428	167 483 574	7 373 854
Primes émises vie	5 578 306	214 247	5 364 059	4 920 016	444 043
Total	209 613 169	29 391 682	180 221 487	172 403 590	7 817 897

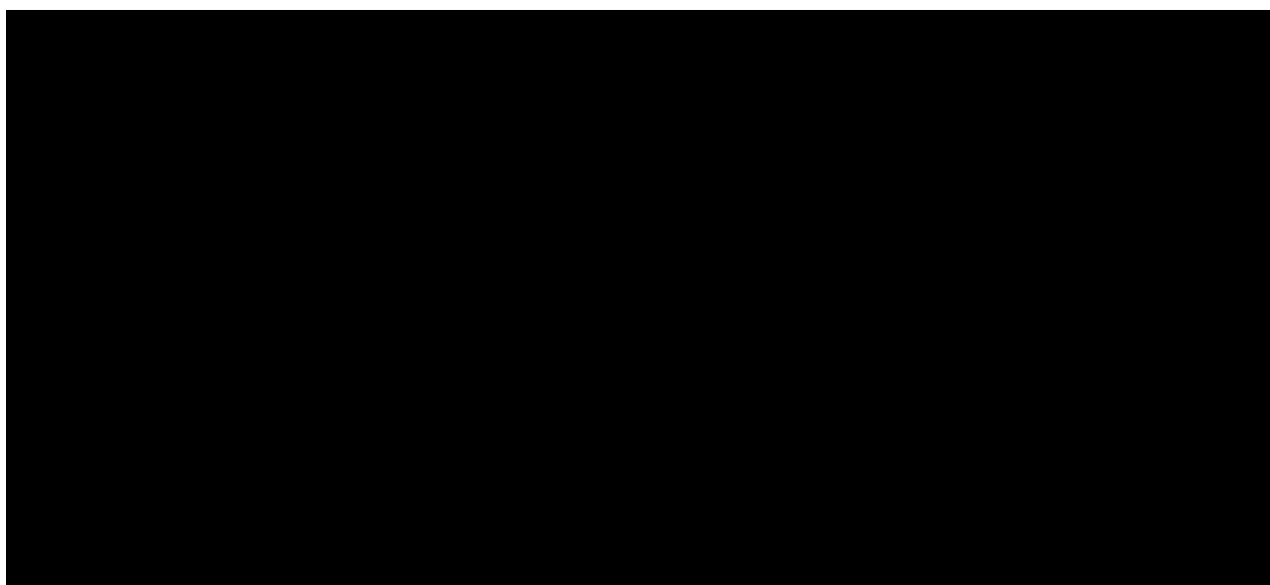
8-2- Charges de sinistres

Les charges de sinistres nettes des cessions et rétrocession des branches vie et non vie se sont élevées à 132.896.609 DT en 2009 contre 132.705.297 en 2008 enregistrant une évolution de 191.312 DT qui se détaille comme suit :

Désignation	Opérations brutes 2009	Cessions 2009	Opérations nettes 2009	Opérations nettes 2008	Variation nette
Non vie					
Montants payés	190 068 812	69 889 071	120 179 741	126 469 010	-6 289 269
Variation de la PSAP	-3 705 455	-14 348 723	10 643 268	4 354 024	6 289 244
Total non vie	186 363 357	55 540 348	130 823 009	130 823 034	-25
Vie					
Montants payés	1 656 697		1 656 697	1 602 404	54 293
Variation de la PSAP	416 903		416 903	279 859	137 044
Total vie	2 073 600	0	2 073 600	1 882 263	191 337
Total général	188 436 957	55 540 348	132 896 609	132 705 297	191 312

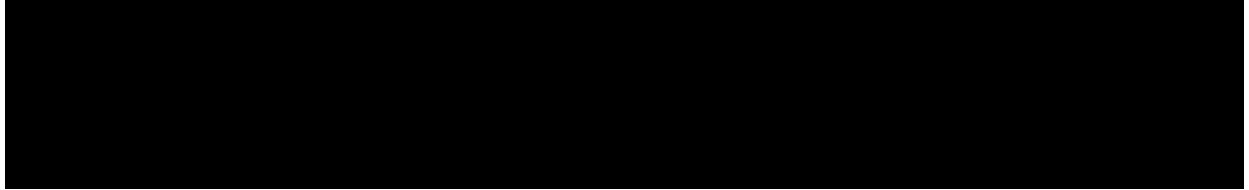
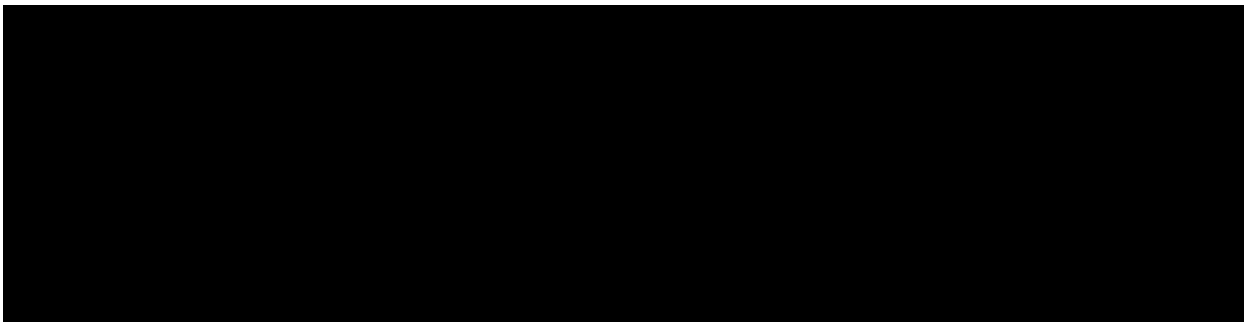
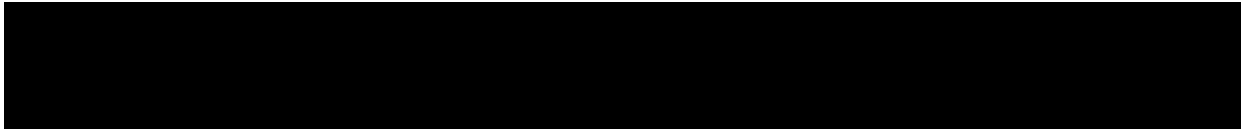
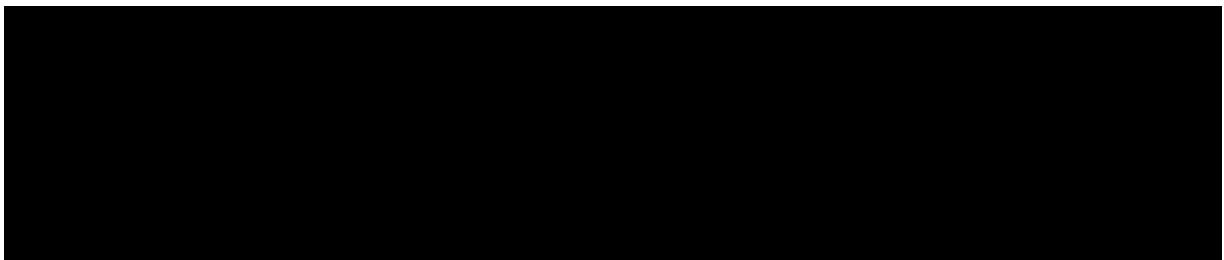
8-3- Produits et charges des Placements

Les produits de placements nets s'élèvent à 34.104.390 DT au 31/12/2009, contre 26.319.149 DT au 31/12/2008, soit une augmentation de 7.785.241 DT.

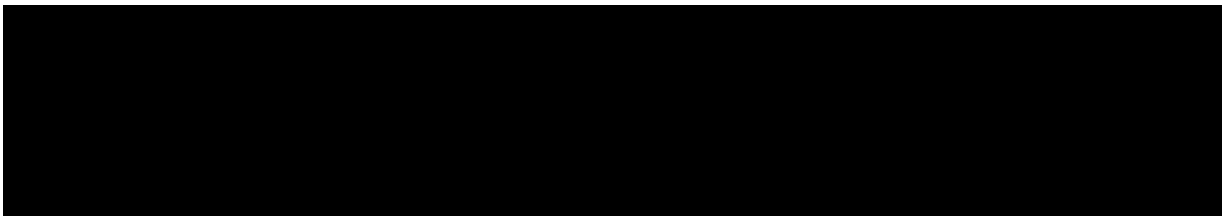


8-4- Allocation des produits nets des placements

L'allocation des produits nets des placements relative à l'exercice 2009 dans les états techniques vie et non vie et l'état de résultat, se présente comme suit:

**8-5- Frais généraux par nature****8-6- Charges de commissions****8-7- Dotations aux amortissements et aux provisions****8-8 - Ventilation par destination des frais généraux et des dotations**

La réglementation impose d'affecter aux comptes techniques les frais généraux, les frais de gestion des placements ainsi que les dotations aux amortissements et aux provisions. Ces derniers sont repartis par des clés dans les destinations suivantes :



8-9- Ventilation des primes par zone géographique

La ventilation par zone géographique des primes émises nettes de taxes, d'annulations et de ristournes exercice en cours, s'élevant à la somme de 208 635 527 DT, se présente comme suit :

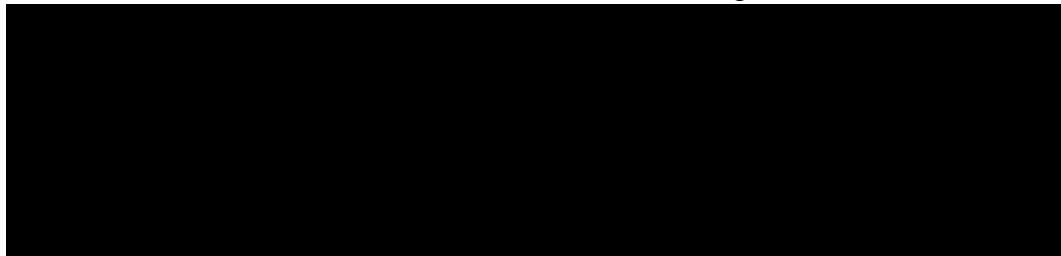
Zones	Montant
NORD	149 061 728
CENTRE	43 475 994
SUD	16 098 805
TOTAL	208 635 527

8-10- Passage du résultat comptable au résultat fiscal

Résultat comptable	48 736 881
Réintégrations	6 270 064
Déductions	- 12 152 068
Résultat fiscal	42 854 876
Impôt sur les sociétés (35%)	-14 999 206
Résultat Net de l'exercice	33 737 675

9- NOTE SUR L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE :

L'état de flux de trésorerie au titre de l'exercice 2009, se présente comme suit :

**10- EVENTUALITES ET EVENEMENTS POSTERIEURS :**

Aucun événement significatif de nature à affecter l'activité et la situation financière de la STAR n'est intervenu depuis la date de clôture de l'exercice.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS CLOS AU 31/12/2009**

Messieurs,

1- En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée générale ordinaire, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurance- STAR** arrêtés au **31 décembre 2009**.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers :

2- Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 668 660 246 dinars et un résultat bénéficiaire de 33 737 675 dinars, ont été arrêtés par votre conseil d'administration qui est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables généralement admises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur. Cette responsabilité comprend: la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des co-commissaires aux comptes

3- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

4- Les états financiers de l'exercice 2009 ont été préparés et présentés conformément aux normes comptables tunisiennes, notamment les normes sectorielles n° 26 à 31 relatives aux entreprises d'assurance et/ou de réassurance, et selon les mêmes méthodes comptables pertinentes appliquées l'exercice précédent.

Opinion sur les états financiers

5- A notre avis, les états financiers de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR** sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de sa situation financière ainsi que des résultats de ses opérations et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le 31 décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

Vérifications spécifiques

6- Les informations sur la situation financière et sur les comptes de la Société fournies dans le rapport du Conseil d'Administration et dans les documents mis à la disposition des actionnaires sont conformes à celles contenues dans les états financiers susmentionnés.

7- Conformément à l'article 3 (nouveau) de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 et à l'article 266 du code des sociétés commerciales, nous avons vérifié l'efficacité du contrôle interne. Nos observations et nos recommandations afférentes aux procédures administratives, financières et comptables ont été présentées à la direction générale dans un rapport distinct « lettre de direction ».

Nous signalons que notre examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation et présentation des états financiers n'a pas révélé d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

8- En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas relevé ou pris connaissance de faits qui nous laissent à penser que la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société n'est pas effectuée en conformité avec la réglementation en vigueur.

Fait à Tunis, le 21 Avril 2010

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet UNION AUDIT TUNISIE
Abdellatif ABBES

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Raouf MANJOUR

<p><i>RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE 2009</i></p>

Messieurs,

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes de **la Société Tunisienne d'Assurances et de Réassurances - STAR**, et en application des dispositions des articles 200 et suivants du Code des Sociétés Commerciales, nous reportons ci-dessous les conventions et

opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de s'assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement de façon étendue, l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations, mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient, selon les termes de l'article 200 du code des sociétés commerciales, d'apprécier l'intérêt qui s'attache à la conclusion de ces conventions et engagements en vue de leur approbation.

Nous avons effectué nos travaux selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

A. Conventions et engagements autorisés au cours de l'exercice :

La direction générale de votre société nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 :

- La STAR a cédé 45.000 actions de la société SOFI SICAF à un administrateur pour un montant de 472.500 DT.
- La STAR a participé au capital de Maxula Placement SICAV, dont le Président du conseil d'administration est administrateur de la STAR. Le montant de la participation s'élève à 100.000 DT, soit 1.000 actions représentant 10% du capital.
- La STAR a souscrit au capital de la SICAV Epargnant, dont le Président du conseil d'administration, est administrateur de la STAR. Le montant de la participation s'élève à 49.145 DT.

B. Conventions et engagements approuvés au cours d'exercices antérieurs dont l'exécution s'est poursuivie durant l'exercice :

Par ailleurs, en application de l'article 200 du code des sociétés commerciales, nous avons été informés que l'exécution des conventions et engagements suivants, approuvés au cours d'exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours du dernier exercice.

- La convention d'inscription en compte du portefeuille titres et des opérations de transactions boursières avec Maxula Bourse, dont le Président Directeur Général, est administrateur de STAR.

La rémunération de la société Maxula Bourse est fixée, par la convention enregistrée à la recette des finances le 24 Mars 2006, à une rémunération forfaitaire de 2.500 DT, et des commissions de courtage sur les opérations de bourse, limitées à 1% du montant de la transaction.

La société Maxula Bourse a facturé à la STAR en 2009 un montant total de 7.423 DT (y compris les commissions de négociation CNB revenant à la bourse des valeurs mobilières).

- La STAR a participé en tant que fondateur, au capital de Maxula Investissement SICAV, dont le Président du conseil d'administration, est administrateur de la STAR. La valeur de la participation s'élève au 31/12/2009 à 106.555 DT soit 1.031 actions représentant 1,90% du capital.

C. Rémunération des dirigeants

Conformément à l'article 200 (nouveau) II§5 du code des sociétés commerciales nous vous informons de ce qui suit :

1. La rémunération du Président Directeur Général est fixée dans le PV du conseil d'administration du 13/01/2009. Cette rémunération englobe un salaire brut annuel de 146.400 DT et les avantages suivants:
 - Une voiture de fonction ;
 - 500 litres de carburant par mois ;
 - La prise en charge des frais de Téléphone ;
 - Une Carte Corporate destinée à régler les frais d'hébergement en cas de mission.

2. Les membres du conseil d'administration ainsi que les membres du comité permanent d'audit sont rémunérés par des jetons de présence approuvés par l'assemblée générale du 13 juin 2009. Les jetons de présence au titre de l'exercice 2009 totalisent un montant brut de 48.857 DT

En dehors des conventions et opérations précitées, nos travaux n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations rentrant dans le cadre des dispositions de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales

Fait à Tunis, le 21 Avril 2010

Les co-commissaires aux comptes

■ P/ Cabinet UNION AUDIT TUNISIE
Abdellatif ABBES

■ P/ Cabinet GSAudit&Advisory
Raouf MANJOUR

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

**SOCIETE TUNISIENNE DE VERRERIES
-SOTUVER-**

Siège social : Z.I. Djebel Ouest 1111- Bir Mchargua Zaghouan.

La Société Tunisienne de Verreries -SOTUVER- publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 08 juin 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mr MENJOUR Raouf.

**BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009
En Dinars Tunisiens)**

ACTIF	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>	-	<u>23 396 645</u>	<u>23 092 808</u>
Actifs Immobilisés			
Immobilisations Incorporelles	(1)	160 480	107 991
<i>Moins : Amortissements</i>		-110 213	-106 171
		50 267	1 820
Immobilisations Corporelles	(1)	49 393 813	46 207 128
<i>Moins : Amortissements</i>		-26 544 191	-23 653 436
		22 849 622	22 553 692
Immobilisations Financières	(1)	577 192	627 718
<i>Moins : Provisions</i>		-80 436	-90 422
		496 756	537 296
Total des Actifs Immobilisés	-	<u>23 396 645</u>	<u>23 092 808</u>
Autres Actifs non courants	-	0	0
<u>ACTIFS COURANTS</u>	-	<u>17 470 670</u>	<u>20 276 865</u>
Stocks	(2)	8 663 353	7 106 977
<i>Moins : Provisions</i>		-401 228	-382 251
		8 262 125	6 724 726
Clients et comptes rattachés	(3)	6 412 428	5 933 998
<i>Moins : Provisions</i>		-2 167 188	-2 097 478
		4 245 239	3 836 520
Autres actifs courants	(4)	1 679 351	4 789 037
<i>Moins : Provisions</i>		-146 249	-120 503
		1 533 102	4 668 534
Placements et autres actifs financiers	(5)	300 000	3 483 673
Liquidités & équivalents de liquidités	(6)	3 130 204	1 563 413
Total des Actifs		<u>40 867 315</u>	<u>43 369 673</u>

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009
(En Dinars Tunisiens)

CAPITRAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2009	31/12/2008
<u>CAPITAUX PROPRES</u>	-	<u>24 320 396</u>	<u>23 566 363</u>
Capital Social	(7)	12 632 500	12 632 500
Réserves	(8)	2 209 992	2 112 720
Résultats Reportés		557 093	-487 720
Subventions d'investissement	(9)	2 797 566	6 904 992
<u>Capitaux Propres avant Résultat</u>	-	<u>18 197 151</u>	<u>21 162 492</u>
Résultat de l'exercice		6 123 245	2 403 871
<u>PASSIFS</u>	-	<u>16 546 919</u>	<u>19 803 310</u>
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>	(10)	<u>3 974 709</u>	<u>4 921 462</u>
Emprunts	-	3 744 651	4 694 292
Provisions		230 058	227 170
<u>PASSIFS COURANTS</u>	-	<u>12 572 210</u>	<u>14 881 849</u>
Fournisseurs et comptes rattachés	(11)	4 264 395	2 860 424
Autres passifs courants	(12)	1 627 564	1 558 017
Concours Bancaires et autres passifs financiers	(13)	6 680 252	10 463 408
Total des Capitaux propres & Passifs		<u>40 867 315</u>	<u>43 369 673</u>

ETAT DE RESULTAT
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

	31/12/2009	31/12/2008
<u>Produits d'Exploitation</u>		
Revenus	26 215 313	23 396 836
Autres Produits d'exploitation	1 212 116	1 319 456
Total des Produits d'Exploitation	27 427 429	24 716 292
<u>Charges d'Exploitation</u>		
Variation des Stocks des P. F.	-1 129 683	1 520 042
Achats d'approvisionnement consommés	8 654 430	7 769 115
Energie	3 933 395	3 403 941
Charge de Personnel	3 199 112	3 015 917
Dotation aux Amortissements et aux provisions	3 133 440	3 493 851
Autres Charges d'Exploitation	2 661 908	1 797 944
Total des Charges d'Exploitation	20 452 602	21 000 811
Résultat d'Exploitation	<u>6 974 826</u>	<u>3 715 481</u>
Charges Financières nettes	-1 075 763	-1 605 797
Produits de Placements	329 103	127 298
Autres gains ordinaires	19 951	275 494
Autres pertes ordinaires	-117 373	-70 415
Résultat des activités ordinaires avant impôt	<u>6 130 744</u>	<u>2 442 060</u>
Impôts sur les sociétés	-7 500	-38 189
Résultat des activités ordinaires après impôt	<u>6 123 245</u>	<u>2 403 871</u>
Résultat net après modifications comptables	6 123 245	2 403 871

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE
ARRETE AU 31 DECEMBRE 2009

(En Dinars Tunisiens)

<i>Libellé</i>	<i>31/12/2009</i>	<i>31/12/2008</i>
<i>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</i>		
Résultat Net	6 123 245	2 403 871
Ajustement pour		
Amortissements et Provisions	3 133 440	3 493 851
<u>Variation des :</u>		
Stocks	-1 556 376	1 148 287
Créances	-478 430	-1 312 817
Autres actifs	3 109 686	-425 285
Fournisseurs et autres dettes	1 063 498	836 938
Plus ou moins value de cession d'immobilisations	0	-7 500
Produits non encaissables	-809 283	-815 589
Reprise sur amortissements & provisions	-131 311	-166 370
Flux de trésorerie provenant des activités d'exploitation	10 454 469	5 155 386
<i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i>		
Décaissements / acquisitions d'immob. Corp. Et incorp.	-3 239 174	-142 744
Encaissements / cessions d'immob. corp. et incorp	0	2 977 500
Décaissement / acquisitions d'immob Fin	0	-3 045 899
Encaissements / cessions d'immob Fin	3 234 199	0
Flux de trésorerie provenant des activités D'investissement	-4 975	-211 143
<i>Flux de trésorerie liés aux activités de Financement</i>		
Encaissement sur fonds social	1 464	14 469
Encaissements provenant des emprunts	4 000 000	175 000
Remboursements d'emprunts	-8 112 153	-2 913 015
Reprise des subventions d'investissement non encaissées	-3 298 143	0
Distributions de dividendes	-1 263 250	0
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement	-8 672 082	-2 723 546
<u>Variation de trésorerie</u>	<u>1 777 413</u>	<u>2 220 697</u>
<i>Trésorerie au début de l'exercice</i>	<i><u>1 349 977</u></i>	<i><u>-870 720</u></i>
<i>Trésorerie à la clôture de l'exercice</i>	<i><u>3 127 390</u></i>	<i><u>1 349 977</u></i>

TABLEAU DES IMMOBILISATIONS AU 31/12/2009
--

DESIGNATION	TAUX	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENTS				VCN
		AU 31/12/2008	ACQ/ RECL 09	CESSION 2009	AU 31/12/2009	ANTERIEUR	DOTATION	REPRISE 09	CUMUL	AU 31/12/2009
INVEST RECH & DEV	6,67%	701	0	0	701	105	47	0	152	549
LICENCES	33%	86 440	10 834	0	97 275	85 659	586	0	86 245	11 030
LOGICIELS	33%	20 849	41 655	0	62 504	20 407	3 409	0	23 816	38 688
TOTAL IMMO INCORPOR		107 991	52 489	0	160 480	106 171	4 042	0	110 213	50 267
TERRAINS		1 359 717	0	0	1 359 717	0	0	0	0	1 359 717
CONSTRUCTIONS		13 818 027	0	0	13 818 026	2 438 613	463 735	0	2 902 348	10 915 679
CONSTRUCTIONS EN DUR DO	2%	7 572 208	0	0	7 572 208	774 178	151 444	0	925 622	6 646 586
CONSTRUCTIONS METAL DO	5%	6 245 818	0	0	6 245 818	1 664 435	312 291	0	1 976 726	4 269 093
MATERIEL INDUSTRIEL		28 742 340	291 520	29 247	29 004 613	19 750 172	2 243 796	1 828	21 992 140	7 012 473
	10%			0	0				0	0
MAT. IND. DO.	10%	21 150 478	291 520	29 247	21 412 752	14 698 635	1 294 813	1 828	15 991 620	5 421 132
MAT.IND.(REFRACTEUR).DO.	10%	7 591 861			7 591 861	5 051 537	948 983		6 000 520	1 591 342
MATERIEL DE TRANSPORT	20%	285 905	109 577	0	395 482	258 474	10 672		269 146	126 336
EQUIP.DE BUREAU DO.	10%	183 606	65 549		249 156	133 087	13 849		146 936	102 219
MAT.INFORMATIQUE DO.	15%	397 238	48 448		445 686	358 734	17 175		375 910	69 777
IGAA		1 420 295	31 864	0	1 453 541	714 356	143 353	0	857 711	595 830
AAI DO	10%	276 238	31 864		308 101	137 933	28 945		166 880	141 222
OUT IND	10%	140 695	0		140 695	62 382	14 070		76 451	64 244
INST TEC	10%	1 003 362	1 382		1 004 745	514 041	100 339		614 380	390 364
IMMOB EN COURS			2 667 590		2 667 590					2 667 590
TOTAL IMMO CORPOR		46 207 128	3 214 548	29 247	49 393 812	23 653 436	2 892 580	1 828	26 544 191	22 849 621

DESIGNATION	TAUX	VALEUR BRUTE				AMORTISSEMENT				VCN AU 31/12/2009
		AU 31/12/2008	ACQ/ RECL 09	CESSION 2009	AU 31/12/2009	ANTERIEUR	DOTATION	REPRISE 09	CUMUL	
IMMBILISATIONS FINANCIERES		627 718	49 475	100 000	577 192	90 422	40 014	50 000	80 436	496 756
Titres de participation		303 230		100 000	203 230	90 422	40 014	50 000	80 436	122 794
Dépôts et cautionnements		324 488	49 475		373 962	0			0	373 962
MMOBILISATIONS		46 842 837	3 316 512	129 247	50 131 483	23 850 029	2 936 636	51 828	26 734 839	23 396 645

NOTE N° 2**STOCKS**

LIBELLE	MONTANT BRUT AU		PROVISIONS	VARIATION
	31/12/2009	31/12/2008		
Matières Premières	1 052 889	1 091 787	0	-38 898
Matières Consommables	2 977 421	2 472 851	-245 902	504 570
Emballages	167 754	206 733	0	-38 979
Palettes	161 856	161 856	0	0
TOTAL 1	4 359 920	3 933 227	-245 902	426 693
Produits finis	4 303 433	3 173 750	-155 326	1 129 683
TOTAL 2	4 303 433	3 173 750	-155 326	1 129 683
<u>TOTAUX</u>	8 663 353	7 106 977	-401 228	1 556 376

NOTE N° 3**CLIENTS ET COMPTES RATTACHES**

LIBELLE	31/12/2009			31/12/2008	VARIATION
	MONTANT BRUT	PROVISIONS	MONTANT NET	MONTANT NET	
Clients d'Exploitation	3 774 156	0	3 774 156	2 031 578	1 742 578
Clients, Effets à recevoir	458 422	0	458 422	1 575 254	-1 116 832
Clients Douteux	2 179 850	2 167 188	12 662	229 687	-217 025
<u>TOTAUX</u>	6 412 428	2 167 188	4 245 239	3 836 520	408 720

NOTE N° 4**AUTRES ACTIFS
COURANTS**

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
	MONTANT NET	MONTANT NET	
Fournisseurs débiteurs	225 112	186 392	38 720
Personnel et comptes rattachés	324 042	313 835	10 207
Etat et collectivités publiques	1 037 743	4 115 709	-3 077 966
Débiteurs divers	27 496	116 979	-89 483
Comptes de régularisation actifs	64 957	56 123	8 834
Total Brut	1 679 351	4 789 038	-3 109 687
<i>Provision pour dépréciation débiteurs divers</i>	<i>-146 249</i>	<i>-120 503</i>	<i>-25 746</i>
<u>TOTAL</u>	1 533 102	4 668 535	-3 135 433

NOTE N° 5**PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS
FINANCIERS**

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
	MONTANT NET	MONTANT NET	
Placement AMEN BANK	300 000	3 483 673	-3 183 673
<u>TOTAL</u>	300 000	3 483 673	-3 183 673

NOTE N° 6**LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE
LIQUIDITES**

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
	MONTANT NET	MONTANT NET	
Chèques à l'encaissement	936 862	776 391	160 471
Banques	2 187 101	781 537	1 405 564
Caisse	6 241	5 485	756
<u>TOTAL</u>	3 130 204	1 563 413	1 566 791

NOTE N° 7**CAPITAL SOCIAL****12 632 500****STRUCTURE ACTUELLE DU CAPITAL SOCIAL**

	NOMBRE D' ACTIONS	VALEURS	%
C F I Portefeuille	1 102 651	11 026 510	87,3%
TOTAL GROUPE	1 102 651	11 026 510	87,3%
DIVERS	160 599	1 605 990	12,7%
TOTAL	1 263 250	12 632 500	100%

NOTE N° 8**RESERVES**

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATIONS
Réserve légale	684 166	588 359	95 808
Primes d'émission	808 824	808 824	0
Autres réserves	200 000	200 000	0
Réserve pour fonds social	517 002	515 538	1 464
<u>TOTAL</u>	2 209 992	2 112 721	97 272

RESULTATS REPORTEES**557 093****NOTE N° 9****SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT**

	AFFECTATION	RESORPTION	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Subvention M A N	2 696 829	2 037 843	658 986	1 737 962	-1 078 976
Subvention A P I	5 535 539	3 396 959	2 138 580	5 167 030	-3 028 450
TOTAUX	8 232 368	5 434 802	2 797 566	6 904 992	-4 107 426

RESULTAT DE L'EXERCICE**6 123 245****NOTE N° 10****PASSIFS NON COURANTS****CREDIT L.M.T.**

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Crédits STB	0	1 542 806	-1 542 806
Crédits BIAT	0	256 360	-256 360
Crédits BTEI	562 500	937 500	-375 000
Crédits BNA	0	212 500	-212 500
Crédits AB	285 714	571 429	-285 715
Crédits BH	0	1 173 697	-1 173 697
Crédits ATTIJARI BANK	2 896 437	0	2 896 437
<u>TOTAL</u>	3 744 651	4 694 292	-949 641

NOTE N° 11**FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES**

LIBELLE	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
Fournisseurs d'exploitation	3 498 037	2 512 516	985 521
Fournisseurs effets à payer	764 743	346 292	418 451
Fournisseurs retenue de garantie	1 615	1 615	0
TOTAL	4 264 395	2 860 423	1 403 972

NOTE N° 12**AUTRES PASSIFS COURANTS**

	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
* CLIENTS CRÉDITEURS	<u>245 114</u>	<u>475 021</u>	<u>-229 907</u>
* PERSONNEL ET COMPTES RATTACHES			
- Personnel UGTT / RCD	4 844	4 337	507
- Assurance Groupe	2 471	121	2 350
- Rémunérations dues	3 838	0	3 838
- Personnel, cession divers	9 863	9 995	-132
- Dettes pour congés à payer	307 822	242 118	65 704
- Autres charges à payer	346 944	448 135	-101 191
TOTAL	<u>675 781</u>	<u>704 706</u>	<u>-28 925</u>
* ÉTAT			
- État retenues à la source	99 649	38 345	61 304
- État, FOPROLOS,TFP	11 031	5 771	5 260
- État, FODEC	27 812	13 630	14 182
- État, droit de timbre	229	106	123
- TCL	6 806	3 359	3 447
- État, autres	0	914	-914
TOTAL	<u>145 528</u>	<u>62 125</u>	<u>83 403</u>
* CRÉDITEURS DIVERS			
- Jetons de présence	39 900	12 000	27 900
- Dividendes	4 154	4 052	102
- Administrateurs	0	15 000	-15 000
- C.N.S.S.	170 671	139 192	31 479
- Assurances	55 316	20 086	35 230
- Autres créditeurs	26 390	0	26 390
TOTAL	<u>296 431</u>	<u>190 330</u>	<u>106 101</u>
PRODUITS CONSATATES D'AVANCE	0	7 412	-7 412
CHARGES A PAYER	264 710	118 421	146 289
TOTAL	<u>264 710</u>	<u>125 833</u>	<u>138 877</u>
TOTAL DES PASSIFS COURANTS	<u>1 627 564</u>	<u>1 558 015</u>	<u>69 549</u>

NOTE N° 13**CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS**

	31/12/2009	31/12/2008	VARIATION
- Dettes financement stocks	<u>1 905 000</u>	<u>1 170 000</u>	<u>735 000</u>
	1 905 000	1 170 000	735 000
- Échéances à moins d'un an	<u>4 747 518</u>	<u>8 645 031</u>	<u>-3 897 513</u>
BH	0	113 303	-113 303
STB	0	714 286	-714 286
BTEI	375 000	375 000	0
BIAT	337 360	756 728	-419 368
ATTIJARI B	749 444	0	749 444
A B	285 714	285 714	0
BNA	0	400 000	-400 000
Billet de trésorerie	3 000 000	0	3 000 000
EMPRUNT OBLIGATAIRE	0	6 000 000	-6 000 000
- Financement en devises	<u>0</u>	<u>0</u>	<u>0</u>
- Intérêts courus sur	<u>24 920</u>	<u>434 941</u>	<u>-410 021</u>
Crédit STB	0	27 026	-27 026
Crédit BTEI	14 900	16 406	-1 506
Crédit BIAT	6 429	12 060	-5 631
Crédit A B	3 591	5 387	-1 796
Crédit BNA	0	4 596	-4 596
Emprunt Obligataire	0	369 466	-369 466
- Banques	<u>2 814</u>	<u>213 436</u>	<u>-210 622</u>
BTEI	0	3 181	-3 181
B.I.A.T.		118 952	-118 952
S.T.B.	633	0	633
BNA	2 180	91 303	-89 123
TOTAL DES CONCOURS BANCAIRES ET AUTRES PASSIFS FINANCIERS	<u>6 680 252</u>	<u>10 463 408</u>	<u>-3 783 156</u>

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT**PRODUITS D'EXPLOITATION**

* Revenus		<u>26 215 313</u>
- Chiffre d'Affaires Local	17 404 883	
- Chiffre d'Affaires Export	8 810 430	
* Autres Produits d'exploitation		<u>1 212 116</u>
* Autres Produits Locaux	218 789	
* Autres Produits Etrangers	39 675	
* Reprise sur Provisions	131 311	
* Transferts de charges	13 057	
* Subvention d'investissement Inscrite au résultat	809 283	
	<u>TOTAL AU 31/12/2009</u>	<u>27 427 429</u>

NOTES A L'ETAT DE RESULTAT**CHARGES D'EXPLOITATION**

Variation Des Stocks des P.F.		<u>1 129 683</u>
- S.T 1	<u>3 173 750</u>	
- S.T 2	<u>4 303 433</u>	
Achats d'Approvisionnement Consommés		<u>12 587 825</u>
* Matières Premières		<u>5 266 697</u>
- S.T 1	1 091 787	
- Achats	5 227 799	
- S.T 2	1 052 889	
Variation de Stocks	-38 899	
* Matières Consommables		<u>2 145 641</u>
- S.T 1	2 472 851	
- Achats	2 650 212	
- S.T 2	2 977 421	
Variation de Stocks	504 571	
* Emballages		<u>896 311</u>
- S.T 1	206 733	
- Achats	857 332	
- S.T 2	167 754	
Variation de Stocks	-38 979	
* Palettes		<u>345 781</u>
- S.T 1	161 856	
- Achats	345 781	
- S.T 2	161 856	
Variation de Stocks	0	

* Energie		<u>3 933 395</u>
- Eau	19 510	
- Gaz	2 573 330	
- Electricité	1 340 555	
	<u>TOTAL ACHATS au 31/12/09</u>	13 014 518
	<u>TOTAL STOCK INITIAL</u>	3 933 226
	<u>TOTAL STOCK FINAL</u>	<u>4 359 920</u>
		12 587 825
Charges de Personnel		3 199 112
* Salaires & Appointements	2 694 935	
* Charges Patronales	504 177	
Autres Charges d'Exploitation		2 661 908
* Services extérieurs	1 398 700	
* Autres Services extérieurs	1 083 628	
* Jetons de présence	37 500	
* Impôts & Taxes	142 080	
Charges financières		1 075 763
* Intérêts des emprunts	459 806	
* Intérêts des comptes courants	75 469	
* Frais d'escompte & autres	431 114	
* Pertes de change	109 375	
Dotation aux Amortissements et aux résorptions		3 133 440
Amortissement Imm. Incorporelles	4 042	
Amortissement Imm. Corporelles	2 892 580	
Provisions pour risques et charges	2 887	
Provisions dépréciation stock	52 329	
Provisions dépréciation Créances	141 588	
Provisions dépréciation imm fin	40 014	
Produits des placements		329 103
Revenus des valeurs mobilières	25 102	
Revenue des autres créances	68 417	
Gain de change	235 584	
Autres gains ordinaires		19 951
Produits non récurrents	19 951	
Autres pertes ordinaires		117 373
Impôt sur les bénéfices		7 500

NOTES A L'ETAT DE FLUX

Résultat net		6 123 245	
Amortissements & Provisions		3 133 440	
Amortissements Immobilisations Incorporelles	4 042		
Amortissements Immobilisations Corporelles	2 892 580		
Provisions pour risques et charges	2 887		
Provisions dépréciation stock	52 329		
Provisions dépréciation Créances	141 588		
Provisions dépréciation imm fin	40 014		
Stock		-1 556 376	
Stock fin 2008	7 106 977		
Stock 31/12/2009	8 663 353		
Créances		-478 430	
Créances fin 2008	5 933 998		
Créances 31/12/2009	6 412 428		
Autres Actifs		3 109 686	
Autres Actifs fin 2008	4 789 037		
Autres Actifs 31/12/2009	1 679 351		
Fournisseurs & autres Dettes		1 063 498	
Fournisseurs & autres Dettes fin 2008	4 853 381		
Fournisseurs & autres Dettes 31/12/2009	5 916 879		
Quote-part des subventions inscrites aux comptes de résultat		-809 283	
Reprise sur provisions		-131 311	
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION			10 454 469
Décassements / acquisition d'immobilisations		-3 239 174	
Décassements / acquisitions d'immob.Fin			
Encaissement provenant de la cession de placements financiers		3 183 673	
Encaissement provenant de la cession d'immob financières		50 526	
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT			-4 975
Encaissements provenant des emprunts		4 000 000	
Remboursements d'emprunts		-8 112 153	
Distribution de dividendes		-1 263 250	
Encaissement sur fonds social		1 464	
Reprise des subventions d'investissement non encaissées		-3 298 143	
Flux de trésorerie liés aux activités de Financement			-8 672 082
VARIATION DE TRESORERIE			1 777 413

ENGAGEMENTS HORS BILAN

Les engagements hors bilan de la Société au 31 décembre 2009 se présentent comme suit :

A/ ENGAGEMENT DONNES :

La société SOTUVER a affecté spécialement au profit de la société Tunisienne de Banque, et en pari-passu avec la BIAT, la BNA, l'Amen Bank, ATTIJARI BANK et la BTEI :

1. En Hypothèque Immobilière de Premier Rang :

Conformément aux articles 270 et suivants du code des droits réels.

La totalité des parts indivises lui appartenant dans la propriété sise à Jebel El Ouest, Délégation de ZAGOUAN, d'une superficie de 11.999 Ha 55 Ares 01 Ca, objet du titre foncier N° 15 452 dénommé « Henchir BOU HEJBA ».

2. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément à la loi N° 2001-19 du 6 Février 2001 relative au nantissement de l'outillage et du matériel d'équipement professionnel, l'ensemble du matériel servant à l'exploitation du dit Fonds.

3. En Nantissement de Premier Rang :

Conformément au décret du 7 Novembre 1935 modifié par le décret du 10 Février 1955.

- Un Trax
- Un Camion

Ainsi que les machines, marchandises, matériels, matières premières, outillages et véhicules automobiles ou autres moyens de transport quelconques qui pourraient se trouver dans le dit fonds lors de la réalisation éventuelle du gage.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
Etats financiers annuels – exercice clos le 31 décembre 2009

Messieurs les Actionnaires,

En exécution de notre mission de commissariat aux comptes, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers annuels de la Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER » relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2009, tels qu'ils sont annexés aux pages 6 et suivantes du présent rapport.

1. Opinion sur les états financiers annuels :

Nous avons audité les états financiers de la Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER » au 31 décembre 2009.

Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation de l'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers annuels de la Société Tunisienne de Verrerie « SOTUVER » arrêtés au 31 décembre 2009 sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle, pour tout aspect significatif, du résultat des opérations de la société pour l'exercice 2009, de son patrimoine, ainsi que de ses flux de trésorerie à la fin de cet exercice conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations d'ordre comptable données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Par ailleurs et en application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons relevé que la société est en train de procéder à la tenue des comptes en valeurs mobilières conformément à la réglementation en vigueur.

Tunis, le **28 avril 2010**

GSAUDIT&ADVISORY
RAOUF MENJOUR

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

Messieurs les actionnaires de la société **SOTUVER**,

En application de l'article 200 et suivants du code des sociétés commerciales, nous reportons ci-dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers.

Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers des nos procédures d'audit, leur caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement réalisées

Votre Conseil d'Administration nous a informé des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2009 :

Administrateur	Fournisseur	Objet	Montant TTC
- Mr Yahia BAYAH - Mr Taher BAYAH - Mr Taieb BAYAH	Hôtel le Pacha	Hôtellerie	23.750,700 DT
C F I	Tunisie Energie Environnement	Powers Optimizer	70.583,130 DT
Mr Yahia BAYAH	Technologie du solaire	Capteurs solaires	9.720,040 DT
- Mr Yahia BAYAH - Mr Taher BAYAH - Mr Taieb BAYAH - C F I	Lloyd Tunisien	Assurances	34.108,121 DT
Mr Ibrahim ANANE	BADIS	Etude de mise à niveau	11.200,000 DT

B- Opérations réalisées relatives à des conventions antérieures

Nous n'avons pas relevé d'opérations réalisées au cours de cet exercice et relatives à des conventions antérieures.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

C1- Les obligations et engagements envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 (nouveau) II § 5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- La rémunération du Directeur Général est fixée par la décision du Conseil d'Administration du 28 avril 2008.

En vertu de cette décision, le Directeur Général perçoit une rémunération mensuelle nette de 8.000 Dinars ainsi qu'une prime annuelle de 24.000 Dinars nets.

De même, le Directeur Général bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction à savoir une voiture de fonction et charges annexes et le téléphone.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint est fixée par la décision du Conseil d'Administration du 03 avril 2009.

A ce titre, le Directeur Général Adjoint perçoit une rémunération nette de 3.000 Dinars servie sur quinze mensualités ainsi qu'une prime annuelle de 10.000 Dinars nets.

De même Le Directeur Général Adjoint bénéficie des avantages en nature liés à sa fonction à savoir une voiture de fonction et charges annexes et le téléphone.

Il est à signaler que M. Meddeb a entamé ses fonctions le 1er juin 2009

C2- Les obligations et engagements de la SOTUVER» envers ses dirigeants, tels qu'ils ressortent des états financiers pour l'exercice clos le 31 Décembre 2009, se présentent comme suit (en DT) :

	DG		DGA		Administrateurs	
	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09	Charges de l'exercice	Passif au 31/12/09
Avantages à court terme (rémunération brute)	174 229,185	-	37 395 ,407*	3 541,000	-	-
Jetons de présence	-	-	-	-	37 500,000	75 000,000
Comité d'Audit	-	-	-	-	18 750,000	18 750,000
Total	174 229,185	-	37 395,407	3 541,000	56 250,000	93 750,000

Tunis, le 28 avril 2010

***P/GSAUDIT&ADVISORY
RAOUF MENJOUR***

2010 AS 370

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS**SOCIETE TUNISIENNE DES MARCHES DE GROS -SOTUMAG-**

Siège social : Route de Nâassen Bir – Kassâa Ben Arous

La Société Tunisienne des Marchés de Gros -SOTUMAG-, publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes, Mme. Raja ISMAIL.

BILAN
de l'exercice Clos le 31/12/2009
(exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
ACTIFS NON COURANTS			
Immobilisations incorporelles	2-1	151 657	147 920
Moins : amortissements		-135 054	-116 228
		16 603	31 692
Immobilisations corporelles	2-2	27 955 536	24 533 227
Moins : amortissements		-18 502 933	-17 689 270
		9 452 603	6 843 957
Immobilisations financières	3	349 542	317 980
Provisions		-12 288	-12 288
Total des Actifs non courants		9 806 460	7 181 341
ACTIFS COURANTS			
Stocks		29 022	25 329
Moins : provision		-309	-309
		28713	25 020
Clients et comptes rattachés	4	189 161	186 764
Provisions		-184 391	-175 977
		4770	10787
Autres Actifs courants	5	761 133	673 327
Provisions		-20 275	-20 761
		740 858	652 566
Placements et autres actifs financiers	6	6 400 000	9 550 000
Liquidités et équivalents de liquidités	7	1 261 685	711 662
Total des Actifs courants		8 436 026	10 950 035
TOTAL DES ACTIFS		18 242 486	18 131 376

BILAN
de l'exercice Clos le 31/12/2009
(exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
CAPITAUX PROPRES			
Capital social	8	9 000 000	9 000 000
Réserves	9	5 869 710	5 565 005
Résultats reportés		941	902
Total des capitaux propres avant résultat de l'exercice		14 870 651	14 565 907
Résultat de l'exercice		363 919	1 323 376
Total des capitaux propres avant affectation		15 234 570	15 889 283
PASSIFS NON COURANTS			
Autres passifs financiers	10	272 654	275 641
Total des passifs non courants		272 654	275 641
PASSIFS COURANTS			
Fournisseurs et comptes rattachés	11	1 785 775	1 130 073
Autres passifs courants	12	949 487	836 379
Total des passifs courants		2 735 262	1 966 452
Total des passifs		3 007 916	2 242 093
TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS		18 242 486	18 131 376

ETAT DE RESULTAT
Période allant du 01/01/2009 au 31/12/2009
(exprimé en dinars tunisiens)

	Notes	Exercice 2009	Exercice 2008
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	13	7 177 915	7 211 262
Autres Produits	14	3 511	36 850

Total des produits d'exploitation		7 181 426	7 248 112
<hr/>			
CHARGES D'EXPLOITATION	15		
<hr/>			
Variation de stocks imprimés spécifiques		-3 693	51 372
Achats marchandises		128 922	94 842
Achats d'approvisionnements consommés		404 516	330 557
Charges de personnel		2 856 147	2 510 271
Dotations aux amortissements & aux provisions		843 925	615 605
Autres charges d'exploitation		2 667 532	2 193 001
<hr/>			
Total des charges d'exploitation		6 897 349	5 795 648
<hr/>			
RESULTAT D'EXPLOITATION		284 076	1 452 464
<hr/>			
Produits de placements nets	16	424 549	578 596
Autres pertes ordinaires		-243	-17 375
Autres gains ordinaires	17	0	16 005
<hr/>			
Résultat des activités ordinaires avant impôts		708 383	2 029 690
<hr/>			
Impôts sur les bénéfices	18	344 464	-706 314
<hr/>			
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		363 919	1 323 376

**ETAT DES FLUX DE TRESORERIE
AU 31 DECEMBRE 2009
(Exprimé en dinars tunisiens)**

		Au 31/12/09	Au 31/12/08
Flux de trésorerie liés à l'exploitation			
Résultat de l'exercice		363 919	1 323 376
Ajustement pour amortissements et provisions		843 925	615 605
Reprise sur provision		-3 509	-36 850
Variation des stocks	20	-3 693	51 373
Variation des clients	21	-2 397	3 326
Variation des autres actifs	22	-87 806	81 683
Variation des passifs courants	23	79 728	190 548
Plus values /cession d'immobilisations		0	-6 783
Flux de trésorerie liés aux activités de l'exploitation		1 190 168	2 222 278
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissements			

Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	24	-2 736 964	- 2 628 074
Encaissements provenant du remboursement des prêts aux personnels	25	2 063	10 225
Décaissements affectés aux prêts aux personnels		-33 625	-10 125
Encaissements provenant de la cession d'immo corporelles		0	6 783
Variation des cautionnements reçus	26	-2 987	531
Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement		-2 771 513	-2 620 660
Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
Distribution de dividendes		-900 000	-990 000
Alimentation du fonds social		-132 337	-161 786
Encaissements sur fonds social	27	13 706	18 198
Flux de trésorerie affectés aux activités de financement		-1 018 631	- 1 133 588
Variation de trésorerie		- 2 599 976	- 1 531 970
Trésorerie au début de période		10 261 661	11 793 631
Trésorerie à la fin de la période	28	7 661 685	10 261 661

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
Exercice clos au 31 décembre 2009

PRESENTATION DE LA SOCIETE :

La Société Tunisienne de Marché de Gros (SOTUMAG) est une société anonyme constituée en 1985 dont le siège social est à Bir Kassaâ Ben Arous et au capital de Neuf millions de DT composé de 9 000 000 actions de 1DT chacune.

La SOTUMAG est une société cotée en bourse, elle est chargée de l'aménagement et de la gestion du marché d'intérêt national de Bir Kassaâ en vertu de décret n° 85-125 du 25 janvier 1985.

Les principaux textes régissant la société sont :

- La loi n°84-69 du 6 août 1984 relative aux marchés d'intérêt national
- Décret n°85-537 du 5 avril 1985 relatif à l'organisation et au fonctionnement des marchés d'intérêt national
- Décret n°85-125 du 25janvier 1985 portant création d'un marché d'intérêt national à Bir-Kassâa et institution de son périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'économie nationale du 25 janvier 1985, fixant la liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national de Bir-kassâa et bénéficiant du périmètre de protection
- Arrêté du ministre de l'industrie et du commerce du 22 Juillet 1986, portant approbation du règlement intérieur du marché d'intérêt national de Bir-Kassâa
- Règlement intérieur du MIN
- Décret n°86-697 du 18 Juillet 1986 relatif à la fixation des redevances à percevoir au marché d'intérêt national de Bir-kassâa
- La loi n° 80-68 du 10 novembre 1980 ratifiant le décret loi 80-9 autorisant l'Etat à souscrire au capital de la SOTUMAG
- Le code de sociétés commerciales
- Le décret 2002-2197 relatif aux entreprises publiques etc....

La liste des produits commercialisés au marché d'intérêt national MIN est :

1. Fruits et légumes
2. Poissons, mollusques et crustacés

Les redevances de concessions d'emplacement sont fixés par le Décret n°86-697 comme suit :

- Une partie advalorem calculée sur la base du chiffre d'affaire
 1. Pour les mandataires et les sociétés de mandataires : 2% pour les fruits et légumes et 4% pour les poissons
 2. Pour les coopératives de service agricole et le producteurs : 1% pour les fruits et légumes et 3% pour les poissons
- Une partie forfaitaire correspondant au loyer et qui est fixée comme suit :
 3. Trente dinars (30 dinars) par m2 et par an pour les fruits et légumes
 - Quarante dinars (40 dinars) par m2 et par an pour les poissons

NOTE N°1 : NOTE RELATIVE AU REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 ont été élaborés par référence aux normes comptables tunisiennes en vigueur et en respect des conventions prévues par le système comptable des entreprises.

L'unité monétaire dans laquelle sont exprimés les états financiers est le dinar.

La règle de mesure utilisée dans les états financiers est le coût historique.

Les états financiers sont établis dans la perspective de continuité de l'exploitation.

Les bases de mesure et les principes comptables spécifiques adoptés sont pour l'essentiel énoncés dans les notes aux états financiers.

NOTE N°2: IMMOBILISATIONS CORPORELLE ET INCORPORELLES**1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES**

Les éléments incorporels figurant au bilan sont des actifs non monétaires identifiables, sans substance physique, destinés à être utilisés pendant plus d'une période comptable pour les besoins propres de la Société.

Ils contribuent à l'augmentation des avantages économiques futurs de la société et peuvent être mesurés de façon fiable.

Les logiciels sont amortis d'une manière linéaire sur une période de trois (3) ans, la règle du prorata temporis est appliquée pour les acquisitions faites au cours de l'exercice.

2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont inscrites parmi les actifs conformément à la norme comptable Tunisienne n°5.

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition toutes taxes comprises. Sont inclus dans le coût d'acquisition, le prix d'achat, les droits et taxes non récupérables, ainsi que les autres frais engagés pour mettre le bien en état de marche en vue de l'utilisation prévue.

Les dépenses postérieures relatives aux immobilisations corporelles prises en compte sont ajoutées aux valeurs comptables de celles-ci quand elles contribuent à l'amélioration des avantages futurs attendus.

La société pratique la méthode de l'amortissement linéaire.

Les taux retenus sont ceux prévus par l'arrêté du Ministre des Finances du 15/01/1990 tel que modifié par . La base d'amortissement est le coût d'acquisition.

3. IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

Les immobilisations financières sont constituées des éléments suivants :

- Les prêts à plus d'un an accordés au personnel dans le cadre du fonds social ;
- Les titres de participation.

Ces derniers sont comptabilisés à leurs coûts d'acquisition, les frais d'acquisition, tels que les commissions d'intermédiaires, les honoraires, les droits et les frais de banques sont exclus. Ils font l'objet d'un réajustement en fin d'exercice à leur juste valeur. Les moins – values dégagées sont provisionnées.

4 : LES REVENUS :

Les produits sont constatés quotidiennement pour les redevances sur chiffre d'affaires et mensuellement pour les loyers.

5 : LES PLACEMENTS :

Les placements de la SOTUMAG sont des placements à court terme et très liquides. Ils sont constitués principalement par des dépôts à terme et des bons de trésor. A la date d'arrêté des comptes, les intérêts courus et non encore échus sont comptabilisés en tant que produits à recevoir.

Désignation	valeur Brute Début Exercice	Acquisition de L'Exercice	Sortie de L'Exercice	Valeur Brute Fin Exercice	Amort. Antérieurs	DOT L'Exercice	Redressement	Amort. Cumulés	VCN
Immobilisation Incorporelles									
Logiciels	145 265		5311	150 576	116 228	18 826		135 054	15 522
Logiciel en cours	2 655	3 737	-5 311	1 081	-	-		0	1 081
Total I	147 920	3 737	0	151 657	116 228	18 826		135 054	16 603
Immobilisation corporelles									
Terrains et aménagement terrains	124 657	33 998		158 655	11 248	1 826		13 074	145 581
Constructions	16 452 032		5 064 167	21 516 199	14 292 255	614 742		14 906 997	6 609 202
Inst. Génér. Agenc. et amén. Construction	1 462 550	19 634	23 234	1 505 418	1 148 745	66984		1 215 729	289 689
Inst. Tech. Matériel et outillage industriel	360 079	4 632		364 711	296 116	13 059		309 175	55 536
Equipements frigorifiques	778 184			778 184	696 814	24 578		721 392	56 792
Matériel de transport	535 160			535 160	453 753	31 716		485 469	49 691
Inst. Génér. Agenc. et amén. Divers	39 523			39 523	35 022	889		35 911	3 612
Equipements de bureau	340 238	14 642		354 880	298 394	13 002		311 396	43 484
Matériel informatique	537 099	169		537 268	381 700	46 867		428 567	108 701
Caisses en plastiques	62 053			62 053	62 053			62 053	0
Immobilisations en cours	3 841 652	3 349 234	-5 087 401	2 103 485	13 170			13 170	2 090 315
Total II	24 533 227	3 422 309	0	27 955 536	17 689 270	813 663		18 502 933	9 452 603
TOTAL (I+II)	24 681 147	3 426 046	0	28 107 193	17 805 498	832 489	0	18 637 987	9 469 206

NOTE N°3 : IMMOBILISATIONS FINANCIERES

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Titres de participation (Foire Internationale de Tunis)	40 000	40 000
Dépôts et cautionnements	2 780	2 780
Prêts à plus d'un an au personnel	306 762	275 200
Total en DT	349 542	317 980

NOTE N°4 : CLIENTS ET COMPTES RATTACHES

Ce compte totalisant un solde de 189 161DT au 31/12/2009 est mouvementé par le règlement des effets à recevoir. De même, ce compte contient le montant des loyers anciens dont le recouvrement est incertain. Des actions en justice ont été intentées en vue de procéder au recouvrement de ces loyers inscrits au niveau de ce compte. Les provisions constatées sur ces loyers sont estimées au cas par cas selon les possibilités d'exécution des jugements rendus par les tribunaux.

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Clients et comptes rattachés	189 161	186 764
Provision	<184 391>	<175 977>
Total en DT	4 770	10 787

NOTE N°5 : AUTRES ACTIFS COURANTS

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
<i>Personnel, Prêts à mois d'un an</i>	147 403	152 068
<i>Crédit d'impôt</i>	293 719	-
<i>Débiteurs divers</i>	48 601	49 375
<i>Produits à recevoir</i>	142 742	285 874
<i>Charges constatées d'avance</i>	105 475	80 119
<i>Fournisseurs avances/commandes</i>	23 193	105 891
Total en DT	761 133	673 327
Provision	< 20 275>	< 20 761>
Total en DT	740 858	652 566

Les autres actifs courants se composent principalement des deux subdivisions suivantes :

1. PRODUITS A RECEVOIR

Le compte produit à recevoir enregistre principalement les loyers à recevoir sur les mandataires et grossistes pour un montant de 105 890DT les produits financiers sur placement et comptes courants à recevoir pour un montant de 36 852 DT.

2. CHARGES CONSTATEES D'AVANCE

Les charges constatées d'avances représentent essentiellement des stocks de fournitures de bureau, de fournitures électriques et de pièces de rechange.

NOTE 6 : PLACEMENTS ET AUTRES ACTIFS FINANCIERS :

L'excédent de la trésorerie de la SOTUMAG s'élevant au 31/12/2009 à 6 400 000 DT, est placé dans des comptes à terme auprès des institutions financières de la place.

NOTE N°7 : LIQUIDITES ET EQUIVALENTS DE LIQUIDITES

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Banques	1 260 775	710 496
Caisses	910	1 166
Total en DT	1 261 685	711 662

Le montant de cette rubrique s'élève à **1 261 685** DT et comprend le disponible des comptes courants ouverts auprès des banques., ainsi que les liquidités déposées dans les caisses.

NOTE N°8 : CAPITAL SOCIAL

Le capital social qui s'élève à 9 000 000 DT est composé de 9 000 000 actions de 01DT chacune et réparties comme suit :

Actionnaire	Pourcentage de participation
Etat Tunisien	37,5%
Public	49,96%
OCT	7,55%
Autres	4,99%
TOTAL	100%

NOTE N°9 : RESERVES ET RESULTATS REPORTEES

Elles sont constituées principalement par la réserve légale alimentée durant les années précédentes par le prélèvement de 5 % sur la rémunération du capital, sachant que celle-ci a atteint le plafond légal à savoir 10 % du capital social.

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Réserves légales	900 000	900 000
Réserves extraordinaires	4 424 868	4 133 868
Dotation fonds social	504 842	491 137
Autres réserves	40 000	40 000
Total en DT	5 869 710	5 565 005

NOTE 10 : AUTRES PASSIFS FINANCIERS :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Cautionnements reçus	272 654	275 641
Total en DT	272 654	275 641

Cette rubrique présente au 31 Décembre 2009 un solde créditeur de 272 654 DT représentant les cautionnements pris en garantie par la « SOTUMAG » sur les opérateurs du MIN.

NOTE N°11 : FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
- Fournisseurs d'exploitation	620 635	580 301
- Fournisseurs d'immobilisations	646 998	175 590
- Fournisseurs retenues de garantie	518 142	374 182
Total en DT	1 785 775	1 130 073

NOTE N°12 : AUTRES PASSIFS COURANTS

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
- Personnel - provisions pour congés à payer	126 373	107 967
- Etat, impôts et taxes	494 094	410 704
- Fonds National de l'Emploi	56 961	57 612
- Organismes de sécurité sociale	160 164	149 896
- Crédoeurs divers	55 106	39 861
- Comptes de régularisation passifs	47 346	60 896
- Provision pour litige	9 443	9 443
Total en DT	949 487	836 379

NOTE N°13 : REVENUS

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
- Redevances fruits et légumes	3 891 239	3 884 070
- Redevances poissons	1 859 898	1 921 152
- Ventes Glaces	66 460	66 135
- Loyer entrepôt frigorifique	105 062	99 233
- Ventes imprimés spécifiques	172 249	177 424
- Loyer fruits et légumes	642 560	630 725
- Loyer poissons	82 000	83 000
- Loyer magasins de dattes	89 469	84 029
- Loyer carreaux melon et pastèque	5 663	12 887
- Loyer entrepôt emballages	50 125	46 797
- Loyer divers	170 829	162 747
- Autres revenus	42 361	43 063
Total en DT	7 177 915	7 211 262

NOTE N°14 : AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

Cette rubrique présente au 31/12/2009 un solde créditeur de 3 511 DT représentant :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
La reprise sur provisions et amortissements	3 509	36 850
Produit net / cession d'imm. Et autres gains	2	-
Total en DT	3 511	36 850

NOTE N°15 : CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges de l'exercice 2009 s'élèvent à **6 897 349** DT accusant une augmentation de 1 101 701 DT. Cette augmentation s'explique principalement par :

1. ACHATS D'APPROVISIONNEMENTS CONSOMMES

La rubrique s'élève à **404 516** DT accusant une augmentation de 73 959 DT . Le détail de la rubrique se détaille comme suit :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Fournitures consommables	25 621	45 068
Achats non stockés de matières	5 295	5 084
Achats non stockés de fournitures	1 722	1 235
Eau	76 220	78 282
Electricité	248 960	164 125
Carburant	48 205	36 936
Achat lié à une mod. comptable	133	308
Transfert de charges électricité + eau	-1 640	-481
Total en DT	404 516	330 557

2. CHARGES DE PERSONNEL

La rubrique s'élève à **2 856 147** DT accusant une augmentation de 345 875 DT due principalement à :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Salaires permanents	2 222 515	1 942 025
Salaires occasionnels	13 957	20 779
Congés payés	18 405	19 811
Charges sociales	382 950	337 985
Autres charges sociales	224 033	205 595
Charges de personnel liées à une modif. Compt	1 798	801
Transfert de charge appointements	-7 511	-9 816
Transfert de charge Assurances Groupe	-	-6 909
Total en DT	2 856 147	2 510 271

- A l'avancement normal et statutaire des agents de la SOTUMAG
- Les augmentations salariales des années 2008 et 2009.
- L'octroi au personnel d'une prime de productivité pour un montant global de 125000 DT. Cette prime revient aux exercices antérieurs et la société n'a pas provisionné la prime revenant à 2009.

3. DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS

La rubrique s'élève à **843 925** DT accusant une augmentation de 228 320 DT par rapport à l'exercice précédent, laquelle augmentation est détaillée dans le tableau suivant :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Dotations aux amortissements des immobilisations incorporelles	18 826	26 114
Dotations aux prov. pour dépréciation clients	10 475	11 317
Dotations aux amortis. des immob. corporelles	813 662	566 506
Dotations aux prov. pour dépréc. des autres actifs courants	962	2 225
Dotation aux prov. pour risque et charges d'exploitation	-	9 443
Total en DT	843 925	615 605

Cette augmentation est due à la réception provisoire des projets suivants :

- Réhabilitation de la halle poisson et d'une zone de glaçage;
- Construction d'un parking et d'un abri melon et pastèque ;
- Construction clôture ;
- Travaux de câblage halle poisson ;
- Réhabilitation du réseau des eaux pluviales ;
- Construction d'un atelier + des archives + des bureaux.

4. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

La rubrique s'élève **5 474 400** DT accusant une diminution de 111 015 DT qui s'explique principalement par la compensation entre les diminutions et les augmentations suivantes :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
- Services extérieurs Etat, impôts et taxes	1 548 335	1 237 845
- Autres services extérieurs	1 034 978	879 135
- Charges diverses ordinaires	12 000	12 000
- Impôt taxes et vers. assimilés	88 684	82 935
- Transfert de charges	-16 465	18 914
Total en DT	2 667 532	2 193 001

NOTE N°16 : PRODUITS DE PLACEMENTS NETS

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Produits des placements	422 501	576 548
Produits des participations	2 048	2 048
Total en DT	424 549	578 596

Une diminution de 154.047 DT a été enregistrée au niveau des produits des placements suite au financement des projets réalisés par la SOTUMAG au moyen de ses fonds propres.

NOTE N°17 : AUTRES GAINS ORDINAIRES

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Produits divers ordinaires	0	15 813
Produits divers ordinaires liés à une mod. Compt.	0	192
Total en DT	0	16 005

NOTE N°18 : IMPOTS SUR LES BENEFICES

	Exercice clos le 31 décembre 2009
Bénéfice brut comptable	708 383
Réintégrations	587 709
Déductions	147 880
Bénéfice imposable	1 148 212
Impôt sur les sociétés (30%)	344 464

NOTE N°19 : ENGAGEMENTS HORS BILAN

1°/ Cautionnements définitifs au titre des marchés ci-après :

Titulaire du marché	Objet du marché	Montant du cautionnement DT	
		2009	2008
Sté INES	Produit de peinture	211	211
SOTUGES	Gardiennage	9 061	9 061
TES	Transport et dénaturation des déchets	8 851	8 851
COTIM	Imprimés spécifiques	6 205	6 205
COTIM	Imprimés spécifiques	5 799	5 799
Ets MAKNI Nôoman	Construction local archive atelier et magasin	12 450	12 450
Horizon 2000	Fourniture de bueaux	290	290
Entreprise Ben Arbia	Drainage des eaux pluviales	7 777	7 777
Entreprise Ben Arbia	Construction d'une zone de glaçage	30 107	30 107
Entreprise Ben Arbia	Travaux de mise à niveau de la halle poissons	25 618	25 618
Entreprise Ben Arbia	Transformation de 2 abris M+p en 2 pavillon F + L	68 357	68 357
SOBEDIF	Construction d'une clôture	25 485	110 434
SOBEDIF	Aménagement parking et espace M +P	104 945	104 945
	TOTAL :	305 156	390 105

NOTE N°20 : VARIATION DES STOCKS

Cette variation présente au 31 décembre 2009 un solde positif de 3 693 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Stock au 31/12/N	29 022	25 329
Stock au 31/12/N-1	(25 329)	(76 702)
Variation des stocks (DT)	3 693	(51 373)

NOTE N°21 : VARIATION DES CLIENTS

La variation positive des créances clients courant l'année 2009 se chiffre à 2 397DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Créances clients au 31/12/N	189 161	186 764
Créances clients au 31/12/N-1	(186 764)	(190 090)
Variation des créances clients	2 397	(3 326)

NOTE N°22 : VARIATION DES AUTRES ACTIFS

La variation positive des autres actifs courant l'année 2009 se chiffre à 87 806 DT et se détaille ainsi :

	Exercice clos le 31 décembre 2009	Exercice clos le 31 décembre 2008
Autres Actifs Courants au 31/12/N	761 133	673 327
Autres Actifs Courants au 31/12/N-1	(673 327)	(755 010)
Variation des autres actifs (DT)	87 806	(81 683)

NOTE N°23 : VARIATION DES PASSIFS COURANTS

Cette rubrique accuse au 31/12/2009 la somme de 79 728 DT ventilées comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Passifs courants au 31/12/N	2 735 262	1 966 452
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	(646 998)	(175 591)
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	(518 142)	(374 182)
Provision pour litige au 31/12/N	(9 443)	(9 443)
Fournisseur avance sur commande au 31/12/N	23 193	96 908
Passifs courants au 31/12/N-1	(1 966 452)	(1 573 319)
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	175 591	234 484
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	374 182	114 357
Provision pour litiges au 31/12/N-1	9 443	
Fournisseur avances et acompte venus / commandes N-1	(96 908)	(89 118)
Variation des Passifs courants	79 728	190 548

NOTE N°24 : DECAISSEMENTS PROVENANT DE L'ACQUISITION DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les décaissements relatifs aux acquisitions d'immobilisations corporelles et incorporelles, effectuées courant 2009, s'élèvent à 2 736 963 DT et se détaillent ainsi :

	31/12/2009	31/12/2008
Acquisitions 2009 N	(3 426 046)	(2 814 749)
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N	646 998	175 591
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N	518 142	374 182
Fournisseur avance sur commande au 31/12/N	(23 193)	(96 908)
Fournisseur d'immobilisations au 31/12/N-1	(175 591)	(234 484)
Fournisseur d'immobilisations retenues de garantie au 31/12/N-1	(374 182)	(114 357)
Cession d'immo. Réintégration amort. Au N		(6467)
Fournisseur d'Immo. Avances et acompte N-1	96 908	89 118
Décaissements relatifs à l'acquisition des immobilisations corporelles et incorporelles	2 736 964	2 628 074

NOTE N°25: ENCAISSEMENTS PROVENANT DES REMBOURSEMENTS DES PRETS AU PERSONNEL

La variation positive des encaissements provenant des remboursements des prêts au personnel se chiffre à la somme de 31 562 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2009	31/12/2008
Immobilisations financières au 31/12/N (1)	349 542	317 980
Immobilisations financières au 31/12/N-1 (2)	(317 980)	(318 080)
Encaissements provenant des remboursements des prêts au personnel (DT) (1)-(2)	31 562	100

NOTE N°26: VARIATION DES CAUTIONS RECUES

La variation négative des cautions reçues s'élève à la somme de 2 987 DT. Elle se présente comme suit :

	31/12/2009	31/12/2008
Autres Passifs Financiers au 31/12/N (1)	272 654	275 641
Autres Passifs Financiers au 31/12/N-1 (2)	(275 641)	(275 110)
Variation des cautions reçues (DT) (1)-(2)	(2 987)	531

NOTE N°27 : ENCAISSEMENTS SUR FONDS SOCIAL

La variation positive des décaissements sur fond social courant l'année 2009 s'élève à 13 705 DT.

	31/12/2009	31/12/2008
Dotation fonds social au 31/12/N (1)	504 843	491 137
Dotation fonds social au 31/12/N-1 (2)	(491 137)	(472 939)
Encaissements sur fond social (DT) (1)-(2)	13 706	18 198

NOTE N°28 : TRESORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Cette rubrique totalise au 31/12/2009 la somme de 7 661 685 DT et se détaille ainsi :

	31/12/2009	31/12/2008
Placements et autres actifs financiers au 31/12/N	6 400 000	9 550 000
Liquidités et équivalents de liquidités au 31/12/N	1 261 685	711 661
Trésorerie à la clôture de l'exercice (DT)	7 661 685	10 261 661

Tunis, le 19 Avril 2010

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
Tunisienne de Marché de Gros « SOTUMAG »**

RAPPORT GENERAL

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Société lors de votre Assemblée Générale Ordinaire du 15 Juin 2009 pour les exercices 2009,2010 et 2011, nous vous présentons notre rapport général relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2009 sur :

- L'audit des états financiers de la Société Tunisienne de Marché de Gros, tels qu'ils sont joints au présent rapport et faisant ressortir un total net des actifs de 18 242 486 DT et un bénéfice net de l'exercice avant modification comptable s'élevant à 363 919DT ;
- Les vérifications spécifiques et les informations prévues par la loi.

1. Responsabilité des Organes de Direction et d'Administration dans l'établissement et la présentation des états financiers

Les Organes de Direction et d'Administration de votre Société sont responsables de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément aux normes comptables tunisiennes. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

2. Responsabilité du commissaire aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion indépendante sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans la Société relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir les procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

3. Opinion sur les comptes annuels

A notre avis, les états financiers mentionnés plus haut sont réguliers et sincères et présentent une image fidèle, pour tous les aspects significatifs, de la situation financière de « SOTUMAG » au 31 décembre 2009, des résultats de ses opérations et des flux de sa trésorerie pour l'exercice clos à cette date en conformité avec le Système Comptable des Entreprises.

4. Vérifications et informations spécifiques

4.1 Nous avons procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la réglementation en vigueur. Sur la base de ces vérifications, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport du Conseil d'Administration.

4.2 Nous avons procédé à l'examen des procédures de contrôle interne relatives au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers. Nous signalons, conformément à ce qui est requis par l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, que nous n'avons pas relevé, sur la base de notre examen, d'insuffisances majeures susceptibles d'impacter notre opinion sur les états financiers.

4.3 Par ailleurs et en application des dispositions de l'Article 2 de la Loi 2000-35 du 21 Mars 2000 relative à la dématérialisation des titres et l'Article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeurs mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenue des comptes en valeurs mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous n'avons pas d'observations à formuler sur la conformité de la tenue des comptes en valeurs mobilières émises par la société à la réglementation en vigueur.

Le Commissaire aux Comptes

Raja Ismaïl

Tunis, le 19 Avril 2010

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES DE LA SOCIETE
Tunisienne de Marché de Gros « SOTUMAG »**

RAPPORT SPECIAL

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport spécial sur les conventions visées par les Articles 200, 205 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Nous vous informons que nous n'avons pas été informés par la direction de votre société de certaines conventions conclues au cours de l'exercice 2009 et visées par les Articles 200 (nouveau) tel que modifié par l'Article premier de la Loi n° 2005-65 du 27 Juillet 2005 puis abrogé et remplacé par l'Article premier de la Loi n° 2009-16 du 16 Mars 2009 relatif à l'évitement des conflits d'intérêts et aux opérations soumises à autorisation, à approbation et à audit ainsi que les Articles 205, 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Par ailleurs les obligations et engagements pris par la société envers ses dirigeants tels que visé à l'Article 200 (nouveau) du code des sociétés commerciales, nous vous informons que la rémunération du Président Directeur Général a été fixée par arrêté du premier ministre du 12 Septembre 2009 et comptabilisée en 2009 parmi les charges de la société pour un montant brut total de 39 085 DT (y compris les avantages en nature). Ce montant a subi les retenues sociales et fiscales selon la législation en vigueur. Le Président Directeur Général a bénéficié des avantages en nature suivants:

- une voiture de fonction.
- un quota mensuel de carburant de 500 litres.
- une cotisation SOTUMAG à la retraite complémentaire.

Le Commissaire aux Comptes

Raja Ismaïl

AVIS DES SOCIETES

ETATS FINANCIERS

SOCIETE MAGASIN GENERAL
Siège Social : 24, avenue de France 1000 Tunis

La Société Magasin Général publie ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'assemblée générale ordinaire qui se tiendra en date du 20 mai 2010. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes Mr Abdelmajid DOUIRI et Mr Nouredine Ben ARBIA.

ACTIF DU BILAN

Arrêté du 01/01/2009 au 31/12/2009

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	Notes
<u>ACTIFS NON COURANTS</u>			
<u>ACTIFS IMMOBILISES</u>			
- Immobilisations incorporelles	2 598 703,379	2 177 050 ,551	1
Moins amortissements	<934 477,110>	<663 986 ,375>	1
	<u>1 664 226,269</u>	<u>1 513 064,176</u>	
- Immobilisations corporelles	53 786 110,505	40.755.236,134	1
Moins amortissements	<29 640 050,102>	<28.719.958,522>	1
	<u>24 146 060,403</u>	<u>12 035 277,612</u>	
- Immobilisations financières	91 191 982,209	83 528 193,245	2
- Moins provisions	<249 999,686>	<363 693,686>	2
	<u>90 941 982,523</u>	<u>83 164 499,559</u>	
<u>TOTAL DES ACTIFS IMMOBILISES</u>	<u>116 752 269,195</u>	<u>96 712 841,347</u>	
<u>AUTRES ACTIFS NON COURANTS</u>	<u>3 793 775,357</u>	<u>1 580 767,527</u>	3
<u>TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS</u>	<u>120 546 044,552</u>	<u>98 293 608,874</u>	
<u>ACTIFS COURANTS</u>			
Stocks	29 204 579,960	18 131 392,783	4
Moins Provisions	<829 246,967>	<654 410,766>	31
	<u>28 375 332,993</u>	<u>17 476 982,017</u>	
- Clients Et Comptes Rattaches	15 879 965,245	13 281 771,236	5
Moins Provisions	<6 114 810.086>	<6 065 944,267>	31
	<u>9 765 155,159</u>	<u>7 215 826,969</u>	
- Autres Actifs Courants	22 645 507,942	8 968 015,073	6
Moins Provisions	<597 663,550>	<718 124,839>	31
	<u>22 047 844,392</u>	<u>8 249 890,234</u>	
<u>- Placement Et Autres Actifs Financiers</u>	<u>1 445 470,255</u>	<u>1 651 927,210</u>	7
<u>- Liquidités Et Equivalent De Liquidités</u>	<u>8 265 825,252</u>	<u>7 387 897,726</u>	8
<u>TOTAL DES ACTIFS COURANTS</u>	<u>69 899 628,051</u>	<u>41 982 524,156</u>	
<u>TOTAL DES ACTIFS</u>	<u>190 445 672,603</u>	<u>140 276 133,030</u>	

PASSIF DU BILAN

Arrêté du 01/01/2009 au 31/12/2009

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	Notes
<u>CAPITAUX PROPRES</u>			
-Capital Social	11 481 250,000	8 350 000,000	09
- Réserves	41 639 762,558	7 131 671,556	09
-Actions Propres	<2 724 599,572>	<3 168 446,184>	09
-Autres Complément D'apport	2 171 461,157	395 630,709	
-Résultats Reportés	<8 977 391,551>	<6 088 349,458>	
<u>Total Capitaux Propres</u>	<u>43 590 482,592</u>	<u>6 620 506,623</u>	
<u>AUTRES CAPITAUX PROPRES</u>			
- Amortissement Dérogatoire	52 031,070	52 031,070	
<u>TOTAL CAPITAUX PROPRES AV. RESULTATS DE L'EXERCICE</u>	<u>43 642 513,662</u>	<u>6 672 537,693</u>	
<u>RESULTAT DE L'EXERCICE</u>	<u>3 618 876,251</u>	<u><2 889 042,097></u>	
<u>TOTAL CAPITAUX AV. AFFECTATION</u>	<u>47 261 389.913</u>	<u>3 783 495,596</u>	
<u>PASSIFS</u>			
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>			
- Provision Pour Risques Et Charges	912 004,976	759 175,119	10-31
-Emprunt Bancaire	37 000 000,000	-	
- Dépôts Et Cautionnements Reçus	9 181,694	16 904,384	11
<u>TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS</u>	<u>37 921 186,670</u>	<u>776 079,503</u>	
<u>PASSIFS COURANTS</u>			
- Fournisseurs & Comptes Rattaches	78 753 037,595	52 146 580,191	12
- Autres Passifs Courants	6 059 248,312	69 646 023,619	13
- Concours Bancaires & Autres .Passifs Financiers	20 450 810,113	13 923 954,121	14
<u>TOTAL DES PASSIFS COURANTS</u>	<u>105 263 096,020</u>	<u>135 716 557,931</u>	
<u>TOTAL DES PASSIFS</u>	<u>143 184 282,690</u>	<u>136 492 637,434</u>	
<u>TOTAL DES CAPITAUX PROPRES & P A S S I F S</u>	<u>190 445 672,603</u>	<u>140 276 133,030</u>	

ETAT DE RESULTAT
Arrêté du 01/01/2009 au 31/12/2009

RUBRIQUES	31/12/2009	31/12/2008	Notes
<u>PRODUIT D'EXPLOITATION</u>			
Revenus	219 155 552,680	180 395 453,581	15
Autres Produits D'exploitation	8 784 256,595	4 322 637,686	15
<u>TOTAL DES PRODUITS D'EXPLOITATION</u>	<u>227 939 809,275</u>	<u>184 718 091,267</u>	
<u>CHARGES D'EXPLOITATIONS</u>			
Achats De Marchandises Vendues	183 874 365,152	153 519 098,436	16
Charges De Personnel	19 157 614,398	18 896 883,297	17
Dotations Aux Amortissements & Aux Provisions	6 393 493,459	4 590 223,763	18
Autres Charges D'exploitation	14 072 854,840	12 131 235,170	19
<u>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</u>	<u>223 498 327,849</u>	<u>189 137 440,666</u>	

<u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u>	<u>4 441 481,426</u>	<u>-4 419 349,399</u>	
<u>PRODUITS ET CHARGES FINANCIERES</u>			
Charges Financières Nettes	-1 278 120,175	1 218 864,688	20
Produits Des Placements	569 067,855	431 214,535	20
Autres Gains Ordinaires	200 345,396	125 345,631	20
Autres Pertes Ordinaires	-74 484,425	-48 719,302	21
<u>TOTAL DES PRODUITS & CHARGES FINANCIERES</u>	<u>-583 191,349</u>	<u>1 726 705,552</u>	
<u>RESULTAT ACTIV.ORDINAIRES AV.IMPOTS</u>	<u>3 858 290,077</u>	<u>-2 692 643,847</u>	
Impôts Sur Les Bénéfices	239 413,826	196 398,250	22
<u>RESULTAT D.ACTIVIT.ORDINAIRES APRES IMPOT</u>	<u>3 618 876,251</u>	<u>-2 889 042,097</u>	
<u>RESULTAT NET DE L'EXERCICE</u>	<u>3 618 876,251</u>	<u>-2 889 042,097</u>	
Effets des Modifications comptables (net d'impôts)			
<u>RESULTATS APRES MODIFICATIONS COMPTABLE</u>	<u>3 618 876,251</u>	<u>-2 889 042,097</u>	

ETAT DES FLUX DE TRESORERIE

Arrêté du 01/01/2009 au 31/12/2009

Flux de trésorerie liés à l'exploitation	Exercice 2009	Exercice 2008	Notes
<u>Résultat net</u>	<u>3 618 876,251</u>	<u>-2 889 042,097</u>	
Actions Propres	2 219 677,060	-2 772 815,475	09
<u>Ajustement :</u>			
- Amortissements	2 637 235,596	2 145 713,928	18
- Résorption Charges à Répartir	1 967 132,225	819 848,631	18
- Provisions	1 789 125,618	1 624 661,183	18
- Reprise sur provisions	-1 646 749,028	-7 491 894,105	2-31
- Plus ou moins values de cession	-37 727,637	-11 662,328	1-a
- Régularisation des Immobilisation (mise en rebut)	37 401,707	30 900,320	1-b
* Variation des :			
- Stocks	-11 073 187,177	1 568 414,271	04
- Créances	-2 598 194,009	3 128 176,782	23
- Autres Actifs	-13 677 492,869	-4 882 053,943	24
- Fournisseurs et Autres Dettes	-36 980 283,403	72 439 443,148	26
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>	<u>-53 744 185,666</u>	<u>63 709 690,315</u>	
<u>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</u>			
* Encaissements provenant de la cession d'immobilisations corporelles et incorporelles	67 750,006	18 403,842	1-a
* Décaissements provenant de l'acquisition Immobilisations Corporelles et incorporelles	-14 966 604,556	-3 502 808,097	1
* Charges à répartir	-4 180 140,055	-2 369 032,527	3
* Décaissements provenant des Prêts aux Personnels	114 069,094	-150 702,322	27
* Variation des : Autres Cautionnements versés	-53 028,198	-6 060,000	27
*Acquisition Titres de Participation	-7 724 829,860	-75 273 716,430	27
<u>Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement</u>	<u>-26 742 783,569</u>	<u>-81 283 915,534</u>	

Flux de trésorerie liés aux activités de financement			
* Encaissement emprunt	37 000 000,000	-	11
*Augmentation de capital	37 575 000,000	-	09
* Encaissement Intérêt sur Prêts fonds social	64 341,004	47 558,960	28
*Variation des Intérêt Courus	46 440,394	93 878,457	28
*Variation des cautionnements reçus	-7 722,690	-1 400,000	29
*Variation des Placements et autres Actifs Financiers courant	206 456,955	8 250 127,887	25
*Païement des dividendes	-34,500	-24,000	28
*Concours Bancaires courant	3 000 000,000	5 000 000,000	29
Flux de trésorerie affectés aux Activités de financement	77 884 481,163	13 390 141,304	
Variation de Trésorerie	-2 602 488,072	-4 184 083,915	30
Trésorerie au début de l'exercice	-1 435 258,313	2.748.825,602	30
Trésorerie à la clôture de l'exercice	-4 037 746,385	-1 435 258,313	30
Variation de trésorerie	-2 602 488,072	-4 184 083,915	30

SCHEMA DES SOLDES INTERMEDIAIRES DE GESTION 2009

PRODUITS	2009		2008		CHARGES	2009		2008		SOLDES	2009		2008	
Vente de marchandises	219 155 552,680	180 395 453,581	Coût d'achat de marchandises vendues	183 874 365,152	153 519 098,436	Marge Commerciale	35 281 187,528	26 876 355,145						
TOTAL	219 155 552,680	180 395 453,581	TOTAL	183 874 365,152	153 519 098,436	TOTAL	35 281 187,528	26 876 355,145			16,10%	14,90%		
Marge Commerciale	35 281 187,528	26 876 355,145	Autres charges extérieures	13 648 290,236	11 773 543,376	Valeur Ajoutée Brute	21 632 897,292	15 102 811,769						
TOTAL	35 281 187,528	26 876 355,145	TOTAL	13 648 290,236	11 773 543,376	TOTAL	21 632 897,292	15 102 811,769			9,87%	8,37%		
Valeur ajoutée Brute	21 632 897,292	15 102 811,769	Impôt et Taxes	424 564,604	357 691,794	Excédent Brut d'exploitation	2 050 718,290	-4 151 763,322						
TOTAL	21 632 897,292	15 102 811,769	TOTAL	19 582 179,002	19 254 575,091	TOTAL	2 050 718,290	-4 151 763,322			0,94%	-2,30%		
Excédent Brut d'exploitation	2 050 718,290	-4.151.763,322	Charges Financières	2 797 230,083	477 379,954	Capacité d'autofinanc. (Cash flow Net)	10 012 369,710	1 701 181,666						
Produits Financiers	2 088 177,763	2 127 459,177	Autres Charges Ordinaires	74 484,425	48 719,302									
Transfert et Reprise des charges	1 646 749,018	1 324 894,125	Impôts sur le Résultat ordinaire	239 413,826	196 398,250									
Autres Produits Ordinaires	7 337 852,973	3 123 089,192	TOTAL	3 111 128,334	722 497,506	TOTAL	10 012 369,710	1.701.181,666			4,57%	0,94%		
TOTAL	13 123 498,044	2 423 679,172	TOTAL	3 111 128,334	722 497,506	TOTAL	10 012 369,710	1.701.181,666						
Capacité d'Autofinancement	10 012 369,710	1 701 181,666	Dotations aux amortis. et provisions	6 393 493,459	4 590 223,763	Résultat des activités ordinaires	3 618 876,251	-2.889.042,097			1,65%	-1,60%		

NOTES AUX ETATS FINANCIERS ARRETES AU 31/12/2009

CONVENTIONS ET METHODES ADOPTEES

Les états financiers de la Société Magasin Général sont arrêtés selon Loi n° 96-112 du 30-12-1996 relative au système comptable des entreprises et conformément aux normes et conventions comptables admises.

Présentation de la Société

La Société Magasin Général est une Société anonyme de droit tunisien constitué le 04/10/1988 suite à la scission de la STIL en 3 Sociétés. Elle est cotée en bourse depuis 01/11/1999. Elle a pour objet principalement le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises.

Le réseau de la chaîne SMG s'étend sur 45 Points de Vente, l'exercice 2009 a connu l'ouverture d'un nouveau PV à rue Ghana et la réouverture du Magasin cité el Mahrajène et Béja après leurs rénovation totale.

1) Immobilisations Corporelles et Amortissements :

Les immobilisations corporelles de la Société Magasin Général sont enregistrées à leur coût d'acquisition hors taxes déductibles.

Ces immobilisations sont amorties linéairement, basées sur la durée probable d'utilisation à partir de la date de la première utilisation selon les taux suivants :

Immobilisations

Fonds de commerce	5 %
B â t i m e n t s	5 %
Matériels industriels	10 %
Matériels de transport	20 %
Matériel de rayonnage, AAI	15 %
Equipements de Bureau	20 %
Equipements Informatiques	33 %
Installations, Agenc. Aménagements en cours	10 %

2) Stocks :**A) Méthode de valorisation du stock :**

La Société a procédé à la fin de l'exercice 2009 à l'évaluation de son stock selon la méthode du dernier prix d'achat.

B) Estimation des provisions sur stocks (Changement de méthode):

Le calcul de la provision totale sur stock au 31/12/2009 a tenu compte de l'antériorité des articles au lieu de la provision sur stock lourd des articles soldés (PRHT – P réalisation nette ce stock) adoptée en 2008. La valeur de la provision est estimée à l'ordre de 829.246DT contre une provision de 654.410DT constituée en 2008, cette provision n'a pas fait l'objet d'un retraitement au niveau des états financiers comparatifs.

3) Créances Douteuses

Sont enregistrées sous l'intitulé "Clients Douteux ou Litigieux" les créances dont le recouvrement s'avère incertain.

Une provision pour dépréciation de ces créances douteuses est constatée en fin d'exercice.

4) Autres Comptes Débiteurs

Le compte "Autres comptes débiteurs" enregistre les créances impayées de la société envers ses tiers (locataires, personnel partants et Fournisseurs Débiteurs).

Une provision pour dépréciation de ces créances est constatée en fin d'exercice pour couvrir le risque d'insolvabilité des anciens débiteurs et du personnel ayant quitté la société.

5) Fournisseurs Débiteurs

Sont enregistrées sous l'intitulé "Fournisseurs débiteurs" à l'actif du bilan, les créances envers les fournisseurs présentant des soldes débiteurs et avec lesquels la société a perdu tout recours possible ou interrompu toute relation commerciale (transformation juridique, changement de nomination, fusion, faillite etc....).

Ces créances, présentant une faible probabilité de recouvrement, font l'objet de la constatation, à la date de clôture de l'exercice, d'une provision à due concurrence.

6) Provision pour Congés payés

Le solde des droits aux congés payés est estimé à la clôture de l'exercice par référence au salaire mensuel moyen. Il est comptabilisé dans la rubrique "Personnel et comptes rattachés" sous l'intitulé "dettes provisionnées pour congés à payer". Les dettes envers l'Etat et la Caisse de Sécurité Sociale au titre desdits congés sont rattachées aux comptes de tiers correspondants.

7) Comptabilisation des opérations en Monnaies Etrangères

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères font l'objet d'une réévaluation au cours du 31 décembre 2009. La différence de change est portée au résultat de l'exercice conformément à la norme comptable n°15.

NOTES DE BILAN (EXERCICE : 2009)

Note N° 1 : Immobilisations Incorporelles Et Corporelles

La valeur des immobilisations incorporelles et corporelles nette des amortissements cumulés s'élève au 31/12/2009 à 25.810.286 DT contre une valeur de 13.548.341DTenregistrant ainsi une augmentation de 12.261.945DT.

Les mouvements enregistrés au cours de l'exercice 2009 se rapportant aux immobilisations et aux amortissements se détaillent comme suit :

Libellés	Valeurs Brutes au 31/12/2009	Taux Amort.	Dotations de l'exercice	Amortiss. Cumulés	Valeurs Compt. Nettes
Logiciels	1.382.730	33 %	260.699	924.685	458.044
Fonds commercial	1.021.146	5%	9.792	9.792	1.011.354
Logiciels en cours	194.828	0			194.828
Immobilisations Incorporelles	2.598.703		270.4	934.477	1 664.226
Terrains	1.933.169	0			1.933.169
Bâtiments	12.638.378	5 %	296.361	9.097.932	3.540.446
Installations aménag.const	4.693.481	10 %	131.502	3.388.366	1.305.115
Matériels Industriels	4.442.785	10 %	246.836	1.252.942	3.189.843
Matériels transport de Biens	3.288.521	20 %	121.793	3.037.241	251.279
M.T des personnes	983.398	20 %	107.076	526.354	457.044
Instal, agencements immb. Identifiable	12.505.157	10 %	530.813	6.306.554	6.198.603
Instal, agencements immb.non Identifiable	5.208.850	10 %	220.906	2.983.563	2.225.286
Equipements de Bureau (mobilier)	590.350	10 %	39.300	340.643	249.707
Equipements de Bureau (matériel)	107.832	10 %	6.275	78.312	29.520
Equipements informatique	4.956.869	15 %	665.883	2.628.143	2.328.726
Matériels en cours	53.613	0			53.613
Equipements de Bureau	17.201	0			17.201
Inst.Agenc.en cours	2.366.507	0			2.366.507
Total des immobilisations corporelles	53.786.111		2.366.745	29.640.050	24.146.060
Total des immobilisations	56.384.814		2.637.236	30.574.527	25.810.285

Les acquisitions, les cessions et les mises en rebus constatés en cours de l'exercice se récapitulent dans le tableau suivant :

Libellés	Valeurs Brutes au début d'exercice	Acquisitions de l'exercice 2009	Reclassement	Rebut 2009	Cession / Rebut et régularisation	Valeurs Brutes Au 31/12/2009
Logiciels	1.210.046	172.684				1.382.730
Fonds commercial	954.515	66.631				1.021.146
Logiciels en cours	12.490	182.338				194.828
SOUS TOTAL	2.177.051	421 653				2.598.704
Terrains Nus	361.975	1.571.194				1.933.169
Bâtiments	12.635.065	3 313				12.638.378
Instal.gles, Agenc, Aménag	3.956.477	803.867		66.862		4.693.482
Matériels industriels	1.753.401	2.354.190	284.780	7.760	27.306	4.357.305
Matériels outillage		85.480				85.480
Matériels de transport de Biens	3.122.701	165.819				3.288.521
Matériels de transport de Pers.	839.400	143.998				983.398
Instal.gles, Agenc, Aménag Divers	8.927.757	4.881.771		122.876	1.127.882	12.558.770
Instal.gles, Agenc, Aménag Divers	3.759.393	1.599.993		148.594	1.944	5.208.850
Equipement de Bureau	482.438	144.809	-13.415	6.281		607.551
Equipements. Bureaux. (matériels divers)	105.899	3.556		1.623		107.832

Equipement informatique	4.441.777	504.627	13.415	2.950		4.956.869
Installations, Agencements en cours	368.953	2.282.334	284.780			2.366.507
SOUS TOTAL	40.755.236	14.544.952	0	356.946	1.157.132	53.786.111
TOTAL GENERAL	42 932 287	14.966.605	0	356.946	1 157 132	56.384.814

Note N° 1 –a Etat des Cessions d'élément d'actif

Nature des Immobilisations	Valeur Origine	Cumul Amort	VCN	Valeur Cession
Matériels Divers	27.306	26.168	1.138	1.428
Matériels d'agencements (rayonnage)	1.127.882	1.098.998	28.884	66.000
Inst° .générales	1.944	1.944	0	322
TOTAL	1.157.132	1.127.109	30.022	67.750
			Plus Value de Cession	37.728

Note N° 1-b Etat des Sorties d'élément d'actif (Mise en rebut)

Magasins	Nature de l'élément	Valeurs Brutes	Amortissements Cumulés	Valeurs comptables nettes
Divers Magasins	<input type="checkbox"/> Installations Aménag.Générales	215 455,950	183 540,600	31 915,350
	Agencement.aménag.Ident	122 876,003	119 155,943	3 720,060
	divers Matériels	7 760,087	7 760,087	0,000
	Equipements de bureau (mobilier et Matériel)	7 903,911	6 137,614	1 766,297
	Equipements Informatique	2 949,775	2 949,775	0,000
T O T A L		356 945,726	319 544,019	37 401,707

Note N° 1-c Le détail des acquisitions de l'exercice se présentent comme suit

I) IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Acquisitions
*Fonds Commercial	66 631,000
*Logiciels	355 021,828
S/Total Immobilisations Incorporelles	421 652,828
II) IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Acquisitions
1) Terrains	1 571 194,000
2) Bâtiments (complément enregistrement local Nabeul)	3 312,700
4) Matériels de Transport des biens	
*Camionnette et Hayons, cabines pour camions	165 819,437
5) Matériels de Transport des personnes	
* voitures	143 997,804
6) Matériels Industriels	
* transpalettes, chariots, chariots élévateur, auto laveuses, balances, matériels de manutention, equip. Frigorifique, Four, Boulangerie	2 439 670,602
7) Matériels d'Agencement	
* Rayonnage, Matériel de décoration, climatisation, matériel anti vol	4 881 771,432
8) Aménagements, Installations des constructions	803 867,365
9) Travaux d'Aménagement et divers installations	1 599 993,289

10) Equipement de Bureaux *Mobilier de bureaux pour différents départements	148 364,528
11) Equipements Informatique * PC, Imprimantes, onduleurs, serveurs et accessoires, onduleurs, équipement réseaux	504 626,713
12) Travaux d'aménagement et divers installations en cours	2 282 333,858
S/Total Immobilisations Corporelles	14 544 951,728
TOTAL	14 966 604,556

Note N°2 : Immobilisations Financières

Les immobilisations financières se détaillent comme suit :

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Titres de participations	90.085.398	82.360.568
Prêts aux personnels	1.037.905	1.151.974
Dépôts & cautionnements versés	68.679	15.651
T O T A L	91.191.982	83.528.193

Note N°2 –a : Les Titres de Participation

Les Titres de participation figurent au 31/12/2009 pour une valeur brute de 90.085.398DT contre une valeur brute 82.360.568 DT en 2008, enregistrant ainsi une augmentation de 7.724.830 DT suite à l'acquisition de 9 % des titres de la Société BHM (Promogro) pour un montant de 7.714.288DT et la participation au capital de la Société Forma Pro (SARL nouvellement constituée) pour un montant de 34.800DT dont 17.400DT souscrit et non versé.

L'exercice 2009 a enregistré une reprise sur provision des titres Magro de 113.694 DT.

Le détail des participations ainsi que les mouvements enregistrés au cours de l'exercice se présentent dans le tableau qui suit :

Participation	Valeur au 31/12/2008	Acquisition s	Cessions	Valeur Comptable au 31/12/2009	Valeur de la provision au 31/12/2008	Reprise 2009	Valeur Comptable Nette
Sté CMG	4.799.850			4.799.850	113.694	113.694	4.799.850
Sté L'IMG	2.015.000			2.015.000			2.015.000
Sté Inf. Services	20.000			20.000			20.000
GSI TUNISIA	2.000			2.000			2.000
Sté Socelta	50.000			50.000	50.000		0
T . D . A	200.000			200.000	200.000		0
SODAD	1			1			1
Sahra Palace	1			1			1
B.H.M Promogro	75.273.716	7.714.288	6.858	82.981.147			82.981.147
FORMA PRO		17.400		17.400			17.400
T O T A L	82.360.568	7.731.688	6.858	90.085.398	363.694	113.694	89. 835.398

Note N°2 –b : Les prêts à M LT

Les Prêts Fonds Social moyens et long terme octroyé au personnel s'élèvent à 1.037.904DT en 2009 contre 1.151.973 DT en 2008, enregistrant ainsi une diminution de 114.069 DT.

Note N°2-c : Dépôts et Cautionnements Versés

Le compte dépôts et cautionnement versés a enregistré une variation positive de 53.028DT par rapport à l'exercice 2008 relative à des cautionnements contentaires suite à des opérations d'importation.

Note N° 3 : Autres Actifs Non Courants

Figurent sous cette rubrique les charges à répartir pour un total de 3.793.775 DT au 31/12/2009 contre une valeur de 1.580.767DT au 31/12/2008.

Les charges à répartir ont connu une augmentation de 2.213.008DT, expliquée principalement par l'effet compensé de :

1. La capitalisation des charges de personnel qui sont engagées à l'occasion des départs à la retraite de certains agents (Indemnisation pour une valeur de 2.637.375 DT).
2. La capitalisation des charges occasionnées par l'assistance technique des compétences étrangères pour la mise à niveau de la Société pour une valeur de 449.533DT.
3. Les indemnités d'éviction suite à la reprise de la société des fonds de commerce des stands loués à des tiers pour un montant de 344.419DT
4. Les dépenses engagées suite à l'opération d'augmentation du capital pour un montant de 48.610DT
5. La résorption de la période s'élevant à 1.967.132DT.

Note N° 4 : Stocks

Le stock a passé de 18.131.392 DT en 2008 à 29.204.579 DT en 2009, enregistrant ainsi une variation de 11.073.187 DT.

Note N° 5 : Clients Et Comptes Rattaches

Les créances de la Société envers ses clients totalisent au 31/12/2009 une valeur de **15.879.965DT** contre **13.281.771 DT** au 31/12/2008. Elles se détaillent comme suit :

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Clients sociétés et associations	3 402 328,609	2 689 701,645
Clients effets à recevoir	6 362 826,550	4 526 125,324
Clients douteux ou litigieux	6 114 810,086	6 065 944,267
TOTAL	15 879 965 ,245	13 281 771,236

Note N°5-a : Provision Clients Et Comptes Rattaches

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Provision pour dépréciation des comptes clients.	6 114 810,086	6 065 944,267
TOTAL	6 114 810,086	6 065 944,267

Note N° 6 : Autres Actifs Courants

Les autres actifs courants totalisent au 31/12/2009 la somme de 22.645.507 DT contre une somme de 8.968.015DT. Le détail des autres actifs courants se présentent dans le tableau suivant :

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Fournisseurs débiteurs	926 424,487	295 280,454
Personnel - avances & acomptes	173 058 ,338	239 952,810
Etat impôts sur les sociétés*	1 902 614,684	1 399 816,485
Etat produits a recevoir sur TFP	31 865,110	102 583,038
Crédit TVA	-	72 069,107
Sociétés du groupe	9 158 756,549	2 234 692,961
Autres comptes débiteurs divers	3 696 459,913	903 453,274
Produits à recevoir	6 098 542,860	3 315 434,937
Comptes d'attente à régulariser	76 811,926	66 671,033
Charges constatées d'avance	580 974,075	338 060,974
TOTAL	22 645 507,942	8 968 015,073
Provision pour dépréciation des comptes des tiers	597 663,550	718 124,839
TOTAL NET	22 047 844,392	8 249 890,234

Note N°7 : Placement Et Autres Actifs Financiers

Les Autres actifs Financiers s'élèvent à la fin de l'exercice à 1.445.470DT contre 1.651.927DT au 31/12/2008 et se détaillent comme suit

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Prêt courant liés au cycle d'exploitation	183 000,767	234 271,964

Echéance a moins d'1 an/prêt non courant	231 368,250	241 514,768
Actions cotées	1 031 101,238	1 176 140,478
TOTAL	1 445 470,255	1 651 927,210

Note N° 8 : Liquidités Et Equivalents De Liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités comprennent les placements, les fonds disponibles et les dépôts à vue de la société détenus chez ses banques ou en caisse. Elles comprennent également les valeurs à encaisser.

Les liquidités et équivalents de liquidités totalisent au 31/12/2009 la somme de 8.265.825DT contre 7.387.897 DT au 31/12/2008.

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Effets à l'encaissement	645 469,087	506 079,269
Banques	7 503 627,968	6 793 599,777
C.C.P	11 680,623	4 602,247
Caisses des succursales	105 047,574	83 616,433
TOTAL	8 265 825,252	7 387 897,726

Note N° 09 : Capitaux Propres**CAPITAUX PROPRES**

STRUCTURE DU CAPITAL AU 31/12/2009
(Valeur Nominale de l'action : 5,000D)

Nom / raison sociale	Nombre. D'actions	Participation. En DT	% détenue
1 MED INVEST COMPANY SA	1752240	8761200	76,309%
2 AROUAY BECHIR	45854	229270	1,997%
3 AROUAY MAHMOUD	45734	228670	1,992%
4 BOURICHA ABDELHAMID	36678	183390	1,597%
5 AROUAY RACHID	33200	166000	1,446%
6 MAGASIN GENERAL	21615	108075	1,373%
7 SOCIETE SCORING .	31336	156680	1,365%
8 AGRO BUSINESS .	30263	151315	1,318%
9 BAYAHY TAIEB	24765	123825	1,078%
10 STB INVEST SICAF	15662	78310	0,682%
11 C.F.I PORTEFEUILLE .	12196	60980	0,531%
SOUS TOTAL	2049543	10247715	89,687%
12 AUTRES ACTIONNAIRES	246707	1233535	10,313%
TOTAL	2296250	11481250	100%

Composition du Conseil d'Administration au 31/12/2009

N° Ordre	Administrateurs	Nombre de Siège
1	Mr. Tahar Bayahi (Président du Conseil)	1
2	Med Invest Compagny S.A représentée par Mr Malek Ben Ayed	1
3	Mr. Abdelwaheb Ben Ayed	1
4	Mr. Yahia Bayahi	1
5	Mr. Taieb Bayahi	1
6	Mr. Brahim Anen	1
7	Mr. Khaled Bouricha	1
8	Mr. Ahmed Bouzguenda	1
9	Mr. Ilias Jouini	1
10	Mr. Chedli Karoui	1

Les capitaux propres de la société ont enregistré une augmentation considérable au cours de l'exercice 2009 de 43.478 Md en passant de 3 783MD à 47 261MD.

Le tableau de l'évolution des capitaux propres se présente comme suit :

	Solde au 31/12/2008	Augmentation De capital 2009	Mouvements capitaux	Solde avant affectation	Résultat de l'exercice	Solde au 31/12/2009
Capital social	8 350 000	3 131 250		11 481 250		11 481 250
Réserves légales	835 000			835 000		835 000
Réserve pour Fonds Social	1 709 205		-6 000	1 703 205		1 703 205
Intérêts/Prêts fonds social	408 467		70 341	478 808		478 808
Réserves pour réinvestissements exonérés	2 903 999			2 903 999		2 903 999
Primes d'émission Actions Propres	1 275 000	34 443 750	443 846	35 718 750		35 718 750
Autres Complément d'apport	-3 168.446		1 775 830	-2 724 600		-2 724 600
Résultats Reportés	395.631			2 171 461		2 171 461
Amortissements Dérogatoire	-8 977 391			-8 977 391		-8 977 391
Résultat de l'exercice	52.031			52 031	3 618 876	3 618 876
Total	3 783 496	37 575 000	2 284 017	43 642 513	3 618 876	47 261 389

$$\text{Résultat par action} = \frac{\text{Résultat net de l'exercice}}{\text{nombre moyen pondéré des actions en circulation}} = \frac{3\,618\,876\text{D}}{1\,910\,285} = 1,894$$

La Société a réalisé au cours de l'exercice 2009 une augmentation de capital par l'émission de 626.250 actions nouvelles avec un prix d'émission de 60 DT ainsi le capital social de la société au 31/12/2009 est composé de 2.296.250 actions d'une valeur nominale de 5 DT, soit : $2.296.250 \times 5 = 11.481.250\text{DT}$, la prime d'émission s'élève à 34.443.750DT.

La Société a réalisé des opérations de rachat et vente de ses propres actions en vue de réguler le cours de l'action sur le marché , ces actions sont traitées et présentées au niveau des capitaux propres conformément à la norme comptable NCT 02.

Note N°10 : Provisions pour risques et charges

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Provisions pour risques et charges	912 004,976	759 175,119

Note N° 11 : Emprunts Et Dettes Assimiles

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Emprunts bancaires	37 000 000,000	
Dépôts et cautionnements Reçus	9 181,694	16 904.384
TOTAL	37 009 181,694	16 904.384

PASSIFS COURANTS

Note N° 12 : Fournisseurs Et Comptes Rattaches

Le compte fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31/12/2009 à 78.753.037 DT contre 52.146.580 DT au 31/12/2008 et se détaille comme suit :

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Fournisseurs d'exploitation	34 570 722,419	33 442 415,154
Fournisseurs d'exploitation effets à payer	40 783 172,646	16 212 241,967
Fournisseurs d'immobilisations	2 805 500,150	523 212,792
Fournisseurs factures non parvenues	593 642,380	1 968 710,278
TOTAL	78 753 037,595	52 146 580,191

Note N° 13 : Autres Passifs Courants

Les Autres Passifs Courants s'élèvent au 31/12/2009 à 6.059.248DT contre 69.646.023DT au 31/12/2008 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Client –avances / achats	367 028,552	388 447,296
Personnel -renumérations dues	30 489,650	12 219,088
Personnel cession / salaires	6 285,636	8 766,321
Dettes provisionnées (prime de bilan et congés payés)	1 866 338,572	2 484 119,545
Etat, impôts et taxes retenus a la source	678 074,672	374 391,345
Etat taxes sur chiffre d'affaires	38 135,553	-
Autres impôts, taxes & versement. Assimilés	2 429,100	1 392,600
Etats, impôts sur les bénéficiaires différés	28 016,942	28 016,942
Charges fiscales (prime de bilan et congés payés)	61 645,849	76 928,220
Sociétés du groupe	-	5 121 820,441
Associés - comptes courants (dividende)	48 622,825	48 657,325
Sécurité sociale & autres organismes sociaux	1 521 181,444	1 537 650,158
Autres comptes créditeurs divers	53,000	58 562 860,000
Divers charges à payer	626 303,314	333 737,342
Produits constatés d'avance	784 643,203	667 016,996
TOTAL	6 059 248 ,312	69 646 023,619

La diminution du compte créditeur divers est justifiée par le règlement de la dette courante enregistrée en 2008 de 58.562.860DT suite à l'acquisition de 91% du capital de la Société BHM.

PASSIFS COURANTS**Note N° 14: Concours Bancaires Et Autres Passifs Financiers**

Les Concours Bancaires et Autres Passifs Financiers s'élèvent au 31/12/2009 à 20.450.810DT contre 13.923.954DT au 31/12/2008 et se détaillent comme suit :

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Concours bancaire courant	8 000 000,000	5 000 000,000
Intérêts courus	147 238,476	100 798,082
Banques	12 303 571,637	8 823 156,039
TOTAL	20 450 810,113	13 923 954,121

LES NOTES RELATIVES
A L'ETAT DE RESULTAT

PRODUITS D'EXPLOITATION**Note N° 15 : Les Produits D'exploitation****Note N°15 –a : Revenus :**

Le chiffre d'affaires réalisé en 2009 s'élève à 219.155.552DT contre 180.395.453DT en 2008, enregistrant ainsi une augmentation de l'ordre de 38.760.099DT soit 21.50%.

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Ventes des produits résiduels	59 486,673	2 090,792
Ventes de marchandises	219 100 270,007	180 409 177,592
Ventes liées à une modification. Comptable	-	-437.603
R.R R accordés par l'entreprise	-4 204,000	-15 377,200
TOTAL	219 155 552,680	180 395 453,581

Note N°15 –b : Autres Produits d'Exploitation :

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Revenus d'immeubles et autres produits d'exploitation	7 129 317,577	2 991 215,282
Jetons de présence	2 690,000	9 302,500
Produits divers ordinaires liées à une mod.compt	5 500,000	-2 774,221
Reprise sur amortissements & provisions	1 533 055 ,018	845 865,125
Reprise sur provision des titres de participation	113 694,000	479 029,000
TOTAL	8 784 256.595	4 322 637,686

Total Des Produits D'exploitation	227 939 809,275	184 718 091.267
--	------------------------	------------------------

CHARGES D'EXPLOITATION

Note N° 16 : Achats Des Marchandises Vendues

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Variation des stocks (Marchandises.)	-11 073 187,177	1 568 414,271
Achat de marchandises	194 906 060,736	158 149 399,570
Achats liés à une modification comptable	41 491,593	-31 715,405
Reprise sur provisions sur stocks		-6 167 000,000*
TOTAL	183 874 365,152	153 519 098,436

* Pour corriger l'effet de l'opération de déstockage exceptionnelle réalisée en 2008 sur la marge brute, les reprises sur provision sur stock ont été reclassées parmi les achats consommés

Note N° 17 : Charges De Personnel

Les Frais de personnel totalisent au 31/12/2009 la somme de 19.157.614DT contre 18.896.883 DT au 31/12/2008 enregistrant ainsi une augmentation de 260.731DT. Il est à signaler que la Société a fait recours à des qualifications extérieures à l'entreprise pour assurer la bonne marche de son activité. Les dépenses correspondantes ont été comptabilisées parmi les autres charges d'exploitation.

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Salaires & compléments de salaires	16 290 214,026	15 899 986,968
Charges sociales légales	2 309 371,272	2 561 983,307
Charges de personnel liées à une modification .comptable	24 477,039	-126 397,968
Autres charges sociales	533 552,061	561 310,990
TOTAL	19 157 614,398	18 896 883,297

Note N° 18: Dotations Aux Amortissements & Provisions

Les Dotations aux amortissements et Provisions totalisent au 31/12/2009 la somme de 6.393.493DT contre 4.590.223DT au 31/12/2008 enregistrant ainsi une augmentation de 1.803.270DT.

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Dotations aux amortissements des immobilisations	2 637 235,596	2 145 713,928
Provisions pour dépréciations des stocks	829 246,967	654 410,766
Provisions pour dépréciations des comptes clients	544 002,703	468 676,836
Provisions pour dépréciations des autres comptes d'actif	158 236,983	145 875,203
Résorption des charges à répartir	1 967 132,225	819 848,631
Provision pour risques et charges	257 638,965	311 878,399
Provision des Immobilisations Financières	-	43 820,000
TOTAL	6 393 493,439	4.590.223,763

CHARGES D'EXPLOITATION

Note N° 19 : Autres Charges D'exploitation

Les autres charges d'exploitation totalisent au 31/12/2009 la somme de 14.072.854DT et se détaillent comme suit :

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Achats non stockés de matières & fournitures.	2 830 068,517	2 606 069,564
Locations des immeubles	972 705,954	788 711,553
Entretiens & réparations	1 341 002,234	1 045 688,707
Primes d'assurances	221 013,324	195 722,045
Autres charges liées une modification comptable.	1 917,871	12 788,945
Personnels extérieurs à l'entreprise	3 330 050,990	3 065 688,484
Rémunérations d'intermédiaires & honoraires	273 163,870	313 147,080
Publicités, publications et relations publiques	2 217 352,472	1 907 275,704
Transport du personnel	277 986,720	255 362,516
Déplacements missions et réceptions	522 391,285	503 059,143
Frais postaux et télécommunications	842 850,425	551 528,015
Services Bancaires et assimilés	424 694,064	383 158,359
Autres Services ext. liés à une modification comptable	-7 391,045	5 158,419
Charges diverses ordinaires	397 137,089	140 184,842
Charges diverses ordinaires liées à une modifications	3 346,466	

comptable		
Impôts, taxes / rémunérations	223 389,150	182 204,856
Autres impôts, taxes et versements .assimilés	198 606,644	177 002,816
Impôts et taxes lies une modification comptables.	2 568,810	-1 515,878
TOTAL	14 072 854,840	12 131 235,170

PRODUITS & CHARGES FINANCIERES

Note N° 20 : Les Charges Financières Nettes

Les charges financières nettes s'élèvent au 31/12/2009 à 1.278.120DT contre 1.218.864DT au 31/12/2008 enregistrant une variation négative de 2.496.983DT provenant essentiellement des charges d'intérêts du CMT et des opérations de financement.

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Charges d'intérêts	-2 723 888 ,969	-115 580,717
Pertes de changes	-18 360,251	-3 300,981
Revenus des autres créances	1 044 995,974	1 296 238,060
Gains de change	14 192,861	9 749,667
Produits financiers lies à des modif. comptables	-	-1 603,410
Produits des comptes courant bancaires	82 348,770	33 362,069
Produits des comptes courant associés	322 591,440	
TOTAL	-1 278 120,175	1 218 864,688

Note N°20-a : Produits Des Placements

Les produits de placement ont enregistré une augmentation de 138 MDT passant de 431MDT au 31/12/2008 à 569 MDT au 31/12/2009

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Produits des placements	83 006,270	706 668,441
Moins value sur titres cotes	-33 287,176	-101 963,115
Moins value latent sur titres cotes	-21 693,687	-256 535,141
Plus value sur titres cotes	499 573,568	83 044,350
Plus value latent sur titres cotes	41 468,880	-
TOTAL	569 067,855	431 214,535

Reclassement inter comptes des Produits et charges Financiers :

Les rubriques « Charges Financières Nettes » et « Produits de placement » dans la colonne comparée 2008, ont été modifiées par rapport a ceux présentées aux états financiers de l'exercice antérieur, en fait, dans les présents états, il y'a eu un reclassement des moins et plus value des titres cotés d'une valeur de -275.453 DT, qui ont été présentés initialement parmi les « charges financières nettes », ce montant est reclassé dans les Produits des Placements.

Note N°20-b AUTRES GAINS ORDINAIRES

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Produits nets sur cessions d'immobilisations et autres gains non récurrents	200 345,396	125 345,631
TOTAL	200 345,396	125 345,631

Note N° 21 : Autres Pertes Ordinaires

Rubrique	Exercice 2009	Exercice 2008
Charges nettes sur cessions d'immobilisations et autres gains non récurrents	74 484,425	48 719,302
TOTAL	74 484,425	48 719,302

Total Des Produits & Charges Financières	583 191,349	-1 726 705,552
---	--------------------	-----------------------

Note N° 22 : Impôt Sur Les Sociétés

L'impôt sur les bénéfices de l'exercice 2009 est calculé sur la base du minimum d'impôts soit 0.1% du chiffre d'affaires brut soit 239.414DT.

NOTES AUX FLUX DE TRESORERIE

Note N° 23:Variation Des Créances

Intitulés	2009	2008	Variation
Clients & comptes rattachés	15 879 965,245	13 281 771,236	2 598 194,009
TOTAL	15 879 965,245	13 281 771,236	2 598 194,009

NOTE N° 24 : variation des autres actifs

Intitulés	2009	2008	Variation
Autres actifs courants	22 645 507,942	8.968.015,073	13 677 492,869
TOTAL	22 645 507,942	8.968.015,073	13 677 492,869

Note N° 25 : Variation Des Placements Et Autres Actifs Financiers

Intitulés	2009	2008	Variation
Prêts courants lies au cycle d'exploitation	183 000,767	234 271,964	-51 271,197
Echéances à moins 1 an / Prêts non Courants	231 368,250	241.514,768	-10 146,518
Actions Cotés	1 031 101,238	1 176 140,478	-145 039,240
TOTAL	1 445 470,255	1 651 927,210	-206 456,955

Note N° 26 : Variation Des Fournisseurs & Autres Dettes

Intitulés	2009	2008	Variation
Fournisseurs & comptes rattachés	78 753 037,595	52 146 580,191	26 606 457,404
Autres Passifs courant	6 059 248,312	69 646 023,619	-63 586 775,307
moins Associés comptes courant (Dividendes)	48 622,825	48 657,325	34,500
TOTAL	84 763 663,082	121 743 946,485	-36 980 283,403

Note N° 27 : Variation Des Immobilisations Financières

Intitulés	2009	2008	Variation
Titres de Participation	90 085 398,290	82.360.568,430	7 724 829,860
Prêts aux Personnels	1 037 904,808	1.151.973,902	114 069,094
Cautionnements versés	68 679,111	15.650,913	53 028,198
TOTAL	91 191 982,209	83.528.193,245	7 663 788,964

Note N° 28 : Tableau Des Dividendes Compte Associes 44 281

Reprise début d'exercice	48 657,325
Solde Fin de l'exercice	48 622,825
Solde	34,500

Note N° 28 a tableau des réserves pour fonds social

Reprise début d'exercice	1 709 205,537
<i>Solde fin de l'exercice</i>	1 703 205,537
Solde	6 000,000

Note N° 28 b intérêts courus / prêts fonds social

Reprise début d'exercice	408 467,443
Solde Fin de l'exercice	478 808,445
Solde	70 341,002

Note N° 29 : Variation Des Emprunts

<i>Rubriques</i>	2009	2008	Variation
Dépôts et cautionnement reçus	9 181,694	16 904,384	7 722,690
Emprunt Bancaires	37 000 000,000		37 000 000,000
Intérêts courus sur C.C.B	147 238,476	100 798,082	46 440,394
Concours bancaire courant	8 000 000,000	5 000 000,000	3 000 000,000
TOTAL	45 156 420,170	5 117 702,466	40 054 163,084

Note N° 30 : Ventilation Des Soldes De La Trésorerie Début & Fin De L'exercice

Rubriques	2009	2008	Variation
Liquidité & Equivalent de Liquidité	8 265 825,252	7 387 897,726	877 927,526
Concours Bancaires & Autres Passifs Financiers	20 450 810,113	13 923 954,121	6 526 855,992
moins Emprunts + Autres Dettes Financières Courantes	8 147 238,476	5 100 798,082	3 046 440,394
TOTAL	4 037 746,385	1 435 258,313	2 602 488,072

Note N° 31 : Tableau des Provisions au 31-12-2009

Rubrique	Montant des Provisions au 01/01/2009	Dotations de l'exercice	Reprise de l'exercice	Montant des Provisions fin de l'exercice
Risques & Charges	759 175,119	257 638,965	104 809,108	912 004,976
Stocks	654 410,766	829 246,967	654 410,766	829 246,967
Clients & Comptes Rattachés	6 250 215,006	544 002,703	679 407,623	6 114 810,086
Autres Actifs Courants	533 854,098	158 236,983	94 427,531	597 663,550
TOTAL	8 197 654,989	1 789 125,618	1 533 055,028	8 453 725,579

DETERMINATION
DU RESULTAT FISCAL

SOCIETE MAGASIN GENERAL
M . F = 33128 W

DETERMINATION DU RESULTAT FISCAL
EXERCICE DE 12 MOIS CLOS LE 31/12/2009

Bénéfice Comptable Brut (avant impôts sur les sociétés)		3 858 290 ,077
<u>Réintégrations</u>		
* Provisions constituées / créances douteuses	702 239,686	
* Provisions constituées pour Risques et Charges	257 638,965	
* Amortissement fond de commerce	9 791,977	
* Provisions constituées / créances stocks marchandises	829 246,967	
* Prise en charge de l'impôt des non résidents	42 401,069	
* Timbres de Voyage	1080,000	
* Pénalités	576,734	
* Frais de Réception Excédentaires	22 980,284	
* Dons non déductibles	45 561,789	
* Modification comptables	49 327,744	
S / Total	1 960 845,215	5 819 135,292
* Reprise sur provisions non admises en déduction / Stock	654 410,766	
* Dividendes	83 006,270	
* Plus value de cession des titres	541 042,448	
* Reprise / Provisions non admises initialement / créances douteuses	561 448,748	
* Reprise / Provisions non admises initialement / Titres de participation	113 694,000	
S / Total	1 953 602,232	3 865 533,060
<u>Résultat Fiscal avant Provisions (Bénéfice)</u>		3 865 533,060
* Provisions pour créances douteuses	1 932 766,530	
S / Total	1 932 766,530	
Résultat fiscal avant imputations des reports déficitaires (Bénéfices)		1 932 766,530
A déduire		
-Reports Déficitaires ordinaires 2008	5 882 269,481	
-Amortissement Réputés Différés exercice 2007	1 751 436,696	
-Amortissement Réputés Différés exercice 2008	2 145 713,928	
Résultat Fiscal Net (Déficit)	9 779 420,105	-7 846 653,575
A ventiler le report Fiscal de l'exercice 2009/ (déficit) soit :	7 846 653,575	
-Reports Déficitaires Ordinaires de L'exercice 2008(5 882 269.481- 1 932 766,530)	3 949 502,951	Report sur 2010- 2011-2012
-Amortissement Réputés Différés 2007	1 751 436,696	
-Amortissement Réputés différés 2008	2 145 713,928	
Impôt / Bénéfices (Minimum d'Impôts 0,1% du C .A Brut TTC)		239 413,826
Retenues à la Source	742 212,025	
Reports Antérieurs	894 079,385	
Impôt à reporter	1 636 291,410	-1 396 877,584

ENGAGEMENTS
HORS BILAN

Engagements hors Bilan

I/Dossier Fiscal

La Société Magasin Général a subi durant l'exercice 2008 deux arrêtés de taxation d'office (ATO) :

- Le premier relatif aux exercices allant de 1999 à 2001 et couvrant toutes les catégories d'impôts pour un montant de (375.475,562 principal + 244.290,537 Intérêts)
- Le 2eme couvrant la période 2002 à 2004 pour un montant de (98.046,908 principal +37.187,113 Intérêts).
- La Société a bénéficié de l'amnistie fiscale concernant la 1ère notification et a souscrit un échéancier en principal soit un montant de 375.475,562 dinars avec l'abandon des pénalités de retard s'élevant à 244.290,537 dinars
- La Société s'est opposée aux dits ATO, l'affaire est actuellement en cours , la cours d'appel a confirmé le jugement rendu par le tribunal de 1ere instance qui s'élève à 242.008,132dinars .
- Dans le cadre de l'échéancier souscrit avec La Recette des Finances la Société a réglé à fin décembre 2008 neuf échéances totalisant 283 011 DT, en attendant le jugement définitif.

Par prudence, la Société a constaté durant les exercices 2006 et 2008 une provision de 375.000 DT pour couvrir le risque fiscal lié à cette affaire.

I/ Importations au 31/12/2009

Banque	Nature Engagement	MT.DEVISE	MT.DINARS	DT.DOUANE	TOTAL
UBCI	LC	262 961,55	499 626,95	14 716,30	514 343,24
BNA	LC	48 599,80	78 314,29	20 913,30	99 227,59
AB	LC	38 224,28	50 417,66	7 562,65	57 980,310
S/total C.DOC		349 785,63	628 358,90	43 192,25	671 551,14
BIAT	Virement	15 743,98	29 913,56	0,00	29 913,56
BNA	Virement	12 990,87	24 682,65	0,00	24 682,65
S/total Virement		28 734,85	54 596,22	0,00	54 596,22
Total		682 955,12	682 955,12	43 192,25	726 147,36

III/ Cautionnements, Avals, Garanties données

La Société a contracté en 2009 un CMT de 37 000 MD qui s'étale sur 7 ans, pour garantir le remboursement du montant en principal et intérêts (37000MD +9 495MD) la société a donné un nantissement de 24 997 actions BHM. Le remboursement en principal du dit Crédit commence en 2011

Informations sur les Parties liées

Les opérations enregistrées entre la Société Mère et ses filiales en 2009, selon la Norme comptable N°39 qui définit les informations entre les parties liées se résument comme suit :

I) Opérations réalisées avec la CMG

- ✓ La Société Magasin Général a loué à sa filiale la Société Centrale Magasin Général des locaux commerciaux en contre partie d'un loyer annuel de 175.000,000 D (H.T).et un local administratif sis au 24, Avenue de France Tunis pour un loyer Annuel de 3.000,000D (H .T).

- ✓ La Société Magasin Général a facturé les Frais annuel d'assistance technique apportés par tous les départements de la société Mère afin d'assurer à la filiale l'encadrement nécessaire pour un fonctionnement régulier pour un montant de 24.000,000 D (H.T).
- ✓ La Société Magasin Général a facturé à sa filiale la Société Centrale Magasin Général la quote-part des charges communes pour un montant de 169 000,000D (HT) et des insertions publicitaires pour un montant de 50 102,100 (HT).
- ✓ Les achats effectués par la Société Mère Magasin Général auprès de sa filiale la Société Centrale Magasin Général s'élèvent à 2 743 002,916 D (HT) avec un taux de marge réduit de 2 %.
- ✓ Les ventes de la Société Mère Magasin Général à sa filiale la Société Centrale Magasin Général s'élèvent à 226 583,341 D (H.T).

II) Opérations réalisées avec l'Immobilière Hafedh

Au cours de l'exercice 2009 la Société Mère Magasin Général a réalisé les opérations suivantes avec sa filiale l'Immobilière Hafedh :

- ✓ La Société Magasin Général a loué à sa filiale l'Immobilière Hafedh un local administratif sis au 24, Avenue de France Tunis pour un loyer Annuel de 1.200,000D (H.T). l'année 2009 a supporté 2 mois de loyer 11 et 12/ 2009.
- ✓ Une avance d'un montant de 1 575 948,000 D pour l'acquisition d'un Terrain à Kairouan
- ✓ Facturation des intérêts suite au financement de l'acquisition du terrain Kairouan pour un montant de 30 976,738D (HT).

III) Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général

Au cours de l'exercice 2009 la Société Mère Magasin Général a réalisé les opérations suivantes avec sa filiale l'Immobilière MG :

- ✓ Des avances pour un montant de 1 340 000, 000 D pour l'acquisition d'une grande surface commerciale au complexe « El Kef Center »
- ✓ Une avance d'un montant de 3 922 040,000 D pour l'acquisition d'un Terrain à Sousse.
- ✓ Solde Diverses opérations effectuées en 2009 pour un montant de 322 320,815D
- ✓ Facturation des intérêts suite aux financements des acquisitions des terrains Sousse et Sfax pour un montant de 291 614,702D (HT).

La Société l'Immobilière Magasin Général a facturé à la Société Mère Magasin général des prestations pour un montant de 844 258,650D (HT) au titre du Pilotage, Etudes et Suivi des travaux de rénovation des Magasins.

IV) Opérations réalisées avec BHM

- ✓ La Société Magasin Général a facturé à sa filiale BHM la quote-part des charges communes pour un montant de 420 000,000D (HT)
- ✓ Les achats HT effectués par la Société Mère Magasin Général auprès de sa filiale la Société BHM s'élèvent à 521 771,103D.

V) Opérations réalisées avec BHM Distribution

- ✓ La Société Magasin Général a facturé à sa filiale BHM Distribution la quote-part des charges communes pour un montant de 360 000,000D (HT)
- ✓ Les ventes de la Société Mère Magasin Général à sa filiale BHM Distribution s'élèvent à 295 936,078 D (HT).
- ✓ Les achats HT effectués par la Société Mère Magasin Général auprès de sa filiale la Société BHM Distribution s'élèvent à 1059 018,331 D avec un taux de marge réduit de 2 %.

VI) Opérations réalisées avec FORMA PRO

La Société associée « FORMAPRO » a réalisé en 2009 des actions de formation au profit de la Société Magasin Général pour la valeur de 260 400,000D (HT).

VII) Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

1) Président Directeur Général

La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 02/01/2009. Cette rémunération est composée d'une somme annuelle de 310 239 DT Brut, Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture et une allocation téléphonique.

2) Directeur Général Adjoint

La rémunération du Directeur Général adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 08/02/2010. La rémunération annuelle perçue au titre de l'année 2009 s'élève à 94 079 DT Brut, Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec prise en charge par la société des frais afférents à cette voiture et une allocation téléphonique de 140 D par Tr.

Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. Les jetons de présence payés en 2009 au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 30 000 DT.

VIII) Emprunt Bancaire

Suivant l'autorisation du conseil d'administration du 10/11/2008, la Société SMG a contracté un Emprunt pour un montant de 37 000 000D au cours du mois de Juin 2009.

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE MAGASIN GENERAL
24, AVENUE DE FRANCE - TUNIS**

OBJET: RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES RELATIF A L'EXERCICE 2009.

Messieurs les actionnaires,

En exécution du mandat qui nous a été confié par votre Assemblée Générale du 07 Juin 2007, nous vous présentons ci après le rapport général des commissaires aux comptes sur les états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31 décembre 2009.

I – Avis des commissaires aux comptes sur les états financiers arrêtés au 31 décembre 2009 :

I.1- Nous avons procédé à l'examen des états financiers de la Société Magasin Général arrêtés au 31 Décembre 2009.

Ces états financiers qui font ressortir un total net de bilan de 190.445.673 DT et un résultat bénéficiaire de 3.618.876 DT, ont été arrêtés par votre Conseil d'Administration et relèvent de sa responsabilité. Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit.

Notre audit a été effectué conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie. Ces normes exigent que notre audit soit planifié et réalisé de manière à obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit comprend l'examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers.

Il comprend également une évaluation des principes et méthodes comptables retenus, des estimations significatives faites par la Société Magasin Général ainsi qu'une appréciation sur la présentation d'ensemble des états financiers. Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

I.2 – Les états financiers relatifs à l'exercice allant du 1er janvier au 31 décembre 2009 ont été établis et présentés conformément à la loi N° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises et aux méthodes comptables développées au niveau des notes annexes aux états financiers.

I.3 - A notre avis, les états financiers susmentionnés tel qu'ils figurent en annexes du présent rapport, sont réguliers et présentent sincèrement, pour tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la Société Magasin Général ainsi que la performance financière et les flux de trésorerie pour l'exercice clos au 31 Décembre 2009, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II – Vérification des informations spécifiques :

Conformément aux dispositions de l'article 266 du code des sociétés commerciales et aux normes professionnelles, nous avons vérifié les informations contenues dans le rapport annuel du conseil d'administration et nous n'avons pas de remarques particulières quant à la fiabilité et à l'exactitude des informations financières contenues dans ce rapport et leurs conformités avec les états financiers.

En application des dispositions de l'article 19 du décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001 relatif aux conditions d'inscription des valeur mobilières et aux intermédiaires agréés pour la tenu des comptes en valeur mobilières, nous avons procédé aux vérifications nécessaires et nous avons remarqué que la filiale « Société Centrale Magasin Générale SA », détenue à concurrence de 99,94%, détient 7.429 titres de la société mère « Société Magasin Général », cette situation n'est pas en conformité avec les dispositions de l'article 466 du code des sociétés commerciales, qui prévoit que « une société par action ne peut pas posséder d'actions d'une autre société par action si celle-ci détient une fraction de son capital supérieur à 10% ».

Par ailleurs, dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'examen des procédures administratives, comptables et financières à la Société Magasin Général. Cet examen, nous a permis de constater que le système de contrôle interne en vigueur est dans l'ensemble satisfaisant. Il souffre toutefois, de certaines

insuffisances, qui ont été présentées dans un rapport de contrôle interne et pour lesquelles nous avons suggéré des améliorations et des recommandations.

Tunis, le 26 Avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

AMI Consulting
Abdelmajid Douiri

Horwath ACF
Noureddine Ben Arbia

**MESSIEURS LES ACTIONNAIRES
DE LA SOCIETE MAGASIN GENERAL
24, AVENUE DE FRANCE - TUNIS**

**OBJET: RAPPORT SPECIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
RELATIF A L'EXERCICE 2009.**

Messieurs les actionnaires,

En application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du code des sociétés commerciales, nous reportons ci dessous sur les conventions et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations de leur traduction correcte, in fine dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues à travers nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A) Conventions et opérations avec les sociétés du groupe.

Votre conseil d'administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2009 :

I) Opérations réalisées avec la Société Centrale Magasin Général : CMG (Filiale détenue à concurrence de 99,94%)

- La Société loue à la CMG des locaux commerciaux (Magro Megrine et Magro Ariana) en contre partie d'un loyer annuel hors taxes de 175.000 DT et un local administratif sis au 24, Avenue de France Tunis pour un loyer Annuel de 3.000 DT hors taxes.

- La société a facturé à la société CMG un montant de 24.000 DT, relatif à des travaux d'assistance technique et administrative fournis au cours de l'exercice 2009.
- La Société Magasin Général a facturé à sa filiale la Société CMG une quote-part des charges communes pour un montant de 169.000 DT et des insertions publicitaires pour un montant de 50.102 DT.
- Les achats effectués au cours de l'exercice 2009 par la Société auprès de la CMG s'élèvent à 2.743.003 DT avec un taux de marge réduit de 2%.
- Les ventes de la Société à la CMG s'élèvent à 226.583 DT avec un taux de marge réduit de 2%.

II) Opérations réalisées avec l'Immobilière Hafedh (Filiale détenue à concurrence de 98,29%)

Au cours de l'exercice 2009 la Société a réalisé les opérations suivantes avec sa filiale l'Immobilière Hafedh :

- La Société donne en location à la société Immobilière Hafedh un local administratif sis au 24, Avenue de France Tunis moyennant un loyer Annuel de 1.200 DT, le loyer facturé correspondant aux mois de Novembre et Décembre 2009 s'élève à 200 DT.
- Une avance d'un montant de 1.575.948 DT pour l'acquisition d'un Terrain à Kairouan
- Facturation des intérêts suite au financement de l'acquisition du terrain Kairouan pour un montant de 30 977 DT.

III) Opérations réalisées avec l'Immobilière Magasin Général : IMG(Filiale détenue à concurrence de 98.31%)

Au cours de l'exercice 2009 les opérations suivantes ont été réalisées entre la société Mère Magasin Général et sa filiale l'IMG :

- Des avances pour un montant de 1.340.000 DT pour l'acquisition d'un local commercial au complexe « El Kef Center »
- Une avance d'un montant de 3 922 040 DT pour l'acquisition d'un Terrain à Sousse.
- Solde de diverses opérations effectuées en 2009 pour un montant de 322.321DT.
- Facturation des intérêts suite aux diverses avances et financements pour un montant de 291.615 DT.

- La Société IMG a facturé à la Société Magasin général des prestations pour un montant de 844.259 DT au titre du Pilotage, Etudes et Suivi des travaux de rénovation des Magasins.

IV) Opérations réalisées avec BHM : (Filiale détenue à concurrence de 99%)

- La Société Magasin Général a facturé à sa filiale BHM la quote-part des charges communes pour un montant de 420.000 DT.
- Les achats effectués par la Société Mère Magasin Général auprès de sa filiale la Société BHM s'élèvent à 521.771 DT avec un taux de marge réduit de 2%.

V) Opérations réalisées avec BHM Distribution (Filiale détenue à concurrence de 86.36%)

- La Société Magasin Général a facturé à sa filiale BHM Distribution la quote-part des charges communes pour un montant de 360.000 DT.
- Les ventes de la Société Mère Magasin Général à sa filiale BHM Distribution au cours de l'exercice s'élèvent à 295.936 DT avec un taux de marge réduit de 2%.
- Les achats HT effectués par la Société Mère Magasin Général auprès de sa filiale la Société BHM Distribution s'élèvent à 1.059.018 DT avec un taux de marge réduit de 2%.

VI) Opérations réalisées avec FORMAPRO (Filiale détenue à concurrence de 34.80%)

- La Société associée FORMAPRO a réalisé en 2009 des actions de formation au profit de la Société Magasin Général pour la valeur de 260.400 DT.

B) Obligations et engagements vis-à-vis des dirigeants

I) Le Président Directeur Général.

- La rémunération du Président Directeur Général a été fixée par décision du conseil d'administration du 02/01/2009. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 310.239 DT. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

II) Le Directeur Général Adjoint.

- La rémunération du Directeur Général Adjoint a été fixée par décision du conseil d'administration du 08/02/2010. Elle s'élève à la somme annuelle brute de 94.079 DT. Il bénéficie en outre d'une voiture de fonction avec la prise en charge des frais y afférents.

III) Les administrateurs.

- Les membres du conseil d'administration perçoivent des jetons de présence soumis annuellement à l'approbation de l'assemblée générale annuelle. Les jetons de présence payés en 2009 au titre de l'exercice 2008 s'élèvent à 30 000 DT.

C) Emprunt bancaire

- Suivant l'autorisation du conseil d'administration tenu le 10/11/2008, la société a contracté au cours du mois de Juin 2009 un emprunt pour un montant de 37.000.000 DT.

De notre côté, nous n'avons relevé, au cours de nos investigations, aucune autre opération entrant dans le cadre des dispositions des articles précités.

Tunis, le 26 Avril 2010

Les Commissaires aux Comptes

AMI Consulting

Horwath ACF

Abdelmajid Douiri 

Noureddine Ben Arbia 

NOTES COMPLEMENTAIRES AUX RAPPORTS
DES COMMISSAIRES AUX COMPTES
SUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2009

Note 1 : Définition de la mission

Cette mission de commissariat aux comptes est confiée conformément aux dispositions des articles 13 et suivants et 258 et suivants du Code des Sociétés Commerciales ainsi que les articles 16 et suivants de la loi n° 88-108 du 18 août 1988 portant refonte de la législation relative à la profession d'expert comptable.

Elle porte sur la certification de la régularité et de la sincérité des états financiers de la SOCIETE MAGASIN GENERAL arrêtés au 31 décembre 2009. Elle est assurée conformément aux normes de révision comptable généralement admises en Tunisie.

L'opinion exprimée résulte d'un examen, par sondage, des éléments justifiant les données contenues dans les états financiers ainsi que d'une appréciation des principes comptables suivis et des estimations significatives retenues par le Conseil d'Administration.

Par ailleurs, et eu égard aux dispositions du Code des Sociétés Commerciales, notre mission comporte des diligences spécifiques pour nous assurer de l'équité entre les actionnaires, d'une protection convenable des actifs de la société et de la régularité des transactions.

Note 2 : Note sur l'organisation de la société

Dans le cadre de notre mission, nous avons procédé à l'examen de l'organisation de la société et à une appréciation des procédures administratives et comptables en vigueur à la date de notre intervention.

Nos travaux ont été orientés notamment vers l'organisation comptable et les cycles les plus significatifs.

L'objectif recherché à travers ces travaux est de s'assurer que le contrôle interne fonctionne correctement et que le système d'information est adéquat et fonctionne de manière efficace permettant d'identifier, de classer, d'enregistrer et de communiquer les données conformément aux règles du système comptable tunisien et aux obligations légales.

Nos investigations nous ont permis de conclure que le système de contrôle interne et le système d'information sont dans leurs ensembles satisfaisants, de part l'organisation interne de la société avec ses différentes compétences hiérarchiques et ses organes de contrôle.

Nous avons toutefois, relevé certaines insuffisances dans l'organisation générale et les procédures en vigueur que nous avons signalées dans nos rapports de contrôle interne et pour lesquelles nous avons suggéré des améliorations et des recommandations.

Note 3 : Note sur la conformité au système comptable des entreprises

Les états financiers présentés ci-joints ont été établis conformément aux dispositions du système comptable des entreprises et aux méthodes comptables développées au niveau des notes annexes aux états financiers.

Nous avons noté, à ce titre, l'utilisation par la société des normes comptables tunisiennes comme référentiel de base pour la préparation et la présentation des états financiers. Nous n'avons pas relevé des divergences significatives entre ces normes et les principes comptables retenus.

Toutefois, la conformité aux préconisations du système se trouve altéré par l'absence du manuel comptable prévu par le § 63 de la norme générale.

Note 4 : Immobilisations

Les immobilisations corporelles de la société Magasin Général qui totalisent au 31 décembre 2009 la valeur nette de 24.146.060 DT ont fait l'objet d'un inventaire physique.

Toutefois, cette opération reste incomplète. En effet il convient de signaler que le rapprochement des résultats de cet inventaire avec les données comptables n'a pas été achevé à la date de clôture des comptes relatifs à l'exercice 2009. De plus la consignation des résultats de cet inventaire dans un livre de patrimoine côté et paraphé n'a pas été effectuée par la SMG.

Cette situation est contraire aux dispositions légales prévues par la loi 96-112 du 30 Décembre 1996 relative au système comptable des entreprises. Il convient par conséquent de régulariser cette situation dans les plus brefs délais.